

Le Monde



QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE - N° 13654 - 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine - MERCREDI 21 DÉCEMBRE 1988

Accord Shamir-Pérès en Israël

Un moindre mal

On prend les mêmes, en Israël, et on recommence. Sept semaines après qu'un verdict électoral incertain les eût pratiquement renvoyés dos à dos, les deux grandes familles politiques - le Likoud et les travaillistes - ont noué, lundi 19 décembre, une nouvelle alliance. Les uns et les autres voient dans cette « union nationale bis » un moindre mal.

Pour la gauche et son chef, M. Shimon Pérès, la remise en selle, moyennant quelques échanges de rôles, de l'équipe gouvernementale sortante est une aubaine presque inespérée. Battus par la droite, fût-ce de justesse, aux législatives du 1^{er} novembre, les travaillistes rejoignent de loin. Ils partageront de nouveau le pouvoir avec le Likoud dans des conditions honorables à leurs yeux.

Ils conservent d'abord, avec le ministre-clé de la défense, la « gestion » quotidienne de l'intifada, du soulèvement palestinien : ils pourront ainsi limiter les dégâts en évitant la dérive droite de la répression qu'appellent de leurs vœux les « durs » du Likoud. Mais, surtout, ils tiendront, avec le portefeuille des finances, les cordons de la bourse.

Le Likoud et les travaillistes décident de former un gouvernement de coalition

Sept semaines après les élections législatives en Israël, le Likoud de M. Itzhak Shamir et le Parti travailliste de M. Shimon Pérès ont abouti, lundi 19 décembre, à un accord sur la formation d'une nouvelle coalition gouvernementale, dont le premier ministre sortant prendrait la tête.

Cet accord devait encore être soumis à l'approbation du comité central du Likoud, comme de celui des travaillistes, dont le chef prendrait le portefeuille des finances.

(Lire page 4 l'article de d'ALAIN FRACHON.)



Ainsi les travaillistes seront à même, d'un côté, de ralentir, sous des prétextes budgétaires, le programme d'implantations juives dans les territoires « occupés » par la droite ; de l'autre, de maintenir à flot leur réseau d'entreprises « socialistes » aujourd'hui proches du naufrage. En outre, M. Pérès évite à son parti l'aide de l'opposition et prolonge son propre carrière politique, qu'un éloignement du pouvoir eût probablement interrompue. Autant de points marqués par la gauche.

M. Itzhak Shamir peut prétendre, lui aussi, avoir évité le pire. Les pénibles marchandises menées pendant plusieurs semaines avec les partis religieux, grands vainqueurs du scrutin législatif, n'ont fait que renforcer le sentiment de méfiance initial du premier ministre sortant envers les rabbins orthodoxes. En proie à des rivalités intestines, les « hommes en noir » ont fait tellement monter leurs enchères qu'ils se sont mis hors jeu. M. Shamir ne pouvait, en particulier, accepter d'« amender », comme le veulent les religieux, la fameuse « loi du retour » et se résoudre ainsi à partir en guerre contre six millions de juifs américains, dont le soutien à Israël, en cette période difficile, est plus précieux que jamais.

Il n'avait donc pas d'autre choix que de prolonger la coalition avec les travaillistes, et d'en payer le prix. Mais si les dirigeants israéliens restent les mêmes, le paysage politique, lui, a nettement changé. L'ouverture du dialogue entre les Etats-Unis et l'OLP est un défi lancé à la classe politique israélienne tout entière, et face auquel celle-ci a ressenti un besoin urgent de resserrer les rangs.

L'union nationale présente néanmoins un inconvénient majeur : l'immobilisme. Sur les moyens de résoudre le problème palestinien, droite et gauche sont aussi désunies qu'avant le 1^{er} novembre. Sauront-elles dégarer une réponse commune, le jour - inévitable et sans doute proche - où la nouvelle administration américaine relancera le processus de paix ? Ce jour-là, l'union nationale connaîtra l'épreuve du feu.

M 0147 - 1221 0 - 4,50 F
3790147004500 12210

Un entretien avec M. Georges Marchais

La « vision rocardienne » du communisme est d'une « incommensurable stupidité »

Dans l'entretien qu'il a accordé au « Monde », M. Georges Marchais accuse le premier ministre d'« envenimer » le climat social en envisageant la création d'un service minimum, en cas de grève, pour le secteur public.

M. Michel Rocard ayant affirmé, dimanche à l'TF1, que la direction du PCF « propose une vision stalinienne de l'avenir », le secrétaire général du Parti

communiste répond : « La vision rocardienne de la réalité [est] d'une incommensurable stupidité. »

Le secrétaire général du Parti communiste réaffirme son soutien « résolu et ferme » à la perestroïka soviétique, mais il estime que les « recettes économiques » du monde capitaliste ne sont pas les mieux adaptées à la construction d'une société socialiste.

« Quel état des lieux dresserez-vous sur le plan social ? »

« Nous constatons qu'existe un profond mécontentement social, qui s'est accumulé au fil des années. Il est bien compréhensible : selon les chiffres de l'INSEE, un salarié sur quatre gagne moins de 5 000 F nets par mois, un sur deux moins de 6 300 F et trois sur quatre moins de 8 400 F. On utilise souvent l'argument des coûts salariaux qui seraient élevés. C'est archi-faux. Selon une enquête du Centre d'études des revenus et coûts (CERC), le salaire moyen en France est inférieur de 17 % à celui de la CEE et de 28 % à celui de la RFA. Les coûts salariaux, charges comprises, sont, en France, inférieurs de 17 % à ceux de la RFA, 6 % à ceux du Japon

et 13 % à ceux des Etats-Unis. La politique d'austérité, de rigueur, menée depuis des années, a bien conduit chez nous à une dégradation sensible des conditions de vie. Nous n'avons donc pas inventé le mécontentement. Il existe. Et nous ne sommes pas les seuls à en faire le constat, puisque certains dirigeants socialistes le font maintenant également.

« Ce constat pouvait tout aussi bien être fait en 1987 sous un gouvernement de droite. Pourquoi cette vague de grèves que vous soutenez, maintenant, sous un gouvernement socialiste ? »

« Nous avons dénoncé dès qu'elle a été engagée cette politique dite « de rigueur » en montrant que, loin de résoudre les pro-

L'Etat et les siens

Transports : des machines et des hommes

Des postiers aux cheminots, des enseignants aux infirmières, l'Etat est-il capable de gérer, directement ou indirectement, les millions de personnes qui dépendent de lui ? Les conflits sociaux de l'autisme ont mis en évidence les dysfonctionnements de l'Etat-patron et la « désespérance » dont a pu parler M. Rocard. Nous commençons aujourd'hui la publication d'une série d'articles analysant, secteur par secteur, les causes et les effets du malaise.

Paris, Marseille, Toulouse, Nantes, Strasbourg paralysées à tour de rôle. Métro, bus, trains et avions en souffrance. Les transports en commun connaissent depuis plusieurs mois une vague de conflits sociaux plus spectaculaires que dans les autres secteurs du service public. Cette poussée de fièvre ne s'explique pas seule-

ment par la sensibilité de l'opinion publique à la paralysie de ses moyens de circulation ou par la facilité avec laquelle un conducteur de métro ou un conducteur de train peuvent arrêter le trafic. Sont en cause les mutations profondes que la société impose à des modes de communication.

Cela ne fait aucun doute pour MM. Pierre Strobel, chargé de mission au ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur, et Jacques Colin, enseignant de logistique à l'université d'Aix-Marseille-2 et à l'ESSEC.

« Les transports occupent aujourd'hui une place stratégique, expliquent-ils. Les systèmes économiques et sociaux se sont déchargés sur eux de nombre de leurs fardeaux. Considérons l'éclatement de l'habitat, l'urbanisme non maîtrisé, la multiplication du temps libre. Qu'est-ce qui va préserver des relations domicile-travail ou domicile-loisirs, de plus en plus difficiles ? »

ALAIN FALLIAS.
(Lire la suite page 35.)

Suède : plein emploi et redressement économique

PAGES 5 à 9

La fronde en Argentine

La hiérarchie militaire soutient les revendications des officiers qui s'étaient mutinés

PAGE 3

L'avenir de l'Europe

« L'Europe sera stratégique ou ne sera pas »

Un point de vue de Pierre Lellouche

PAGE 2

« La CEE se trompe de réforme fiscale »

Un point de vue de Patrick de Fréminet

PAGE 36

Rencontre avec J.-K. Galbraith

Le célèbre économiste américain commente les effets du « gorbachévisme »

PAGE 36

Il y a trente ans, de Gaulle...

Le 21 décembre 1958, le général était élu président de la République

PAGE 13

Le sommaire complet se trouve en page 40

Jean-Luc Barré Le Seigneur-Chat



Philippe Berthelot 1866-1934

« Jean-Luc Barré est entré dans la case du Seigneur-Chat. Il voulait dompter tous ces souvenirs. Il fut apprivoisé, comme les autres. Son livre est la chronique d'une époque et de plusieurs mondes (littérature, la diplomatie, Paris, la Chine, Londres...). C'est aussi un formidable roman. »

« Jean-Luc Barré, un jeune auteur plein d'avenir qui a su enrichir son liras avec des archives neuves et abondantes, un style sans lambris qui fait plaisir à lire et une bonne connaissance de l'époque. »

PLON

Le retrait accéléré des unités vietnamiennes Au Cambodge, la guerre s'essouffle...

Alors qu'approche le dixième anniversaire de l'entrée au Cambodge des troupes vietnamiennes, celles-ci accélèrent leur retrait, en présence de journalistes étrangers. Il ne restera plus, au Cambodge, qu'une cinquantaine de milliers de « bodois », contre deux cent mille il y a encore quelques années.

tière vietnamienne à la hauteur de Tey-Ninh, l'ancienne capitale du caodaïsme. La plupart ont touché des uniformes neufs. Pour faire bon effet, surtout devant la trentaine de journalistes venus assister à leur départ.

A Kompong-Cham, tout cela ne passe pas inaperçu. On y a mobilisé beaucoup de monde pour nettoyer les principales avenues et repeindre alentour. Drapeaux vietnamiens et drapeaux khmers ont été accrochés un peu partout. Pour le défilé du départ, des centaines de miliciens ont été convoqués. Pas plus qu'ailleurs au Cambodge, les Vietnamiens ne sont populaires dans ce chef-lieu de province situé à 150 kilomètres au nord de Phnom-Penh, sur la rive occidentale du Mékong.

JEAN-CLAUDE POMONTI.
(Lire la suite page 10.)

Le Monde
SCIENCES ET MÉDECINE

- Mir : un bail pour les cosmonautes
- Les ambiguïtés de la méthadone
- 32 millions de doigts dans un ordinateur
- Le raccommodage des gènes

Pages 21 à 23

مكذبا من الأصل

كذا من الأصل

Débats

SÉCURITÉ

L'Europe sera stratégique ou ne sera pas

par PIERRE LELLOUCHE (*)

PEU avant l'été, un institut new-yorkais spécialisé dans les relations Est-Ouest organisait à Postdam une vaste conférence à laquelle participaient Américains et Soviétiques, ainsi que le gotha habituel d'hommes politiques et d'experts des deux Europe. La conférence est restée célèbre par un discours hautement « détenteur » et émotionnel du ministre ouest-allemand des affaires étrangères, Hans-Dietrich Genscher, natif comme on le sait de ce qui allait devenir la RDA, et dont c'était pourtant la première visite officielle dans ce pays.

ce qui suivra - ou pour parler clair, de la façon dont nous allons (ou pas) combler le vide laissé par le désengagement inévitable des Etats-Unis. Que nous le voulions ou non, nous aurons d'ici la fin du siècle moins d'armes nucléaires américaines (c'est déjà le cas après le traité FNI) probablement aussi moins de soldats américains en Europe.

La seconde vérité de base est donc que non seulement l'Europe ne doit surtout pas baisser sa garde aujourd'hui, mais aussi que l'intégration économique européenne ne survivrait pas à une balkanisation de l'Europe sur le plan de la sécurité. Or le moins qu'on puisse dire c'est que des signes de plus en plus inquiétants sont désormais évidents.

Tandis que les Américains évoquent avec de plus en plus d'insistance l'idée d'un retrait massif de leurs troupes (100 000 à 150 000 hommes), et que Gorbatchev, maître du désarmement à grand spectacle, élimine unilatéralement un demi-million d'hommes, 10 000 chars et 8 500 canons, les Européens donnent en effet le spectacle de la passivité et de la division.

Passivité : les réticences de la République fédérale d'Allemagne font que plus personne à l'OTAN n'ose parler de modernisation des armes nucléaires en Europe. Une modernisation rendue cependant d'autant plus urgente que le traité FNI et l'obsolescence rapide des armes tactiques actuellement déployées risquent de conduire, à terme, à une dénucléarisation de fait de l'Allemagne.

Passivité aussi dans le domaine des forces classiques : partout, les budgets militaires déjà stagnants ou en régression doivent de surcroît subir le contre-coup de l'inflation effrayante des coûts des armements sans parler de l'incroyable protectionnisme intra-européen qui continue de caractériser les industries de défense.

L'affaire du Rafale et de son concurrent l'EF2000 est un exemple - certes spectaculaire - parmi d'autres. Sait-on par exemple que sur les seize pays de l'alliance cinq d'entre eux construisent quatorze modèles d'avions différents, huit fabriquent six types de frégates, tandis que quatre pays différents font quatre types de chars également différents ?

Chacun la sienne...

Cette incapacité des Européens à produire ensemble les armes de leur défense reflète une incapacité plus grave encore à unifier leurs politiques à l'Est et leurs stratégies militaires, chacun ayant sa vision de la paix... ou de la guerre. Comme s'il y avait place en Europe pour plusieurs Ostpolitik (à moins, semble-t-il, que le grand dessein de la France ne se

résume à courir derrière Genscher en Europe centrale ?). Ou comme s'il y avait place en Europe pour plusieurs batailles... Ainsi, la coopération franco-allemande tant célébrée ces dernières années se résume désormais à une unique brigade faite de bric et de broc et à un hélicoptère de combat, celle avec la Grande-Bretagne piétine, tandis que l'UEO retourne doucement à la poussière du magasin des accessoires d'où on avait tenté de le sortir ces dernières années.

Grand dessein

Pendant ce temps les deux Grands négocient la sécurité de l'Europe sans guère se préoccuper des principaux intéressés (M. Gorbatchev, aux Nations unies, n'a à aucun moment parlé de l'Europe). Et pourquoi le feraient-ils ? Alors que d'autres voisins du continent (au Moyen-Orient notamment) s'arment de missiles, de charges nucléaires et chimiques qui demain pourraient nous atteindre tout aussi sûrement que les SS-20 d'hier, l'Europe, elle, rêve de se débarrasser de tous ses missiles et de toutes les armes nucléaires et chimiques.

Et 1993 dans tout cela ? Précisément. L'Acte unique, le grand marché sont à la fois beaucoup trop technocratiques pour entraîner l'adhésion de nos opinions à un grand dessein européen, mais surtout bien en deçà de la tâche qui reste à accomplir. Faut-il un prolongement dans le domaine de la politique et du militaire, l'Europe de l'économie risquera de succomber à la fragmentation des politiques de sécurité. A moins qu'une Allemagne économiquement dominante mais de plus en plus

tentée par l'apaisement, n'entraîne derrière elle la plupart des Européens non nucléaires dans le rêve d'une Europe « marchande » et « neutrale », locataire de la maison commune de Mikhail Gorbatchev. Une grosse Autriche en quelque sorte. Sommes-nous bien sûr que c'est bien là l'Europe dont nous voulons pour nos enfants ?

L'Ironie c'est que tout cela risque de se produire au moment même où les démocraties paraissent avoir gagné la lutte politique et idéologique que leur livrait l'URSS depuis 1945. En déclarant aux Nations unies qu'« une société fermée » ne pouvait plus survivre aujourd'hui compte tenu de l'imbrication de l'économie mondiale, M. Gorbatchev reconnaît implicitement que nous avons gagné la guerre froide. C'est cela qui force aussi l'URSS à s'ouvrir, à se moderniser et même à commencer à désarmer. Mais entre les technocrates bruxellois, le rêve allemand d'une nouvelle Mittel Europa, les velléités de retrait américain, la « maison commune » made in URSS, quel de l'Europe et de l'après-1993 ?

N'est-ce pas ici le grand dessein qui fait aujourd'hui cruellement défaut à la France que de reprendre le leadership européen, en construisant une Europe politique, plutôt que technocratique, une Europe des peuples plutôt que des seuls marchands, qui soit à même d'affirmer ses intérêts au même rang que le Japon et les Etats-Unis ? Le mythe technocratique de Bruxelles appartient aux années 60, tout comme celui de la Mittel Europa appartient au dix-neuvième siècle. L'Europe sera politique et donc stratégique ou bien elle ne sera pas. Or est ici la voix de la France ?

TEMOIGNAGE

Mort d'une Iranienne

par HASSAN MAKAREMI

Sil aujourd'hui je peux témoigner parmi des milliers de familles iraniennes qui ont perdu des membres chers au cours de la vague actuelle d'exécutions des prisonniers politiques, c'est parce que mes deux enfants et moi-même vivons en sécurité en France.

Je veux témoigner de ceci : mon épouse Fatemeh Zarei - une ancienne candidate des Moudjahidines du peuple aux élections législatives, à Chiraz - a été condamnée à dix ans de prison pour avoir imprimé et diffusé des tracts hostiles à la République islamique (le Monde du 7 juillet 1987).

Au cours de huit ans de détention dans différentes prisons d'Iran, elle a été interdicte de visite à plusieurs reprises. En 1987, les responsables de l'administration pénitentiaire avaient annoncé la libération de Fatemeh pour mars 1989 ; de sorte qu'elle a pu bénéficier à deux reprises en 1988 de deux jours de permission, passés au sein de la famille.

Cependant après l'acceptation de la résolution 598 de l'ONU par l'Iran, tous les prisonniers politiques ont été interdits de visite. Alors que je commençais à préparer son séjour dans les hôpitaux français en prévision de sa libération prochaine (Fatemeh souffrait de la colonne vertébrale et de graves carences en vitamines), nous avons appris son exécution.

Elle était professeur de physique et avait comploté parmi les défenseurs des droits des femmes en Iran.

Ma famille autant que celle de Fatemeh ont insisté lors de nos dernières conversations téléphoniques, sur le caractère massif des exécutions qui touchent de très nombreuses familles iraniennes.

Ces exécutions à la fois collectives et massives témoignent de l'existence d'Etats criminels à l'égard de leurs citoyens et qui ont érigé le crime et la terreur en système de gouvernement. Tout membre de la communauté internationale par son aide directe ou indirecte, ou par son silence, contribue à la perpétuation de ces crimes.

Au courrier du Monde

MALAISE

Le sort des administrateurs de l'Assemblée

A la suite d'un article consacré aux administrateurs de l'Assemblée nationale (« Le mal à l'aise des nantis », le Monde du 6 décembre), M. Jean-Yves Grehal, président de leur association, nous écrit notamment :

Le fait d'être des fonctionnaires bien payés, ce que nous ne contestons en aucune façon, ne saurait nous priver du droit d'exprimer nos souhaits concernant l'évolution des structures administratives et l'amélioration des tâches : le réel malaise de nombreux administrateurs tient à la perception d'une différence importante entre le potentiel de l'administration et ses résultats effectifs, en raison d'une organisation qui doit être adaptée, dans le respect des valeurs de neutralité et de disponibilité auxquelles nous sommes très attachés.

En choisissant de servir l'institution parlementaire, les administrateurs optent pour le statut de « héros

obscur et anonymes du travail législatif ». C'est leur raison d'être, le fondement de leur déontologie et il ne saurait être question de revenir là-dessus. Nous souhaitons une administration plus « présente », ce qui ne veut pas dire des fonctionnaires qui auraient oublié leur devoir de « transparence ».

[Le Monde avait rappelé que les administrateurs « bien payés » étaient handicapés, de ce fait, pour trouver hors de l'Assemblée nationale des « débouchés » au traitement équivalent, ce que M. Grehal ne conteste pas. Nul n'a jamais désiré à des fonctionnaires malins « bien payés » le droit de « s'intéresser à l'amélioration des tâches de leur administration ». Qui reprocherait d'ailleurs à ceux de l'Assemblée de vouloir accroître leur « présence » et leur rendement ? Mais si ces « héros obscurs » acceptent le « droit de transparence », cette « gloire » ne doit-elle pas aussi s'appliquer à leurs conditions matérielles et salariales ? - A. P.]

TRADUCTION

Francophonie : une occasion manquée

La langue française a du mal à respirer sur le plan international dans le domaine des affaires et des sciences, et à échouer. Mais n'est-ce pas en partie de notre faute ?

Quand Euriska a été lancé par notre président, M. François Mitterrand, plusieurs projets ont été proposés par différents Etats, et la RFA a proposé la création d'un lien entre les différentes universités européennes, lien qui aurait eu pour but de traduire dans les principales langues européennes les articles scientifiques de ces universités.

Ainsi les articles scientifiques allemands auraient-ils tous été tra-

duits en français, espagnol, anglais, italiens, etc. ; et vice-versa.

Les Anglais ont haussé les épaules... et les Français aussi. Et pourtant ! Est-ce que cela n'aurait pas été un formidable bol d'air pour tout ce qui est plus ou moins francophone que cette possibilité de lire en français les travaux scientifiques des Allemands, Italiens, Néerlandais, etc. ?

Je crois que, parfois, nous passons à côté d'occasions géniales tellement nous sommes imbus de nous-mêmes.

Dr. J. BARBIER, (Seine-Martinique)

L'attitude soviétique

La leçon de l'anecdote est claire, même si elle est encore très loin d'être admise par bon nombre de nos voisins européens : l'Europe économique ne se suffit pas à elle-même. Pas plus qu'elle n'est susceptible d'assurer la cohésion de nos pays, et encore moins le maintien de l'exceptionnelle période de paix dont nous avons joui depuis quarante-trois ans. Rappelons ici quelques vérités fondamentales, maintes fois vérifiées par l'histoire, n'est donc peut-être pas inutile.

Première vérité : l'aventure de l'intégration économique européenne n'a pu être entreprise et connaître les succès que l'on sait que parce que la sécurité des mêmes Européens était assurée par ailleurs. Pendant quatre décennies cette sécurité a résulté pour une large part de l'injection d'une source de puissance externe, les Etats-Unis, venus contrebalancer la domination militaire de l'URSS sur l'ensemble de la région. Or tout laisse à penser (notamment l'ampleur du déficit américain, la réduction de l'effort de défense du Pentagone, et surtout l'évolution de l'opinion aux Etats-Unis tant parmi les démocrates que les républicains) que cette ère de protectorat américain est en train de s'achever.

Alors que nous approchons de 1993, nous ferions bien, nous Européens, de nous préoccuper de

(*) Directeur-adjoint de l'Institut français des relations internationales (IFRI).

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

TÉL. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650672 F
Télécopieur : (1) 45-23-08-81

Edité par la SARL Le Monde

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauriol (1969-1982), André Lemaire (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du Monde », Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprises.

M. André Fontaine, gérant, et Hubert Beuve-Méry, fondateur.

Administrateur général : Bernard Watts.

Rédacteur en chef : Daniel Vézina.

Correspondant en chef : Claude Salas.

Le Monde PUBLICITE

5, rue de Montparnasse, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-45-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 296 136 F

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composé 30-15 - Taper LEMOND

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2057

Représentants sur les marchés et index du Monde en (1) 42-47-98-81.

ABONNEMENTS

BP 507 09 75422 PARIS CEDEX 09 TEL. : (1) 42-47-98-72

TARIF	FRANCE	BENELUX	SUISSE	AUTRES PAYS
3 mois	354 F	399 F	504 F	657 F
6 mois	672 F	742 F	972 F	1 337 F
9 mois	954 F	1 069 F	1 404 F	1 952 F
1 an	1 200 F	1 380 F	1 800 F	2 530 F

TARIF VALABLE JUSQU'AU 31-12-1988

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande. Pour vous abonner, RENVoyer CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

Changements d'adresse : dès possible en précisant l'ancien et le nouveau domicile. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Durée choisie : 3 mois 6 mois 9 mois 1 an

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Localité : _____ Code postal : _____

Localité : _____ Pays : _____

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Du déclin syndical aux coordinations pour comprendre en profondeur la crise sociale actuelle.

Pierre Rosanvallon

La question syndicale

"Il faut saluer l'étude intelligente et lucide de Pierre Rosanvallon."
Michel Delebarre (Fortune)

"Pierre Rosanvallon est brillant [...] il vient de lancer un nouveau pavé dans la mare."
Michel Noblecourt (Le Monde)

"Grand prix 1988 du meilleur ouvrage de gestion sociale" décerné par l'Institut ADIA.

Almann-Lévy

Manœuvre sur fond de viol

هكذا من الأصل

Proche-Orient

Visite de M. Arafat en Autriche

Le représentant de l'OLP à Vienne élevé au rang d'ambassadeur

VIENNE de notre correspondante

La première visite, dans un pays occidental, de M. Yasser Arafat, après son discours devant les Nations unies à Genève, a été pour l'Autriche, qui a toujours eu des rapports privilégiés avec l'Organisation de libération de la Palestine, notamment depuis que l'ancien chancelier Bruno Kreisky avait permis, en 1979, la « percée » diplomatique de M. Arafat en étant le premier chef de gouvernement ouest-européen à le recevoir à titre officiel à Vienne.

M. Arafat n'est pas, cette fois non plus, parti les mains vides de Vienne : l'Autriche et l'OLP entretiennent à l'avenir des relations au niveau d'ambassadeurs. Vienne, où l'OLP avait été autorisée, en 1980, à ouvrir sa première mission permanente, a accepté, lundi 19 décembre, que M. Arafat élève au rang d'ambassadeur son représentant permanent à Vienne, M. Daoud Barakat. L'ambassadeur d'Autriche à Tunis sera accrédité, de son côté, auprès de l'OLP qui y a son siège « d'ici à la fin de l'année », a annoncé M. Alois Mock, ministre des affaires étrangères.

Cette « revalorisation » de la mission diplomatique palestinienne, geste politique de Vienne pour exprimer une reconnaissance aussi large que possible de l'OLP, a été précédée par la reconnaissance par l'Autriche de la proclamation de l'Etat palestinien, mais pas de l'Etat tant que tel.

M. Mock a déclaré que cette « revalorisation récompense » les « décisions positives d'Alger » et le « discours important de M. Arafat à Genève », qui a « relancé le processus de paix au Proche-Orient ». M. Mock a appelé Israël « à réagir de façon positive au changement des positions de l'OLP jugé positivement par la presse totale des Etats et à donner une chance à la paix au Proche-Orient ».

Le chancelier Franz Vranitzky, qui a également rencontré M. Ara-

fat, a annoncé que l'Autriche avait décidé d'accorder une aide humanitaire substantielle aux Palestiniens, notamment dans les domaines médical et agricole. Pour ne pas créer de conflit avec la puissance occupante, Israël, cette aide sera distribuée par l'intermédiaire des organisations spécialisées de l'ONU, notamment l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour l'aide aux réfugiés (UNWRA), a précisé le chancelier.

Le programme de M. Arafat prévoit également une rencontre avec le président Kurt Waldheim, qui avait rendu possible le premier discours

du chef de l'OLP devant l'ONU à New-York en 1974. M. Waldheim avait été accusé par la suite par Israël de favoriser une politique pro-arabe au sein de l'ONU pendant ses deux mandats de secrétaire général des Nations unies (1972 à 1982).

La communauté juive d'Autriche a protesté lundi contre la lettre remise au chancelier et au vice-chancelier. Elles expriment leur « profonde inquiétude » et estiment que l'Autriche « se met au service de la propagande de l'OLP ».

M. Arafat devait quitter Vienne mardi à destination de Belgrade.

WALTRAUD BARYLLI.

La CEE va engager des contacts pour promouvoir l'idée d'une conférence internationale

BRUXELLES (Communautés européennes) de notre correspondant

Les ministres des affaires étrangères des Douze ont décidé, lundi 19 décembre, d'engager des contacts avec des représentants de l'OLP, d'Israël et des Etats-Unis afin de faire avancer l'idée d'une conférence internationale pour la paix. Ces démarches seront confiées à un « troika » européenne composée des ministres des affaires étrangères espagnol, français et grec. L'Espagne va succéder à la Grèce à la présidence du conseil des ministres de la CEE à partir du 1^{er} janvier; elle sera suivie par la France à partir du 1^{er} juillet.

Selon M. Theodore Pangalos, le ministre grec des affaires européennes, qui présidait la réunion de lundi à Bruxelles, cette série d'entretiens, qui pourrait être préparée par des contacts préalables au niveau des ambassadeurs, devrait normalement avoir lieu courant janvier ou début février.

Les Douze sont apparemment quelque peu embarrassés d'arriver

comme les carabiniers après que les Etats-Unis ont décidé d'engager le dialogue avec l'OLP. « Il est bien dommage qu'il y ait eu le refus de M^{me} Margaret Thatcher nous n'ayons pas pris une initiative début décembre lors du Conseil européen de Rhodes, car maintenant nous sommes à la traîne des Etats-Unis », a commenté M^{me} Edith Cresson, ministre aux affaires européennes.

Le troika n'a pas, à proprement parler, de mandat, mais du débat de lundi « il s'est dégagé un état d'esprit unanime », a observé M. Pangalos. La décision américaine de négocier avec l'OLP a provoqué des remous en Israël mais aussi parmi les Palestiniens, qui obligent le troika européen à agir avec une particulière circonspection, a expliqué en substance M. Pangalos, faisant valoir cependant que la Communauté n'était pas dépourvue d'atouts.

Par rapport aux Etats-Unis, nous avons l'avantage d'avoir toujours défendu la même position. Avec nous, nos interlocuteurs internationaux savent à quoi s'en tenir. PHILIPPE LEMAÎTRE.

ISRAËL : après sept semaines de tractations

Accord entre M. Shamir et M. Pérès sur un nouveau gouvernement de coalition

JÉRUSALEM de notre correspondant

En principe, c'est fait. Sept semaines après les élections indécises du 1^{er} novembre et à l'issue d'acrobatiques négociations, les dirigeants des deux grands partis israéliens semblent résolus à gouverner à nouveau ensemble. Telle était du moins l'impression générale, mardi 20 décembre, à l'aube, à l'issue d'une nuit d'éprouvantes tractations sur la formation d'un deuxième gouvernement d'union nationale, devant succéder à celui qui fut à la tête du pays de l'été 1984 au 1^{er} novembre dernier.

Le chef du Likoud, le premier ministre sortant, M. Itzhak Shamir, et le dirigeant travailliste Shimon Pérès se sont entendus sur les grandes lignes d'un nouveau

« compromis historique » à l'israélienne, devant permettre dans une situation diplomatique difficile de fonder une large coalition gouvernementale. L'accord devait être complété puis signé dans la journée de mardi avant d'être soumis dans la soirée à l'approbation du comité central du Likoud, puis à celle, mercredi, du comité central du Parti travailliste. Sauf un retournement, qu'on ne peut jamais totalement exclure, ces deux instances devraient entériner le document, fût-ce avec méfiance et sans enthousiasme.

Premier ministre en sursis

Le scrutin du 1^{er} novembre avait laissé les deux grands de la vie politique israélienne côte à côte, avec une petite avance en faveur du parti de M. Shamir : quarante sièges (sur cent vingt) pour le Likoud ; trente-neuf pour les travaillistes, le reste étant partagé entre partis religieux (dix-huit sièges), extrême droite, gauche et extrême gauche.

Le document négocié lundi soir reflète cette situation et notamment le léger avantage dont le Likoud dispose. M. Shamir dirigera le gouvernement durant toute la durée de la législature. Il entend, cette fois, contrôler aussi les affaires étrangères : le poste sera confié à l'un de ses fidèles, M. Moshé Arens, qui succéderait à M. Shimon Pérès, appelé au ministère de l'économie et des finances, cependant que le travailliste Itzhak Rabin resterait à la défense. Là s'arrêteraient les principaux changements d'un gouvernement qui resterait composé d'un nombre égal de ministres travaillistes et du Likoud, et dirigé par un cabinet restreint, lui aussi paritaire.

La formule diffère donc sur ce point de la précédente alliance de gouvernement d'union nationale (1984-1988), qui vit M. Pérès et Shamir se succéder à la présidence

du Conseil. Cette fois, pas de « rotation ». Mais l'accord prévoit expressément que, en cas où l'un des deux grands partis souhaiterait se retirer de la coalition, l'autre ne saurait se maintenir seul au pouvoir (ou avec l'aide de petites formations) : il y aura alors automatiquement des élections.

C'est apparemment le point-clé de la nouvelle formule et le plus importante concession consentie par M. Shamir. Elle fait de lui le premier ministre en sursis dont le maintien en fonction dépend du bon vouloir des travaillistes. Cela veut dire qu'en cas où se dessinerait la perspective d'une conférence internationale ou d'un règlement de paix inamissible pour le Likoud, mais acceptable pour les travaillistes, il reviendrait aux électeurs de trancher à nouveau, pour peu que les travaillistes prennent alors le risque de quitter le gouvernement et de soumettre au vote un tel différend.

En contrepartie, les travaillistes auraient cédé sur la question des implantations dans les territoires occupés. Opposé initialement à la création de toute nouvelle colonie de peuplement en Cisjordanie et à Gaza (il y en a déjà une centaine regroupant quelque soixante mille à soixante-dix mille personnes), les travaillistes accepteraient finalement que soient établies huit nouvelles implantations la première année du nouveau gouvernement (encore faudrait-il qu'il y ait des candidats...). Mais tout autre projet devra ensuite être soumis à l'approbation du ministre des Finances, M. Pérès.

Un cabinet « présentable »

M. Shamir ne paraît guère s'en soucier et ne cachait pas, lundi soir, sa satisfaction : il est disposé à céder beaucoup aux travaillistes pour s'attacher leur participation au gouvernement. Il estime que tel est le prix à payer, sauf à devoir constituer une coalition restreinte — et instable — avec l'extrême droite et les partis religieux. Rien ne serait moins opportun, juge-t-il, au moment où les relations avec l'allié américain vont connaître une phase très difficile, après que Washington eut décidé d'entamer un dialogue avec l'OLP.

En somme, le problème de M. Shamir est une affaire d'image : à l'heure où Israël va devoir faire face à un relatif isolement diplomatique et à un regain de pression internationale, le chef du Likoud veut un gouvernement qui soit le plus « présentable » et le plus large possible. Pour ce faire il ne peut exclure les travaillistes et il veut compter sur eux pour s'opposer à toute évolution diplomatique qui irait dans le sens de la création d'un Etat palestinien indépendant en Cisjordanie et à Gaza.

Les raisons de M. Shimon Pérès sont plus complexes. Afin de justifier le capital de crédibilité et de respectabilité internationale qu'il apporte à M. Shamir, le dirigeant travailliste évoque l'« intérêt national ». Impossible, dit-il, dans une période aussi difficile de laisser le pays aux mains de la droite et de l'extrême droite — ce serait irresponsable.

Mais il y a d'autres motifs moins avouables. La base travailliste réclame de rester aux affaires pour assurer la défense de l'empire industriel et agricole qui contrôlent à la fois le parti et la centrale syndicale Histadrout. Or, cet ensemble hétéroclite (industriel, marchand, kibboutziste) est en faillite : il y a de nombreux emplois à protéger, des subventions et des crédits dont on ne peut se passer — sauf à devoir fermer des dizaines d'entreprises. Enfin, faut-il ajouter que M. Pérès craint dans l'opposition de perdre son ascendant sur le parti et donc son poste à la tête des travaillistes ?

ALAIN FRACHON.

JORDANIE

M. Kassem nommé ministre des affaires étrangères

Le premier ministre jordanien, M. Zaïd Rifai, a remanié, lundi 19 décembre, son gouvernement, faisant notamment appel à Marwan Kassem, l'un des plus éminents conseillers du roi Hussein, comme ministre des affaires étrangères. M. Kassem, précédemment chef du cabinet royal, a été nommé vice-premier ministre et remplacé M. Taher El Meari comme chef de la diplomatie. — (Reuters.)

Afrique

SOUDAN

Divisions persistantes à Khartoum sur les accords avec la rébellion

KHARTOUM de notre envoyé spécial

Plus d'un mois après la signature de l'accord conclu le 16 novembre à Addis-Abeba entre le colonel Garang, chef des rebelles sudistes, de l'Armée populaire de libération du Soudan (APLS), et M. Mohamed Osman el Mirghani, le président du Parti démocratique unioniste (PDU), l'une des principales composantes du gouvernement de Khartoum, rien n'a encore été fait pour mettre en application les différentes clauses de ce document.

Plus grave encore, des divergences d'interprétation sur les modalités d'application de ce texte sont apparues entre le premier ministre, M. Sadek el Mahdi, chef du Parti Oumma, et M. Mirghani, et risquent fort, à moins d'un compromis de dernière minute, de déboucher sur une grave crise gouvernementale et l'échec des efforts de paix.

Tout en affirmant que tout le monde ou presque est d'accord avec l'initiative d'Addis-Abeba, M. Mahdi a, jusqu'à présent, évité soigneusement de faire approuver officiellement par son gouvernement le texte de l'accord, qui prévoit, entre autres, le gel de la Charia (législation islamique), l'annulation de tous les accords militaires conclus à la souveraineté nationale conclue par le Soudan avec d'autres pays arabes, la levée de l'état d'urgence, et finalement un cessez-le-feu. Un des articles de ce document stipule d'ailleurs que la conférence constitutionnelle qui devra réunir, sur un pied d'égalité, toutes les forces politiques soudanaises le 31 décembre, n'aura lieu que « si toutes les clauses énumérées précédemment sont mises en application ». On en est loin, et rien n'a été accompli dans ce sens, pas plus que n'a été formée la coalition nationale chargée de l'organisation de la conférence constitutionnelle.

Epreuve de force

Harcelé de tous côtés, M. Mahdi a finalement demandé samedi au Parlement un mandat lui donnant les pleins pouvoirs pour prendre les mesures nécessaires à la convocation de la conférence constitutionnelle. Une fois de plus, il a affirmé qu'une approbation en bonne et due forme

de l'accord dans son intégralité par le gouvernement, telle que réclamée par le colonel et prévue par le document signé à Addis-Abeba, était peu opportune puisqu'elle risquait de compromettre le « consensus national ».

Tout semble indiquer que le chef du gouvernement souhaite ne pas embarrasser outre mesure le Front national islamique (FNI) de M. Hassan el Toubabi, qui, depuis le mois de mai, fait partie — d'une manière de plus en plus envahissante — de la coalition gouverne-

mentale. Dès la signature du document d'Addis-Abeba, le FNI a fait connaître sa désapprobation de l'accord. Le chef du FNI a même déclaré, depuis, que ses partisans avaient « un grand nombre d'objections » si le gouvernement acceptait l'accord d'Addis-Abeba dans son intégralité, faisant ainsi clairement savoir qu'il se retirerait du gouvernement si le gel de la Charia, acquis depuis un certain temps et déjà effectif, était officiellement entériné.

Le FNI entretenu depuis un mois par M. Mahdi autour de son accep-

tion de l'initiative d'Addis-Abeba signée par son rival, M. Mirghani, a pu peut-être rassurer les amis de M. Toubabi, mais il a fort probablement déçu le PDU, qui a menacé de quitter le gouvernement si l'accord d'Addis-Abeba n'était pas approuvé par le Parlement.

Les députés africains de l'opposition, qui boycottent les travaux de l'Assemblée nationale depuis septembre dernier pour protester contre les lois islamiques discutées par le Parlement, sont retournés lundi en force à l'Assemblée pour appuyer la

requête de M. Mirghani. Comme le leader du PDU, ils demandent que le Parlement approuve l'accord dans son intégralité.

L'épreuve de force qui oppose M. Mahdi à M. Mirghani risque de déborder dans la rue. Une cinquantaine d'organisations politiques, de syndicats ouvriers et d'associations professionnelles défendant les efforts de paix ont décidé d'organiser, mercredi matin, une marche en plein centre de la capitale.

JEAN GUEYRAS.

Après le sommet franco-africain de Casablanca

M. Rocard constate que « tout le monde est fauché »

De passage à Paris après le sommet franco-africain de la semaine dernière, les présidents gabonais et congolais Ousar Bongo et Denis Sassou Nguesso ont été les hôtes à déjeuner de M. Michel Rocard. A l'issue de cette rencontre, le premier ministre a fait un commentaire sur la situation présente de l'Afrique et sur les remèdes que pouvait apporter la France.

« J'ai avec l'Afrique, avec les problèmes du développement, une relation très chaude depuis ma jeunesse », a dit M. Rocard. « Je crois que la France a des responsabilités particulières dans l'aide au tiers-monde », a-t-il poursuivi, soulignant notamment que le président François Mitterrand avait pris l'initiative de la réduction d'un tiers de la dette des pays les moins avancés. « C'est une vision du développement qu'ont les socialistes et que j'avais probablement pas le gouvernement qui m'a précédé », a précisé M. Rocard. Cela n'enlève rien à la chaleur des sentiments politiques, à une vision générale de la République française qui attache une priorité absolue à ses rapports avec l'Afrique, et cela reste politiquement une constante. »

« Le maintien de nos relations amicales, cordiales, est important », a également affirmé le chef du gouvernement, qui a notamment « réexaminé » avec ses hôtes le problème de l'agriculture africaine.

« La plupart des difficultés de paiement des pays d'Afrique viennent de ce que leur nourriture, leur alimentation est trop largement importée » et « c'est là que commence la dette », a-t-il dit.

Interrogé enfin sur « l'insuffisance de l'aide française à ses anciennes colonies », évoquée par le président Bongo au sommet de Casablanca, M. Rocard a déclaré : « Depuis les années 1970, c'est-à-dire le ralentissement général de la croissance, tout le monde est fauché, même la France, et a fortiori l'Afrique, alors effectivement l'argent manque partout. »

Autre personnalité de passage à Paris, M. Houphouët-Boigny devrait s'entretenir avec des responsables de la Banque mondiale d'un nouveau plan d'ajustement structurel et des mesures à prendre pour assainir la situation financière de la Côte-d'Ivoire, frappée par la chute des cours du cacao.

Le conflit du Sahara occidental : le Front Polisario remet les corps de civils américains absentes par erreur. — Les corps des deux Américains qui étaient à bord de l'avion abattu par erreur le 8 décembre au-dessus du Sahara occidental par le Front Polisario ont été remis aux autorités américaines, a annoncé lundi 19 décembre le département d'Etat. Ces corps ont été transportés vendredi à Alger et aussitôt transférés à la base aérienne américaine de Torrejon, en Espagne.

CORRESPONDANCE

Une lettre de M. Mzali ancien premier ministre tunisien

Dans l'interview du président Ben Ali au Monde publiée le 10 septembre, il était question des conditions de retour en Tunisie de M. Mzali, toujours en exil. Avec un retard dû à un séjour en Asie, l'ancien ministre nous a adressé la réponse suivante.

Le président Ben Ali affirme dans cet entretien que je peux revenir en Tunisie quand je le veux et qu'il se porte garant que je n'irai pas en prison.

Je remercie M. Ben Ali de sa bienveillance à mon égard, qui prouve, si besoin en était, qu'il n'a pas oublié notre longue coopération au service de l'Etat.

Restant persuadé qu'il est attaché à l'indépendance de la justice et à la séparation des pouvoirs, je mesure, ainsi que tous les amis de la Tunisie et les praticiens du droit, les limites de cet engagement.

Mon souci n'est pas d'aller ou non en prison mais de savoir si mon procès est légal et constitutionnel. Ayant été jugé pour des faits qui n'ont été reprochés alors que j'étais en fonction de premier ministre, je devais être jugé par la Haute Cour selon les termes de la Constitution tunisienne.

Je ne peux de ce fait faire opposition à un arrêt de la Chambre criminelle, non compétente pour juger de mon cas et des faits qui m'étaient reprochés. Mes avocats avaient d'ailleurs déposé des conclusions

dans ce sens à l'ouverture de mon procès, le 20 avril 1987.

Si la volonté politique existe, comme semble en témoigner la déclaration bienveillante du président Ben Ali, il suffit que le procureur de la République auprès de la Cour de cassation, comme l'arrêté du 20 avril 1987 dans l'intérêt de la loi, conformément au code de procédure pénale.

Ainsi, loin de solliciter l'intervention de l'exécutif, j'en appelle à la justice tunisienne pour que soit frappé de nullité pour vice de forme l'arrêté du 20 avril 1987.

Il y va de l'honneur et de la dignité d'un responsable qui a servi toute sa vie son pays et de la crédibilité de la justice qui a été, selon les déclarations du président Ben Ali dans l'interview ci-dessus citée, elle-même tellement malmenée que personne ne lui accordait plus une quelconque confiance.

Tant que l'on ne reconnaîtra pas que j'ai été victime d'un procès préfabriqué sur injonction de l'exécutif de l'ancien président de la République, j'interpréterai cela comme une volonté de me priver de mes droits civiques.

Je souhaite que, dans le cadre des efforts poursuivis depuis le changement politique intervenu en Tunisie pour rétablir les victimes de l'ancien régime dans leurs droits, l'honneur du 7 novembre veuille à ce que je sois réhabilité.

SUÈDE LE ROC SOCIAL-DÉMOCRATE

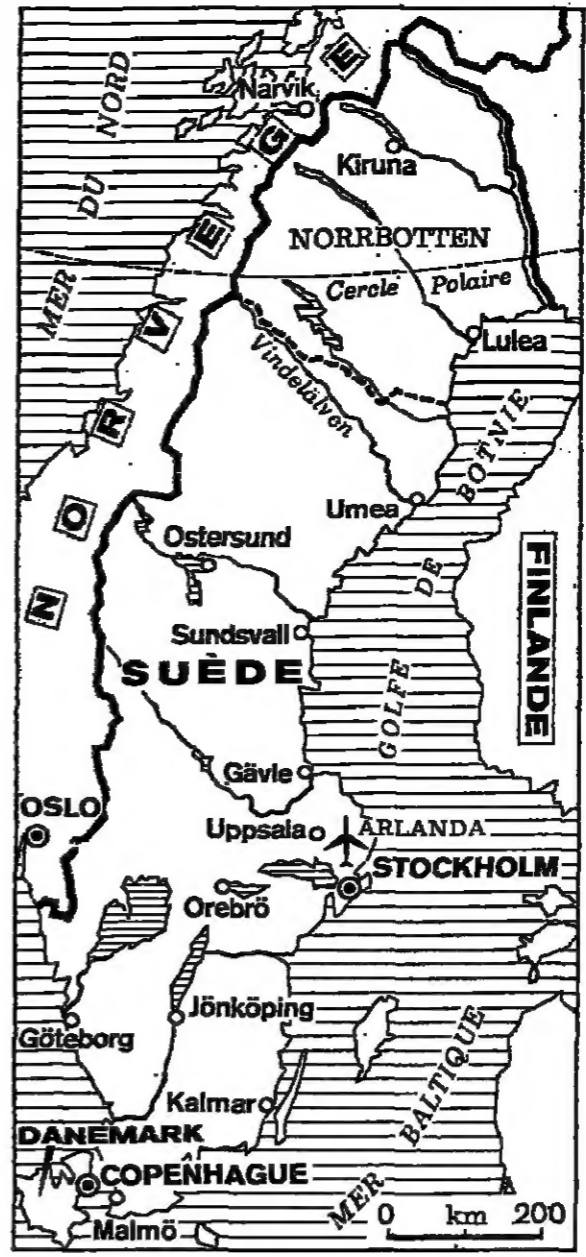
La social-démocratie suédoise, c'est décidément du granite. Il est difficile de l'ébranler. Depuis 1932, elle a gouverné le pays pendant cinquante ans, et le plus souvent en minorité. Au pouvoir de 1976 à 1982, les « bourgeois » n'ont pas réussi à montrer leur différence. A leur décharge, il faut dire qu'ils se sont trouvés, sans grande expérience, à la tête des affaires du royaume en pleine tempête économique. Tour à tour s'effondraient les secteurs qui longtemps avaient assuré la prospérité des Scandinaves : l'industrie minière en Laponie, la sidérurgie, les chantiers navals. En affichant publiquement leurs désaccords, conservateurs, centristes et libéraux ont creusé leur propre tombe et favorisé le retour de la gauche. Celle-ci, une fois de plus, a eu de la chance. Elle a échappé au choc pétrolier et a profité de la relance de l'économie mondiale. Les « parenthèses bourgeoises » étaient fermées.

En dépit des scandales liés aux ventes d'armes illégales à des pays en guerre, aux barrières de l'enquête sur l'assassinat d'Olof Palme et autres affaires, les sociaux-démocrates se sont maintenus au pouvoir après les élections législatives de l'automne, recueillant plus de 43 % des voix. Ils sont en léger recul, mais dans une situation politique confortable. Avec cent cinquante-sept députés, ils constituent, et de loin, la plus grande formation du Parlement. Plus nombreux que les trois partis « bourgeois » réunis, ils peuvent compter, dans la plupart des cas, sur le soutien des vingt et un députés communistes. Quant aux Verts, qui ont fait leur entrée au Riksdag, ils ne disposent pas de suffisamment de représentants pour gêner le gouvernement. Le premier ministre, M. Ingvar Carlsson, peut à la limite les ignorer. Mais il prendrait alors un risque, car les jeunes ont tendance, en cette fin de décennie, à bouder la social-démocratie.

« Pourquoi changer une équipe gagnante ? » C'est sans doute le raisonnement que les électeurs ont tenu en renouvelant leur confiance à la gauche le 18 septembre. Sur le plan économique, les sociaux-démocrates ont pu présenter un bilan flatteur. La politique de la « troisième voie » mise en route en 1982, avec une dévaluation-choc de la couronne, a donné, la reprise internationale et le cours du dollar aidant, quelques résultats exceptionnels. Exemple : les finances publiques, qui accusaient il y a six ans un déficit supérieur à 13 % du revenu national ; aujourd'hui, le budget de l'Etat est excédentaire ! L'industrie tourne à pleine capacité et manque de main-d'œuvre ! Heureux pays qui ne connaît pratiquement pas de chômage... Certes, quelques nuages pointent à l'horizon, l'inflation demeure assez élevée, les coûts des entreprises augmentent plus qu'ailleurs, l'absentéisme se développe, mais, comme le dit un représentant du patronat : « Ça marche bien, ne gronchonnons pas trop ! »

La social-démocratie suédoise, qui, sous les apparences d'un discours idéologique parfois « dur », a toujours été pragmatique, se lance maintenant dans une vaste refonte de ce système fiscal surréaliste qu'elle avait inventé. Le ministre des finances, M. Kjell-Olof Feldt, insiste sur la modernisation du secteur public et veut lui insuffler la notion de productivité. Ces réformes, lorsqu'elles étaient proposées par les « bourgeois », étaient qualifiées de « réactionnaires ». Elles marquaient, disait-on, un dangereux « retour en arrière ». Aujourd'hui, voilà qu'elles sont subitement « raisonnables ». Les sociaux-démocrates ne disent pas non aux changements, à condition que ce soient eux qui les réalisent. Pas question de laisser l'initiative à l'opposition.

A. D.



Les beaux jours des entreprises

L'économie suédoise a opéré un redressement spectaculaire, mais le ministre des finances, Kjell-Olof Feldt, se garde de faire du triomphalisme. « Mieux vaut améliorer les réformes existantes, nous déclare-t-il, que de se lancer dans de nouveaux projets sociaux coûteux. »

« Pourquoi l'économie suédoise est-elle en si bonne santé actuellement ? »

— Deux facteurs ont surtout joué. La forte croissance du commerce international ; l'amélioration de la rentabilité et la bonne capacité d'expansion de l'industrie suédoise. Ce qui se manifeste maintenant chez nous est une pénurie de main-d'œuvre. En fait, si nous n'avions pas ce problème, la production pourrait être beaucoup plus forte — car il y a des acheteurs pour nos produits, — mais dans de nombreux secteurs, en premier lieu dans l'industrie, nous ne trouvons pas de personnel.

— Dans cette situation, certains nous conseillent de serrer la vis, de réduire la demande intérieure, mais, cet automne, notre réflexion a porté avant tout sur les moyens d'augmenter l'offre de main-d'œuvre, la mobilité sur le marché du travail et de mieux utiliser les effectifs dont nous disposons.

— Ces bons résultats sont-ils toujours à mettre à l'actif de la dévaluation de 16 % de la couronne en 1982 ?

— La compétitivité de l'industrie suédoise reste satisfaisante et elle devrait se maintenir à un bon niveau après ces années de profits élevés pour les entreprises. Ce dernier point constitue d'ailleurs un problème pour la politique de stabilisation : elle génère en effet de fortes revendications salariales et des dérapages. Au début des années 80, nous nous sommes vus obligés de contenir les salaires et de réduire le pouvoir d'achat. Aujourd'hui, les salaires estiment que leur tour est venu de profiter d'une part du gâteau.

— Parlois un peu des problèmes : l'inflation relativement élevée et l'augmentation rapide des salaires, toutes deux étant liées.

— En 1986-1987, l'inflation avait été ramenée à 4 %. Cette année, nous serons à 6 % et l'année prochaine aussi probablement. Cependant l'écart avec les autres pays de l'OCDE diminue, car la hausse des prix a tendance à s'accroître chez nos partenaires. Mais l'industrie suédoise est si avancée et sa structure est telle que nous sommes en concurrence avec les meilleurs, les Allemands et les Japonais, qui ont eu une inflation bien plus faible. Du fait que le deutschemark et le yen ont été réévalués dans le sillage de la chute du dollar, nous n'avons pas véritablement ressenti les effets de l'accélération des prix chez nous. Mais si le dollar et le deutschemark se stabilisent, ces effets vont se manifester. C'est la raison pour laquelle nous avons pris des mesures visant à rendre l'industrie moins sensible à l'inflation, par le biais d'une politique de l'offre.

— Si, par exemple, nos prix agricoles avaient augmenté au même rythme que dans la zone OCDE, nous aurions eu en Suède une inflation inférieure à la moyenne.

Mais ce qui attise la hausse des prix chez nous, c'est d'abord les prix des produits alimentaires, qui entraînent des demandes de compensations salariales. Il est clair que nos règlements limitant les importations de produits agricoles et textiles maintiennent les prix à un niveau élevé. C'est un peu ce que nous voulons changer.

— Autre problème : la dette extérieure et son remboursement.

— L'Etat n'a pas emprunté à l'étranger depuis 1985. Nous avons eu quelques légers déficits de la balance des paiements. Pour cette année, le déficit sera d'environ 10 milliards de couronnes, et ce n'est pas alarmant car cela fait moins de 1 % du PNB. Il y a actuellement un déséquilibre dans le monde avec l'Allemagne qui accumule des excédents énormes et une série de petits pays européens qui vivent en état de déficit. Mais, bien sûr, nous n'entendons pas vivre indéfiniment avec ce déficit, d'autant qu'il devrait augmenter, selon nos prévisions. Pour le moment, nous devons donc maintenir des taux d'intérêt élevés.

— La dette extérieure de la nation se monte à environ 200 milliards de couronnes, soit 20 % du PNB. Quant à nos exportations, elles évoluent bien, mais elles sont freinées, non pas par un manque de compétitivité, mais par un manque de ressources.

— Y a-t-il une limite à la pression fiscale ? Depuis des années, en Suède, on dit que le « seuil de tolérance » est atteint. C'était le cas lorsque le taux global était de 51 %. Aujourd'hui, il est de l'ordre de 56 %.

— Oui, c'est vrai, c'est ce qu'on dit. Mais ce n'est pas la pression fiscale en tant que pourcentage du PNB qui est importante, mais ses conséquences sur la vie quotidienne des ménages et des particuliers.

— Qui est responsable du développement favorable de l'économie suédoise depuis 1982 ? L'industrie, fort dynamique, qui s'est restructurée très rapidement ? Une bonne dose de chance quant aux conjonctures ? La politique social-démocrate, et si oui quel rôle a-t-elle joué ?

— Il y a eu trois facteurs. Premièrement, il fallait donner à l'industrie de bonnes conditions d'expansion. C'est ce que nous avons fait en dévaluant la couronne, ce qui a permis une augmentation des profits. Deuxièmement, nous avons mené sur le plan intérieur une politique de rigueur, qui s'est traduite, entre autres, jusqu'en 1983, par une réduction des revenus réels du peuple suédois. Il fallait miser sur les exportations. Nous avons retenu la consommation, ce qui a entraîné un développement rapide des investissements.

— Mais sans un troisième facteur, cela n'aurait pas marché aussi bien. Nous étions toujours

dans une période de restructuration : on fermait des entreprises, des hommes et des femmes se retrouvaient sans emploi, on exigeait une plus grande flexibilité de la main-d'œuvre. Et c'est là, dans ce contexte de mutations profondes, qu'est entrée en lice notre politique de marché du travail.

— Nous avons dit aux entreprises : plus question d'injecter de l'argent dans vos usines ; si vous ne pouvez plus les gérer avec bénéfices, il faut les fermer. Mais lorsque vous le ferez, vous devrez,



A cinquante-six ans, Kjell-Olof Feldt, est actuellement l'homme fort du gouvernement social-démocrate. L'architecte du rétablissement économique s'est maintenant fixé une grande tâche : la réforme de la fiscalité qui va tirer un trait sur la progressivité, si chère à la gauche depuis cinquante ans.

en collaboration avec les organisations syndicales et l'Etat, mettre au point des programmes qui fourniraient un emploi à ceux qui le perdent. Et je peux vous citer des exemples avec Volvo, SAAB et d'autres sociétés dans des régions durement frappées par la crise de l'acier, des chantiers navals et des mines. Nous avons pris des mesures assez importantes pour mettre en place de nouvelles capacités de production, de nouvelles entreprises, une nouvelle croissance.

— Nous avons démantelé des entreprises nationalisées, nous avons fermé des mines dont l'Etat était propriétaire, nous avons réduit de moitié l'industrie sidérurgique, etc. Rien de cela n'aurait été possible, politiquement et socialement, sans ce contexte d'expansion et cette possibilité de créer de nouveaux emplois dans l'économie, et sans une politique de marché du travail favorisant la mobilité, la formation et le recyclage de la main-d'œuvre.

— Au début des années 80, nous avions un chômage assez impor-

tant parmi les jeunes, de l'ordre de 10 %. C'est certain, l'amélioration de la conjoncture a contribué à l'atténuer. Mais nous avons aussi « inventé » ce qu'on appelle les « équipes de jeunes » (en France, les TUC [NDLR]). L'idée n'était pas de donner du travail à ces jeunes sans emploi, mais avant tout de les maintenir en activité, de faire en sorte qu'ils aient un endroit où aller dans la journée, qu'ils se réveillent le matin, qu'ils fassent quelque chose en échange d'un modeste salaire. Nous avons combiné cette formule avec une obligation de formation.

— Que constatons-nous aujourd'hui ? Eh bien, ces équipes de jeunes ont pratiquement disparu. L'immense majorité des jeunes ont trouvé un emploi sur le marché ordinaire du travail. On dit parfois que notre politique est coûteuse, mais nous pensons que le rendement est très élevé. C'est un investissement dans une économie qui produit plus et qui fonctionne mieux.

— Où allez-vous donc trouver la main-d'œuvre qui fait défaut à l'industrie ? Va-t-on vers une nouvelle vague d'immigration ?

— Pas sous une forme organisée. Nous avons déjà un marché du travail libre dans les pays nordiques, qui est ouvert aux Finlandais, aux Norvégiens, aux Danois et aux Islandais. Au Danemark, le chômage est actuellement très élevé, et de plus en plus de Danois viennent chercher du travail en Suède. On les aide, en leur accordant une allocation pour se déplacer en Suède et chercher un emploi. Mais il n'est pas question d'importer de la main-d'œuvre étrangère comme dans les années 60.

— Selon le patronat, c'est une situation risquée pour réduire le secteur public et transférer une partie de sa main-d'œuvre 33 % de tous les employés, vers le privé.

— C'est ce que disent tous les économistes et je leur réponds : où voulez-vous réduire ? Ils disent : c'est votre affaire ! Chaque année, les effectifs de l'Etat diminuent, le nombre de fonctionnaires baisse. En revanche, il augmente dans la santé publique et la garde des enfants. Je vois mal comment on pourrait faire autrement puisque le Parlement a voté un plan de développement des crèches. C'est d'ailleurs un élément de la politique de l'offre : les parents suédois veulent travailler, les crèches sont donc nécessaires. Et dans la santé publique, il faut bien se dire que le nombre de personnes âgées augmente. Il faut les soigner, les prendre en charge, etc.

— Il est vrai que, dans le secteur communal, certaines rationalisations pourraient être faites, mais, vous savez, on travaille aussi dans l'administration.

— Votre politique de la « troisième voie » est-elle en bout de course ?

— Non, pas en bout de course, mais elle entre dans une seconde phase. Le traitement que nous avons appliqué au début des années 80 est devenu inutile. Nous n'avons plus besoin de favoriser la rentabilité des entreprises — elle est suffisante. Nous n'avons plus besoin non plus d'entreprendre de vastes opérations de restructuration dans l'industrie. Aujourd'hui, il s'agit d'appréhender d'autres secteurs de notre économie qui fonctionnent mal. Par ce que j'appelle la politique de l'offre.

— Il est, par exemple, plus facile aujourd'hui d'ouvrir nos portes aux importations textiles. Bien sûr, nous savons que cela entraînerait la fermeture d'un certain nombre de nos entreprises. Mais c'est plus facile à réaliser maintenant, en période de croissance économique et de haut taux d'emploi. De surcroît, par des mesures offensives, nous pouvons veiller à ce que les entreprises textiles qui survivent se développent, au lieu de les maintenir en vie avec une politique de prix élevés et de restriction des importations.

— Mais le plus grand changement, notre plus grand projet politique et économique, est actuellement une réforme très profonde de notre système fiscal — la fiscalité des entreprises et des particuliers. Une refonte que j'espère réaliser en 1991. Cette réforme est très proche en fait de celles qui ont été faites dans nos pays voisins, en Europe et aux Etats-Unis. Il s'agit de réduire l'impôt sur le revenu, les taux marginaux et la progressivité, d'élargir l'assiette fiscale, de supprimer tous les dégrèvements et autres choses qui ont été introduits juste-ment parce que les taux marginaux étaient trop élevés. En outre, nous voulons — et là, c'est une ligne suédoise — durcir l'imposition du capital, des revenus et des gains du capital, ainsi que des plus-values. L'objectif principal est le suivant : tous les revenus doivent être imposés également, quelle qu'en soit la provenance.

— Aujourd'hui, en Suède, ce sont les revenus du travail, les salaires, qui sont le plus durement taxés. En revanche, les produits des bénéfices, de la vente d'actions, de biens immobiliers, etc. sont les plus légèrement imposés. Bien entendu, ce n'est pas une répartition raisonnable du fardeau fiscal.

— Est-ce vraiment une politique social-démocrate ?

— Oui, absolument. Bien sûr, la forte progressivité de l'impôt a longtemps été un des « emblèmes » de la politique fiscale social-démocrate. Mais nous sommes arrivés à la conclusion que cette progressivité n'avait qu'un impact extrêmement limité sur la répartition du « welfare » et le nivellement du standing de vie. En revanche, il crée un tas de problèmes, il favorise l'arbitraire bureaucratique en raison de

toutes les possibilités qui existent aujourd'hui d'échapper au fisc. Et là, je ne parle pas de fraude, mais des possibilités de planifier son économie individuelle et ses impôts, que tout le monde n'a pas dans la population. Je pense aux gens qui ont des revenus élevés, des fortunes personnelles et qui ont les moyens de faire appel à des conseillers fiscaux. Sur le papier, ils devraient payer des impôts élevés, mais dans la pratique ils peuvent y échapper par un planning astucieux.

— Et pendant ce temps, le travailleur ou le fonctionnaire moyen, dans un pays comme le nôtre à forte imposition, paye allègrement jusqu'à la moitié de son salaire en impôt, sans compter les impôts marginaux ! Ce n'est pas raisonnable et c'est pourquoi nous avons mis en route cette réforme. Elle ne sera pas facile à réaliser. A mon avis, notre approche doit être globale. Nous devons prendre en compte l'ensemble de la fiscalité. Ne pas procéder morceau par morceau. On va voir si nous en aurons le courage et la force...

— C'est un revirement spectaculaire, car on savait, depuis au moins dix ans déjà, que le système fiscal suédois était en fait particulièrement injuste, que les riches payaient proportionnellement moins d'impôts que les revenus moyens, que la progressivité n'égalisait pas les revenus, au contraire... Mais certains économistes de gauche et un Prix Nobel comme le professeur Gunnar Myrdal, qui essayaient d'éclairer l'opinion, étaient considérés comme des renégats...

— Je suis de ceux qui, au sein du Parti social-démocrate, se sont longtemps battus pour que cette idée gagne du terrain.

— Venons-en à la question européenne. Comment se présente, à vos yeux, l'Europe après 1992 ?

— Je ne sais pas si 1992 sera vraiment une année décisive. J'ai le sentiment qu'un processus est en marche. Certaines choses vont assez rapidement. D'autres vont prendre beaucoup de temps, et rien ne sera décidé définitivement en 1992. Nos relations avec l'Europe, nous les basons sur une intégration pratique. Nous ne discutons aucune autre forme d'appartenance que celle que nous avons actuellement. Certains problèmes peuvent surgir sur des points où la CEE peut poser des exigences directes à la Suède. Des rumeurs circulent, ça peut arriver.

— Dans quels domaines ?

— Nous pouvons mettre l'accent sur certains problèmes qui pour nous sont sérieux. C'est le cas du marché des commandes publiques, où nous subissons des mesures discriminatoires de la part de l'Europe.

Propos recueillis par ALAIN DEBOVE. (Lire la suite page 8.)

هكذا من الأصل

سكزا من الأصل

Les Suédois saisis par l'« eurotisme »

Après plusieurs années de silence, le débat sur le grand marché unique de 1993 et l'adhésion éventuelle du pays à la Communauté sont de nouveau à l'ordre du jour. Partisans et détracteurs de l'entrée dans la CEE s'affrontent. Obstacle numéro un, et de taille : la neutralité.

La Suède doit-elle ou non adhérer à la CEE ? Et le peut-elle ? Ces deux questions d'intérêt vital pour l'avenir de ce pays altier, protégé et prospère, partageant ses populations et a occupé en 1988 le centre du débat politique. La discussion a cependant été prudemment écartée de la campagne électorale de l'automne au profit de l'environnement, pour ne reprendre que de plus belle une fois les élections passées. 1992 est devenu date magique. L'approche de la création de ce grand marché intérieur, dont la Suède neutre est exclue, donne à bien des Scandinaves le sentiment d'être injustement rejetés ou, sinon, d'être considérés comme des Européens de deuxième catégorie, eux dont le modèle social a été si vanté et envié par la planète entière. Pas de jour désormais sans que les médias n'abordent cette question. Partisans et détracteurs de la CEE s'affrontent. Colloques et séminaires sont devenus légions et les Suédois se rendent maintenant en rangs serrés à Bruxelles, politiciens de tous bords, économistes, industriels et journalistes vont s'informer sur place.

Le diadème de la neutralité aurait plutôt des allures de couronne d'épines. « Non alignée en temps de paix et neutre en temps de guerre », avec ce statut qu'elle s'est donné — sans le faire toutefois figurer dans sa constitution, — la Suède s'interdit de faire partie d'une alliance qui aurait des implications en matière de politique étrangère et de défense incompatibles avec son identité. Tel est le cas avec la CEE.

La neutralité n'est pas une denrée commerciale

Une vieille histoire en fait qui a commencé en 1961, lorsque la Suède, la Suisse et l'Autriche avaient demandé une association à l'Europe des Six d'alors. Le premier ministre suédois, Tage Erlander, avait expliqué que l'adhésion à une organisation « dont le but était de soutenir l'OTAN » était impossible. Il ne pouvait par ailleurs accepter de voir la Suède, selon certaines dispositions du traité de Rome, abandonner sa souveraineté à des organes supranationaux et adhérer à des accords internationaux qui « limiteraient terriblement », dit-il, lors d'un discours « historique » prononcé devant la Fédération des ouvriers métallurgistes, ses possibilités de conduire une politique « pionnière » reconnue à l'étranger et adoptée par la plupart des Suédois. En l'occurrence, dans des domaines comme la politique économique, fiscale, sociale, de l'emploi, agricole, les mouvements de capitaux, les douanes, etc.

En 1967 pourtant, la demande était renouvelée, cette fois avec plus de souplesse, et deux ans plus tard, Olof Palme, devenu premier ministre, se rendait dans plusieurs capitales européennes. Une tournée qui allait s'avérer extrêmement satisfaisante, et d'aucuns affirment qu'il était prêt à aller très loin dans la négociation, voire jusqu'à l'adhésion. Olof Palme devait cependant tenir compte de l'échéance électorale de 1970 et ne souhaitait pas provoquer un grave débat au sein de la social-démocratie sur cette question. Sur ces entrefaites survinrent les fameux rapports Davignon et Werner qui dégageaient les éléments supranationaux, à savoir l'union monétaire et la coopération en matière de politique étrangère, incompatibles avec la neutralité suédoise. La Suède retira donc sa demande et signa, en 1973, avec la CEE un accord de libre-échange sur les produits industriels.

Au plan de la politique étrangère, neutres suédois et communautaires n'ont pas connu jusqu'à présent de divergences majeures. Au contraire, leurs points de vue s'accroissent souvent, qu'il s'agisse de condamner ensemble la politique d'apartheid ou d'autres formes d'oppression dans le monde. L'appartenance à la CEE a-t-elle, par ailleurs, des implications militaires ? Certes, mais cela n'a pas empêché la Suède, en 1974 (sous un gouvernement social-démocrate de surcroît), d'essayer de vendre à quatre pays de l'OTAN ses avions de chasse Viggen Eurofighter et de donner à ses clients éventuels des garanties concernant la poursuite de livrai-

sons de pièces détachées, même en temps de guerre. La neutralité ne présentait là aucun obstacle. Lors des réunions des ministres nordiques des affaires étrangères, il est possible à la Suède de faire des déclarations communes avec le Danemark, la Norvège et l'Islande, membres de l'alliance atlantique. Mais lorsqu'il s'agit de la CEE, la neutralité est soudain une barrière.

« C'est soixante-quinze ans de paix en Suède ont contribué au calme et à la stabilité. C'est un

nomique avec la CEE, mais aussi dans d'autres domaines tels que la recherche, le développement technique, les études, la culture et l'emploi. Parallèlement, elle tient à une certaine souveraineté pour préserver et développer son propre « modèle » qui vise au plein emploi et au bien-être social. « Oui », disait encore M. Schori, nous devrions alors être prêts à abandonner une partie de notre souveraineté, tout comme nous le faisons par exemple au GATT ou à l'ONU. La Suède n'adhère

remplies avant la fin de 1992, et qui visent à éliminer les obstacles à la libre circulation des biens, des services, des individus et du capital, la Suède s'est adaptée à près de 75 % d'entre elles. Pour les autres, il faut négocier.

Mais cette harmonisation ne fait pas l'unanimité. En fait, le Parlement suédois représente tout l'éventail des tendances, des europhiles aux europhobes (si tant est que « euro » soit assimilable à « CEE », puisque comme le faisait remarquer un grand patron

secondo guerre mondiale : « L'indépendance de la Suède est aussi menacée que lorsque Hitler sévissait à travers l'Europe... »

Les centristes (ex-agriculteurs) sont prudents. Leur leader, M. Olof Johansson, a adouci ses positions antérieures, mais il reste opposé à la « supranationalité ».

« Nous voulons éviter d'être plus discriminés que nous ne le sommes déjà et nous aspirons à être traités comme les Etats membres. » Pour le centre, il s'agit de « positionner » la Suède,

navaire. » M. Bildt ne fait d'ailleurs aucun mystère de ses sympathies européennes mais trouve, lui aussi, que la neutralité est un obstacle. Peut-être pas insurmontable ?

Les industriels suédois, c'est certain, n'ont pas attendu la publication de l'acte unique pour se préoccuper de leur « positionnement » dans l'espace européen. Leurs sociétés s'y sont depuis belle lurette implantées en grand nombre et, à plus forte raison, fortifient leur ancrage à l'approche de 1993. M. Bengt Rabéus, de l'association suédoise de pâtes et de papiers — un ancien ambassadeur dont le dernier poste avait été... Bruxelles — indique avec un euphémisme tout à fait diplomatique que « la politique officielle n'est pas très aimée des industriels suédois. La plupart voudraient que la Suède soit vraiment membre. » Il suffit, pour s'en convaincre, de lire les articles que publient régulièrement dans les pages débats des grands quotidiens des chefs d'entreprise tels que M. Per G. Gyllenhammar, le tout-puissant patron de Volvo, ou M. Hans Werthen, le président du conseil d'administration du géant Electrolux. Leur langage est des plus clairs : pour participer à la prise de décision à Bruxelles, la Suède doit être membre, un point c'est tout.

« Le débat doit continuer quelques années encore »

Tous les piliers de l'économie suédoise, on les retrouve dans cette Europe-là : Volvo, Ericsson, Electrolux, SKF, Atlas-Copco, Alfa-Laval, Asea — devenu ABB après sa fusion au début de l'année avec le suisse Brown-Boveri et qui a, de surcroît, déplacé son siège de Västerås à Zurich. M. Curt Nicolin, président du conseil d'administration d'Asea et d'ABB, trouve inconfortable la position de la Suède aux confins de l'Europe, estime que les entreprises suédoises devraient avoir le même accès à la compétition que les entreprises européennes elles-mêmes et ne voit qu'une solution : élargir le débat qui ne s'agit pas d'une « branche cartésienne » à l'adhésion.

Sans parler des redoutables forestiers, qui provoquent maints griefs de dents chez leurs concurrents européens en leur prenant des parts de marché les uns après les autres. De manière générale, 60 % des exportations de la Suède se font vers la CEE, et dans le cas de la cellulose et du papier, il s'agit là aussi de plus de la moitié. Stora, la plus grande de ces entreprises en Suède, déjà bien implantée dans la Communauté, fait, prévoyante, une grande analyse de ses possibilités à l'horizon 1992 une évaluation de ses positions : sont-elles suffisamment fortes ? Doivent-elles être consolidées ? Dans quels secteurs et comment ? Le rapport doit être prêt à la mi-1989.

M. Bo Berggrén, son PDG, un de ces grands patrons d'industrie dont ce pays a le secret, pense lui aussi que la Suède fera tôt ou tard partie de la CEE et même que la perspective d'un référendum sur cette question n'est pas improbable : « Mais le choix du moment sera décisif. Il ne faut pas que ce soit trop tôt : le Suédois moyen a encore une connaissance trop imparfaite de la signification de la CEE. Le débat doit continuer quelques années encore. » Futur président de la Fédération des industriels, M. Magnus Lommel, lui aussi un diplomate, est certain que les grandes industries s'accrocheront à leur manière de l'harmonisation, mais que pour la PME la prise de position de la Suède et les relations qu'elle aura à l'avenir avec la Communauté sont une question de vie ou de mort. « J'espère, dit-il, que nous trouverons une solution qui répondra à nos besoins. La question est de savoir ce qu'il va nous en coûter avant d'arriver là. »

Et qu'en pense en fin de compte le peuple ? Selon le sondage le plus récent effectué par l'institut SIFO, il apparaît que près de trois Suédois sur quatre estiment que la Suède sera membre de la CEE, avant ou après l'an 2000. Ceux qui n'y croient pas ne sont que 10 %.

FRANÇOISE NIÉTO.

(1) L'Association européenne de libre-échange regroupe l'Autriche, la Finlande, l'Islande, la Norvège, la Suède et la Suisse.

LE PONT DES SOUPIRS

« E plus bleu clair de tout : ce détroit qui sépare la terre des exilés de l'Europe. » Ainsi August Strindberg décrit-il, dans un récit de voyage, l'Oresund, cette barrière d'eau qui fait que la Suède se sent à la fois proche et coupée du continent. Dix-sept kilomètres : c'est la distance qui sépare Malmö de Copenhague.

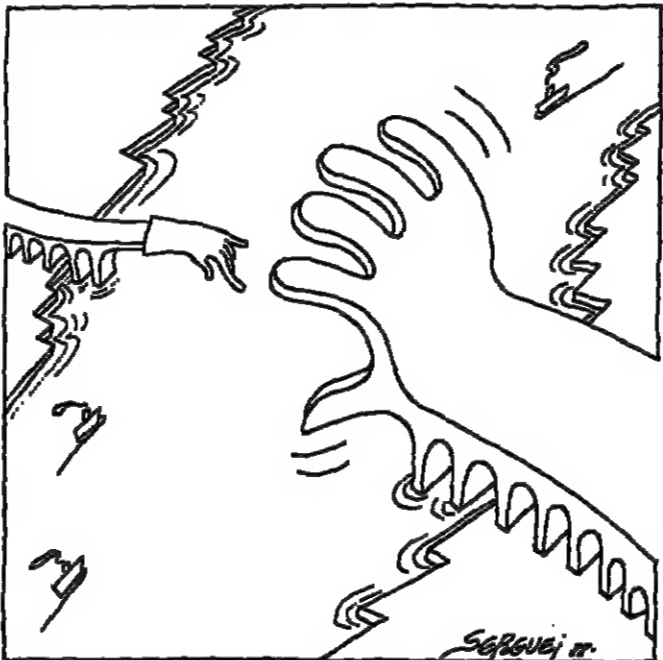
Mais c'est bien plus qu'une distance physique, c'est une distance psychologique et culturelle. Toute la différence entre ces deux réalités se révèle au fil de l'interminable débat du « pont sur l'Oresund » et d'une liaison directe avec le continent.

De communications importantes, la Suède et le Danemark n'en ont pas manqué et n'en manquent pas ; cela s'est fait depuis toujours. Par voie de mer, les multiples compagnies de ferry-boats de tous calibres des deux nationalités font d'innombrables navettes d'une rive à l'autre. Il faut actuellement une heure avec un ferry normal, et quarante-cinq minutes avec un hydroglisseur pour faire la traversée. Mais c'est un obstacle pour les habitants de la région de Malmö qui doivent notamment se rendre à Copenhague pour y prendre l'avion. C'est une perte de temps, d'autant que l'hiver, les communications sont souvent ralenties, voire suspendues à cause de la glace et des tempêtes. Tout serait bien plus facile, estiment certains, si l'on remplaçait ce va-et-vient dans l'économie par un cordon ombilical en dur.

L'idée initiale était de construire un tunnel ferroviaire entre Helsingborg, en Suède, et Elsenør, au Danemark. Le projet remonte à 1886 et avait été lancé par un groupe bancaire français. Au début du siècle, un capitaine des ponts et chaussées suédois reprenait cette idée en déplaçant l'ouvrage plus au sud sur la carte, pour le situer entre Malmö et Copenhague. Mais il fallut attendre 1936 pour la voir réapparître sous la forme de projet de pont. Pont ferroviaire uniquement pour commencer, puis pont mixte (même avec piste cyclable), puis

point à quatre voies. Dans la fiction des plans qui survont, émerge également celui d'une combinaison pont-tunnel : pont

Le dernier rapport sur la question date de 1987. Le coût de la réalisation est estimé à 9,3 milliards de couronnes (autant de



depuis la terre suédoise jusqu'à l'île de Saltholm, entre les deux pays, puis, de là, tunnel jusqu'au Danemark. Ce dernier projet était le fruit d'une vaste étude réalisée à l'initiative du gouvernement danois par la commission suédo-danoise de l'Oresund.

Pollution

Onze ans plus tard, en 1973, la Suède et le Danemark signaient enfin un accord sur la construction de cette artère mixte « intercontinentale ». Mais le Parlement danois changea d'avis, et n'avalisa jamais cet accord. La commission ne se décourageait pas pour autant, et elle poursuivait ses travaux en modifiant quelque peu la physionomie du projet. A cette époque, l'île de Saltholm devait être déclarée « réserve naturelle », et il n'était plus question d'y construire quoi que ce soit.

francs). Tout a été calculé, envisagé, mais le projet est devenu essentiellement politique : cent dix motions l'ont rejeté en raison des problèmes qu'il poserait pour l'environnement, les adversaires souhaitant avant tout réduire la circulation automobile. Les propriétaires de lignes de ferries et caboteurs ne voient pas non plus d'un oeil serein la perspective d'une réduction de moitié de leur activité : entre Malmö et Copenhague, il passait 1,9 million de véhicules par an en 1986, en 2010, ce chiffre sera, estimation, de 3 millions à raison de 800 000 par jour en moyenne.

Le trajet entre la gare centrale de Malmö et la gare centrale de Copenhague serait réduit à vingt-cinq minutes, affirme notamment M. Niels Jørgensen, social-démocrate, qui prendra en janvier prochain ses fonctions de maire de Malmö. « Nous disons oui au projet, dit-il, que ce soit en combi-

naison avec un tunnel ou sans tunnel du tout. Il faut faciliter les transports. »

Ce n'est pas l'avis des défenseurs de l'environnement, hostiles au Marché commun et un terrain nationaliste. Pour eux, la réalisation de ce vaste ouvrage relèverait définitivement la Suède au redoutable monstre communautaire. Ils craignent une invasion de touristes allemands, néerlandais, belges ou français. « On va nous asphalter notre belle plaine scandinave, la région Malmö-Copenhague deviendra la Ruhr de l'Europe du Nord », disent-ils.

M. Yngvesson rejette les arguments des écologistes qui affirment que « pont égale pollution ». « On ne me fera pas croire que les gens vont acheter une voiture pour faire une vingtaine de kilomètres. » Sans compter qu'un pont créerait, selon lui, quelque trente mille nouveaux emplois dans les années à venir. Avec un risque de surchauffe à la clé cependant si la région de Malmö devait prendre un essor comparable à celui des villes norvégiennes directement concernées par l'ère pétrolière.

« Nous appartenons plus à l'Europe que le reste de la Suède », dit en plaisantant M. Lars Samuelson de la chambre de commerce de Scanie. Mais ce n'est pas Malmö qui décide, c'est Stockholm, et dans la capitale les avis sont très partagés. Le gouvernement social-démocrate a demandé des rapports complémentaires aux experts et il faudra attendre sans doute la fin de l'année 1989 pour connaître sa décision finale.

Quant au Parlement, il ne pourra pas donner son avis avant 1990, et si un projet est avoué, pont ou tunnel, ou la combinaison des deux, il faudrait de cinq à six ans pour le réaliser. Les Danois, de leur côté, ont donné la priorité à un pont au-dessus du Grand Belt pour améliorer les communications avec l'Allemagne. Vers le sud.

F. N.

bien pour l'Europe. La Suède se trouve où elle se trouve, avec la Finlande, entre deux alliances militaires. Si nous ne changeons pas notre politique, notre crédibilité se consolidera auprès de celles-ci. La neutralité n'est pas une denrée commerciale. Nous ne pouvons pas l'abandonner pour obtenir des avantages économiques », disait récemment M. Pierre Schori, secrétaire général du ministère des affaires étrangères à Stockholm. Et d'ajouter : « La question de notre adhésion n'est pas à l'ordre du jour. Ce n'est pas la peine de nous presser. De toute manière, la CEE n'est actuellement pas prête à élargir son cercle. » C'est à peu près en ces termes qu'a été reformulé par le Parlement, au terme d'un âpre débat, un passage de la fameuse proposition de gouvernement sur la CEE, présentée au début de l'année, selon lequel « l'adhésion suédoise ne fait pas à l'heure actuelle l'objet de discussions avec la CEE ». Le terme « à l'heure actuelle » a été rajouté au texte initial, ce qui laisse penser que plus tard peut-être...

Pour l'instant, en tout cas, le mot d'ordre est « harmonisation » : la Suède souhaite une coopération aussi étroite que possible en politique commerciale et éco-

pas, mais elle cherche à s'adapter le plus possible aux directives de l'acte unique de 1985 et à aller plus vite, s'il le faut, que les autres membres de l'AELE (1). C'est d'ailleurs elle qui a demandé que l'accord de 1973 soit élargi au-delà des seuls échanges de biens et qui insiste maintenant pour que les six membres de la « petite Europe » n'agissent plus toujours en bloc comme auparavant vis-à-vis de Bruxelles.

L'harmonisation ne fait pas l'unanimité

Le gouvernement s'est ainsi donné des structures dont la tâche est de rapprocher la Suède de la CEE : une commission interministérielle au plus haut niveau et une série de groupes de travail chargés de suivre les développements dans des domaines variés. On trouve même au ministère du commerce extérieur un secrétariat à l'intégration ainsi qu'une unité s'occupant uniquement des questions ouest-européennes avec les concours des ambassades de Suède dans ces pays. Bref, il ne manque plus qu'un ministre des affaires européennes. Celui qu'attend le dirigeant conservateur, M. Carl Bildt. Toujours est-il que sur les deux cent soixante-dix-neuf directives devant être

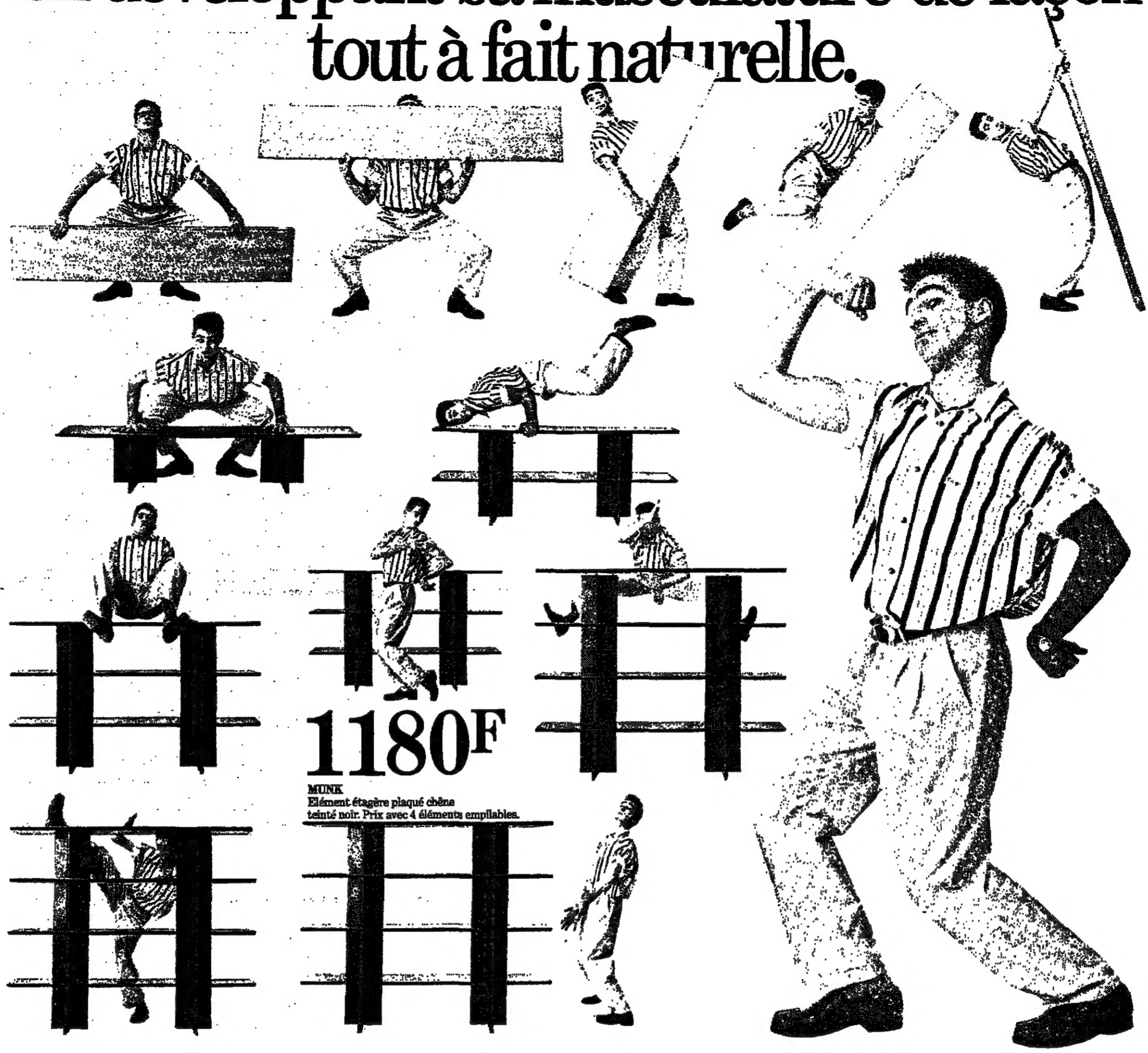
de presse finlandais : « La Communauté a volé le terme Europe. » Les plus hostiles à un flirt poussé avec Bruxelles sont les Verts, nouvellement entrés au Parlement. Pour M. Per Gahrton, l'un des porte-parole du Parti, « l'harmonisation est une adhésion en douce ». A son avis, la Suède a tout à perdre et rien à gagner à faire partie du « club », « club de riches » qui plus est. « C'est tout de même fantastique de la part des sociaux-démocrates de nous harmoniser avec le capitalisme libéral du modèle bruxellois », dit-il. Pour les Verts, une adhésion serait synonyme de pollution dans tous les sens du terme : politique, économique, social et écologique, bien sûr. M. Gahrton est par ailleurs l'un des responsables du mouvement des Verts européens qui entendent lutter de pied ferme contre l'hégémonie bruxelloise. Viennent ensuite, dans le clan des « anti », les communistes — euro-communistes — du VPK qui restent fermement attachés au principe de la neutralité de la Suède et qui excluent tout rapprochement excessif, à plus forte raison une adhésion. L'harmonisation entraîne un affaiblissement de la neutralité », dit M. Jörn Svensson, député VPK, qui n'hésite pas à dresser un parallèle avec la

d'observer une ligne conséquente en matière de politique étrangère et de bien considérer les effets du marché : « Un grand marché entraîne des risques de concentration et il faut empêcher cela. » Quant aux menaces de pollution de l'environnement, tant soulignées par les Verts, M. Johansson les minimiserait plutôt : « Il ne faut pas noircir l'Europe. Mais ceux qui veulent aller de l'avant dans le domaine de la protection de l'environnement doivent pouvoir le faire », dit-il posément.

Du côté des libéraux, M. Bengt Westerberg serait enclin à aller plus loin dans l'harmonisation et il verrait d'un oeil favorable, comme les conservateurs, la création d'une sorte de « comité des sages » pour étudier le problème de la neutralité et définir dans quelle mesure elle est précisément incompatible avec l'adhésion à la CEE. Quant au conservateur Carl Bildt, il est le seul des leaders politiques à avoir abordé la question européenne pendant la campagne électorale : il s'inquiétait à haute voix des conséquences d'une non-adhésion pour le santé économique de la Suède : « Si la crédibilité de la politique européenne du gouvernement et du Parlement ne se manifeste pas plus clairement, les industries investissent à l'avenir de plus en plus dans le périmètre commu-

otisme

Heureusement qu'on peut encore gagner, en développant sa musculature de façon tout à fait naturelle.



1180^F

MUNK
Élément étagère plaqué chêne teinté noir. Prix avec 4 éléments empilables.

REMY & ASSOCIES

Que celui qui dit monter cette bibliothèque en moins de 10 secondes aille pisser dans l'éprouvette. Chez IKEA, on sait qu'il faut quelques minutes de plus à des hormones normalement constituées et pas anabolisées pour un sou. Bon, d'accord, avec un peu d'entraînement vous pouvez vous améliorer et battre des records en montage de canapés, tables, lits (attention aux fiancées, ça mine les performances), rangements et même cuisines complètes. Mais dosez votre effort. Profitez du côté pratique des cartons IKEA, plats comme des abdo-

minaux de rameurs, pour développer harmonieusement biceps, triceps et avant-bras. Livrez-vous à fond, de préférence jusqu'à chez vous. Ensuite, déballez tout. Ça c'est bon pour les pectoraux, les dorsaux et les autres. En plus c'est rigolo comme d'ouvrir un cadeau. Ça y est? On est content de soi! On souffle! Feignant... Allez, hop, hop, on continue. On monte. On monte. Mais non c'est pas bête. Au contraire, vous allez voir comme IKEA c'est intelligent. Ça s'emboîte, ça se pose, ça s'enclenche tout seul.

Au millimètre. Et c'est beau comme un podium avec Marseillaise et tout et tout. Reste l'exercice final, le tour de vis. Facile, simple, rapide et tellement bon pour les prix... Parce que, à tout faire tout seul, vous y gagnez en muscles si, si, regardez mieux et beaucoup en économies. Prix valable jusqu'au 31 Juillet 1989.



Ils sont fous ces Suédois

- | | | | | |
|---|---|---|--|---|
| <p>IKEA PARIS NORD II
AUTOROUTE DU NORD, SORTIE 21 PARIS NORD
LUN. A VEN. 11 H 30 H. SAM. ET DIM. 10 H 30 H.
NOCTURNE MER. 22 H. TEL. (1) 48.63.20.25.</p> | <p>IKEA EVELYSSIS
AUTOROUTE DU SUD, SORTIE EVELYSSIS MENECY
LUN. A VEN. 11 H 30 H. SAM. ET DIM. 10 H 30 H.
NOCTURNE JEU. 22 H. TEL. (1) 64.97.71.20.</p> | <p>IKEA LYON
ZAC DU CHAMP DU POST ST-PIERRE
LUN. A VEN. 11 H 30 H. SAM. ET DIM. 10 H 30 H.
NOCTURNE VEN. 22 H. TEL. 78.26.40.49.</p> | <p>IKEA VITROLLES
RN 103 CENTRE CIAL VITROLLES ESPACE
LUN. A VEN. 10 H 30 H. SAM. 9 H 30 H.
DIM. 10 H 30 H. TEL. 42.88.66.16.</p> | <p>IKEA LILLE
CENTRE CIAL DE L'OMME
LUN. A VEN. 11 H 30 H. SAM. 10 H 30 H.
NOCTURNE MER. ET VEN. 22 H. TEL. 20.93.36.77.</p> |
|---|---|---|--|---|

RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS DANS TOUS NOS MAGASINS - MINTEL 3615 IKEA.

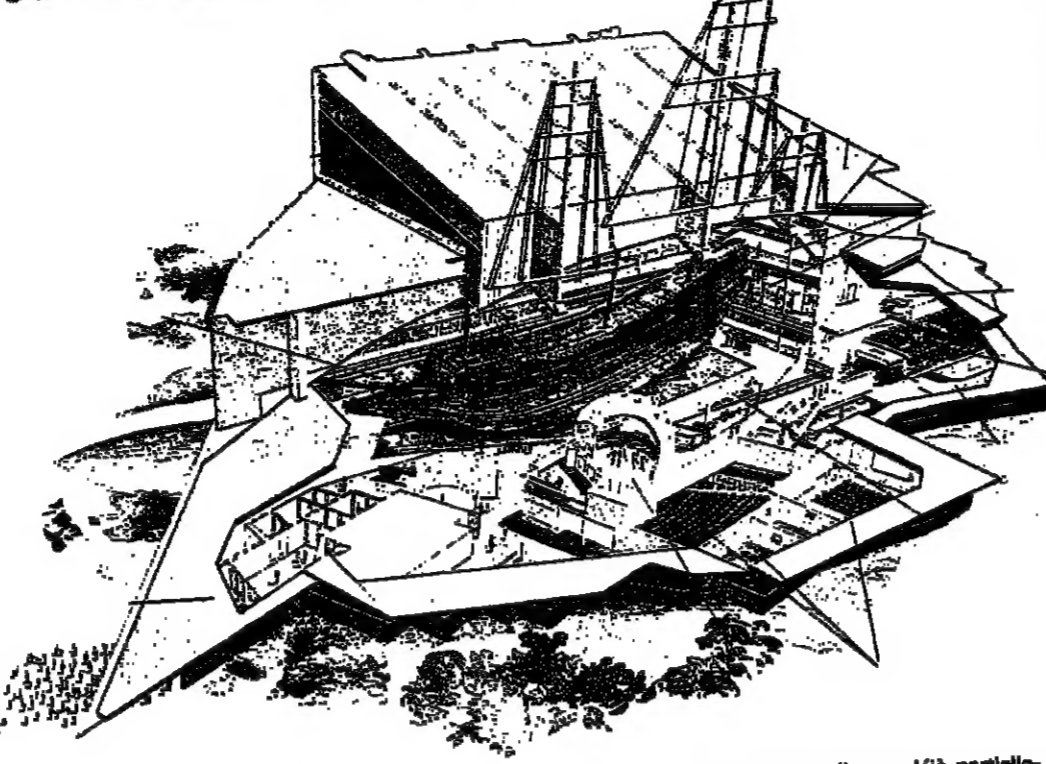
هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

ENFIN, UN VRAI TOIT POUR LE « WASA »

C'EST le plus ancien navire de guerre identifié, renfloué et restauré. Commandé en 1625, en pleine guerre de Trente Ans, par le roi Gustav II Adolff pour que la Suède dispose d'une flotte lui assurant la maîtrise de la Baltique, ce superbe vaisseau amiral, d'une longueur de 69 mètres, connut une existence à la fois courte et pitoyable. Le dimanche 10 août 1628, jour de son baptême, la Wasa quitte le quai de Stockholm situé près du château royal des Trois Couronnes. Le vent, assez fort, gonfle quatre des dix voiles hissées et fait pencher le bateau. Il se redresse, s'incline encore, l'eau s'engouffre dans le sabords ouverts et le Wasa sombre par 35 mètres de fond ! Le tout s'est déroulé en une quinzaine de minutes devant une foule médusée venue admirer ce nouveau fleuron de la marine... La cause de la catastrophe est établie : une construction instable accentuée par une mauvaise répartition des soixante-quatre canons à bord et un équipage sans doute trop nombreux : quatre cent trente-cinq personnes dont cent de trois cents soldats.

Pendant plus de trois cents ans, l'épave reposa dans sa gangue de boue et de vase au fond du port de Stockholm. C'est un ingénieur têtu, Anders Franzén, qui retrouva sa trace en 1956 avec une équipe de plongeurs de la marine nationale. Commencèrent alors de délicates opérations d'exploration puis de renflouement et, le 24 avril 1961, le Wasa fait de nouveau surface. Compte tenu des siècles qu'il a passés sous l'eau, il est dans un état relativement satisfaisant, car la faible salinité de la Baltique ne plaît pas du tout au taret, ce terrible territe aquatique, destructeur d'épaves. Moins d'un an plus tard, le bâtiment est remorqué vers un musée provisoire ouvert au public et le succès sera consi-



dérable. Entre 1962 et 1988, il a accueilli plus de 11 millions de visiteurs - un record en Scandinavie. Musée est d'ailleurs un bien grand mot pour cette grande boîte grise d'aluminium ondulé, particulièrement laide, dans laquelle le navire devait rester enfermé plus de vingt-six ans. Enfermé comme dans une tente, sous température et humidité constantes, pour subir un remarquable traitement de restauration et surtout de conservation qui prit fin en 1978 avec l'arrêt des arrosages d'un dérivé de glycol. Il ne lui restait plus qu'à trouver un domicile digne de son rang.

Ce sera bientôt chose faite mais après combien d'interminables années d'études, d'enquêtes, de rapports, d'évaluations financières et d'obstacles bureaucratiques bien suédois... Le 4 septembre dernier, le musée a fermé ses portes au public. Le Wasa a été emballé dans une coque métallique. Et quelques mois plus tard, le 6 décembre, sous les yeux de milliers de curieux qui avaient bravé le froid, il a été halé par trois petits remorqueurs vers son port d'attache définitif : le nouveau Musée Wasa, bâtiment ultramoderne en cours de construction sur le site des anciens chantiers navals de la marine royale à Stockholm. Cette fois, il n'y avait pas de vent, le prestigieux bateau n'a pas chaviré... Il n'a parcouru que 300 mètres sur un ponton, certes sous bonne escorte pendant trois heures, mais sans incident. Ouf !

Les travaux ont commencé il y a un an. Le nouveau musée sera inauguré officiellement le 15 juin

1990. Mais il sera déjà partiellement ouvert au public entre le 1^{er} mai et le 31 août de l'année prochaine. Le navire amiral disposera enfin de l'espace qu'il mérite. Sur six niveaux, neuf expositions permanentes sont prévues sur la construction et les maîtres du Wasa au dix-septième siècle, son renflouement et sa restauration au vingtième, l'architecture navale, la vie à bord, les batailles navales en Baltique. Le coût de l'ensemble est de l'ordre de 180 millions de francs, provenant de l'Etat et surtout de mécènes publics ou privés. Le Wasa vient d'achever son troisième et ultime voyage. Agé de trois cent soixante ans, il n'aura parcouru en tout et pour tout que 5 700 mètres...

A. D.

Les beaux jours des entreprises

(Suite de la page 5.)
Cela varie d'un pays à l'autre, mais si la CEE décidait ici de faire de l'Europe des Douze un marché fermé et établir une discrimination contre tous les « étrangers », la question deviendrait très grave pour la Suède, car beaucoup de nos grandes entreprises sont axées sur des marchés où l'Etat est un gros client. Je crois que cela sera un test de l'ouverture ou du degré de protectionnisme de la Communauté. Nous avons chez nous un marché des commandes publiques totalement ouvert avec un système d'appel d'offres internationaux. C'est un point de l'avenir qui m'inquiète.

Un autre domaine, auquel nous voulons volontiers participer, est celui de l'éducation et le projet ERASME. Nous voulons également participer aux travaux de recherche. Mais, bien entendu, nous partons toujours du principe qu'étant non-membre de la CEE nous pouvons passer à côté de certains avantages réservés aux pays membres. Mais nous voulons éviter que cela se fasse dans le domaine commercial, là où les problèmes de discrimination sont sérieux.

Enfin, on commence à dire que la CEE attend que la Suède contribue aux projets et fonds communs de la Communauté. Si ces demandes sont avancées, il est clair que nous sommes prêts à en discuter. Mais se posent immédiatement des problèmes constitutionnels. Car si nous devons contribuer à des fonds structurels, par exemple, sans jour d'une influence sur l'utilisation de l'argent, cela sera difficile, et intervient alors le problème de l'hégémonie de la CEE.

De plus en plus d'entreprises suédoises rachètent ou prennent une participation dans des entreprises européennes. Cette tendance s'est accentuée au cours des deux dernières années. Que pensez-vous de cette évolution ?

Elle n'est absolument pas nouvelle. Depuis longtemps, les

entreprises suédoises achètent, investissent et s'établissent à l'étranger. C'est vrai, une certaine accélération s'est produite, en Europe, mais je ne peux pas dire que cela nous préoccupe tant que nous sommes convaincus que ces entreprises conservent et conserveront le centre de leur développement en Suède.

Revenons à la bonne santé économique. Pendant la campagne électorale, vous n'avez pas l'air très chaud à l'idée d'entreprendre de nouvelles réformes ?

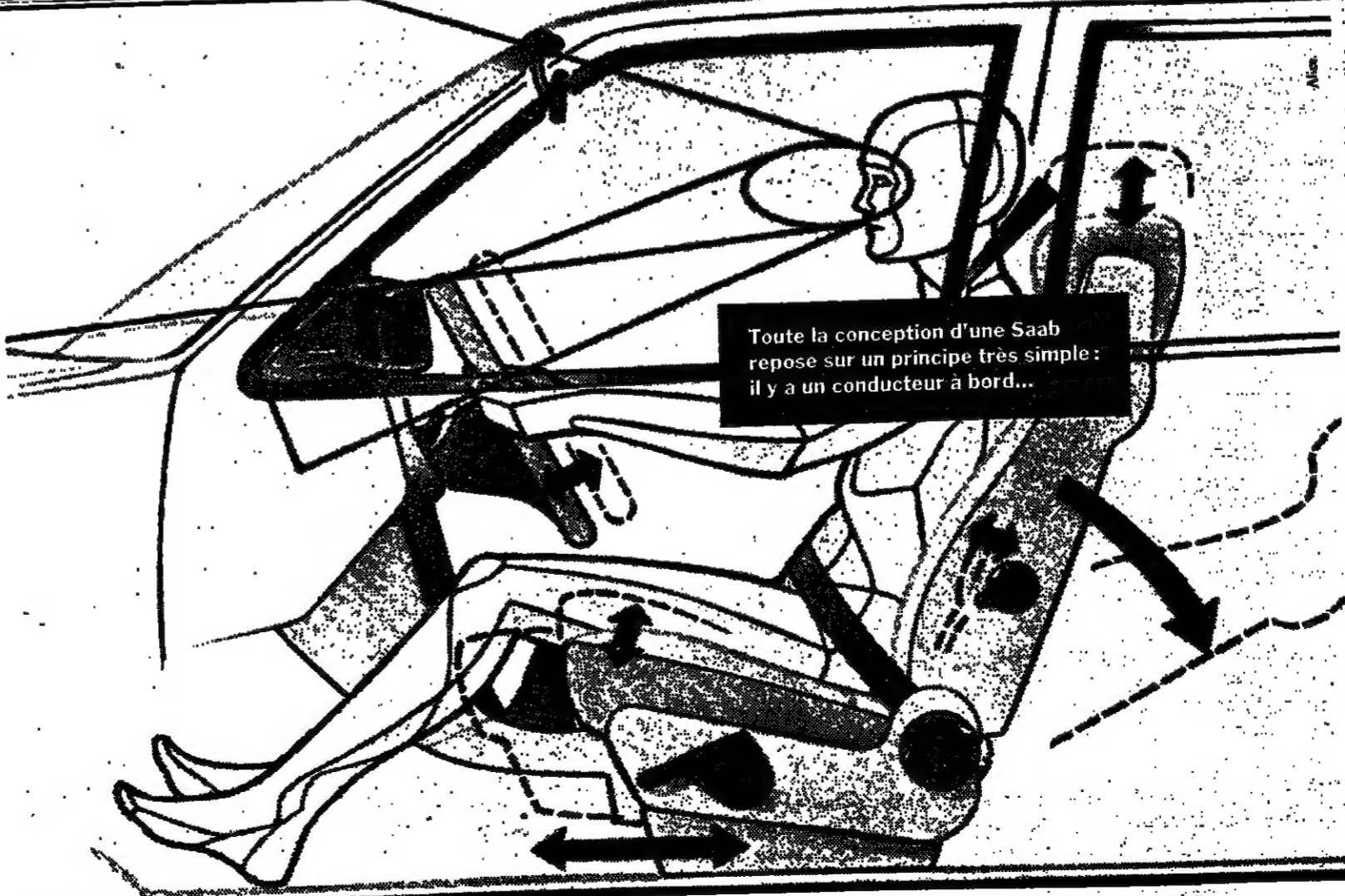
Si, mais nous avons déjà un réseau de protection sociale très développé. Nous avons annoncé dans cette campagne électorale une seule réforme, celle de l'extension du congé parental, le droit pour les parents de rester à la maison et de recevoir une allocation pour compenser la perte de revenus. C'est une réforme coûteuse dont la réalisation s'étalerait sur trois ans. Nous avons mis quarante ans pour construire le secteur public et le système de sécurité sociale en Suède. Nous avons porté la pression fiscale de 25 % à 55 %. Il s'agit maintenant pour nous non pas d'en ajouter, mais de veiller à ce que le système de bien-être fonctionne, de voir si certains de ses éléments ne méritent pas d'être remplacés par d'autres, si certaines réformes ont vraiment donné les effets escomptés sur le bien-être. Je ne donnerai pas d'exemples, car nous n'avons pas fini de réfléchir sur le sujet. Mais il s'agit, dans la phase actuelle, de consolider les réformes et de les affiner si besoin est, et non de vouloir toujours plus.

Si nous additionnons tous les budgets publics de la Suède, nous arrivons aux deux tiers du revenu national. Dans cet énorme volume, il doit bien y avoir des secteurs où nous pouvons réviser les priorités, avoir d'autres jugements, différents de ceux que nous portons il y a trente ou quarante ans.

Propos recueillis par ALAIN DEBOVE.



A quoi tient le mythe Saab ?



Toute la conception d'une Saab repose sur un principe très simple : il y a un conducteur à bord...

Les ingénieurs Saab ne se posent qu'une seule question : comment construire des voitures plus intelligentes ? C'est à partir de cette idée toute simple qu'ils conçoivent des voitures qui offrent plus de performances, plus de confort et plus de sécurité.

Performances : Saab a mis au point un moteur 2 litres 16 soupapes turbocompressé, détenteur d'un record du monde exceptionnel : il a tourné pendant 100.000 km, soit vingt jours sans interruption, à la vitesse moyenne de 213 km/h. C'est exacte-

ment ce moteur qui équipe en série les Saab 9000 T16.

Sécurité : Saab a conçu un châssis, associé à la traction avant et au système de freinage ABS + 3, assure à la voiture une meilleure adhérence à la route.

Confort : les Saab 9000 T16 Luxe sont équipées en série de sièges en cuir, d'un climatiseur qui maintient automatiquement la température intérieure choisie et de sièges avant chauffants. Performances, sécurité, confort, toutes les solutions proposées

dans une Saab sont uniques et exemplaires d'une philosophie devenue un mythe automobile : concevoir et construire des voitures intelligentes.



De 121.500 francs pour une Saab 900i à 254.000 francs pour une Saab 9000 CD Luxe, vous pouvez succomber au mythe Saab. Pour tous renseignements, tapez 3615 code SAAB ou adressez votre carte de visite à : Saab France, Service Publicité, B.P. 701, 92007 Nanterre Cedex.



Au roy...

Open the for imm...

Au royaume qui ne connaît pas le chômage

En Dalécarlie, la crise générale de l'acier a entraîné des milliers de licenciements. Aujourd'hui, l'espoir est revenu, grâce à une dynamique politique de recyclage et de formation professionnelle. Coûteuse et parfois menée à la baguette.

Borlänge. Vingt mille habitants, cinquante mille dans toute la commune. Une de ces nombreuses petites villes du centre de la Suède enfouies dans la forêt et les collines dalécarliennes qui ont longtemps vécu de l'exploitation de deux matières premières, le bois et le minerai de fer. Il y a quinze ans, personne ici ne faisait le moindre souci sur l'avenir. Tout allait bien. En mai 1975, les dirigeants de la société Stora

Kopperberg, fierté de la région, expliquent à un maire ravi qu'ils prévoient un agrandissement de leurs usines sidérurgiques, qui emploient déjà 5 500 personnes. Ils envisagent 3 000 nouvelles embauches d'ici à 1990. On se frotte les mains. Et puis, quatre mois plus tard, c'est la douche froide avec la crise des aciéries européennes. Borlänge est frappée de plein fouet. Tête-à-queue de

Stora Kopperberg, qui annonce sept cents licenciements. Pour la commune, c'est le début d'une série noire. 1977 : la restructuration d'une partie de la sidérurgie suédoise opérée par l'Etat, en coopération avec Electrolux, entraîne la suppression de deux mille emplois dans la cité dalécarlienne. Le gouvernement injecte quelques milliards pour atténuer les effets de ces coupes claires. Après quelques années de répit et une vague d'exode des jeunes vers des contrées à l'avenir plus prometteuses, un nouveau coup dur survient en 1986 avec la présentation d'une nouvelle cure d'amaigrissement pour les aciéries. Conséquence pour Borlänge : mille deux cents emplois en moins ! Encore une fois, le gouvernement intervient et débloque des deniers supplémentaires pour inciter les entreprises à s'installer dans cette région durement touchée.

Après tous les malheurs qui se sont abattus sur leurs épaules, on pourrait penser que les gens de Borlänge ont aujourd'hui le moral au plus bas. Eh bien non, on n'y rencontre que des habitants souriants qui ne pensent, en cette fin d'automne, qu'à chasser l'hiver. Tous ou presque ont un travail. L'université régionale se développe, SSAB, la société des aciéries suédoises (nationalisée), n'emploie plus que 3 500 personnes mais affiche cette année un bénéfice de 800 millions de couronnes (autant de francs) ! Stora vient de mettre en route une nouvelle machine à papier qui fait de son usine de Kvarnsveden l'une des plus importantes d'Europe pour le papier journal. Quant à l'avenir, il est symbolisé par l'ouverture de cette « vallée de la technique », réplique dalécarlienne de la Silicon Valley. « Nous avons tiré les enseignements de tous les échecs passés », dit le maire social-démocrate, M. Georg Karlsson. Trop longtemps, l'économie de notre ville a reposé sur deux pieds : le bois et le fer. A présent, nous voulons créer cent pieds et plus si possible pour que la chaise ne s'effondre pas au moindre remous conjoncturel.

berg, chef de l'antenne locale de l'ANPE, car les entreprises se retrouvent alors avec une main-d'œuvre d'un âge élevé. Et maintenant, il nous arrive de demander à des employés qui ont entre cinquante-cinq et soixante ans de céder leur place à des collègues plus jeunes qui ont trois enfants et des emprunts à rembourser. En échange, nous leur offrons une préretraite. Beaucoup sont intéressés, comprennent et acceptent.

L'ANPE peut aussi être amenée à contester les compressions de personnel pourtant approuvées par les syndicats et la direction, conformément à la loi. Exemple : à Borlänge, cet automne, la société de tôle « Kohlin och Ströms » avait déposé un préavis de licenciement de neuf employés. L'ANPE mène alors sa petite enquête et constate que l'entreprise aurait pu en fait décrocher plusieurs commandes qui lui avaient été proposées, avec une main-d'œuvre plus qualifiée. Elle demande alors à l'entreprise de surseoir à son préavis en lui faisant une offre généreuse : l'ANPE finance la formation supplémentaire en soudure électronique de ces employés, leur paye une allocation-formation qui, ajoutée à l'allocation-chômage, représente 90 % du salaire. En échange, l'entreprise s'engage à réemployer les ouvriers après les huit semaines de formation. L'accord est signé. « Nous verrons », dit Lennart Lundberg, si l'opération réussit, mais de toutes façons, même si les ouvriers ne sont pas réintégrés, ils auront une meilleure formation et donc davantage de chances de retrouver un emploi.

Formation, formation et toujours formation ! Tel est le leitmotiv de cette politique. « Les chômeurs ne doivent pas rester inactifs et s'enliser dans le désespoir, il faut le plus vite possible les adapter aux besoins du marché du travail. D'autres moyens sont mis en œuvre : l'aide à l'embauche, qui suppose que l'ANPE verse 50 % du salaire de l'employé pendant six mois. Exemple : une entreprise a besoin d'un ajusteur spécialisé. L'agence pour l'emploi trouve un jeune demandeur, Karl, mais qui ne correspond pas tout à fait au profil requis. Elle suggère quand même à cette société de l'engager et de compléter sa formation, de façon à obtenir l'ouvrier qu'elle désire. A bon prix puisque l'employeur ne verse que la moitié de son salaire. Dans la plupart des cas, les deux parties tombent d'accord. A Borlänge, 250 personnes bénéficient actuellement de cette formule, pour un coût de cinq millions de couronnes.

Autre idée pragmatique et efficace selon les Suédois : les places de formation-insertion, inaugurées en 1986, pour les 18-19 ans. Ce sont en fait des stages en usine. « Il s'agit, dit-on à l'ANPE, encore une fois d'éviter aux jeunes l'oisiveté et la passivité. L'expérience a montré que la plupart des jeunes, une quarantaine actuellement à Borlänge, ont trouvé de cette façon un emploi fixe, et les employeurs se sont rendu compte que les jeunes n'étaient pas aussi mauvais et paresseux qu'on le dit, même s'ils ont les cheveux longs et portent des jeans troués. Sans ces opérations d'apprentissage, ils auraient eux-mêmes qu'ils n'auraient jamais envisagé d'employer ces jeunes.

Eviter l'oisiveté. Au plan de l'emploi, jamais la situation n'a été aussi bonne à Borlänge qu'aujourd'hui. Le fait que la crise sidérurgique a été cin-

glante a obligé les esprits à se mobiliser, à inventer et à innover. Les restructurations rapides ont débouché sur des industries performantes. Finie l'époque pas si lointaine où les agences pour l'emploi en Suède se contentaient de créer des grands travaux conjoncturels et temporaires et de verser des allocations-chômage.

« Welfare, société de bien-être ne signifie pas laxisme, il faut détruire la mentalité d'assisté », nous dit M. Allan Larsson, le dynamique président de la Direction nationale du marché du travail (AMS) à Stockholm. Et d'ajouter : « Pour financer ce bien-être, les gens doivent comprendre qu'il faut produire, et nous leur disons carrément : si vous voulez recevoir de l'argent de l'Etat, il faut aussi fournir quelque chose en contrepartie. Et si la conjoncture est bonne, il faut exiger encore plus. »

On marche presque à la baguette en Suède... Pas question d'accepter tous les désirs des demandeurs d'emploi. Les filières, nombreuses, de formation proposées ne tiennent compte que des besoins du marché du travail. Pas question de former par exemple des employés de bureau. Il y en a déjà trop et des rationalisations sont à attendre. Priorité à l'industrie et l'on n'hésite pas à faire pression sur les réticents. Farmek, un abattoir local, manquait de main-d'œuvre et il n'y avait pas d'école professionnelle pour apprendre ce métier. L'agence pour l'emploi est intervenue et finance actuellement la formation sur place dans l'entreprise, pendant un an, de huit personnes, qui sont sûres d'être engagées ensuite. Au départ, deux d'entre elles seulement étaient volontaires. Les autres renâclaient mais ont finalement accepté.

ALAIN DEBOVE.

DES ANPE « RACOLEUSES »

Open the doors for immigrants



« Ouvrez la porte aux immigrants : une affiche de la direction nationale du marché du travail pour inciter les employeurs à embaucher des étrangers résidant en Suède. »

« ENTREZ et cherchez du travail ! » Enseigne inhabituelle. L'Agence pour l'emploi de Stockholm a racheté une ancienne maroquinerie, en plein centre de la capitale, près des banques et des grands magasins, pour se donner un look moderne. Les panneaux exposés en vitrine sont presque racoleurs : « Un emploi stable, vous le trouverez chez Abab, la société de gardiennage de l'Etat ! », « Pourquoi pas un travail d'été dans les transports en commun ? La région vous paie le permis de conduire autobus ! », « Car-an-liner recherche des ajusteurs. Nos usines sont à 100 kilomètres de Stockholm, mais au bord d'un lac. Pas de problèmes de logement. Téléphones-nous ! »

La boutique est alléchante. A l'intérieur, encore des panneaux et des consoles où chacun peut consulter sur écran la liste des emplois disponibles dans tout le pays. A Stockholm, comme ailleurs, tout est informatisé. Un self-service avec quelques hôtesse chargées de renseigner le consommateur sur les aides financières pour le déménagement, la formation, le recyclage, les allocations d'études.

Une fois par semaine, cette « boutique » organise avec des spécialistes juridiques et comptables une opération « Créez votre propre entreprise ». Une fois par semaine, aussi, des entreprises — des chocolateries aux services postaux — sont invitées à se présenter, à décrire les emplois qu'elles offrent, car Stockholm souffre d'une pénurie de main-d'œuvre. Le taux de chômage y est inférieur à 1 %. Ici, les étudiants n'ont aucun mal à trouver des « petits boulots » dans les grands magasins comme NK ou PUB, ouverts le dimanche. L'exemple a été suivi à Göteborg, dans une galerie marchande du centre-ville, et à Helsingborg, dans le Sud, où l'on essaie de remonter les Dancos de passage près de l'embarcadere des ferries... Peut-être y a-t-il parmi eux quelques chômeurs (10 % au Danemark)

L'héritage de Luther

Comment ces diables de Suédois s'y sont-ils pris pour résorber pratiquement le chômage qui s'élevait à seulement 1,7 % de la main-d'œuvre active en novembre ? Le cas de Borlänge n'a rien d'exceptionnel. On constate le même phénomène dans l'ensemble du pays, même dans le bassin minier de Laponie, lui aussi sévèrement frappé par la crise internationale. De plus de 10 % il y a deux ans, le taux de chômage y est à présent inférieur à 5 %. Cette amélioration est à mettre à l'actif de cette fameuse politique du marché du travail, mise en place déjà en 1948. Elle est coûteuse : entre 22 et 24 milliards de couronnes par an, soit l'équivalent du budget de la défense et près de 3 % du revenu national. Si en Allemagne la hausse de l'inflation, pour des raisons historiques compréhensibles, est viscérale, le chômage en Suède, l'un des pays les plus pauvres d'Europe au début du siècle, est considéré comme le pire des maux, et les hommes politiques ne lésinent pas sur les moyens financiers pour le combattre. Ce n'est absolument pas une lutte dont les sociaux-démocrates ont le monopole. Sur ce point, il y a un véritable consensus national, le travail étant une des valeurs principales de la vie. Luther a décidément laissé des traces...

Au cœur de cette politique du marché du travail : les agences pour l'emploi et les centres régionaux de formation professionnelle, qui travaillent en étroite collaboration avec les entreprises. A Borlänge, par exemple, on a utilisé toute une panoplie de mesures pour épauler l'industrie en quête de main-d'œuvre et réduire le sous-emploi, l'objectif étant d'éviter la solution de l'allocation-chômage. Depuis deux ans, ces employés de l'ANPE ne restent plus passivement derrière leurs bureaux. Ils interviennent directement lorsqu'une entreprise est obligée de compresser ses effectifs. La règle : dernier embauché, premier sorti — longtemps chère aux syndicats, est de moins en moins suivie. « Ce n'est pas raisonnable », explique Lennart Lund-

Les plus grandes réussites sont comme les plus belles inventions, elles servent un idéal.

ESAB, nous sommes au cœur de la technologie.

ESAB, d'abord un groupe né d'un homme, d'une idée lumineuse et d'un produit devenu technologie nouvelle. L'électrode enrobée allait rapidement révolutionner tout le monde du soudage. A partir de l'entretien et de la construction navale, l'entreprise étend ses activités à toute l'Europe pour devenir le leader incontesté du soudage coupage. Les années 70 apportent la crise à laquelle aucune industrie n'échappe. Et, de réduction de coûts, en analyse de marchés, l'entreprise évolue logiquement vers des choix stratégiques :

- Croissance par l'acquisition de sociétés.
- Investissements dans les secteurs de production croissants.
- Développement des technologies de pointe.

ESAB, un groupe synonyme de progrès, de l'électrode à l'atelier flexible. Une implantation mondiale et des marchés très ciblés. Un CA de 4 265 millions de couronnes suédoises.

ESAB, la filiale française, devenue 3^e du groupe, avec des chiffres fétichés :

- Plus de 300 millions de francs de C.A.
- Plus de 320 personnes.
- Plus de 330 millions d'électrodes fabriquées.

Une stratégie multimarques commercialisées par 4 réseaux de distributeurs partenaires et indépendants. Des domaines d'activités multiples et prestigieux tels que le nucléaire, la pétrochimie, l'aéronautique et la construction offshore.

ESAB

N°1 MONDIAL DU SOUDAGE COUPAGE
BP 429 - EVOLIC 509 - 95527 CERGY PONTOISE CEDEX - TEL. : (0) 30 73 13 73.

مكذبا من الأصل

هكذا من الأصل

Europe

Les suites du tremblement de terre en Arménie et les revendications nationalistes

L'heure est maintenant à la reconstruction annonce le premier ministre soviétique

La première phase des opérations de secours à la suite du séisme du 7 décembre en Arménie touche à sa fin, et la prochaine étape sera essentiellement consacrée à la reconstruction dans les régions dévastées, a annoncé, lundi 19 décembre, le premier ministre soviétique, Nikolai Ryjkov.

M. Ryjkov, qui dirige la commission du bureau politique chargée de coordonner les secours, a estimé par ailleurs que les 5 milliards de roubles alloués par le gouvernement à la reconstruction des logements et des usines étaient insuffisants.

La participation étrangère aux travaux de reconstruction n'est pas exclue, a précisé M. Ryjkov, en réponse à une question. Alors que les

opérations de secours touchent à leur fin et que s'accroît l'évacuation des femmes, des enfants et des personnes âgées de la zone touchée par le séisme, le premier ministre a déclaré qu'il n'existait pas encore de bilan définitif de la catastrophe. 23 700 corps ont été extraits des décombres, et 15 300 personnes ont été sauvées, a-t-il dit. Plus de 70 000 personnes ont été évacuées.

Par ailleurs, les Izvestia ont exprimé leur inquiétude devant les tensions inter-ethniques toujours vives en Arménie et en Azerbaïdjan.

- Nous avons eu tort de penser qu'elles se dissiperaient après le séisme, écrit le quotidien du gouvernement.

Cinq associations arméniennes de France (1) nous ont adressé un texte dans lequel elles expriment leur émotion à la suite du séisme qui a dévasté l'Arménie et ajoutent notamment :

- Nous déplorons toutefois que, en dépit de ces événements, les populations arméniennes d'Azerbaïdjan continuent de voir leurs vies et leurs biens quotidiennement menacés. Nous craignons que ces violences n'aient d'autre but que la déstabilisation du mouvement populaire arménien et la désarmation progressive des territoires arméniens d'Azerbaïdjan. (...) A la faveur du drame, les autorités soviétiques, plus promptes à déployer la force qu'à secourir les

victimes, entreprennent, en décapitant le mouvement populaire arménien, lequel est parvenu à mettre en place depuis neuf mois les bases d'une société civile démocratique. (...)

- Nous mettons en garde M. Gorbatchev contre les conséquences d'une dangereuse incompréhension des aspirations du peuple arménien à la justice et à la démocratie. (...)

(1) Club UNESCO des Arméniens, Comité de défense de la cause arménienne, Groupe des arts, Organisation Terre et Culture, Solidarité franco-arménienne.

Rencontres avec des habitants d'Erevan

« Le Haut-Karabakh nous appartient, culturellement, historiquement, ethniquement »

EREVAN de notre envoyé spécial

Quand la porte s'ouvre, ils sont tous les deux là, bien droits, souriants. Ce n'est pas les yeux qui se croisent, c'est un journaliste occidental. C'est même la première fois. Par rapport au niveau de vie moyen en Union soviétique, ils habitent un bel appartement. Le salon est relativement grand, confortable, avec une table basse surchargée de tous les quotidiens soviétiques et arméniens. Ce sont des personnes aisées, des intellectuels, de gros lecteurs à l'effort de toute information et de toute analyse inédite.

Durant deux bonnes heures, nous allons parler de tout et de rien, d'une phrase la nouveauté de la situation : « Le changement, monsieur, c'est que vous êtes là dans notre appartement. Il y a trois ans, nous vous aurions peut-être reçu, mais sans répondre franchement à vos questions. » A vrai dire, il n'y a qu'une question qui vaille en Arménie et qui regroupe toutes les autres, si l'on excepte le drame du tremblement de terre du 7 décembre : oui ou non la région du Haut-Karabakh, enclavée dans la République voisine d'Azerbaïdjan, va-t-elle être rattachée à la République d'Arménie ? Le couple s'enflamme : « Cette terre nous appartient culturellement, historiquement, ethniquement. »

Mais, alors que la plupart des Arméniens refusent de prendre en compte les difficultés que pose cette revendication territoriale, les voilà plaidant pour une négociation : « Notre cause est juste, mais le sujet est complexe. Il faut être raisonnable. Nous devons rencontrer les Azeris, nos voisins, discuter, convaincre. Ils imaginent que la terre du Haut-Karabakh est celle de leurs ancêtres, ils ne comprennent pas l'histoire de cette région qui leur appartient depuis soixante-dix ans. C'est un peu comme si un meuble vous appartenait depuis longtemps et que votre voisin de palier arrive pour vous le réclamer. »

Tout leur sympathie va au Comité Karabakh, cette organisation informelle qui a cristallisé l'espoir de la population arménienne depuis le mois de février et rassemblé des foules immenses pour réclamer le rattachement de cette région et revendiquer une démocratisation de la vie publique. Au centre d'Erevan, place de l'Opéra, une dizaine de milliers de personnes se réunissent tous les soirs, parlant et parlant encore sur

ce forum de la liberté. Pour l'heure, la pression soviétique, le couvre-feu décrété le 22 novembre, ont eu raison de cette formidable vague d'espoir.

Mais le mouvement démocratique n'a-t-il pas commis des erreurs, se demandent nos hôtes. Le sort de l'Arménie n'est-il pas accablé de celui de l'URSS, alors que la Turquie et l'Azerbaïdjan musulmans ceinturent en grande partie cette République très chrétienne ? « Certains demandent l'indépendance : ce sont des éléments irréalistes et aventuriers, disent-ils. Dans chaque mouvement, la police s'emploie à infiltrer des agents. Il y a eu certainement chez nous des provocations. » A quelques inflexions près, c'est le discours que M. Gorbatchev a tenu à Erevan le 11 décembre, à l'occasion de sa visite sur les lieux du tremblement de terre. « Gorbatchev, c'est la meilleure solution pour l'instant », disent-ils. La seule, sauf à sombrer dans le désespoir.

Notre génération a grandi

Leur récit intervient dans la conversation, contestant le propos d'un voix presque vénéral. Elle a vingt-quatre ans et travaille comme ingénieur : « Gorbatchev, c'est un personnage incompréhensible. Il a déclenché la « perestroïka » et la « glasnost », insufflé au peuple une force incroyable, mais il ne lui donne aucun moyen de réaliser ce qui a été promis. » Cette jeune femme a eu l'impression de renouer depuis le mois de février avec la fondation du comité : « Cela a changé notre vie. Notre génération a grandi. »

Elle critique violemment le gouvernement de sa République - des incapables, des « collabos ». Comme tant d'autres jeunes, elle lui reproche son inertie lorsque le tremblement de terre s'est produit, son incapacité à réagir, son manque d'imagination. C'est le Comité Karabakh qui a organisé les premiers secours, et une collecte, demandant à chacun d'aider les victimes. Et tous les jours, pour sa part, elle se rend dans l'un des douze hôpitaux de la ville pour s'occuper des jeunes orphelins malades.

Dans Erevan, notre taxi « illégal » - qui ne nous fera pas payer parce que nous sommes français - exprime sa fureur. En lançant les tanks soviétiques en position sur la place Lénine et sur la place de l'Opéra, il fait de grands signes et lance des exclamations : « Ruski

pouh! parasites, parasites! Des chars, oui, mais non dans les magasins, rien! »

Comme à Moscou, comme partout, il faut chercher longtemps ce qu'on veut acheter. Quand nous demandons si le niveau de vie s'est amélioré depuis quelques années, on nous répond, avec un sourire : « C'est la quantité de tickets de rationnement qui augmentent. » Mais certains Arméniens ne veulent pas y accéder une attention excessive. Dans une cité HLM, sur les hauteurs d'Erevan, une famille d'ouvriers qualifiés nous reçoit avec les honneurs à trop, pommes, grains de sésame séchés, café. Dans le salon, une télévision branchée sur l'une des deux chaînes arméniennes et une bibliothèque, avec quelques volumes de Victor Hugo, d'Alexandre Dumas et de Maupassant.

Pour ce père et ses enfants, cela suffit : « Nous nous sentons bien ici en Arménie. En Union soviétique, notre niveau de vie nous convient pour l'instant. (...) Mais tant que nous vivons déshabillés par le séisme nous ne sommes pas reconstruits, notre vie privée n'a pas d'intérêt pas. » Et d'ajouter que tant que le Haut-Karabakh ne sera pas rattaché à l'Arménie, « nous lutterons pour notre juste cause ». « Tout le peuple arménien est favorable à cette lutte, répète le père. Le Haut-Karabakh, c'est l'enfant de l'Arménie. Ce n'est pas possible que la mère soit séparée de son enfant. Nous avons toujours l'espérance que Gorbatchev puisse résoudre ce problème. »

« Staline en gants blancs »

Aujourd'hui, les anglophones des Arméniens s'accumulent et se télescopent. Il y a cette revendication territoriale, le programme de Soumgaït en février - dont on ne sait toujours pas combien il a fait de victimes (1), les nouveaux maîtres en Azerbaïdjan, en novembre, l'énorme afflux de réfugiés arrivés de Bakou et d'autres villes et, finalement, ce séisme venu momentanément repousser tout le reste dans un coin de la même Arménie. « Après les programmes, c'est notre seconde tragédie, explique un cadre moyen. Tout le monde a un frère, un parent ou un ami qui a été enseveli. »

Une jeune intellectuelle nous confie : « Je ne peux plus penser à autre chose qu'à ce tremblement de terre. J'ai peur pour mon peuple, pour que cela se répète, pour que les musulmans finissent par nous liquider. » Comme tous les Arméniens que nous avons rencontrés,

elle semble habitée par l'histoire de sa terre, les menaces qui pèsent à nouveau sur les trois millions et demi d'habitants de la petite République d'autonomie. Elle a traduit de grands auteurs : elle lit tous les journaux qui lui parviennent, mais, pour l'heure, sa vie, son destin individuel s'efface devant le reste : « Cela ne me touche plus. Je suis indifférent, je pense surtout à mon peuple. Je sais qu'il existe d'autres vies mais... » La phrase s'interrompt.

Elle se dit tantôt résignée, tantôt révoltée, comme ce technicien rencontré dans la rue à Erevan : « Je sais que je ne partirai jamais. Au fond, dans notre tête, nous savons qu'on ne sort pas d'Union soviétique. Se plaindre ici, cela ne veut pas dire grand-chose. Nous ne commissions rien d'autre et nous n'avons pas le choix. Autant n'y pas trop penser, ne pas trop rêver d'obtenir un visa de sortie grâce à des parents ou à des amis de la diaspora. »

Il reste alors la colère, cette colère arménienne qui surgit parfois avec violence contre le système. « Pour moi, rien n'a changé, il y a toujours la corruption, le mensonge, comme sous Brejnev. Gorbatchev soigne son image internationale et c'est tout, assure l'intellectuelle avec qui nous parlons. Ils ne sont plus très fiers de cette « liberté » qu'ils nous ont donnée brusquement. » Devant ses amis, l'air grave et triste, elle semble ne pas vouloir espérer de peur d'être dupe : « Je suis d'accord avec Tchatcher, c'est Staline un simple bêtard, je ne peux pas dire qu'il soit très sincère avec les minorités de son peuple et l'on sent bien qu'il ne nous aime pas. »

Samedi soir, des troupes fraîches de l'armée rouge ont débarqué sur l'aéroport d'Erevan pour renforcer le dispositif militaire déployé en Arménie. Le couvercle communiste passe donc encore un peu plus lourd sur cette République. Non seulement l'effervescence politique de ces dix derniers mois n'est plus de mise, mais elle est impossible. Les onze membres du Comité du Haut-Karabakh - cinq ont été arrêtés, les six autres sont recherchés par l'armée - en savent quelque chose. Pour les Arméniens, l'heure est donc de renouer pour l'instant à leur projet de démocratisation. Avec une interrogation : combien de temps leur faudra-t-il mettre au placard leur grand rêve ?

LAURENT GRELSAMER.

(1) Officiellement, trente-deux morts.

Asie

CHINE : La visite de M. Gandhi à Pékin

Chinois et Indiens souhaitent un règlement « durable » et « raisonnable » de leur conflit frontalier

PÉKIN de notre correspondant

Une amélioration considérable du climat entre Pékin et New-Delhi est devenue évidente dès les premiers entretiens, lundi 19 décembre, de M. Rajiv Gandhi avec ses interlocuteurs chinois. Le premier ministre chinois, M. Li Peng, est lui-même convenu, au cours d'une rencontre avec la presse, que l'atmosphère était désormais favorable à un règlement à l'amiable du contentieux frontalier, « obstacle majeur » au développement des relations sino-indiennes.

Les deux chefs de gouvernement ont été plus loin dans leurs discours au banquet offert par M. Li : la Chine et l'Inde, ont-ils tous deux déclaré en substance, se doivent d'appliquer à leur différend territorial ces « principes de coexistence pacifique » dont elles se disent les initiatrices, si elles veulent ouvrir en faveur d'un « nouvel ordre mondial ».

M. Gandhi a procédé avec tact dans l'exposé du problème frontalier : « Il s'agit des sensibilités au sein de notre peuple, mais nous comprenons qu'il heurte également des sensibilités en Chine », a-t-il dit, pour souhaiter aussitôt qu'y soit apporté « une solution durable » prenant en compte les « points de vue de chacun ». M. Li, pour sa part, a fait état de sa « confiance » dans la recherche d'un tel règlement, « juste et raisonnable ». Cette bonne volonté commune laisse prévoir la relance des négociations, depuis longtemps dans l'impasse.

Le chef du gouvernement indien, qui poursuivait mardi ses entretiens politiques, a entendu également de la bouche de M. Li des propos très amicaux sur la délicate question de Tibet. Pékin, a-t-il dit : « apprécie le fait que tous les gouvernements indiens aient observé une position consistante à reconnaître que le Tibet fait partie intégrante de la Chine, à s'abstenir d'ingérences dans les affaires intérieures de la Chine et à interdire aux séparatistes tibétains de se livrer à des activités politiques visant à diviser la Chine ».

Année diplomatique

Cette année diplomatique (on se souvient des vifs reproches adressés à la mère du premier ministre indien par Pékin) n'a pu que faire plaisir à M. Gandhi qui, pour sa part, a assuré à son interlocuteur que la position de New-Delhi était inchangée. M. Li Peng a toutefois tenu à souligner auprès de journalistes chinois et indiens que l'amélioration des relations sino-indiennes « n'effacera pas les relations de la Chine avec d'autres nations d'Asie du Sud », allusion aux liens privilégiés de Pékin avec le Pakistan, dont le nouveau premier ministre, M^{me} Benazir Bhutto, effectuera en Chine sa première visite officielle à l'étranger.

A l'issue de ces entretiens, en principe conclus par une rencontre avec M. Deng Xiaoping, M. Gandhi se rendra, jeudi, à Xian, l'ancienne capitale impériale, par où pénétra le bouddhisme indien au septième siècle, puis à Shenghai.

FRANÇOIS DERON.

Au Cambodge, la guerre s'essouffle...

(Suite de la première page.)

Mais, selon le vice-président du comité provincial, un millier de Khmers rouges rôdent encore dans « des secteurs reculés » et, ces deux dernières années, ils ont commis quelque deux mille meurtres, ce qui semble beaucoup. « Pendant la même période, nous en avons capturé six cent quarante-sept et huit cent quarante-deux se sont rendus », ajoute-t-il. La guerre, si on l'en croit, n'est pas finie.

Que l'armée vietnamienne évacue le Cambodge depuis décembre 1987 ne semble mis en doute par personne. Elle a de bonnes raisons de le faire : la faiblesse des activités militaires des Khmers rouges, la pression internationale, l'impossibilité de la guerre au Vietnam et, si l'on en croit de bonnes sources, l'efficacité de certaines unités qu'il valait mieux rapatrier. C'est le rythme et l'ampleur des retraits de troupes qui prêtent à controverse. Officiellement, en comptant les départs du 15 au 21 décembre, les trois quarts des effectifs ont été évacués et il ne reste que cinquante mille soldats vietnamiens au Cambodge, stationnés dans trois secteurs névralgiques : les « trois frontières » (Thaïlande, Cambodge et Laos), l'est du Mékong et la région au sud de Phnom-Penh, là où la chaîne des Cardamomes rejoint le tonle entre la capitale et le seul port maritime d'importance, celui de Kampong-Som.

Régions américaines, canons russes ou chinois

Invérifiables, ces chiffres sont peut-être, cependant, plausibles. Les forces de la résistance sont relativement limitées. L'ANS, l'armée nationale sihanoukiste, qui bénéficie d'une aide occidentale plus importante que par le passé, a recruté ces derniers temps et compte, dans trois ou quatre mois, plus de vingt mille hommes. Mais il s'agit avant tout d'une force de police, encore légèrement armée et sans tradition de guérilla. Pour le prince Sihanouk, elle constitue d'abord un atout politique, utilisable en cas de règlement interne du conflit. L'autre composante non communiste de la résistance (le FNLP de M. Son Sam) est, militairement, plus faible : une dizaine de milliers d'hommes, réorganisés ces derniers mois, mais bien peu actifs sur le terrain.

Restent les Khmers rouges. On parle, à Bangkok, de vingt mille à trente mille hommes. Ici, on dit que leurs effectifs sont plus près de dix mille combattants. Des hommes qui, qui attaquent de moins en moins. Emboscades et accrochages sont de plus en plus rares. Ce sont les mines - et non les combats - qui font le plus de victimes. Les Khmers rouges, ajoute-on, en ont venus à la guerre politique « nos pas clost,

mais par obligation ». « Une guérilla qui ne se bat pas est une guérilla qui perd pied, et ne me répond pas que les Khmers rouges préparent discrètement un gros coup, ils n'en ont plus les moyens », estime un expert vietnamien. Même soi de cloche chez les soldats qui rentrent, juchés sur de vieux APC, les transporteurs blindés à chenilles de fabrication américaine, sur lesquels ils ont monté canons russes ou chinois. « Les Khmers rouges se battent très peu », répondent-ils à l'unisson. Pourtant, ces troupes reviennent des provinces de Battambang et de Siem-Rep, où l'insécurité est passée être la plus grande.

Les autorités de Phnom-Penh affirment, de leur côté, que leur petite armée s'organise : une trentaine de milliers de réguliers sur lesquels se greffent troupes régionales et milices locales, soit au total deux cent mille hommes, selon le général Nguyen Van Thai, porte-parole de l'armée vietnamienne. Ce qui fait, si on le croit, bien du monde pour appuyer les quelque cinquante mille soldats vietnamiens officiellement sur place. Et ce qui devrait suffire, en tout cas, pour parer à toutes les éventualités et à maintenir le pays dans l'état de « paix » que le prince Sihanouk connaît depuis la mi-1985, quand les Vietnamiens ont fini de prendre, les uns après les autres, les bases de la résistance sur la frontière thaïlandaise.

Tout le monde n'est pas rassuré pour autant. Les civils vietnamiens sont nombreux au Cambodge. Ils étaient un demi-million avant le début de la guerre, en 1970. Selon certaines sources, on en compterait à peu près autant aujourd'hui. Mais des hameaux de Vietnamiens, situés non loin des Cardamomes, ont été bagagés. « Ils ont démonté leurs maisons de bois et mis toutes leurs affaires sur des bateaux avant de regagner le Vietnam », raconte l'un. En outre, les capacités de la nouvelle armée de Phnom-Penh n'ont guère été testées. « Ils ne se battent pas », disent plusieurs soldats vietnamiens. Mais il est vrai que Vietnamiens et Cambodgiens, les unités et l'armée ne sont guère échangeables.

Le Vietnam joue donc le jeu, comme d'habitude, en prenant le moins de risques. Il évacuera complètement le Cambodge au plus tard dans deux ans et, si un accord se fait plus tôt - ce que tout le monde prédit ici - il pourra facilement et rapidement retirer un contingent nettement allégé et, apparemment, plus professionnel. Pour preuve de bonne volonté supplémentaire, il a rapatrié cette année un bon nombre d'experts civils. Phnom-Penh a déjà demandé à plusieurs pays, pour les remplacer, une assistance dans les domaines de l'enseignement agricole et de la santé.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

● Un train pour l'Arménie. - M. Michel Delebarre, ministre des transports, a annoncé, lundi 19 décembre, que la SNCF mettra en place « dans les délais les plus brefs » un train à destination de l'Arménie pour acheminer des secours aux victimes de la catastrophe.

Le ministre précise que le chargement des secours pourra s'effectuer à partir des gares de Versailles-Matolots, Marseille et Lyon, et ce, avec le concours de l'armée, puis les wagons seront centralisés vers Paris, d'où ils partiront vers l'Arménie.

L'initiative ministérielle répond au souhait exprimé dimanche, par le premier ministre, M. Michel Rocard.

Pour plus de renseignements : gares de Versailles-Matolot, tél. : 39-53-92-35, Marseille, tél. : 91-95-10-00, Lyon, tél. : 78-92-10-00.

Sur Radio-France internationale, en direct vers l'URSS

Des « poètes pour l'Arménie »

Une soirée exceptionnelle consacrée à la poésie arménienne a été diffusée, pendant une heure, en direct lundi 19 décembre vers l'URSS par la rédaction en langue russe de RF 1.

Pour la première fois, une émission regroupant des poètes arméniens, russes et français aura donc été entendue en Union soviétique (et, en différé, en Pologne et en Roumanie), grâce à cet hommage rendu à la culture du peuple arménien par Franco-Culture et Radio-France internationale, produit par Mirjana Robin et André Veltier, avec la participation, pour la lecture des traductions françaises, des comédiens Catherine Selliers, Denis Mamel et Serge Avetisyan.

Le programme, composé en majeure partie de poésie arménienne, s'ouvrait, en mettant

l'accent sur les anciens, avec le grand Grégoire de Narek (950-1003) moins décrié par le sentiment du poète, tirant de toutes les ressources de la langue arménienne, un art mystique d'épouvante et d'espérance. Il s'est poursuivi avec des poètes de différentes époques : Nabajet Koutchak (XVI^e siècle), Sayat Nova (1712-1795), le troubadour de Tiflis, Hovhannes Thounnain (1869-1923), Velagn Kareuz (né en 1924), Sylva Kapoutikian (née en 1919), Achote Grachi (1911-1973), né à Bakou, Paronir Sévak (mort en 1972), le « grand » contemporain, l'« exilé » Armen Lubin (1904-1974), et deux jeunes poètes vivants en France : Denis Doukian et Krikor Beledian.

A cette poésie arménienne s'ajoutent la poésie russe de Soviétiques

assemblés à Paris : Andreï Voznessenski, qui joua malheureusement au bateau de la « perestroïka », et Guennadi Aigui, l'auteur d'un extrait du Voyage en Arménie d'Ossip Mandelstam dans la traduction d'André du Bouchet (Mercure de France), et la préface de poètes français : André du Bouchet, Jean-Claude Reuzard et Claude Roy, qui termina la soirée avec la traduction de superbes invectives à Dieu d'un troubadour (achou) du quatorzième siècle. « La langue arménienne est : incassable comme le sarrasin des bords de pierre », a écrit Mandelstam. Cette soirée, qui est la preuve vivante, sera retransmise sur France-Culture le samedi 24 décembre de 14 heures à 15 h 30.

M. Z.

Asie

REPRODUCTION INTERDITE

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Ingénieur bureau d'études calcul

Projet HERMES

La société Avions Marcel Dassault - Breguet Aviation de Toulouse recherche, pour travailler au sein de l'équipe chargée du programme européen de navette spatiale HERMES, un ingénieur bureau de calcul ayant, de préférence, quelques années d'expérience. Il participera à la définition et au dimensionnement de la structure en collaboration avec les différents services de la société concernés par le projet ainsi qu'avec des sociétés françaises et étrangères coopérant à ce programme. Il devra détenir d'une pratique éprouvée du calcul des structures, particulièrement du dimensionnement d'éléments réalisés en matériaux composites. Une bonne connaissance des méthodes numériques d'analyse des structures (éléments finis) est, à ce titre, recommandée. Des qualités de rédaction et la maîtrise de la langue anglaise sont recommandées. Les réponses seront transmises directement à notre client. Ecrire à Arlette BIEBUYCK en précisant la référence B/T2051M. (PA Minidit 36.14 code PA)

PA
PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE
2 Bis, avenue Fritsch - 31400 TOULOUSE - Tél. 61.52.34.18
Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Ingénieurs bureau d'études

Projet HERMES

La société Avions Marcel Dassault - Breguet Aviation de Toulouse recherche, pour travailler au sein de l'équipe chargée du programme européen de navette spatiale HERMES, deux ingénieurs. Leur rôle, au sein du bureau d'études, sera de participer à la conception des structures d'avion et, notamment, de la thermostabilité d'HERMES, de participer aux essais en recherche et développement et à l'établissement des liasses d'étude et réalisation. Ils travailleront en collaboration étroite avec l'ensemble des services internes liés à la vie du projet - bureau de calcul, technologies nouvelles, fabrication, qualité - mais également avec des industriels coopérateurs français ou étrangers pour lesquels ils participeront au suivi technique. Agés d'au moins 30 ans, de formation ingénieur type AM, ils devront avoir une expérience de 5 à 10 ans en bureau d'études structure avion. De bonnes connaissances en CFRT, calcul RDM et calcul des éléments finis ainsi que les pratiques de la CAO et de l'anglais sont vivement souhaitées pour ces postes. Les réponses seront transmises directement à notre client. Ecrire à Arlette BIEBUYCK en précisant la référence B/T2052M. (PA Minidit 36.14 code PA)

PA
PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE
2 Bis, avenue Fritsch - 31400 TOULOUSE - Tél. 61.52.34.18
Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

L'informatique regroupée du Crédit Agricole en Bretagne

Le GICAB, groupement informatique du Crédit Agricole breton, est issu des départements études des caisses régionales des Côtes du Nord, du Finistère et du Morbihan. Il compte aujourd'hui 92 personnes qui œuvrent autour de 3 BULL. DPS 90 connectés et d'un réseau de 1500 terminaux. Leur objectif : développer un système d'information commun dans un environnement TP 8 et PACBASE. Cet ambitieux projet nécessite votre concours.

Chefs de projets informatique bancaire

Vous prendrez en charge des logiciels spécifiques. Vous serez responsable du développement et de la mise en place de nouveaux projets chez nos clients. Votre expérience d'au moins 3 ans sur des logiciels bancaires et le savoir-faire de nos équipes seront les garants de votre réussite dans ce poste.

Merci d'adresser lettre de candidature manuscrite et CV au GICAB - 80, av. Paul Cézanne, Kermor, 56000 Vannes, en précisant la réf. CP/M.

TEMPS dense
INGENIERE DES CARRIERES
Après Choix
3, rue de Léon 75008 Paris



AU COEUR D'UN TECHNOPOLE A LA POINTE DE L'EUROPE

La BRANCHE EQUIPEMENTS AERONAUTIQUES du groupe THOMSON, 1er équipementier européen, conçoit et développe au sein de sa division RADARS, CONTRE-MESURES ET ELECTRONIQUE DE MISSILES, des équipements électroniques aéronautiques haute performance. Etre à la pointe des techniques, préparer l'avenir, constituent le fondement de notre réussite.

Que vous soyez débutants ou que vous ayez déjà une première expérience, vous recherchez avant tout un secteur stratégique, une entreprise performante et un emploi formateur : des opportunités que nous offrons à des

INGENIEURS ELECTRONICIENS

Participez à la conduite d'études dans l'un des domaines suivants :

- Traitements numériques et logiciels
- Circuits Electroniques analogiques
- Electronique de puissance
- Documentation - Formation.

Pour chacun de ces domaines, la pratique de l'Anglais est vivement souhaitée.

Votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo, prétentions) en précisant le domaine d'études choisi est à adresser à Bernard LETOURNEUX - THOMSON-CSF
Route du Conquet - 29283 BREST CEDEX.

THOMSON

SILICOMP INGENIERIE EN INFORMATIQUE SCIENTIFIQUE ET INDUSTRIELLE

recherchons Ingénieurs diplômés Grandes Ecoles pour GRENOBLE, PARIS, MARSEILLE.

- INGENIEURS LOGICIELS
UNIX - ADA - LANGAGE C
- INGENIEURS CONCEPTEURS D'APPLICATIONS TEMPS REEL
VMS/ELN - OS9 - PSOS
- INGENIEURS TELECOMMUNICATION
MAP - OSI

SILICOMP - 18, Chemin de Malocher ZIRST, 38240 MEYLAN

Filiale d'un important groupe industriel de dimension internationale en pleine expansion spécialisée dans les transmissions par câbles recherche

INGENIEUR PRODUCTIQUE

AUTOMATE PROGRAMMABLES **SUPERVISEURS** **RESEAUX LOCAUX**

Vous étudiez et conduisez des projets sur différents sites. Après une analyse fonctionnelle des besoins vous élaborez le cahier des charges afin d'optimiser les solutions techniques (matériel et logiciel).

En participant à la mise en œuvre du projet vous veillez au respect des coûts et des délais. Vous possédez au moins 5 ans d'expérience en informatique industrielle et vous parlez l'anglais couramment.

Ce poste basé en région parisienne nécessite de fréquents déplacements.

Ecrire avec CV et prétentions sous réf. 07175 à CONTESSÉ PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75014 Paris Cedex 01 qui transmettra

CONTESSÉ

Groupe Concept

Nos 1.500 collaborateurs, notre CA. de 1,5 milliard de francs font de nous la 5ème SSII française. Depuis 1985, nous maintenons un taux annuel de croissance supérieur à 100%. L'une de nos filiales, chargée du développement d'un progiciel bancaire complet dans un cadre technologique avancé, souhaite renforcer ses équipes en intégrant des

Concepteurs / Banque

Ingénieurs Informaticiens / Banque

Ce produit original qui couvre toute la gamme des activités bancaires est composé de modules spécialisés (services bancaires, crédits, opérations avec l'étranger...). Les missions confiées à nos équipes couvrent pour chaque module :

- établissement des spécifications fonctionnelles,
- réalisation informatique avec notre outil de développement très performant (LAG),
- tests et mise en service opérationnelle.

De formation supérieure (Ecoles de Commerce, d'Ingénieurs, 3^e cycle...), vous avez acquis une expérience d'organisation ou d'informatique bancaire d'au moins deux ans en Banque, SSII, Cabinet d'Audit ou de Conseil. Les perspectives de croissance de cette activité nous permettent de proposer à des candidats motivés une très forte évolution de carrière et de rémunération.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous réf. 21268 à notre conseil RECRUTEMENT 2, pl. A. Malraux 75001 PARIS, qui assure toute confidentialité.

concept
Recrutement

Conseil en recrutement financier

JEUNES INGENIEURS

L'Europe bouge et Air France participe déjà au transport aérien de demain. Vous souhaitez faire de votre carrière un parcours professionnel, où mobilité rime avec évolution. Vous pouvez, à titre d'exemple, être opérationnel immédiatement comme :

INGENIEUR CHARGE DE LA MAINTENANCE AVION
interface entre le responsable de division et les contremaîtres, vous optimisez et planifiez la charge de travail de l'atelier et mettez en œuvre les moyens humains et techniques nécessaires aux méthodes et procédures de travail.

INGENIEUR CHARGE D'ETUDES
au sein du service "recherche opérationnelle" : élaboration et conception de modèles pour optimiser la gestion des différentes directions de la compagnie (planning des navigateurs, yield management, optimisation des parlages avion...).

INGENIEUR AU SEIN DE LA DIVISION "SIMULATEURS DE VOL"
interface avec les constructeurs d'avions et de simulateurs pour la réalisation du simulateur de l'Airbus A320...

Vous êtes débutant ou possédez une première expérience professionnelle de 2 à 3 ans, POUR TRACER L'AVENIR AVEC NOUS, écrivez avant le 6 janvier 1989 à l'attention de Claire Mouguin, Air France, Sélection Cadres, Orly Sud 114, 94396 Orly aéroport Cedex.

AIR FRANCE
tracé l'avenir

هكذا من الأصل

مكنا من الأصل

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

bip
BANQUE INTERNATIONALE DE PLACEMENT
PREMIERE BANQUE D'ARBITRAGE FRANÇAISE
Recherche

**Ingénieurs informaticiens de haut niveau
motivés par le secteur financier**

Mission : Attiré par les stratégies d'intervention sur les marchés financiers, vous aurez à concevoir des systèmes d'aide à la décision à l'aide des technologies les plus évoluées (SGBD relationnel, Temps Réel, Programmation Orientée Objet).

Profil : Vous avez une solide formation scientifique et informatique (Grandes Ecoles), le goût de l'analyse, la curiosité d'esprit et la rigueur de raisonnement. Vous savez aboutir. La connaissance des technologies DEC VAX VMS, des bases de données relationnelles, de la méthode MERISE et une première expérience de l'informatique scientifique et/ou bancaire sont autant d'atouts positifs pour vous permettre de réussir dans ce poste. Une évolution vers des postes plus financiers est possible à terme.

Merci d'adresser lettre de candidature manuscrite, vos C.V. et photo sous référence MDIAD à :
BIP - Direction des Ressources Humaines - 108, boulevard Haussmann - 75008 PARIS.

**Consultants
systèmes temps réel**

Notre division "Scientifique Spatial et Militaire" est spécialisée dans la mise en oeuvre de réalisations industrielles de pointe et de projets de haute technologie : systèmes d'acquisition et de traitement de mesures, simulateurs d'études ou d'entraînement, systèmes d'armes...
Ingenieurs diplômés d'une Grande Ecole, vous avez de 4 à 8 ans d'expérience dans la conception et la réalisation de systèmes temps-réel en informatique scientifique et technique.

Vous êtes attirés par des interventions de conseil dans les domaines suivants :
- Méthodologie de développement,
- Qualité du logiciel,
- Architecture de systèmes.
La connaissance du système LINUX et du langage ADA sera appréciée. La mobilité géographique est indispensable.
Rejoindre SEMA GROUP c'est donner à votre carrière la dimension d'un des premiers groupes européens de conseil et d'ingénierie informatique.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 12/C à Patricia PANCHERI, SEMA GROUP, Service Recrutement, 56 rue Roger Salengro 94120 FONTENAY SOUS BOIS CEDEX.

SEMA GROUP

SEMIKRON
innovation + service

Pour effectuer des missions d'organisation, d'audit et de conseil, cette société leader en électronique de puissance intègre un

Ingénieur + IAE

Rapportant au Directeur Général, il se chargera de missions de marketing export, analyse de coûts de production. Il possède une double formation supérieure : technique et commerciale.
Il présente une première expérience réelle dans un grand groupe. Son évolution peut l'amener à la direction d'une filiale étrangère du groupe.
La connaissance de l'anglais est indispensable. L'allemand est un plus.
Le poste est basé à Sartrouville (78).
Ecrire sous réf. 455/LM avec CV, photo et rémunération actuelle.
Consultez aussi le MINUTE 3617 code KRIEF.

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac - 75007 Paris

**Dirigez une usine en Alsace...
... avec chaleur !**

Notre groupe industriel français, spécialisé dans la production de matériel de chauffage domestique, emploie 400 personnes et réalise un chiffre d'affaires de 400 millions de francs. Notre Directeur Industriel souhaite consolider son équipe et intégrer le Directeur de l'usine d'Obernai, chargée de produire des convecteurs (300.000), des chaudières et des brûleurs (plusieurs milliers).

Responsable d'une équipe de 150 personnes et d'une usine de 30 000 m², il maîtrise entièrement l'outil de production : 4 ateliers, les méthodes, la qualité, la logistique, le planning et les expéditions. Il met en place des procédures efficaces et veille au respect de leur application. Il est le garant du bon climat social du site, il s'appuie sur les services fonctionnels du siège pour optimiser son efficacité.

De formation ingénieur, votre expérience de production et de fabrication, pourquoi pas de chaudières, vous a apporté des compétences d'animation, de synchronisation et de vision d'ensemble des problèmes. A 35 ans environ, vous êtes rigoureux et organisateur, dynamique et disponible et vous n'hésitez pas à "retrousser les manches". Venez réussir avec nous à Obernai et adressez vite votre lettre manuscrite et un CV, sous référence A/210.01/IM aux Conseils en Recrutement Associés, 58 avenue Kléber, 75784 Paris Cédex 16.

LES CONSEILS EN RECRUTEMENT ASSOCIES **CE RA**

SYNTEC - CONSEIL **et** **CSNCR** CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

dans les Premières Journées Prospectives du Monde

600 consultations de mise au point de carrière ont été offertes les 12 et 13 octobre 1988.

LE MONDE remercie les 33 cabinets de conseil en recrutement, fédérés par la C.S.N.C.R. et le Syntec, pour leur contribution à la réussite de ses premières journées prospectives.

PREMIÈRES JOURNÉES PROSPECTIVES
Le Monde

Politique

La préparation des élections municipales

Le journaliste Noël Mamère veut enlever au PCF la mairie de Bègles

BORDEAUX
de notre correspondante

Le journaliste Noël Mamère fait une entrée remarquée sur la scène politique. En juin dernier, M. Gilbert Mitterrand, premier secrétaire de la fédération socialiste de la Gironde, l'avait choisi comme suppléant dans la dixième circonscription (Libourne). Voici que M. Mamère se déclare prêt à prendre la tête d'une liste « majorité présidentielle » à Bègles, la seule ville de plus de vingt mille habitants dirigée, en Gironde, par le Parti communiste.

L'affaire a été rodomontée. Un dépliant à l'effigie du candidat - « Pour Bègles, la majorité présidentielle avec Noël Mamère » - a été largement diffusé, il y a quinze jours, dans la commune. « Sollicité il y a plusieurs mois par la section locale de Bègles », explique-t-il, le suppléant de M. Gilbert Mitterrand avait été désigné à l'unanimité

et sans bruit par la même instance, début novembre. Le conseil municipal du fief communiste compte vingt et un communistes et apparentés, huit socialistes (épis, en 1983, sur la même liste d'union de la gauche) et six représentants de la droite. Cependant, au premier tour de l'élection présidentielle, le 24 avril dernier, le PCF y avait recueilli 2 568 suffrages, contre 4 665 pour M. François Mitterrand.

« Pour un combat à la royale »

Au premier tour des élections législatives, en juin, le PS avait devancé le PCF. « Le rapport des forces politiques a changé, depuis 1983, en faveur du PS et au détriment du PCF », conclut M. Mamère. Les communistes refusent de l'admettre, le journaliste d'Antenne 2 se déclare prêt « pour un combat à la royale ».

M. Jean-Pierre Raffarin (UDF-PR) élu président du conseil régional de Poitou-Charentes

M. Jean-Pierre Raffarin (UDF-PR) a été élu, lundi 10 décembre, président du conseil régional de Poitou-Charentes au remplacement de M. Louis Fraichard (CDS), qui avait démissionné à la suite de son échec aux dernières élections cantonales.

M. Raffarin a été élu dès le premier tour par vingt-neuf voix contre vingt et une au candidat socialiste, M. Raoul Carraud, et trois au candidat communiste, M. Paul Fromontail. Il y avait cinquante-trois votants.

La représentation socialiste, qui était de six élus sur quinze dans le précédent bureau du conseil régional, a été réduite à néant dans le nouveau bureau, faute d'accord sur le nombre entre la majorité et les oppositions locales.

Le Parti républicain s'est « réjoui » de l'élection de M. Raffarin, qui devient ainsi son dixième président de conseil régional. Le parti de M. Léotard détenait déjà les présidences des régions Auvergne, Basse-Normandie, Bourgogne,

Centre, Franche-Comté, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Provence-Côte d'Azur et Rhône-Alpes.

[Né à Poitiers en août 1948, M. Jean-Pierre Raffarin est diplômé de l'École supérieure de commerce de Paris (ESCP). Il a été, de 1981 à 1988, directeur général de l'Agence de communication Bernard Krief, avant d'entrer, le 1^{er} septembre dernier, en qualité de délégué général, à l'Institut Euro-92, qui regroupe une trentaine d'entreprises sociétales de stratégie européenne.]

M. Raffarin a travaillé, de 1976 à 1981, dans plusieurs cabinets ministériels avec MM. Lionel Stolfen (travail), Jean-Pierre Soisson (jeunesse et sports) et Jacques Blanc (agriculture). Parallèlement, il militait dans le sillage de M. Michel Postawski comme secrétaire général des Jeunes Giscardiens (1974 à 1977) et entré à l'état-major du Parti républicain comme délégué national, puis secrétaire national, secrétaire général adjoint... fonction qu'il occupa d'essayer en même temps que deux mandats locaux : conseiller régional et conseiller municipal de Poitiers.]

Gironde se lance dans une première, en pleine période de « gel » national des négociations PCF-PS, voilà qui a immédiatement attiré les foudres communistes. « Croyez-vous, Monsieur le premier secrétaire, que c'est avec un tel coup de force contre l'union que la droite, qui remonte, sera mise en échec? », demande M. Antoine Gomez, premier secrétaire fédéral du PCF, dans une lettre ouverte à M. Gilbert Mitterrand. Cependant, tout en déclarant que « une première ne leur fait pas peur », les communistes girondins se gardent de faire officiellement de la situation à Bègles un *casus belli*. Ils laissent à leur « base » le soin d'engager la fer sur le terrain.

L'attitude des dirigeants socialistes girondins est encore plus ambiguë. Ils attendent l'attention sur la non-appartenance de M. Mamère au PS. Ce distingué écarte formellement Bègles de la liste des cas « réservés », le 13 novembre dernier, par la convention nationale du PS. « J'ai informé Gilbert Mitterrand de ma décision », se contente de dire de son côté le journaliste, qui se garde de préciser quelle fut la réponse du député. Le fils du président de la République, hospitalisé, est injoignable.

Le numéro deux de la fédération girondine, M. Lamaison, répond à sa place : « Pour l'instant, la section socialiste de Bègles n'a reçu aucun « feu vert » pour une candidature de Noël Mamère, et nous ne savons le cautionner avec les discussions nationales PCF-PS ».

Les socialistes girondins, qui tiennent à préserver toutes leurs chances de reconquérir la direction de la communauté urbaine bordelaise actuellement détenue par M. Jacques Chaban-Delmas, sont partagés sur l'opportunité de la campagne béglaise. Les rôtisseurs la jugent pour le moins « prématurée ». M^{me} Catherine Lalumière, dont c'est la circonscription, parle sarcastiquement de « coup de force » et précise qu'elle n'a été « ni informée ni consultée par Noël Mamère ». La machine de guerre de Bègles pourrait avoir des conséquences à l'intérieur du Parti socialiste.

GINETTE DE MATHA.

M. Vigouroux menacé d'exclusion du PS

Le comité directeur de la fédération socialiste des Bouches-du-Rhône a pris, lundi 19 décembre, la décision de « demander au bureau exécutif du PS de prendre acte de l'auto-exclusion du parti » de M. Robert Vigouroux, actuel maire de la Cité phocéenne et candidat à sa propre succession malgré la désignation officielle par les instances du PS de M. Michel Pezet comme « premier des socialistes » pour conduire la bataille des élections municipales de mars 1989 à Marseille.

M. Yves Vidal, premier secrétaire de la fédération, avait publiquement demandé au début du mois, lors de la visite à Marseille de M. Pierre Mauroy, premier secrétaire du PS, que tout fût « définitivement réglé » avant le 16 décembre, date retenue dans les Bouches-du-Rhône pour le dépôt des listes auprès des instances du PS.

D'autre part, dans un entretien publié lundi 19 décembre par le quotidien le *Provençal*, M. Philippe Sanmarco, député socialiste des Bouches-du-Rhône, qui devrait figurer en bonne place sur les listes de M. Pezet, interroge publiquement le chef de l'Etat qui a reçu récemment l'actuel maire de Marseille, lui demandant s'il « soutient ou non Robert Vigouroux ». « Cette question se pose », affirme M. Sanmarco, « parce que leur rencontre a été perçue dans le public comme un message de soutien. Et parce que son opinion nous importe... ».

M. Sanmarco, qui n'a pas encore déposé sa candidature en guise de protestation contre cette situation confuse, demande à M. Mitterrand de recevoir M. Pezet « s'il veut démontrer que Robert Vigouroux n'est pas son candidat ».

« En tout cas », ajoute M. Sanmarco, « si je ne serais pas partie d'une liste sur laquelle tiens le président et le gouvernement... ».

M. Sanmarco, qui fut jadis l'un des nombreux « dauphins » successifs de Gaston Defferre, demande encore aux responsables nationaux du PS « de cesser de régler leurs comptes sur notre dos et de dire s'il y aura donc des listes socialistes à Marseille, ou bien si les socialistes ont obligation d'être sur une seule liste ».

Défense

Selon un diagnostic remis à M. Chevènement

Dix arsenaux de l'Etat en perte de vitesse

Le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, veut redonner du tonus au Groupement industriel des armements terrestres (GIAT), dont les résultats se dégradent depuis plusieurs années. Faute de commandes nationales ou étrangères suffisantes, ce qui pénalise ses coûts de production face à la concurrence et qui lui interdit toute agresseivité commerciale, le GIAT, avec ses dix-sept mille salariés, est une entreprise où la matière grise ne s'investit plus assez au moment où elle doit se mobiliser pour la mise au point du char de combat Leclerc, le plus ambitieux de ses programmes.

A cette fin, M. Chevènement a lancé, la semaine dernière, une vaste concertation avec l'administration et les syndicats de l'armement pour élaborer un plan de développement stratégique sur la base d'un diagnostic - un document de trente-cinq pages - qui recense les atouts et les faiblesses d'une institution qui réunit une dizaine d'arsenaux.

En cinq ans, entre 1984 et 1988, le GIAT, qui fabrique les chars lourds, l'artillerie de gros calibre, les blindés légers et les munitions, a enregistré une constante dégradation de son chiffre d'affaires : 9 500 millions de francs (dont 36 % à l'exportation) en 1984 et, aujourd'hui, 7 300 millions de francs (dont 26 % à l'exportation). Mesuré en heures productives, le carnet de commandes a chuté de 40 %.

En septembre 1986, un premier rapport adressé au ministre de la défense, M. André Giraud, avait déjà tiré la sonnette d'alarme. On y affirmait, en substance, dans ce document officiel de soixante-six pages, que le GIAT, après avoir connu, depuis sa création en 1971, une quinzaine d'années de relative prospérité, était placé devant l'échéance de devoir diminuer ses effectifs (de l'ordre de 2 800 à 3 600 suppressions d'emplois avant 1990) pour faire face à la réduction de ses contrats.

Ni administration ni entreprise

La Cour des comptes s'en mêlait, qui attirait l'attention du gouvernement sur les déficiences de la gestion du GIAT, demeuré à mi-chemin entre une administration, sans autonomie ni personnalité juridique et financière, et une entreprise, confrontée aux lois du marché international.

Commandé par M. Chevènement, le nouveau diagnostic dans les mains du ministre de la défense dresse un état des lieux qui rappelle les précédentes observations. A ce détail près que, depuis, la situation du GIAT s'est encore aggravée. Sous-activité globale. Marchés rétrécis à l'exportation.

Augmentation des coûts supportés par le client national. Diminution des capacités d'autofinancement. Manque de matière grise (en ingénieurs et en cadres), isolement excessif par rapport à l'environnement industriel. Absence d'ambitions stratégiques. Le GIAT n'est pas prêt à relever les défis.

On en a une preuve dans les rapports parlementaires sur la dérive

des prix du nouveau char de combat Leclerc. A l'Assemblée nationale, M. François Fillon, député RPR de la Sarthe, parle des « défauts du GIAT » et du « handicap » qu'ils représentent pour le budget de la défense. Au Sénat, M. Jean-François Collet (centriste) des Bouches-du-Rhône, va jusqu'à considérer que « l'armée de terre, cliente captive du GIAT, subit, sur ses crédits d'équipement, les conséquences des surcapacités et des surcoûts de cet ensemble étatique à la gestion lourde et rigide ».

Allusion au fait que le coût du programme Leclerc, destiné à remplacer l'AMX-30, engendre une hausse de 26 % par rapport aux prévisions et que l'armée de terre devra ou ajuster ses dépenses (de l'ordre de 3 500 millions de francs entre 1989 et 1993) ou diminuer ses commandes (820 chars au lieu des 1 100 prévus).

Le rapport remis à M. Chevènement donne d'autres illustrations de la difficulté du GIAT à accroître son dynamisme.

Une table ronde en février

A l'exportation, par exemple. L'Arabie saoudite, déjà cliente du char AMX-30, a refusé d'acquiescer le nouveau modèle de char AMX-40. La Suisse a préféré commander à Israël ses munitions-fleches. Pour moderniser ses AMX-30, l'Espagne a choisi une solution occidentale. Et même, en France, le marché des pistolets des gendarmes a failli échapper au GIAT.

A l'intention du ministre de la défense, l'audit demandé par lui trace quelques axes en vue de rétablir la situation du GIAT. Une action sur les coûts : il est possible de diminuer de 20 %, en quelques années, les prix des matériels offerts sur le marché. Un effort sur l'apprentissage : c'est un domaine où le GIAT n'a pas accumulé suffisamment d'expérience. Une politique de produits tendue vers l'exportation : le client national bénéficiera des baisses du coût unitaire induites par un allongement des séries. Une diversification de ces mêmes produits : le GIAT est invité à rechercher la synergie des compétences, entre activités civiles et militaires. Une culture industrielle : il convient de mieux former les personnels, à tous les niveaux, et de restructurer la pyramide des qualifications (en ingénieurs et en techniciens).

La semaine dernière, ce document intitulé « Le plan stratégique du GIAT » a été remis aux organisations syndicales, qui ont jusqu'à la mi-janvier 1989 pour l'analyser dans ses grandes lignes et faire des contre-propositions éventuelles.

A cette date-là, une série de consultations devrait opposer les syndicats à plusieurs dirigeants des armements terrestres, au sein de la Délégation générale pour l'armement (DGA), et du GIAT, avant que M. Chevènement ne convoque, en février, une table-ronde pour définir les remèdes à apporter.

J. I.

Il y a trente ans, de Gaulle devenait président de la République

Il y a trente ans, le 21 décembre 1958, le général de Gaulle était élu pour la première fois président de la République et de la Communauté, en vertu de la Constitution que le corps électoral de métropole et d'outre-mer avait approuvée lors du référendum du 28 septembre précédent par 85 % des suffrages exprimés. Elu chef de l'Etat par un collège de quatre-vingt mille sept cent soixante-quatre « notables », de Gaulle avait recueilli 78,5 % des voix (sur 97 % de suffrages exprimés) contre 13 % à M. Georges Maréchal, candidat du Parti communiste, et 8,4 % à M. Albert Châtelet de l'Union des forces démocratiques.

Président du conseil depuis le 1^{er} juillet 1958, le général de Gaulle s'installe à l'Elysée le 8 janvier 1959 et nomme le même jour M. Michel Debré premier ministre. Doté de toutes ses institutions, la V^e République commença alors.

De Gaulle est encore et toujours le premier ouvrage consacré à lui - le *Charles de Gaulle* de Philippe Barès chez Hachette-Londres en 1941, la vie et l'œuvre du général sont restées une source inépuisable pour les historiens, les mémorialistes et les chercheurs. Parmi les publications les plus récentes, deux ouvrages font des références indispensables mais fondamentales au fondateur de la V^e République : le professeur Charles Debbsch avec la deuxième édition de sa *V^e République* (Economica éditeur) et l'ancien premier ministre Michel Debré avec le troisième volume de ses *Mémoires* dans lequel il explique ce que « gouverner » a signifié pour lui (Le Monde du 16 décembre). Mais trois autres ouvrages évoquent un passé plus lointain. Michel Marco, journaliste à la *Voix du Nord* est remonté à l'enfance et à la jeunesse pour décrire, dans un livre

illustré de documents parfois inédits, la *Légende du Nord* de Charles de Gaulle.

Cet ouvrage est plus qu'une monographie car il montre bien à travers ses ancêtres lointains, les irlandais Mac Carten, les Wurtembergois Kolb, les Lillois Mallot et de Gaulle, et même un barde breton, que le général est fondamentalement un homme de l'Europe du Nord. De plus, jamais à la différence de beaucoup de ses camarades, il n'a servi outre-mer. La champ de ses vues stratégiques n'a jamais connu l'Afrique que comme un élément de la puissance française sur le continent européen ou face aux blocs, avant même que l'Afrique elle-même puis l'Algérie ne deviennent des handicaps voire des fardeaux.

L'Institut Charles-de-Gaulle et l'Institut d'histoire du temps présent évoquent cette conception du rôle de l'Afrique, pion sur un échiquier, en publiant le compte rendu d'un colloque tenu en 1987 sur « Les sources de la décolonisation » c'est-à-dire la conférence de Brazzaville de 1944.

L'analyse des discussions et des recommandations de cette conférence qui ne réduisit que des hauts fonctionnaires coloniaux rattachés à la France libre montre bien le souci de ceux-ci de permettre aux populations africaines de s'associer au redressement français qui suivra la victoire toute proche. Tous les aspects de la situation coloniale et leur réforme sont donc étudiés en détail. Il s'agit, à lire les témoignages, de faciliter davantage le développement des colonies que de permettre leur accession rapide à l'indépendance. Celle-ci n'est d'ailleurs encore revendiquée par personne sur place bien que les alliés anglo-saxons de la France, et surtout les Etats-Unis, ne se soient pas pressés de critiquer sa présence en Afrique.

Il est vrai que les arrières-pensées stratégiques et politiques

n'étaient pas absentes de ces nobles sentiments. De Gaulle lui-même ne l'envieja pas, contrairement à ce qu'on fait croire le mythe et la légende qui se sont bécotés autour de l'appel de Brazzaville. En effet, dans le discours qu'il a prononcé à l'ouverture de la conférence le 30 janvier 1944 (« *Levez-vous* » et précisé qu'elle n'a été « ni informée ni consultée par Noël Mamère ». La machine de guerre de Bègles pourrait avoir des conséquences à l'intérieur du Parti socialiste.

C'est donc avant tout la promesse de l'égalité des droits offerte aux peuples colonisés et leur intégration dans la communauté nationale française présentée comme une promotion qui a assuré sur le continent africain le renom des propos de de Gaulle ; ce n'est que plus tard qu'on y a décelé les germes d'une possible indépendance dont la première étape ne sera ouverte qu'en 1958 avec le « *et toi cadex* » de Gaston Defferre et concrétisée par de Gaulle lui-même en 1958. Bien que le général ait plutôt conçu l'avenir comme une fédération, son discours de Brazzaville lui a en quelque sorte échappé pour devenir le bréviaire ou le charte de l'autodétermination des peuples.

Une alliance secrète avec Staline ?

Moins bien connu, parce que moins revendiqué, le comportement de de Gaulle avec les communistes - aussi bien français que soviétiques - en pleine guerre a excité la curiosité d'Henri-Christian Giraud. Bien que se référant aux archives du Quai d'Orsay et à celles de l'Union soviétique en partie publiées en 1983, le petit-fils du général Giraud que de Gaulle avait évincé

à Alger en 1943 ne cache pas sa fierté de « remettre en question des vérités que l'on croyait acquises depuis quarante ans ».

La conclusion de son enquête est simple : de Gaulle et Staline ont conclu en juillet 1941 une alliance secrète, que, naturellement, le général ne mentionne jamais dans ses *Mémoires*. Cette révélation justifierait la « belle et bonne alliance » de 1944 scellée au Kremlin - cette fois publiquement - et la participation de Maurice Thorez au gouvernement de la Libération. La thèse est séduisante et nombre de documents peuvent l'étayer. Mais l'auteur n'explique pas pourquoi à Vaita et à Clerfay de Gaulle a été écarté du cercle des grands, pourquoi les Anglo-Saxons lui ont fourni tant d'armes pour libérer la France, et pourquoi les gaullistes ont dans la Résistance tant rivalisé avec les communistes.

L'intérêt du livre de Giraud n'est pas seulement dans la révélation de « secrets » mais plutôt dans la contribution qu'il apporte pour montrer combien, dans cette époque trouble, les ambiguïtés tactiques de de Gaulle, jouant des grandes puissances les unes contre les autres pour mieux se faire reconnaître, n'ont pas encore toutes été expliquées ni même révisées.

La bibliographie consacrée au général de Gaulle pour laquelle l'Institut Charles-de-Gaulle a déjà recensé quelque mille quatre cents ouvrages ne cesse donc de s'étendre.

ANDRÉ PASSERON.

* Michel Marco, *Charles de Gaulle, la légende du Nord*, Resnais-dot et Co, 159 pages, 290 F.

* Brazzaville, *Plan* collection Espoir, 384 pages, 200 F.

* Henri-Christian Giraud, *De Gaulle et les communistes*, Albin Michel, 537 pages, 140 F.

Deuxième démission en dix jours d'un haut responsable de chez Dassault

Conseiller de M. Serge Dassault pour les affaires militaires, le général de corps aérien Michel Forget quitte le groupe Dassault-Breguet. Officiellement, il s'agit d'une séparation d'un commun accord. En réalité, le général Forget a donné sa démission après seulement deux ans de fonction.

Agé de cinquante-huit ans et ancien « patron » de la Force aérienne tactique (FATAC), le général Forget était entré chez Dassault-Breguet en septembre 1986, avec le titre de conseiller du PDG, M. Serge Dassault. Connu pour son franc-parler et pour ses choix en faveur d'une arme aérienne

offensive, le général Forget ne partageait plus les options stratégiques à long terme du groupe aéronautique auquel il appartenait.

C'est en l'espace d'une dizaine de jours le deuxième départ d'un responsable haut placé de la société. Le 8 décembre, en effet, le vice-président chargé des affaires industrielles, M. Jacques Estèbe, c'est-à-dire le numéro deux de la hiérarchie de l'entreprise et un très ancien collaborateur de Marcel Dassault, a lui aussi, donné sa démission en désaccord avec le fils du fondateur sur la gestion du groupe aéronautique (Le Monde daté 11-12 septembre).

LE HAUT-PARLEUR LE MAGAZINE DE L'ELECTRONIQUE

DANS NOTRE NUMERO DU 15 DECEMBRE

LE LECTEUR LASER AUDIOVIDEO PHILIPS CDV 475

10 MAGNETOCASSETTES AU BANC D'ESSAIS

REALISEZ UN JEU DE LUMIERE PROGRAMMABLE

Sommaire détaillé sur 36 15 code HP

هكذا من الأصل

Société

سكزا من الأصل

Après l'attentat de Cagnes-sur-Mer

La protection des foyers Sonacotra va être renforcée

Après l'attentat perpétré, lundi 19 décembre, contre le foyer Sonacotra de Cagnes-sur-Mer (Alpes-Maritimes), au cours duquel un ressortissant roumain de quarante-huit ans, M. Gheorghe Jordulescu, a été tué et onze personnes blessées, M. Michel Gagneux, président national de la Sonacotra, a annoncé, sur place, que « le problème général de la sécurité » dans les établissements gérés par son organisme allait être « entièrement revu ».

NICE de notre correspondant régional

A Cannes, où un attentat comparable a eu lieu le 9 mai dernier, comme à Cagnes-sur-Mer, les pouvoirs de police ont pu pénétrer, en toute facilité et sans être remarqués dans les foyers de travailleurs immigrés qui avaient pris pour cible. Cette liberté d'accès aux établissements de la Sonacotra pose, aujourd'hui, un problème que les responsables de cet organisme doivent résoudre d'urgence. « Nous avons commandé, il y a trois mois, un audit sur la sécurité dans les foyers dont nous attendons les résultats », indique M. Gagneux. Il s'agit d'une question délicate, car nous ne pouvons pas faire de nos établissements des bunkers ou des casernes. Nous allons donc essayer, en concertation avec nos clients, de trouver un moyen terme entre la meilleure protection possible et la nécessaire liberté qui va avec le logement.

Dans un premier temps, les responsables de la Sonacotra vont demander aux services de police de renforcer leur surveillance. Ils envisagent également, à titre transitoire, de faire appel, en particulier sur la Côte d'Azur, à des sociétés privées de gardiennage avant de mettre en

Parmi les onze blessés, deux ont été sérieusement atteints, dont un Français, M. Claude Hecht, vingt ans, employé dans une entreprise de transports frigorifiques voisine du foyer, qui a été touché par des éclats métalliques à la tête et au thorax. Le second, un ouvrier tunisien, souffre de fractures au bassin et aux jambes. Les autres ne sont toutefois pas en danger.

Dans un message adressé à M. Gagneux, le président de la République, M. François Mitterrand, a constaté que « une fois de plus la lâcheté de quelques uns vient de frapper des travailleurs immigrés ». « Cette violence, a-t-il ajouté, doit être dénoncée et combattue avec la plus grande fermeté ». De son côté, le ministre

de l'intérieur, M. Pierre Joxe, a assuré les résidents du foyer de sa « détermination à ce que les auteurs de cet acte odieux soient retrouvés et déferés à la justice » et de sa « résolution à ne tolérer aucune manifestation à caractère raciste ». Plusieurs organisations anti-racistes ainsi que les partis de gauche ont appelé à une manifestation de protestation, à Cagnes-sur-Mer, le mercredi 21 décembre.

Les enquêteurs interpellés, d'autre part, ont circonspéction la découverte, à proximité du lieu de l'attentat, de tracts signés OJC (Organisation juive de combat), groupe Massada, d'autant qu'un correspondant anonyme a dénoncé par téléphone auprès de l'AFP toute participation de ce groupe à cette affaire. (Lire d'autre part.)

Après l'attentat de Cagnes-sur-Mer, des tracts ont été retrouvés à proximité du foyer de la SONACOTRA. Portant l'adresse de David dans un cercle, ces tracts, indiquant notamment « l'islam pétra par le sang versé d'Irak » (le Monde du 20 décembre), sont signés OJC (Organisation juive de combat) Groupe Massada (1). Alors que ce groupe Massada était inconnu des services de police, l'OJC a, en revanche, déjà revendiqué plusieurs actions : il s'agit du sacage, le 30 décembre 1987 à Paris, des locaux de National Hebdo (le Monde du 1^{er} janvier), organe du Front national ; d'une opération de même nature, le 27 janvier dernier, dans deux librairies parisiennes d'extrême droite (le Monde du 29 janvier) et d'une série d'attaques, le 1^{er} mai dernier, par un commando d'une dizaine de personnes, du siège, de nouveau, de National Hebdo, du siège de la fédération parisienne du Front national et de l'état-major de campagne de M. Jean-Marie Le Pen.

Après la découverte des tracts, à Cagnes-sur-Mer, un correspondant anonyme se réclamait du « Mouvement sioniste d'action et de défense Massada » a démenti « catégoriquement », dans un appel téléphonique à l'AFP, mardi peu après 1 heure, « toute participation de ses militants » dans l'attentat « d'inspiration nazie ».

« Le mouvement Massada lutte par tous les moyens contre les anti-sémites et antisionistes de tout bord », a ajouté le correspondant anonyme. « Le mouvement Massada met en garde contre toute utilisation abusive de son nom et de son sigle », a conclu le correspondant.

De même que les policiers chargés de l'enquête, plusieurs personnalités mettent, elles aussi, en doute l'authenticité de cette « revendication » par l'OJC. C'est le cas de Harlem Désir, président de SOS-Racisme, et de M. Théo Klein, président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF). Condamnant « absolument » l'attentat, M. Klein a jugé « totalement impossible » que des extrémistes juifs aient pu en être les auteurs. « S'attaquer aux immigrés est totalement contraire à la philosophie » de la communauté juive dans son ensemble, a-t-il ajouté. M. Klein « n'exclut pas une manœuvre » de l'extrême droite, « bien implantée dans la région » méditerranéenne, qui s'en prendrait ainsi à la fois « à ses deux cibles favorites » : les Arabes et les juifs, en jetant le discrédit sur ces derniers.

(1) Place forte du Judé, la chapelle de Massada est un haut lieu pour les sionistes. C'est là que s'enfermèrent les derniers patriotes juifs après la chute de Jérusalem, en 70 après Jésus-Christ, pour y soutenir le siège de l'armée romaine de Flavius Silva à l'issue duquel il ne resta aucun survivant.

Interpellés durant la fin de semaine, quatre jeunes gens âgés de dix-huit à vingt-deux ans ont comparu, lundi 19 décembre, devant le tribunal correctionnel de Bobigny (Seine-Saint-Denis) pour y répondre de jet de billes contre le cœur d'études juives d'Epinau-sur-Seine et un foyer de travailleurs immigrés, ainsi que d'une agression contre un homme d'origine africaine, M. Hamadi, qu'ils blessèrent avec un pistolet à grenaille.

Bien que les quatre jeunes gens aient admis qu'ils voulaient « faire peur aux Noirs et aux Arabes », et que des insignes nazis soient été trouvés chez eux, ils ne sont prévenus que du délit de dégradations de bien d'autrui et coups et blessures sans que l'on ait retenu un aspect raciste à leurs actes. Les prévenus Thierry Coullat, Sylvain Brochetta, Laurent Tuffery et Richard Rapin, ont reconnu les faits, mais sans apparemment mesurer la gravité.

Les débats sur le fond ont été renvoyés au mois de janvier.

Une « revendication » douteuse

Après l'attentat de Cagnes-sur-Mer, des tracts ont été retrouvés à proximité du foyer de la SONACOTRA. Portant l'adresse de David dans un cercle, ces tracts, indiquant notamment « l'islam pétra par le sang versé d'Irak » (le Monde du 20 décembre), sont signés OJC (Organisation juive de combat) Groupe Massada (1). Alors que ce groupe Massada était inconnu des services de police, l'OJC a, en revanche, déjà revendiqué plusieurs actions : il s'agit du sacage, le 30 décembre 1987 à Paris, des locaux de National Hebdo (le Monde du 1^{er} janvier), organe du Front national ; d'une opération de même nature, le 27 janvier dernier, dans deux librairies parisiennes d'extrême droite (le Monde du 29 janvier) et d'une série d'attaques, le 1^{er} mai dernier, par un commando d'une dizaine de personnes, du siège, de nouveau, de National Hebdo, du siège de la fédération parisienne du Front national et de l'état-major de campagne de M. Jean-Marie Le Pen.

Après la découverte des tracts, à Cagnes-sur-Mer, un correspondant anonyme se réclamait du « Mouvement sioniste d'action et de défense Massada » a démenti « catégoriquement », dans un appel téléphonique à l'AFP, mardi peu après 1 heure, « toute participation de ses militants » dans l'attentat « d'inspiration nazie ».

« Le mouvement Massada lutte par tous les moyens contre les anti-sémites et antisionistes de tout bord », a ajouté le correspondant anonyme. « Le mouvement Massada met en garde contre toute utilisation abusive de son nom et de son sigle », a conclu le correspondant.

De même que les policiers chargés de l'enquête, plusieurs personnalités mettent, elles aussi, en doute l'authenticité de cette « revendication » par l'OJC. C'est le cas de Harlem Désir, président de SOS-Racisme, et de M. Théo Klein, président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF). Condamnant « absolument » l'attentat, M. Klein a jugé « totalement impossible » que des extrémistes juifs aient pu en être les auteurs.

« S'attaquer aux immigrés est totalement contraire à la philosophie » de la communauté juive dans son ensemble, a-t-il ajouté. M. Klein « n'exclut pas une manœuvre » de l'extrême droite, « bien implantée dans la région » méditerranéenne, qui s'en prendrait ainsi à la fois « à ses deux cibles favorites » : les Arabes et les juifs, en jetant le discrédit sur ces derniers.

(1) Place forte du Judé, la chapelle de Massada est un haut lieu pour les sionistes. C'est là que s'enfermèrent les derniers patriotes juifs après la chute de Jérusalem, en 70 après Jésus-Christ, pour y soutenir le siège de l'armée romaine de Flavius Silva à l'issue duquel il ne resta aucun survivant.

Interpellés durant la fin de semaine, quatre jeunes gens âgés de dix-huit à vingt-deux ans ont comparu, lundi 19 décembre, devant le tribunal correctionnel de Bobigny (Seine-Saint-Denis) pour y répondre de jet de billes contre le cœur d'études juives d'Epinau-sur-Seine et un foyer de travailleurs immigrés, ainsi que d'une agression contre un homme d'origine africaine, M. Hamadi, qu'ils blessèrent avec un pistolet à grenaille.

Bien que les quatre jeunes gens aient admis qu'ils voulaient « faire peur aux Noirs et aux Arabes », et que des insignes nazis soient été trouvés chez eux, ils ne sont prévenus que du délit de dégradations de bien d'autrui et coups et blessures sans que l'on ait retenu un aspect raciste à leurs actes. Les prévenus Thierry Coullat, Sylvain Brochetta, Laurent Tuffery et Richard Rapin, ont reconnu les faits, mais sans apparemment mesurer la gravité.

Les débats sur le fond ont été renvoyés au mois de janvier.

Malgré un très petit budget, ses parents l'aident. En première année, un stage de six semaines en entreprise est obligatoire. hélas, il n'en a trouvé un qu'à Paris. Pour lui permettre de payer ses frais et donc de continuer ses études, il faudrait

3 000 F.

« Les dons sont à adresser à la Semaine de la bonté, 4, place Saint-Germain-des-Prés, 75006 Paris, CCP Paris 4-52 X, ou checkbox bonnettes, Tél. : (1) 43-44-18-11.

Précédents

De nombreux attentats ont déjà visé dans la région Provence-Côte-d'Azur, des foyers d'immigrés ou des établissements fréquentés par ceux-ci.

Dans le courant du mois de mai 1986, plusieurs actions violentes furent ainsi conduites dans les régions de Toulon, de Marseille et de Nice. Elles avaient été attribuées à des « commandos de France » contre l'invasion maghrébine. Le 17 août de la même année, à Toulon, quatre hommes, dont Claude Noblia, président de l'Association SOS-France, avaient été tués par l'explosion d'une bombe qu'ils transportaient dans leur voiture.

Le 11 mai 1987, trois personnes avaient été blessées dans un attentat contre la Maison de l'étranger à Marseille.

Dans la nuit du 8 au 9 mai, une explosion provoquée par une bouteille de gaz placée au premier étage du local avait fort

ment endommagé un foyer-hôtel de la Sonacotra à Cannes-Le-Bocou. Quatre personnes avaient été légèrement blessées. Cet attentat avait été revendiqué par un « mouvement contre l'invasion maghrébine », organisation inconnue jusque-là mais tenue pour une emanation des « commandos de France » contre l'invasion maghrébine, au même titre qu'à l'époque à l'association SOS-France.

Au mois de juin suivant, le directeur du foyer Sonacotra de Nice avait découvert et désamorcé une bombe de fabrication artisanale.

Le 16 octobre, un bidon d'essence enflammée fut lancé contre la façade du consulat d'Algérie à Nice.

Enfin, le 24 octobre, un nouvel attentat causé d'importants dégâts à la Maison de l'étranger à Marseille, déjà attaquée le 11 mai 1987.

Enfin, plusieurs partis politiques français ont fait connaître leurs réactions. Le RPR, par la voix de son secrétaire général, M. Alain Juppé, a demandé lundi au gouvernement de « tous mettre en œuvre afin que soient retrouvés et jugés les auteurs du crime [de Cagnes-sur-Mer] qui les rejette au ban de la société et de la démocratie ». Le secrétaire général du RPR, après avoir dénoncé « le caractère odieux et lâche de cet acte criminel », a réaffirmé « son opposition intransigeante à tout acte ou toute parole à caractère raciste ».

De son côté, M. Alain Lamassouze, porte-parole de l'UDF, a fait état de « l'indignation de l'UDF en face de ce geste insupportable d'inspiration raciste qui, selon toutes les apparences, a été soigneusement préparé dans l'intention de nuire ».

Il a souligné que « tout soit mis en œuvre pour poursuivre les auteurs de cet ignoble attentat et les soumettre à la justice ».

A gauche, au-delà des réactions de M. François Mitterrand et du ministre de l'intérieur, de très nombreux responsables de partis politiques, PS, PC, LCR, MRG, ont fait également état de leur indignation.

L'affaire de la succession Canson

Nouveau tableau retrouvé nouveaux soutiens à M. Rosenberg

Un nouveau tableau faisant partie de la succession Suzanne de Canson a été retrouvé par le juge d'instruction chargé de ce dossier à Toulon, M. Jean-Pierre Bernard. Comme les précédents, il semble avoir été vendu en 1985, à l'insu de son véritable propriétaire, décédé en septembre 1986. D'autre part, après l'inculpation de recel de M. Pierre Rosenberg, chef du département des peintures au Musée du Louvre, plusieurs personnalités du monde universitaire et artistique lui ont apporté leur soutien. Enfin, M^{me} Marie-France Pestel-Debord, ancienne collaboratrice de M^{me} Paul Lombar, également inculpée dans ce dossier, dément « catégoriquement » le témoignage d'un avocat suisse, M^{me} Olivier Weber-Castlisch, sur son rôle dans la vente d'un autre tableau de la succession Canson, signé Quentin de La Tour.

Attribué à Francesco Guardi, le Portrait d'une servante portant un plateau est un tableau fort rare, ce peintre vénitien du dix-huitième siècle ne s'étant guère adonné à l'art du portrait. Faisant partie des toiles ayant appartenu à Suzanne de Canson et que les deux principaux inculpés, M^{me} Joëlle Pesnel et M^{me} Robert Boissonnet, sont soupçonnés d'avoir vendus à leur profit, ce tableau a été remis, lundi 19 décembre, à M. Bernard, après avoir été saisi dans la région parisienne. Il semble qu'il ait été vendu, en 1985, à un particulier par l'un des deux inculpés.

Déjà, vendredi 16 décembre, trois dessins de Boucher et Fragonard avaient été retrouvés par le juge. Comme le tableau de Guardi, ils avaient été reproduits, sous la rubrique « vol », dans la Gazette de l'Hotel Drouot.

Tandis que le juge poursuit ses investigations, vingt personnalités ont rendu public un texte critiquant l'inculpation sans précédent de M. Rosenberg et assurent celui-ci de « leur solidarité ». Les signataires « rendent hommage à l'honnêteté et à la sagacité d'un des plus éminents conservateurs dont la France puisse s'honorer. Ils regrettent la façon tropée et spectaculaire dont la presse en général a rendu compte du douloureux problème de la succession Canson, en méconnaissant les procédures d'acquisition et d'enrichissement du patrimoine ». Ce texte est signé par MM. Avigdor Arikha, Pierre Beres, Pascal Bonafoux, Yves Bonnefoy, Jean-Claude Casanova, Jean-Pierre Changuex, Pierre Dax, Bruno Foucart, Max

Fumardi, Michel Leiris, Jean Leymarie, Pierre Nora, J.-B. Pons, Claude Roy, Antonio Schnapper, Rafael Sorin, Werner Spies, Sam Szafran, Jacques Thuillier, Guy Thuillier.

Un démenti de M^{me} Pestel-Debord

M^{me} Pestel-Debord dément « catégoriquement » le récit de la transaction sur un pastel de Maurice Quentin de La Tour, réalisée en 1987 au profit de M^{me} Pesnel, fait par M^{me} Olivier Weber-Castlisch, de Genève, tel que nous l'avons rapporté (le Monde du 17 décembre).

« Contrairement à ce qui est indiqué dans votre article, écrit-elle, je n'assistais pas M^{me} Pesnel dans cette transaction, terme qui, dans la profession, a un sens bien précis et qui signifie que l'on représente le client, mais je ne faisais que l'accompagner dans une affaire où le cabinet Lombard, pour lequel je travaillais, n'est jamais intervenu bien qu'étant l'avocat de M^{me} Pesnel par ailleurs. M^{me} Weber-Castlisch ne m'a remis aucun chèque ni au porteur ni autrement libellé et n'avait d'ailleurs aucune raison de le faire pour les motifs que je viens d'exposer. En revanche, il a remis deux chèques sur ma main propre à M^{me} Pesnel — qui avait directement traité avec lui (sic) — comme vous l'avez d'ailleurs précisé vous-même. Enfin, et de la même manière, je démas catégoriquement avoir reçu la moindre somme d'argent en espèces des mains de mon confrère Weber-Castlisch, étant destinée à moi-même ou à quiconque. »

« L'ensemble des résidents du foyer Sonacotra de Cagnes-sur-Mer, qui sont restés présents sur les lieux toute la journée de lundi, en état de choc, ont pu être relégués dans la soirée dans un village de vacances de La Colle-sur-Loup, à quelques kilomètres du foyer.

« Aussi sceptique qu'Harlem Désir, le consul d'Algérie à Nice, M. Mokhtar Louhidi, a également estimé qu'il s'agissait d'une « revendication-écran ».

L'ensemble des résidents du foyer Sonacotra de Cagnes-sur-Mer, qui sont restés présents sur les lieux toute la journée de lundi, en état de choc, ont pu être relégués dans la soirée dans un village de vacances de La Colle-sur-Loup, à quelques kilomètres du foyer.

« Aussi sceptique qu'Harlem Désir, le consul d'Algérie à Nice, M. Mokhtar Louhidi, a également estimé qu'il s'agissait d'une « revendication-écran ».

L'ensemble des résidents du foyer Sonacotra de Cagnes-sur-Mer, qui sont restés présents sur les lieux toute la journée de lundi, en état de choc, ont pu être relégués dans la soirée dans un village de vacances de La Colle-sur-Loup, à quelques kilomètres du foyer.

« Aussi sceptique qu'Harlem Désir, le consul d'Algérie à Nice, M. Mokhtar Louhidi, a également estimé qu'il s'agissait d'une « revendication-écran ».

L'ensemble des résidents du foyer Sonacotra de Cagnes-sur-Mer, qui sont restés présents sur les lieux toute la journée de lundi, en état de choc, ont pu être relégués dans la soirée dans un village de vacances de La Colle-sur-Loup, à quelques kilomètres du foyer.

« Aussi sceptique qu'Harlem Désir, le consul d'Algérie à Nice, M. Mokhtar Louhidi, a également estimé qu'il s'agissait d'une « revendication-écran ».

L'ensemble des résidents du foyer Sonacotra de Cagnes-sur-Mer, qui sont restés présents sur les lieux toute la journée de lundi, en état de choc, ont pu être relégués dans la soirée dans un village de vacances de La Colle-sur-Loup, à quelques kilomètres du foyer.

« Aussi sceptique qu'Harlem Désir, le consul d'Algérie à Nice, M. Mokhtar Louhidi, a également estimé qu'il s'agissait d'une « revendication-écran ».

L'ensemble des résidents du foyer Sonacotra de Cagnes-sur-Mer, qui sont restés présents sur les lieux toute la journée de lundi, en état de choc, ont pu être relégués dans la soirée dans un village de vacances de La Colle-sur-Loup, à quelques kilomètres du foyer.

« Aussi sceptique qu'Harlem Désir, le consul d'Algérie à Nice, M. Mokhtar Louhidi, a également estimé qu'il s'agissait d'une « revendication-écran ».

L'ensemble des résidents du foyer Sonacotra de Cagnes-sur-Mer, qui sont restés présents sur les lieux toute la journée de lundi, en état de choc, ont pu être relégués dans la soirée dans un village de vacances de La Colle-sur-Loup, à quelques kilomètres du foyer.

« Aussi sceptique qu'Harlem Désir, le consul d'Algérie à Nice, M. Mokhtar Louhidi, a également estimé qu'il s'agissait d'une « revendication-écran ».

L'ensemble des résidents du foyer Sonacotra de Cagnes-sur-Mer, qui sont restés présents sur les lieux toute la journée de lundi, en état de choc, ont pu être relégués dans la soirée dans un village de vacances de La Colle-sur-Loup, à quelques kilomètres du foyer.

« Aussi sceptique qu'Harlem Désir, le consul d'Algérie à Nice, M. Mokhtar Louhidi, a également estimé qu'il s'agissait d'une « revendication-écran ».

L'ensemble des résidents du foyer Sonacotra de Cagnes-sur-Mer, qui sont restés présents sur les lieux toute la journée de lundi, en état de choc, ont pu être relégués dans la soirée dans un village de vacances de La Colle-sur-Loup, à quelques kilomètres du foyer.

« Aussi sceptique qu'Harlem Désir, le consul d'Algérie à Nice, M. Mokhtar Louhidi, a également estimé qu'il s'agissait d'une « revendication-écran ».

L'ensemble des résidents du foyer Sonacotra de Cagnes-sur-Mer, qui sont restés présents sur les lieux toute la journée de lundi, en état de choc, ont pu être relégués dans la soirée dans un village de vacances de La Colle-sur-Loup, à quelques kilomètres du foyer.

« Aussi sceptique qu'Harlem Désir, le consul d'Algérie à Nice, M. Mokhtar Louhidi, a également estimé qu'il s'agissait d'une « revendication-écran ».

L'ensemble des résidents du foyer Sonacotra de Cagnes-sur-Mer, qui sont restés présents sur les lieux toute la journée de lundi, en état de choc, ont pu être relégués dans la soirée dans un village de vacances de La Colle-sur-Loup, à quelques kilomètres du foyer.

« Aussi sceptique qu'Harlem Désir, le consul d'Algérie à Nice, M. Mokhtar Louhidi, a également estimé qu'il s'agissait d'une « revendication-écran ».

L'ensemble des résidents du foyer Sonacotra de Cagnes-sur-Mer, qui sont restés présents sur les lieux toute la journée de lundi, en état de choc, ont pu être relégués dans la soirée dans un village de vacances de La Colle-sur-Loup, à quelques kilomètres du foyer.

« Aussi sceptique qu'Harlem Désir, le consul d'Algérie à Nice, M. Mokhtar Louhidi, a également estimé qu'il s'agissait d'une « revendication-écran ».

L'ensemble des résidents du foyer Sonacotra de Cagnes-sur-Mer, qui sont restés présents sur les lieux toute la journée de lundi, en état de choc, ont pu être relégués dans la soirée dans un village de vacances de La Colle-sur-Loup, à quelques kilomètres du foyer.

L'affaire de la succession Canson

Nouveau tableau retrouvé nouveaux soutiens à M. Rosenberg

Un nouveau tableau faisant partie de la succession Suzanne de Canson a été retrouvé par le juge d'instruction chargé de ce dossier à Toulon, M. Jean-Pierre Bernard. Comme les précédents, il semble avoir été vendu en 1985, à l'insu de son véritable propriétaire, décédé en septembre 1986. D'autre part, après l'inculpation de recel de M. Pierre Rosenberg, chef du département des peintures au Musée du Louvre, plusieurs personnalités du monde universitaire et artistique lui ont apporté leur soutien. Enfin, M^{me} Marie-France Pestel-Debord, ancienne collaboratrice de M^{me} Paul Lombar, également inculpée dans ce dossier, dément « catégoriquement » le témoignage d'un avocat suisse, M^{me} Olivier Weber-Castlisch, sur son rôle dans la vente d'un autre tableau de la succession Canson, signé Quentin de La Tour.

Attribué à Francesco Guardi, le Portrait d'une servante portant un plateau est un tableau fort rare, ce peintre vénitien du dix-huitième siècle ne s'étant guère adonné à l'art du portrait. Faisant partie des toiles ayant appartenu à Suzanne de Canson et que les deux principaux inculpés, M^{me} Joëlle Pesnel et M^{me} Robert Boissonnet, sont soupçonnés d'avoir vendus à leur profit, ce tableau a été remis, lundi 19 décembre, à M. Bernard, après avoir été saisi dans la région parisienne. Il semble qu'il ait été vendu, en 1985, à un particulier par l'un des deux inculpés.

Déjà, vendredi 16 décembre, trois dessins de Boucher et Fragonard avaient été retrouvés par le juge. Comme le tableau de Guardi, ils avaient été reproduits, sous la rubrique « vol », dans la Gazette de l'Hotel Drouot.

Tandis que le juge poursuit ses investigations, vingt personnalités ont rendu public un texte critiquant l'inculpation sans précédent de M. Rosenberg et assurent celui-ci de « leur solidarité ». Les signataires « rendent hommage à l'honnêteté et à la sagacité d'un des plus éminents conservateurs dont la France puisse s'honorer. Ils regrettent la façon tropée et spectaculaire dont la presse en général a rendu compte du douloureux problème de la succession Canson, en méconnaissant les procédures d'acquisition et d'enrichissement du patrimoine ». Ce texte est signé par MM. Avigdor Arikha, Pierre Beres, Pascal Bonafoux, Yves Bonnefoy, Jean-Claude Casanova, Jean-Pierre Changuex, Pierre Dax, Bruno Foucart, Max

Fumardi, Michel Leiris, Jean Leymarie, Pierre Nora, J.-B. Pons, Claude Roy, Antonio Schnapper, Rafael Sorin, Werner Spies, Sam Szafran, Jacques Thuillier, Guy Thuillier.

Un démenti de M^{me} Pestel-Debord

M^{me} Pestel-Debord dément « catégoriquement » le récit de la transaction sur un pastel de Maurice Quentin de La Tour, réalisée en 1987 au profit de M^{me} Pesnel, fait par M^{me} Olivier Weber-Castlisch, de Genève, tel que nous l'avons rapporté (le Monde du 17 décembre).

« Contrairement à ce qui est indiqué dans votre article, écrit-elle, je n'assistais pas M^{me} Pesnel dans cette transaction, terme qui, dans la profession, a un sens bien précis et qui signifie que l'on représente le client, mais je ne faisais que l'accompagner dans une affaire où le cabinet Lombard, pour lequel je travaillais, n'est jamais intervenu bien qu'étant l'avocat de M^{me} Pesnel par ailleurs. M^{me} Weber-Castlisch ne m'a remis aucun chèque ni au porteur ni autrement libellé et n'avait d'ailleurs aucune raison de le faire pour les motifs que je viens d'exposer. En revanche, il a remis deux chèques sur ma main propre à M^{me} Pesnel — qui avait directement traité avec lui (sic) — comme vous l'avez d'ailleurs précisé vous-même. Enfin, et de la même manière, je démas catégoriquement avoir reçu la moindre somme d'argent en espèces des mains de mon confrère Weber-Castlisch, étant destinée à moi-même ou à quiconque. »

« L'ensemble des résidents du foyer Sonacotra de Cagnes-sur-Mer, qui sont restés présents sur les lieux toute la journée de lundi, en état de choc, ont pu être relégués dans la soirée dans un village de vacances de La Colle-sur-Loup, à quelques kilomètres du foyer.

« Aussi sceptique qu'Harlem Désir, le consul d'Algérie à Nice, M. Mokhtar Louhidi, a également estimé qu'il s'agissait d'une « revendication-écran ».

L'ensemble des résidents du foyer Sonacotra de Cagnes-sur-Mer, qui sont restés présents sur les lieux toute la journée de lundi, en état de choc, ont pu être relégués dans la soirée dans un village de vacances de La Colle-sur-Loup, à quelques kilomètres du foyer.

« Aussi sceptique qu'Harlem Désir, le consul d'Algérie à Nice, M. Mokhtar Louhidi, a également estimé qu'il s'agissait d'une « revendication-écran ».

L'ensemble des résidents du foyer Sonacotra de Cagnes-sur-Mer, qui sont restés présents sur les lieux toute la journée de lundi, en état de choc, ont pu être relégués dans la soirée dans un village de vacances de La Colle-sur-Loup, à quelques kilomètres du foyer.

« Aussi sceptique qu'Harlem Désir, le consul d'Algérie à Nice, M. Mokhtar Louhidi, a également estimé qu'il s'agissait d'une « revendication-écran ».

L'ensemble des résidents du foyer Sonacotra de Cagnes-sur-Mer, qui sont restés présents sur les lieux toute la journée de lundi, en état de choc, ont pu être relégués dans la soirée dans un village de vacances de La Colle-sur-Loup, à quelques kilomètres du foyer.

« Aussi sceptique qu'Harlem Désir, le consul d'Algérie à Nice, M. Mokhtar Louhidi, a également estimé qu'il s'agissait d'une « revendication-écran ».

L'ensemble des résidents du foyer Sonacotra de Cagnes-sur-Mer, qui sont restés présents sur les lieux toute la journée de lundi, en état de choc, ont pu être relégués dans la soirée dans un village de vacances de La Colle-sur-Loup, à quelques kilomètres du foyer.

« Aussi sceptique qu'Harlem Désir, le consul d'Algérie à Nice, M. Mokhtar Louhidi, a également estimé qu'il s'agissait d'une « revendication-écran ».

L'ensemble des résidents du foyer Sonacotra de Cagnes-sur-Mer, qui sont restés présents sur les lieux toute la journée de lundi, en état de choc, ont pu être relégués dans la soirée dans un village de vacances de La Colle-sur-Loup, à quelques kilomètres du foyer.

« Aussi sceptique qu'Harlem Désir, le consul d'Algérie à Nice, M. Mokhtar Louhidi, a également estimé qu'il s'agissait d'une « revendication-écran ».

L'ensemble des résidents du foyer Sonacotra de Cagnes-sur-Mer, qui sont restés présents sur les lieux toute la journée de lundi, en état de choc, ont pu être relégués dans la soirée dans un village de vacances de La Colle-sur-Loup, à quelques kilomètres du foyer.

« Aussi sceptique qu'Harlem Désir, le consul d'Algérie à Nice, M. Mokhtar Louhidi, a également estimé qu'il s'agissait d'une « revendication-écran ».

L'ensemble des résidents du foyer Sonacotra de Cagnes-sur-Mer, qui sont restés présents sur les lieux toute la journée de lundi, en état de choc, ont pu être relégués dans la soirée dans un village de vacances de La Colle-sur-Loup, à quelques kilomètres du foyer.

« Aussi sceptique qu'Harlem Désir, le consul d'Algérie à Nice, M. Mokhtar Louhidi, a également estimé qu'il s'agissait d'une « revendication-écran ».

L'ensemble des résidents du foyer Sonacotra de Cagnes-sur-Mer, qui sont restés présents sur les lieux toute la journée de lundi, en état de choc, ont pu être relégués dans la soirée dans un village de vacances de La Colle-sur-Loup, à quelques kilomètres du foyer.

« Aussi sceptique qu'Harlem Désir, le consul d'Algérie à Nice, M. Mokhtar Louhidi, a également estimé qu'il s'agissait d'une « revendication-écran ».

L'ensemble des résidents du foyer Sonacotra de Cagnes-sur-Mer, qui sont restés présents sur les lieux toute la journée de lundi, en état de choc, ont pu être relégués dans la soirée dans un village de vacances de La Colle-sur-Loup, à quelques kilomètres du foyer.

« Aussi sceptique qu'Harlem Désir, le consul d'Algérie à Nice, M. Mokhtar Louhidi, a également estimé qu'il s'agissait d'une « revendication-écran ».

L'ensemble des résidents du foyer Sonacotra de Cagnes-sur-Mer, qui sont restés présents sur les lieux toute la journée de lundi, en état de choc, ont pu être relégués dans la soirée dans un village de vacances de La Colle-sur-Loup, à quelques kilomètres du foyer.

« Aussi sceptique qu'Harlem Désir, le consul d'Algérie à Nice, M. Mokhtar Louhidi, a également estimé qu'il s'agissait d'une « revendication-écran ».

L'ensemble des résidents du foyer Sonacotra de Cagnes-sur-Mer, qui sont restés présents sur les lieux toute la journée de lundi, en état de choc, ont pu être relégués dans la soirée dans un village de vacances de La Colle-sur-Loup, à quelques kilomètres du foyer.

« Aussi sceptique qu'Harlem Désir, le consul d'Algérie à Nice, M. Mokhtar Louhidi, a également estimé qu'il s'agissait d'une « revendication-écran ».

L'ensemble des résidents du foyer Sonacotra de Cagnes-sur-Mer, qui sont restés présents sur les lieux toute la journée de lundi, en état de choc, ont pu être relégués dans la soirée dans un village de vacances de La Colle-sur-Loup, à quelques kilomètres du foyer.

Un projet de circulaire du ministre de l'intérieur

L'alcool interdit dans les locaux de police

Société

Le Carnet du Monde

MÉDECINE

Quatre personnes sont mortes de méningite ces derniers jours en France

Des « bouffées épidémiques » de méningite cérébro-spinale sont observées depuis quelques jours dans plusieurs régions françaises. Une dizaine de cas ont déjà été diagnostiqués, dont quatre mortels : un militaire du 18^e Régiment d'Epinal (Vosges), un bébé et un écolier de Laval (Mayenne) ainsi qu'un lycéen de Dijon. Plusieurs campagnes de vaccination sont en cours chez les enfants et les personnes

ayant été en contact avec les malades.

A la différence des méningites d'origine virale, la méningite cérébro-spinale est due à une bactérie — le méningocoque — dont on distingue plusieurs groupes (A, B et C) différenciables par leurs propriétés antigéniques. Ce germe très fragile ne peut survivre plus de 3 à 4 heures en dehors de l'organisme. On le trouve généralement dans le rhinopharynx d'où il peut infecter les méninges et le système nerveux. Cette maladie touche en général les enfants et les adolescents. Elle sévit sur un mode endémique et parfois épidémique, le plus souvent au sein de collectivités comme les écoles et les casernes.

L'urgence, face à une telle situation, consiste à faire le plus vite le diagnostic (fièvre élevée s'installant brutalement chez un enfant en bonne santé, frissons, maux de tête, vomissements et surtout raideur de la nuque) afin de prescrire au plus vite, après une ponction lombaire (pour identifier le germe en cause) un traitement antibiotique. Celui-ci est indispensable et presque toujours efficace lorsqu'il est administré à temps.

La question la plus difficile concerne la prévention en cas d'épidémie. La vaccination n'est actuellement possible que contre les méningocoques des groupes A et C alors que c'est le germe du groupe B qui est le plus épidémique en France. Les campagnes de vaccination des personnes ayant été en contact des malades n'ont donc de sens que lorsqu'il s'agit d'épidémie de méningite A et C. Le centre national de référence, dirigé par l'Institut Pasteur de Paris par M. Jean-Yves Riou, a pu confirmer que le foyer épidémique de la Côte d'Or était dû à un type C.

Selon les spécialistes, la désinfection des locaux concernés (fréquemment mise en œuvre dans le passé) n'est d'aucune utilité, compte tenu de l'extrême fragilité du virus. D'autre part, la prévention par antibiotiques (surtout ampicilline) demeure très controversée. « Elle ne peut être efficace que si elle est mise en œuvre très tôt, c'est-à-dire dans les heures qui suivent le contact avec le malade », explique M. Jean-Yves Riou. Elle ne doit d'ailleurs concerner que les gens qui sont en étroite relation avec les malades. Le laboratoire de M. Riou n'a pas encore confirmé le type de méningocoque impliqué dans le foyer épidémique de Mayenne.

J.-Y. R.

PARIS

De plus en plus d'accidents mortels Le piéton en danger

La rue tue de plus en plus à Paris. Depuis le début de l'année, ont eu lieu dix accidents mortels ou, contre quatre-vingt-onze pendant toute l'année dernière. Le nombre des victimes a lui aussi augmenté passant de quatre-vingt-sept, l'an dernier à cent quatorze depuis le 1^{er} janvier 1988. Un tué sur deux et un blessé grave sur deux sont des piétons. 30 % des piétons tués l'ont été sur un passage « protégé »...

En commentant ces chiffres lundi 19 décembre au cours d'une réunion organisée par la préfecture de police sur la sécurité de la circulation à Paris, le délégué interministériel à la sécurité routière, M. Pierre Graff, a souligné « l'urgence de la mobilisation ». Le secrétaire d'Etat aux transports, M. Georges Sarre, devait reprendre le même thème pour appeler à combattre ce qu'il appelle un « fléau », « une catastrophe nationale ».

Plus que l'alcool, à Paris, c'est la vitesse qui tue. Aussi, disent les responsables de la préfecture de police, l'action sur les infrastructures trouve-t-elle ses limites ; l'effort à faire porte davantage sur les comportements.

Première visée : la formation. Les jeunes conducteurs qui ont appris à conduire dès l'âge de seize ans sont meilleurs pilotes (92 % réussissent la première à la première tentative, contre 50 % en moyenne). La formule de « conducteur accompagné » sera développée. Sur les trois cent soixante auto-écoles parisiennes, quatre-vingt ont déjà signé et autres devraient le faire avant la fin janvier — un protocole d'accord avec les pouvoirs publics.

Pour les « deux roues », cyclomoteurs et motos, les représentants de la police nationale ont insisté sur l'importance de l'apprentissage en tous ter-

mins, comme le font leurs propres motards. A Toulouse et à Nice, ils ont monté des circuits d'entraînement gratuits. Peut-être bientôt à Paris...

Car les conducteurs de « deux roues » aussi sont de plus en plus touchés : vingt-six tués en onze mois et demi contre vingt en 1987. Pour eux, des aménagements matériels sont indispensables : remplacement des glissières de sécurité par des murets, moins meurtriers en cas de choc, suppression des plaques métalliques sur les chantiers provisoires et des bandes plastiques glissantes, autre disposition du tuyau d'échappement des poids lourds qui, s'il était vertical, inciterait moins le motard au dépassement par la droite.

Contrôles accrus

Quand l'on sait que 41 % des tués à Paris sont des personnes âgées et 25 % des conducteurs de deux roues, on comprend le mot de M. Georges Sarre : « Ces victimes sont ceux que nous devons le plus protéger, les vieux, les jeunes et les enfants ».

Il y a donc beaucoup à faire pour que Paris reste, au-delà de sa ville historique où il fait bon flâner, une capitale « où l'automobile n'a pas complètement chassé l'homme ». La mairie de Paris a lancé elle-même l'automne une campagne de protection des piétons, avec le slogan : « Un piéton touché, deux vies coupées ».

Le secrétaire d'Etat a prévenu à ce moment des fêtes, les contrôles d'alcoolémie et de vitesse seront accrus. L'explication d'amendes à paiement immédiat, très controversée, sera tentée. Et la suppression des passe-droits qui soustraient une amende sur deux, promise. Le ministre de l'intérieur vient de le rappeler aux préfets.

CHARLES VIAL

SCIENCES

M. Roger Lesgards sera appelé à présider la Cité des sciences de La Villette

Un décret du 19 décembre renouvelle partiellement le conseil d'administration de la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette. Parmi les cinq nouveaux membres figure M. Roger Lesgards qui devrait être nommé président de la Cité, en remplacement de M. Christian Marchais, récemment nommé directeur général de l'industrie.

M. Lesgards avait été chargé en 1982 d'établir avec M^{me} Lucette Degail un rapport sur La Villette, alors en construction. Plus tard, alors qu'il dirigeait la Société européenne de propulsion, il siège au conseil d'administration de la Cité, au titre de personnalité qualifiée. Mais en 1987, il fut écarté par M. Jacques Valade, alors ministre de la recherche et de l'enseignement supérieur.

[Né le 3 décembre 1935 au Creusot (Saône-et-Loire), ancien élève de l'ENA, M. Roger Lesgards est entré au Centre national d'études spatiales en 1973 comme directeur adjoint, chargé du personnel et de l'administration, puis en est devenu secrétaire général. En 1981, il est directeur adjoint du cabinet de M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la recherche et de la technologie. Il est ensuite chargé de mission auprès du ministre quand M. Chevènement prend aussi la responsabilité de l'industrie, fonctions qu'il garde quand M. Laurent Fabius remplace M. Chevènement. En juin 1984 il devient PDG de la Société européenne de propulsion, mais doit s'effacer devant M. Sollier en mai 1986. Depuis six mois, M. Lesgards dirigeait le cabinet de M^{me} Catherine Tasca, ministre délégué chargé de la communication.]

REPÈRES

Education

Sanctions au lycée de Louviers

Trois exclusions définitives de l'établissement et dix-huit renvois de neuf jours : telles sont les sanctions décidées par le conseil de discipline du lycée de Louviers (Eure), après l'agression dont avait été victime un professeur de mathématiques dans sa classe de seconde (Le Monde du 14 décembre). L'élève du lycée professionnel qui avait jeté du trichloréthylène à la figure de l'enseignante et les deux élèves qui l'avaient « recruté » seront repris dans d'autres établissements de la région, à la rentrée de janvier. Les autres sanctions frappent les élèves de la classe qui s'étaient cotés pour payer le « contrat ».

Outre cette punition — qui ne sera pas inscrite dans leur livret scolaire, — ils auront à faire un devoir. La réunion du conseil de classe, qui s'est tenue dans la nuit du 19 au 20 décembre, a duré près de huit heures et demie, chaque élève ayant été entendu individuellement.

Environnement

L'Angola importera cinq millions de tonnes de déchets par an

Le président de l'Entente européenne de l'environnement (EEE), M. François Roelants du Vivier, a révélé, lundi 19 décembre à Bruxelles, les termes d'un contrat en cours de négociation entre l'Angola et un courtier suisse pour l'importation de « déchets chimiques toxiques ». Aux termes de ce contrat, qui doit être signé le 26 décembre, le gouvernement de Luanda s'engageait à recevoir cinq millions de tonnes de déchets par an, moyennant une redevance globale de deux milliards de dollars.

Les déchets, qui transiteraient par Namibe (ex-Porto-Alexandre), à l'extrême sud du pays, seraient ensuite entreposés et traités dans des installations « conformes aux

normes de la société Ciba-Geigy » — le groupe suisse qui possède le plus grand incinérateur de déchets chimiques. Trois fours d'incinération devraient être construits dans les cinq ans, financés par deux banques américaines de Houston (Texas) et une compagnie d'assurances de Miami (Floride). L'EEE avait déjà défilé le premier contrat du genre, passé avec la Guinée-Bissau à l'automne dernier. — (AFP, AP.)

Espace

Entre Mir et l'Elysée

M. François Mitterrand s'est entretenu quelques minutes, lundi 19 décembre, avec le cosmonaute Jean-Loup Chrétien, qui devait quitter la station orbitale Mir le 21 décembre au matin. M. Mitterrand lui a notamment demandé si les cosmonautes avaient été tenus au courant des événements dramatiques qui ont frappé l'Arménie.

« Effectivement, l'équipage a été tenu au courant, pratiquement d'heure en heure, à chaque passage au-dessus de l'URSS, des événements en Arménie », a répondu Jean-Loup Chrétien. « Mes collègues ont essayé de photographier, c'est-à-dire de participer à la recherche des évolutions géologiques de cette région. »

« Je n'oublie pas que votre mission s'appelle Aragatz, a poursuivi le président. C'est le nom de la montagne la plus élevée, je pense, d'Arménie. — « Je vous souhaite maintenant une bonne fin de mission, elle ne sera pas la plus simple, a conclu M. Mitterrand. Vous laissez le message à ceux qui sont autour de vous que les Français sont très fiers de vous tous. »

Satellites américains sur fusées chinoises

Plus rien ne s'oppose désormais au lancement de satellites américains par des fusées chinoises. Pékin,

Informatique

Des puces pour le zoo d'Anvers

Les animaux du zoo d'Anvers ne pourront plus disparaître ni être volés impunément. Dès le printemps prochain, une grande opération de marquage d'un genre nouveau va être lancée : les six mille pensionnaires du zoo vont recevoir en implant sous la peau une puce informatique qui gardera en mémoire leur identité détaillée. Les zoees et postes de douane belges seront dotés de scanners qui permettront de repérer immédiatement les animaux en provenance du zoo d'Anvers. Les données inscrites sur les puces seront en outre transmises à la banque américaine de données ISIS, qui gère un fichier international d'identification des espèces animales. — (AP.)

Pharmacie

Le dentifrice interdît toujours en vente

La société de Nantes dont la pâte dentifrice, Tonicaryl Trifluoré 250, vient d'être interdite par le ministre de la santé (Le Monde du 20 décembre), a annoncé, lundi 19 décembre, qu'elle continuerait de vendre ce produit et qu'elle attaquerait devant le Conseil d'Etat l'arrêté paru le veille au Journal officiel.

Médecine

SIDA et mortalité infantile aux Etats-Unis

Selon un rapport officiel rendu public le lundi 19 décembre à Washington, le SIDA est devenu la neuvième cause de mortalité des enfants âgés de un à quatre ans et la septième parmi les jeunes âgés de quinze à vingt-quatre ans. Si la tendance actuelle se confirme, a déclaré l'auteur du rapport, le docteur Antonio Novello, le SIDA deviendra bientôt la cinquième cause de décès des Américains entre la naissance et vingt-cinq ans. En outre, selon le rapport, ces statistiques sous-estiment le taux réel du SIDA parmi les enfants. Les spécialistes estiment que, d'ici à 1991, il y aura au moins dix mille à vingt mille enfants séropositifs aux Etats-Unis.

Décès

— M^{me} Jean Chabert, M^{me} Brigitte Chabert, Ses parents et alliés, ont la tristesse d'annoncer le retour à Dieu de

M. Jean CHABERT, administrateur civil hors classe en retraite, ancien élève de l'ENFOM, sous-directeur honoraire des Musées de France, officier de la Légion d'honneur, officier de l'Ordre national du Mérite, officier des arts et lettres, croix de guerre 1939-1945, à l'âge de soixante-sept ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 23 décembre 1988, à 8 h 30, en l'église Saint-Esprit, 186, avenue Daumesnil, Paris-12^e.

Ni fleurs ni couronne, des messes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

27, avenue du Général-Michel-Bizot, 75012 Paris.

— M^{me} Bernard DeFrance, Et ses enfants, ont la douleur de faire part du décès de

M. Bernard DEFRAANCE, survenu le 18 décembre 1988, à l'âge de cinquante-six ans.

— M^{me} et M^{me} Patrick Guis et leurs enfants, M^{me} Elisabeth Nau, ses enfants et petits-enfants, M^{me} et M^{me} Sylvain Couderc, ses parents, M^{me} et M^{me} Jacques Marrier-Lapostolle, leurs enfants et petits-enfants, Le professeur Jean-Louis Couderc et ses enfants, ses sœur, frère, beau-frère, neveu et nièces, M^{me} Hermine Martin, M^{me} Alcha Lazzar, ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Henri GARNIER, née Simonne Couderc, survenu le 19 décembre 1988 en son domicile.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 21 décembre 1988, à 15 h 45, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, 66 bis, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16^e.

L'inhumation aura lieu au cimetière d'Auteuil, dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

32, avenue Georges-Mandel, 75116 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Georges HEMERET, journaliste honoraire, ancien navigateur d'Air-France, ancien officier des FAPL, ancien directeur de la compagnie aérienne Aigle-Azur au Bourget, ancien directeur de Radiodiffusion, survenu le 30 novembre 1988, à Marnes-la-Marchandise (Puy-de-Dôme).

— M^{me} Maurice Joly, née Denise Neully, son épouse, M^{me} Lucienne Sobel, sa sœur, M^{me} et M^{me} Marc Darrois, ses sœur et beau-frère, M^{me} Pauline Jacques, sa belle-sœur, M^{me} et M^{me} William Zaoui et leurs filles, ses neveux et petites-nièces, M^{me} Solange Pester et son fils, sa nièce et petit-neveu, font part avec douleur du décès de

M. Maurice JOLY, professeur honoraire, chevalier de l'Ordre national du Mérite, officier des Palmes académiques, survenu le 14 décembre 1988, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale au cimetière de Boulogne-Billancourt.

1 bis, rue Castex, 92100 Boulogne-Billancourt.

— Le baron Allard et ses enfants, M^{me} et M^{me} Michel Allard et leurs enfants, ont la tristesse de faire part du décès de leur mère, belle-mère et grand-mère,

M^{me} Marguerite OZIL, chevalier de la Légion d'honneur.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 22 décembre 1988, à 10 h 30, dans la plus stricte intimité, en l'église Notre-Dame-d'Auteuil, place d'Auteuil, Paris-16^e, suivie de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— M^{me} et M^{me} Bernard Pujo et leurs enfants, M^{me} et M^{me} Claude Moysier et leurs enfants, M^{me} et M^{me} Jacques Pujo, ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} la générale PUJO, née Cécile Heurlette Jarre, survenue le 15 décembre 1988, dans sa quatre-vingt-seizième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Des messes seront célébrées ultérieurement à Paris et à La Fertière-sur-Risle.

4, avenue de Montespan, 75116 Paris.

— Catherine Rondepierre, Michèle Rondepierre, Sa famille, Ses proches, ont la douleur de faire part du décès de

André RONDEPIERRE, médecin des hôpitaux psychiatriques, psychanalyste,

survenu brutalement à son domicile le 18 décembre 1988, dans sa soixante-troisième année.

Les obsèques auront lieu le mercredi 21 décembre, au cimetière du Montparnasse, à 15 h 30.

— André RONDEPIERRE, psychanalyste, médecin des hôpitaux psychiatriques, est décédé dans sa soixante-troisième année.

L'association Carrels constituants de l'analyse freudienne, qu'il avait contribué à fonder et à laquelle il ne cessait de donner son orientation éthique et scientifique, fait part avec une grande tristesse de la perte qu'elle vient de subir.

L'inhumation aura lieu à Paris, le mercredi 21 décembre 1988, à 15 h 30, au cimetière du Montparnasse.

— M. Marc Salmon, M^{me} André Kauffmann, Le docteur Françoise Kauffmann, Le docteur et M^{me} Jean-Pierre Kauffmann, Mélanie et Alain, ont la grande douleur d'annoncer le décès de

M^{me} Marc SALMON, née Thérèse Ulmer,

leur épouse, mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

survenu le 18 décembre 1988, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

Les obsèques ont eu lieu le mardi 20 décembre 1988, au cimetière parisien de Pantin.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

— Le 21 décembre 1978,

Pierre-Henri CHAUMIÉ

vous quitte.

Ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent.

— Il y a un an, à Bordeaux-Mérignac,

Guy MICHOUX

vous quitte accidentellement.

Son épouse, son fils, ses parents et beaux-parents, ses sœurs et ses frères, ainsi que tous ceux qui l'ont connu et aimé, pensent à lui.

Communications diverses

— ORINO

communique le nom de ses gagnants de tirage au sort du 17 décembre :

M^{me} Catherine Mouton à Paris-13^e ;

M^{me} Nelly Soulier à Bois-d'Arcy ;

M^{me} Joëlle Charpenet à La Celle-Saint-Cloud ;

M. Claude Heckmann au Vésinet.

Ces personnes seront prévenues individuellement et recevront un superbe cadeau Dupont briquet ou stylo.

AU VASE ETRUSQUE

SOLDES EXCEPTIONNELS AVANT TRAVAUX

ARTS DE LA TABLE LUMINAIRES

11, place de la Madeleine (8^e)

MICHEL SWISS

MÊMES REMISES EXCEPTIONNELLES QU'AUX TOURISTES ÉTRANGERS

PARFUMS, ACCESSOIRES MAROQUINERIE, PORCELAINE TOUTES LES GRANDES MARQUES

16, rue de la Paix (Paris 75002) 2^e étage asc.

TÉL : 42.61.61.11

طكزا من الأصل

Culture

ARTS

Le projet de Mario Botta pour la cathédrale d'Evry

Le prix de la peau de l'ours

Le Suisse Mario Botta est chargé par l'évêché d'Evry (Essonne) de construire la cathédrale de la ville nouvelle. Il a présenté un projet séduisant. Reste à recueillir les fonds.

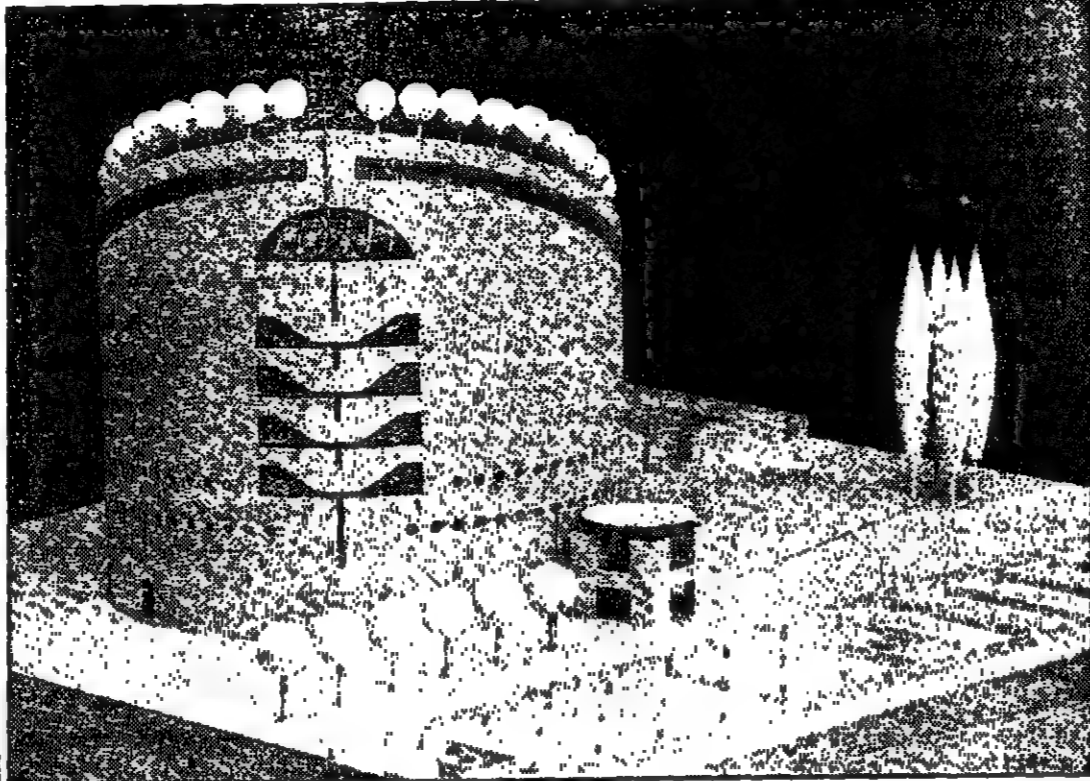
Depuis la construction du Centre Pompidou par Renzo Piano et Richard Rogers, couple italo-britannique, qui inaugura la réconciliation de la France avec les maîtres d'œuvre étrangers, le paysage et les traditions de l'architecture ont, dans ce pays, complètement basculé. Ce n'est pas vraiment pour plaire à tous nos compatriotes, qui voient dans cette vague déferlante de barbares non seulement la cause possible d'une restriction des commandes, mais en outre la source de comparaisons souvent désagréables avec leurs propres créations. Avec les « grands travaux », le phénomène, qui ne concernait en fait que les constructions publiques d'une certaine taille — malheureusement pas l'habitat, — paraît évidemment s'être accablé.

Carlos Ott, un Canadien d'origine péruvienne, nous construit l'Opéra de la Bastille. Otto von Spreckelsen, un Danois, a imaginé l'arabe de la Défense. C'est à loeh Ming Pei, un Américain d'origine chinoise, qu'a été confié le plus prestigieux des chantiers, celui du Grand Louvre, symbolisé par le commun des mortels par son étonnante pyramide. Et le maître de Paris s'y est mis à son tour, qui a confié à Kenzo Tange, un japonais, son « grand projet », place d'Italie.

A quoi l'on pourrait ajouter l'« aménagement » d'un Cataïan néo-gothique. Et soupçonner enfin que tous ces vrais talents ne sont pas d'origine française, comme Henri Ciriani, pur et dur de l'architecture « moderne » contemporaine et l'un des professeurs de nos unités pédagogiques qui produit le plus de disciples à l'année. On n'est vraiment plus chez nous.

Le phénomène, en fait, ne concerne plus vraiment la province, dont les travaux, petits ou grands, sont généralement confiés à des Français (à l'exception, notable, de notre Catalan). Des Français qui, pour quelques-uns d'entre eux, ont su s'exporter, ou proposer à l'étranger une architecture qui fait souvent référence. Dans un sens comme dans l'autre, on est loin, pourtant, d'avoir acquis l'heureuse fluidité de la commande qui devra caractériser au moins l'Europe, et qui permettrait de parachever le passage de l'architecture du régime des styles nationaux à celui des styles personnels, après la longue et parfois cruelle transition qu'aura été le fameux « style international ».

Pour la cathédrale d'Evry, le choix de Mario Botta, un Suisse qu'on a vu, via Chambéry et Villeurbanne, s'approcher pas à pas de la région parisienne, est sans doute à lire dans ce double contexte de l'internationalisation des pratiques et de la personnalisation du style. Car il y a peu d'architectes dont la signature soit si évidente, si reconnaissable. L'exact inverse, en somme, des constructeurs des cathédrales de jadis, dont le nom a disparu. La personnalité de Mario Botta est forte. Comme son architecture, qui est de surcroît des plus portées sur les ronds. Lui aussi est rond, mais dans le sens plus jovial du terme. Agé de quarante-cinq ans, « l'homme petite derrière ses



Maquette de futur édifice

lunettes; il est chaleureux, complice, en accord avec tout : les lieux, les gens, l'époque, le sol sous ses pieds et le temps qu'il fait », écrit François Chaslin dans l'ouvrage qu'il lui a consacré en 1982 avec Pierluigi Nicolin (1). « Botta arque les bras, plie le col; il pèse des tonnes. Les poings fermés face à face, coude levé dans un lent mouvement, mâchoire crispée, sérieux, tendu, les rains calés, il se fige un instant, et semble vivre dans son corps les tensions qui traversent ses constructions. Des poings aux coudes, et des coudes aux épaules, ses muscles bandés expriment des charges imaginaires, esquissent dans le vide les rapports qui unissent l'édifice et le soudent à la terre, les jeux spatiaux qui s'y déploient. »

droit, et qui devra être précisé avec l'avancement du projet. Il serait en tout cas peu souhaitable, même par souci de modestie, qu'un tel projet soit réalisé à l'économie. Les détails en souffriraient. Or, si « Dieu est dans les détails », comme on apprend dans les écoles, le Grand Architecte risquerait alors de se fâcher tout rouge.

Mais un autre obstacle attend la cathédrale d'Evry. La bonne volonté constructive dont elle fait l'objet a en effet un illustre et lamentable précédent : l'Église commencée par Le Corbusier à Firminy et qui n'a jamais pu être achevée, faute de fonds suffisants. Comme Botta, Le Corbusier était né en Suisse, et l'on associe souvent l'œuvre de Botta à ce Le Corbusier chez qui il a d'ailleurs travaillé en 1965. Il ne serait pas sage pour l'équilibre moral de

l'Histoire qu'elle se répète une nouvelle fois et qu'Evry rejoigne demain Firminy dans le Panthéon des œuvres laissées inachevées (2).

FRÉDÉRIC EDELMANN.

(1) Mario Botta, 1978-1982. Laboratoire d'architecture, par François Chaslin et Pierluigi Nicolin, Electa/Moniteur, 1982, ouvrage publié à l'occasion de l'exposition Mario Botta à l'Institut français d'architecture.

(2) Pour éviter pareille mésaventure, on enverra un chèque à l'ordre de « Cathédrale d'Evry-ADCE », en tête Alain Boiteau, évêché d'Evry-Corbeil, BP 170, 91006 Evry Corbeil. Et comme il n'y a qu'un Dieu pour tous, on enverra un autre tout pareil à la mairie de Firminy ou à la Fondation Le Corbusier (10, square du Docteur-Bianchi, 75016), pour l'achèvement de l'Église du Cortot.

40 millions de francs

L'attitude exprime l'ineffable; le corps vit les drames de la forme. Botta est compact, souple et solide, tout d'une pièce, authentique, il ressemble à son architecture. Et c'est à cela que ressemblera la cathédrale d'Evry, tant l'anthropomorphisme, à travers la diversité de ses bâtiments, semble devoir être une constante de l'œuvre, ou de ses descriptions.

Elle lui ressemblera tout au moins si, des évènements au ministère de la culture, de l'humble fidèle, comme on dit, au prestigieux aspect de paratrance que s'est donné le projet, chacun apporte sa pierre pour tuer l'ours avant d'en vendre la peau. Il faut en effet réunir la bagatelle de 40 millions de francs, chiffre évidemment trop rond, lui, pour être

RECTIFICATIF. — Le nouveau Grand Prix national décerné lundi 19 décembre par Jack Lang récompense le responsable d'un établissement culturel ou d'une entreprise des industries culturelles — et non pas la création industrielle, couronnée depuis 1985. Ce premier Grand Prix de l'entreprise culturelle, donc, est allé cette année à la société Eden Panorama. Philippe Starck a reçu le Prix de la création industrielle.

VENTES

L'OPA des Britanniques sur le marché de l'art parisien

Alors que les commissaires-priseurs français s'enlisent dans des luttes intestines, leurs concurrents anglo-saxons préparent leurs plans de campagne pour investir le marché français de l'art.

Toutes les conditions sont réunies pour que s'opère en 1993 une OPA sur le marché parisien », affirme François Curjel, le tout nouveau chef des bureaux européens de Christie's.

Une opération d'autant plus prometteuse qu'en 1987 le total des ventes des commissaires-priseurs français (385 millions de dollars) dépassait celui de Christie's aux Etats-Unis (331 millions de dollars). Près de 50 % des objets vendus à Londres chez Sotheby's proviennent de Suisse et de France, dont 90 % de Paris. D'ores et déjà, les deux grandes maisons anglo-

saxonnes de ventes aux enchères (Sotheby's et Christie's) envisagent la conquête du marché français de façon différente. Alors que la première semble s'orienter vers une structure souple capable d'attirer à elle les grandes ventes comme la collection Teza, Christie's espère bien implanter à Paris une succursale qui ne négligera aucun aspect du marché. « On peut encore acheter des chapeaux de nourrice chez Harrods, comme chez l'épicier du coin. Pour Christie's, ce sera pareil », explique François Curjel.

Mais les deux grandes maisons d'outre-Manche ne veulent pas négliger la province, qui fait figure de mine d'or sous-exploitée, même si elle alimente régulièrement les ventes aux enchères parisiennes en livres, mobilier, tableaux anciens ou modernes.

« Le marché en province n'est pas toujours facile à pénétrer, constate Guillaume Duhamel, expert en tableaux modernes chez Christie's. Il est fermement tenu par un réseau

d'antiquaires en cheville avec des marchands parisiens, qui, à leur tour, se présentent aux ventes aux enchères. » Sotheby's a, dans ce domaine, pris une longueur d'avance en intensifiant depuis un an ses visites régionales, à partir de son antenne parisienne, de loin la plus importante en Europe.

Cependant, il faudra plusieurs mois, voire plusieurs années, avant qu'une législation européenne ne se mette en place. En attendant, les commissaires-priseurs anglais envoient avec plus ou moins d'enthousiasme de s'associer avec leurs confrères français. Pour Sotheby's, cette association ne se fera pas; à n'importe quel prix ni avec n'importe qui, sauf si la loi les y oblige. « Parler de Drouot est ridicule », dira Simon de Pury, responsable des bureaux européens de Sotheby's. « En France, les ventes importantes sont l'œuvre de quelques grands commissaires-priseurs. Les autres ne comptent guère. » François Curjel est plus nuancé : « Je ne veux pas arriver comme un

chien dans un jeu de quilles. Il va falloir s'adapter à la mentalité française. »

Façon au flou juridique et fiscal qui entoure l'ouverture du marché unique européen en 1993, les commissaires-priseurs britanniques se sont réduits à élaborer quelques scénarios possibles, en même temps que leurs confrères français. Au mois de septembre, la France a déjà, rappelons-le, fait un premier pas vers l'harmonisation de la fiscalité en abaissant le droit d'enregistrement de 7 % à 2 % en faveur des acheteurs, notamment de l'étranger. Une évolution que les Britanniques suivent avec intérêt, tout en faisant remarquer que le succès d'une vente repose avant tout sur la qualité des objets offerts par le vendeur. Pour Simon de Pury, « Paris redonnera un centre mondial du marché de l'art à condition que les vendeurs retrouvent le chemin de la capitale française ». Accompagnés de leurs mentors britanniques?

ALICE SÉDAR.

Soldats de plomb pour Noël

Il y a un an, le Musée de la figurine historique, à Compiègne, tirait la sonnette d'alarme. Une collection de plus de 600 000 pièces, constituée par une famille parisienne pendant trois générations, était en passe d'être acquise par un amateur américain pour une valeur de 13 millions de francs. Il désirait leur consacrer un musée aux Etats-Unis. Le vendeur était prêt à geler ce transfert si le musée lui versait un acompte de 1 500 000 F. Anjourd'hui, 120 000 F seulement ont pu être récoltés et le propriétaire de cette fabuleuse collection attend une réponse définitive du musée, le 31 décembre au plus tard.

Les figurines civiles ou militaires, plates ou en ronde bosse, d'étain ou en plomb, ne sont plus depuis longtemps l'apanage des enfants sages. En France, on ne dénombre pas moins de 5 000 collectionneurs qui écumant les ventes aux enchères à la recherche de la pièce rare. Tout est minutieusement étudié : la taille, la matière, la qualité de la peinture.

L'époque enfin, du Moyen Âge, à la seconde guerre mondiale, en passant par le nez plus ultra en la matière : le soldat de plomb Empire du fabricant Lucotte.

Il n'y avait pas de Lucotte, le lundi 19 décembre à l'hôtel des ventes de Dijon, mais quelques belles pièces de la société CBG, autre grande star de la production de figurines. Une boîte avec vingt Boers en ronde bosse, deux attachés avec canons et munitions, arbres, etc., est partie pour 6 000 F, soit deux fois son estimation. Ou encore, une boîte de vingt dragons à cheval en plomb, également de CBG, a été adjugée 5 800 F. Comme toujours, le cavalier s'est vendu plus cher que le piéton.

Même si la cote des figurines plates d'étain amorce une timide remontée, notamment pour les pièces de la guerre de 1914-1918, elles n'en restent pas moins à la traîne. Lundi après-midi, les petits soldats français ont remporté plus de succès que leurs rivaux germaniques. 4 boîtes de gre-

nadiers, autant de tirailleurs, 22 canons-revolver et 17 carabines n'ont fait que 500 F. Même prix pour 52 soldats et un cavalier prussien de l'impératrice Léopold. Les 19 lancettes, 3 canons, 15 obusiers et 18 miniers allemands ne dépassèrent pas les 400 F.

Pourrait l'Allemagne, jusqu'à la Grande Guerre, aura été un des grands centres de création de ces figurines en « plat d'étain ». Une clause du traité de Versailles en 1919 met un terme à cette industrie florissante, en interdisant aux Allemands de fabriquer des « jouets de guerre ».

Même si les prix ont doublé en deux ans — un soldat en ronde bosse vaut à peu près 100 F. — les figurines ne font pas l'objet de spéculations intempestives. Elles ne concourent à ce jeu, qu'une poignée d'amateurs passionnés d'histoire, nostalgiques de l'uniforme ou stratèges en chambre.

Prochaines ventes à Paris : le 3 février 1989.

STUDIO des CHAMPS-ÉLYSÉES
ALBERTINE
EN CINQ TEMPS
de MICHEL TREMBLAY
Mise en scène ANDRÉ BRASSARD
Le Monde:
"On n'a jamais pu rêver meilleure pièce contemporaine pour inaugurer le Studio des Champs-Élysées Novov."
Libération:
"ALBERTINE" a connu lors de sa création un succès phénoménal. On vous le recommandons.
Location ouverte Studio et par tel. 47 20 08 24

PEIT MONTPARNASSE
FABRICE LUCHINI
voyage
au bout de la nuit
CELINE
Deux représentations
supplémentaires les samedi 24 et
31 décembre à 18 h.
Dernière le 1^{er} janvier à 15 h 30
Loc: 43.22.77.74

THEATRE DE LA MADEIRA
PARIS
20 H 30
DU MAR 20 AU VEN 23 DEC
DU LUN 26 AU JEU 29 DEC
MERCÉ
CUNNINGHAM
DANCE COMPANY USA
4 PROGRAMMES
LOC. 42.74.22.77
2 PL. DU CHÂTELET PARIS 4

LE CARRE SILVIA MONFORT, dont le spectacle actuel est THEODORE
pièce chrétienne de Pierre Corneille, propose une veillée à l'issue de
la représentation du 24 décembre, à laquelle participent la pianiste
ELISABETH COOPER, qui interprétera Bach, MOULOUJDI, qui chanta
la Danseuse Méli et tous les comédiens de la pièce.
La messe de Noël sera célébrée par le Père GUY DE FATTO de l'Union
Catholique du spectacle et de la musique.
Loc. au CARRE SILVIA MONFORT, 106, rue Brancas, 75015 PARIS tél. 46-51-20-34.

هكذا من الأصل

Un miroir...
ATHENES
L'ART DE LA VIE
Location ouverte 47 22 67 23

Culture

PHOTO

Un numéro spécial de « la Recherche photographique »

L'alphabet des postures

Forme d'observation ou d'anthropologie, activité privée ou mercantile, la photo érotique délimite les frontières instables entre le nu et la photographie.

An même titre que l'architecture, le paysage ou le portrait, l'érotisme est un thème majeur qui mérite d'être considéré comme un genre photographique à part entière. Aussi pour révéler son histoire, la Recherche photographique lui consacre-t-elle, sous la férule d'André Rouillé, une livraison spéciale.

En dépit de ses vertus plastiques, la photo érotique est souvent ravagée dans le ghetto clandestin du cliché licencieux. Ses auteurs furent frappés par la censure. Tout comme Baudelaire mais aussi Courbet, Manet, Ingres ou Delacroix, dont les études académiques s'inspiraient librement des images illicites.

Artisanal et confidentiel, ce type de photo a toujours existé. On en voit dès l'apparition du daguerrétype, coloré vers 1854 par le peintre aquarilliste Auguste Belloc, qui plantait ses modèles devant des toiles peintes. Les clichés interdits, pris dans les maisons closes ou dans les alcôves par des amateurs ou des pros, sont vendus (cher) sous le manteau. Rarément signés, impressionnés en secret, ils sont réservés à l'officine privée des collectionneurs.

L'érotisme reflète l'état des mœurs du Second Empire, de la Belle Époque comme des années folles. Le carrousel des gestes est toujours le même. Seul, en couple ou en groupe, le corps révèle sans pudeur. L'objectif du photographe décrit avec humour l'incommodité des transports en commun ou les pousseries acrobatiques de ces trapézistes zélés.

Miré dans la glace, cuissées ouvertes, en bas, jupe troussée, groupe chevauchées, le modèle



MAN RAY: ÉROTISME

Man Ray: érotisme

féminin est soumise à la science chirurgicale du cadrage. Singeant d'abord la peinture, le répertoire des poses évolue promptement vers un réalisme cru. Frontale, abrupte, sans apprêt, débordée par les appes du sujet, la photographie, talonnée par le cinéma, remplit une fonction non prévue par Niepce.

Le cliché érotique dresse l'autoportrait d'une époque. Il incite aussi à suivre l'évolution d'un art qui a ses traditions, ses règles et ses auteurs: Bayer, Perckhammer, le mélancolique baron Von Goeden en Allemagne. Et, en France, Bruno Braquehais et surtout Jacques Moulin, pionnier dès 1851 du porno « hard ». Si le saphisme est fort exploité, l'homosexualité masculine est pudiquement

réprouvée. Relayée par le polaroid et la vidéo, la photo iconoclaste force les barrières du dédain et du ricanement. Artistiquement maudite, elle jouit à la Bibliothèque nationale d'un département particulier.

Placée dans une perspective historique, il est donc légitime de consacrer une étude sérieuse à ce type de clichés. Dépassant libertinage et gaudriole, la distinction est ainsi faite entre la pornographie, qui privilégie le sexe, la photo de charme, qui veut séduire, et l'érotisme, basé sur le désir. L'érotisme est traité ici comme un fait culturel et esthétique à travers Bellmer, Lewis Carroll et Pierre Louys, auteur d'étonnantes prises à domicile. Outre un port-folio emblématique des années 50, ce numéro bénéficie d'une iconographie inédite avec les clichés SM de Charles-François Jandel, vers 1890, et d'Yva Richard, en 1930. Les œuvres de Newton, Weber, Sandek et Mapplethorpe sont l'objet de réflexions précieuses.

P. R.
* « L'érotisme », n° 5 de la Recherche photographique, éditée par les Presses universitaires de Vincennes, l'université Paris-VIII et Paris Audiovisuel, 104 p., 75 F.

Alain Fleig à La Villette

L'invitation au voyage

Le puzzle illusionniste d'un botaniste de quarante-six ans, fixé à Poitiers, qui adule Poussin et Mondrian.

Fansément bonhomme, rusé et malicieux, Alain Fleig tient un rôle à part dans le paysage photographique français. Volontairement marginal, il se vent le pourfendeur des valeurs établies et fut l'un des premiers, dans les Cahiers de la photographie, à s'attaquer aux humanistes des années 50. Coiffé de la double casquette de professeur et de critique, il tente dans son propre travail de mener de pair recherche esthétique et théorie.

En ce sens, Les Exotiques est un autoportrait. Fondée sur l'idée d'accumulation, l'expérience confronte le réel et sa représentation. La photo pour Fleig est d'abord un matériau dont il joue comme moyen de création, et non de communication. Coupé, superposé, gratté, rasuré, l'écrit est l'objet d'une réflexion ludique sur le fonctionnement de l'image.

L'ensemble présenté à La Villette réunit les travaux réalisés entre 1983 et 1988. Sous l'apparence tou-

ristique des clichés de voyage, il s'agit d'une réverie sur la mémoire et le visage des lieux. Commencé dans la grande serre du Jardin des plantes, le projet a trouvé son ampleur sur place, en Égypte, au Maroc ou en Tunisie.

Traité tel un motif, la nature convie à une épopée visionnaire, opéra ou féerie enchantée. Ce dispositif démultiplié s'apparente à la vocalise ou à l'art de la fugue. Chacune des images est déconstruite, réassemblée. Entre le Douanier Rousseau et Monory, Fleig crée ainsi de toutes pièces, par le seul rythme du cadre, un incompréhensible ballet de formes disséminées dans l'espace.

Palmiers, piscines ou pyramides constituent une ode à la fécondité. Agencés en tableaux, les tirages originaux sont rehaussés au pastel gras, ou à la peinture acrylique. Malaisé à monter, cet ensemble composite de quarante pièces bénéficie à La Villette d'un dispositif original qui lui confère l'aspect rafraîchissant d'une forêt tropicale.

PATRICK ROEGERS.
* Alain Fleig, Les Exotiques, Grande Halle de La Villette, en compagnie de Lucien Hervé et de Robert Doisneau, jusqu'au 22 janvier.

DIGRESSIONS, par Bernard Frank

Sans queue ni tête

1 Un roi blanc

A mon âge, l'on n'a plus vraiment de patron et c'est presque angoissant. Mais en ai-je jamais eu dans mon existence depuis cette majorité fixée alors à vingt et un ans ? Et même avant ? Il me semble que cette distraction courtoise envers l'autorité remonte à la fin de la troisième, en mai 1944, quand la milice, qui s'était installée — idée bicorne — à l'école au-dessous de l'appartement où nous avions longtemps habité, était venue prendre en vain de nos nouvelles. L'ayant su, j'étais allé présenter mes respects à M. Tongasse, un nom comme ça, le censeur du lycée Emile-Ducieux, et lui dire qu'à mon grand regret, je ne pourrais pas finir l'année scolaire avec lui. Il avait juré, c'était une terreur, et m'avait renvoyé chez le proviseur, homme affable qui avait pris bonne note de cet empêchement qu'il espérait passer.

A cause de cette milice à l'étage au-dessous, ma vie — enfin ce qu'on appelle la vie — a été plus primésuflère qu'organisée. Il y a donc eu un petit déraillement sans victime, mais le fait est que je n'ai jamais pu retrouver la voie principale, la carrière. Sartre, par exemple, qui aurait fait passer sur nos lettres la Libération une opprimente dictature, quand je l'ai connu à l'âge de vingt ans, était tout ce que l'on veut sauf un patron. A sa façon, il me redoutait un peu. Quand il a essayé non sans succès que je travaille pour sa revue, il ne craignait pas tant ce que j'allais écrire, mais que j'aie fait des embrouilles dans les bureaux des Temps modernes. Les bureaux, le mot est vaste, il n'y en avait qu'un, rue de l'Université, au dernier étage et qui était tenu par Germaine Sorbet, une brave personne à qui je dois d'avoir si souvent eu depuis un c accoté à mon K.

Un jour — je n'ai dû pourtant passer que trois fois dans ce malheureux bureau — Germaine, je ne suis pas sûr de son nom, qui regretteit l'Ésemble, on regrette toujours l'ancien dans les bureaux, me dit d'un air malicieux: « Merleau-Ponty voudrait vous toucher un mot à propos de vos deux derniers papiers. — Pas la peine, je vois Sartre dans trois jours. J'en parlerai avec lui. » Je n'avais jamais rencontré Merleau-Ponty mais je me figurais que je ne l'aimais pas, et l'envisageais la réciproque sans déplaisir. Ce n'était qu'un professeur qui, par la grâce de Sartre, s'était hissé du col, et je n'allais pas condescendre à souffrir ses remarques, à passer par lui. Germaine aurait dû le comprendre.

Trois jours plus tard, mon innocente phrase avait fait le tour de la revue, et Sartre ne décollerait pas: « Qu'avez-vous dit encore raconter sur Merleau-Ponty ? On ne peut pas vous laisser sur Merleau-Ponty en un bureau sans qu'il suscite à y ait des drames ! » Sartre était d'autant plus furieux qu'il allait se brouiller peu après avec Merleau-Ponty à propos de la guerre de Corée — c'était Merleau, au passage, qui avait raison, — et il lui semblait amer qu'en pleine querelle planétaire et idéologique avec son coéquipier, je m'interposais entre le Globe et eux.

A l'Observateur où je sévissais à la même époque, de patrons, il n'y en avait pas davantage. C'étaient des bourgeois libéraux bien trop soucieux pour diriger que ce fût et surtout pas un écrivain. Ce n'est ni Roger Stéphane, ni Hector de Galard, ni Martinet qui se serait permis de me donner des consignes. D'ailleurs les deux derniers avaient la tête trop farcie de politique intérieure ou étrangère pour s'occuper de jeux de dames.

Bien des années après, quand nous étions devenus amis, Galard devait me raconter l'effet surprenant et un peu comique que lui avait fait ce jeune homme relativement grand qui marchait de long en large dans les bureaux étroits du boulevard Poissonnière en dictant d'une voix grave un papier qui n'en finissait pas sur les journaux intimes de Benjamin Constant que Gallimard venait d'éditer. Seul Gilles Martinet, aujourd'hui ambassadeur de France, qui avait fait dans sa jeunesse ce stage obligatoire au PC qui bronze le cœur, sut tirer de son passé de militant l'autorité nécessaire pour arrêter mon feuillet au troisième épisode au moment où j'allais vraiment parler des Journaux de Constant !

Il fallut toute l'arrivée de Maurice Nadeau pour qu'il y eût un semblant de discipline en littérature à l'Observateur. Hélas, j'ai alors quitté si vite la place que je n'ai pas eu le temps d'en apprécier les bienfaits. Sartre vit d'un bon œil ce départ précipité qui lui permit de me récupérer au moment où Nadeau, qui allait fonder sa propre revue, les Lettres nouvelles, l'irritait quelque peu. Sartre n'appréciait guère que l'ancien critique du Combat de Carnus débouchât pour son compte les écrits de gauche les plus lisibles, en général d'origine étrangère, dont il avait lui-même l'habitude de tartiner le pain parfois dur des Temps modernes, quand la guerre d'Indochine ou de Corée, la décolonisation, la situation des Noirs en Amérique, les numéros spéciaux de ses propres bavardeges, dont on n'aurait jamais voulu voir la fin, lui en laissaient la place.

A droite, il y avait des problèmes identiques. Et la Table ronde de Mauriac, qui avait servi de refuge aux écrivains mis au piquet à la Libération, se désolait de voir ces ingrats reprendre leur vraie place dans la NRF ranalesante ou se désoler à la Parisienne. Les histoires de revue, ces rivalités, pour les comprendre il faudrait songer à la télévision d'aujourd'hui. On répète les mêmes slogans: il y avait trop de revues, il y avait trop de chaînes. Oh, la ressemblance devient frappante, c'est quand on parle des émissions qui tournent autour des livres à la télé: le marché, dit-on, serait trop étroit pour qu'il y ait plusieurs animateurs. Ainsi Pivrot aurait les coquetteries d'un Sartre ou d'un Mauriac et se souperait pas les infidélités. Et c'est vrai que l'esprit malicieux des revues les unes par rapport aux autres, il faudrait plutôt le chercher du côté de Polac, de P.-A. Boutang, de P.P.D.A. et, bien sûr, de Pivrot, que du côté de la vieille critique littéraire trop occupée à couvrir l'actualité pour songer sérieusement à regarder ce qu'écrivait le voisin.

Cette relative indifférence il y a une autre raison. Rares sont les lecteurs qui achètent plusieurs journaux par jour. Un supplément littéraire est relativement tranquille dans son coin. La finance et le manque de temps favorisent la fidélité. A la télévision, c'est la contrainte. On peut sauter d'une chaîne à l'autre, presque sans bouger. La tromperie est toujours à maintenir, pour des raisons qui me sont tristement personnelles mais que je dois partager avec de nombreux téléspectateurs. Ex-libris de Patrick Poivre d'Arvor: cette émission par son heure passe un peu au-dessus de mon attention. Mais je pense, quel que soit son avenir, et je le lui souhaite long et glorieux, qu'elle souffre d'un handicap plus dirimant que son heure tardive.

Le rival, l'ennemi de P.P.D.A., ce n'est pas tant Pivrot. Pivrot — c'est une question qui se

pose si cette émission a le temps devant elle, dans un an ou deux, — c'est lui-même. En présentant le journal de vingt heures, en étant, ce jour-là, cocher et cuisinier, Poivre d'Arvor dévalue avant qu'elle n'ait commencé son émission de luxe. Le grand public, même quand il ne lit pas du tout, considère le livre, la lecture, l'auteur et celui qui le présente avec respect. La littérature, c'est sacré comme une église. C'est même ce respect et ce sacré qui non seulement empêchent le grand public de lire, mais qui lui font préférer telle émission de variété sans façon aux augustes émissions culturelles qui passent à la même heure. Et pourtant, le plus souvent les deux émissions rivalisent d'ennui. N'empêche, il ne se sent pas digne d'assister dans sa tenue négligée, avec ses baskets, à une si belle messe !

Que fait Pivrot ? Qu'a réussi Pivrot ? C'est d'apporter la preuve chaque semaine que la littérature n'était pas si méchante que cela, qu'elle ne mordait pas, qu'on pouvait l'approcher. Que lui, Pivrot, qui aimait les choses de la vie, le bourgeois comme le bordel, le Pouilly comme le Tokay, le ballon comme la bicyclette, la ratatouille comme le cassoulet, Robuchon comme Vergé, que lui Pivrot qui était comme vous et moi, eh bien ! les livres ne lui faisaient pas peur, qu'il y prenait grand plaisir, et que ce soit Dard ou Yourcenar, on pouvait goûter de tout à condition de n'abuser de rien. Et ce qu'il y avait de plus fort, et à quoi on ne s'attendait pas du tout, c'est que ce plaisir était partagé. Les livres et leurs auteurs ne demandaient pas mieux que d'être lus. Et vus. Et de se raconter. Et de répondre. Et encore, et encore. Mêmes ceux qui ne parlaient pas ou qui parlaient mal aimaient revenir.

Malgré les écrivains qui souvent ne sont pas à la hauteur de l'émission, et j'en sais quelque chose, les téléspectateurs sont reconnaissants à Bernard Pivrot d'avoir su amadouer la littérature dans son ensemble. Pivrot par rapport à la littérature est devenu un peu le roi blanc à l'ancienne des bandes dessinées (et d'autant plus blanc que son encre est sympathique !) de la tribu de nègres que nous sommes. Ex-libris souffre d'une contradiction. C'est parce que Patrick Poivre d'Arvor est une vedette de la télévision que tant de personnes se sont donné le mal de regarder si tard une émission si longue. Sans lui, il n'y aurait pas eu d'émission littéraire de cette importance sur la première chaîne. Mais je crains qu'à la longue cette émission ait plus l'air d'un supplément qui n'en finit pas et difficile à journaux au journal de vingt heures que d'une fête littéraire autonome. J'espère me tromper.

2 et 3 « Pas nos figures »

A propos de télévision, ces mots de Maupassant: « Je me suis fait une loi absolue de ne jamais publier mon portrait toutes les fois que je peux l'éviter. Les exceptions n'ont eu lieu que par surprise. Nos œuvres apparaissent au public, mais pas nos figures ». Vous pouvez lire ces lignes dans l'édition Bouquins en deux volumes (près de 3 000 pages pour 240 F) des œuvres de Maupassant qui comprend l'intégralité des Contes et nouvelles, Une vie, et Bel Ami. Plus un Quid sur Maupassant. Brigitte Monglond est le maître d'œuvre de cette excellente édition. Je ne connais pas dans ce dix-neuvième siècle qui pourtant n'en manque pas de vie et de littérature plus sinistres que celle de Maupassant. Il a inventé la littérature américaine et le sida.

MUSIQUES

Boulez fête Elliott Carter

Un miroir où s'attarder

C'est un vieux monsieur très distingué, alerte et souriant, qui est apparu lundi sur la scène du Théâtre Renaud-Barrault où Boulez fête, avec l'Ensemble InterContemporain, les quatre-vingts ans d'Elliott Carter, le seul compositeur américain qui l'intéresse vraiment...

L'accueil du public aux œuvres de Carter fut comme toujours très chaleureux. Pourtant, bien des auditeurs restaient perplexes à l'écoute d'une musique, intéressante par bien des aspects, mais dont il est difficile d'épouser la pensée. Voilà près de dix ans que Pierre Boulez la magnifie et que l'on retrouve la même récence.

Ainsi de *Pentode*, une partition pour cinq groupes d'instruments qui ont une vie indépendante, qui jouent en quelque sorte des concerts successifs ou superposés, avec des éléments unificateurs introduisant entre eux une certaine harmonie. Cette polyphonie et polyrythmie d'ensembles divers, qu'il faut entendre aussi simultanément que possible, est une proposition séduisante que malheureusement la substance

musicale ne soutient pas au-delà de l'écriture.

Dans tous les concerts Carter, on se réconcilie avec le compositeur quand vient l'heure de *A Mirror on which to dwell* (Un miroir où s'attarder), sur de très beaux poèmes d'Elizabeth Bishop. Le timbre magique de Phyllis Bryn-Julson, l'écriture vocale ondoyante et subtile, intime, rêveuse, extatique, l'orchestre aux mouvements vifs, aux couleurs pulvérisées, jetées comme des volées de moineaux, ou bien phosphorescentes, oniriques, un temps suspendu, tout cela s'inscrit dans le meilleur de la tradition poétique anglophone.

Esprit rude-Esprit doux, la pièce pour flûte et clarinette de Carter pour le soixantième anniversaire de Boulez, remplait celle que Boulez avait projeté de composer en l'honneur de son aîné. Aimable divertissement où les deux instruments se contredisent, s'accordent, enchaînent leurs parties, s'imitent ou se défient; un jeu assez vil, un peu sec. C'était enfin la première française du *Concerto pour hautbois*, joué de façon éblouissante par son dédicataire, Heinz Holliger: il donnait un étonnant spectacle, la respiration pressée, les joues gonflées par le souffle de la virtuosité diabolique qu'il avait suscité, d'autant que Carter ne l'avait pas ménagé, voulant ajouter une couleur tragique à son « gai chahutement ».

Pendant vingt minutes, le hautbois mène le jeu, tantôt en longues mélodies dramatiques, lentes et intenses, tantôt avec des trémolos, des cascades, des octavations forcées, des culbutes en tout sens, au milieu d'un orchestre très fourni en cordes qui commente ses exploits, souvent avec violence, plutôt qu'il ne dialogue avec lui. A la longue, l'invention s'essouffie quelque peu et l'étoffe néoclassique fait regretter l'invention formelle de *Pentode*, mais surtout la poésie innée, immédiate, du *Miroir*.

JACQUES LONCHAMPT.

* Une rencontre avec Elliott Carter, animée par Robert Pienkowski, aura lieu mercredi 21 décembre, au Centre Georges-Pompidou, studio 5.

ATHÈNÉE
LOUIS JOUVET
10 janvier - 4 février
Mademoiselle Julie
August Strindberg
Matthias Langhoff
LOCATION OUVERTE
47.42.67.27

هكذا من الأصل

Culture

CINÉMA

« Les Liaisons dangereuses », de Stephen Frears

A temps pour les Oscars

New-York a vu en avant-première les Liaisons dangereuses, de Stephen Frears, avec John Malkovich et Glenn Close — liaison fatale.

« C'est fou, les miracles qu'on peut accomplir quand on a à ses trousses un metteur en scène à Oscars... Je vous le recommande », disait lundi soir, au Musée d'art moderne de New-York, le réalisateur anglais Stephen Frears qui, à cause du décalage horaire et malgré un sursaut d'élegance, ressemble toujours, selon l'actrice Glenn Close (M^{me} de Merteuil), à « un stade après le match ». Dans le match opposant les Liaisons dangereuses selon Frears (avec non seulement Glenn Close, mais John Malkovich et Michèle Pfeiffer) et le Valmont de Miles Forman, tous deux inspirés du roman épistolaire de Choderlos de Laclos, c'est le Frears qui franchit le premier la ligne d'arrivée. Présenté le 19 décembre en avant-première de gala, il sort le 21 à New-York et Los Angeles — juste à temps pour se qualifier aux prochains Oscars (le Forman devrait être prêt en automne 1989).

Partant de sa propre adaptation théâtrale (qui a été jouée à Paris par Bernard Giraudet et Caroline Cellier), le scénariste et coproducteur

Christopher Hampton se rapproche de l'œuvre de Laclos, reprenant par endroits la structure même des lettres de la marquise de Merteuil et du vicomte de Valmont. Il met en pratique les leçons apprises à la BBC et dans le film à petit budget, Frears, souvent associé à Hampton à la télévision, a choisi de raconter ce triangle dangereusement amoureux en conte cruel et intime, chuchoté et en plans serrés. « Avec un texte purifié, disait Stephen Frears, ce qui importe, ce sont les mots et les visages ».

Malgré les soies, les brocards et les châteaux somptueusement filmés par le Français Philippe Rousselot (Diva), les Liaisons de Frears et Hampton se situent aux antipodes du style traditionnel des pièces de la Restauration. « C'est tout ce que je déteste », dit Frears, « ça perpétue une image d'un monde qui ne correspond pas à ce qu'il était ». Saisissant le moindre frémissement de ce monde de vipères, Frears nous rend ses personnages aussi proches que les héros de My Beautiful Laundrette, Prick Up ou Sammy and Rosie Get Laid... Selon lui, on retrouve dans les Liaisons le même mélange de romantisme et de cynisme. « Margaret Thatcher faisait une excellente marquise de Merteuil », disait-il, ajoutant, le sourire en coin, « si elle en avait l'intelligence et la classe ».

HENRI BÉHAR.

« Moonwalker », de Jerry Kramer et Colin Shivers

Michael Jackson sur la lune

Documents, photos et films sur un petit garçon aux joues rondes, un enfant de la ballade, un danseur, chanté, roulé se bossant devant tous les micros des États-Unis avant de savoir parler. Aussi, devenu adulte aux joues creuses, parle-t-il très peu. Superstar — trésor vivant, comme on dirait au Japon, — il s'est fait faire sur mesure un film où il n'a pratiquement rien à dire. Mais il danse, chante, fuit des fans, des

grandes personnes qui sont des poupées grotesques, des sortes de monstres en pâte à modeler ramollie, puis sauve des enfants menacés par un trafiquant de drogue.

Michael Jackson ne dit pas grand-chose, mais sourit souvent, ce qui ne veut pas dire qu'il est heureux ou qu'il s'amuse. C'est simplement un grand sourire « chose », qui arrive comme ça. Quand il ne danse pas ou ne chante pas, Michael Jackson ne sait pas quoi faire. Évidemment — on l'a vu dans les magazines spécialisés et les émissions de promotion — il se cache sous une tête de lapin, se transforme en robot cosmique — morceaux de bravoure des effets spéciaux, mais pas vraiment intéressants. Le moindre dessin animé japonais des après-midis à la télévision fait mieux.

On peut comparer, puisque le film manifeste les mêmes ambitions. Il est fabriqué avec les bons moments dans la vie de Michael Jackson. Son enfance donc, ses clips, ses concerts — où il est nettement plus voyou qu'en pièton de la lune — ses références cinématographiques — avec bonheur beaucoup de comédies musicales.

Il faudrait pouvoir regarder le film par morceaux, faire défiler certaines parties en accéléré, y revenir, arrêter l'image sur le bizarre visage tout froncé, sur la même glamour qui se tortille entre les sourcils. Les Américains ne s'y sont pas trompés, qui ne sortent pas Moonwalker en salle et le diffusent uniquement en vidéo-cassettes.

COLETTE GODARD.

* La biographie de Michael Jackson, Moonwalk est éditée en français chez Michel Lafont, 285 p., 76 F.

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

LORIN MAZEL présente **NOËL À PARIS**
Présentation : **CHAPLIN**
Sol. : Barbara **HENDRICKS**
ORCHESTRE NATIONAL DE FRANCE
MAESTRE DE RADIO FRANCE
Dir. : Lorin **MAAZEL**
Produit par **RADIO FRANCE, ANTENNE 2**
avec le soutien de **J.V.C. (Audio-Video)**
AU BÉNÉFICE DE L'UNICEF
PUCCINI, OFFENBACH, BACH, DEBUSSY, BERLIOZ, TCHAIKOVSKI avec le soutien de la C^o DANAR

ORCHESTRE DE PARIS

Directeur Musical Daniel Barenboim
Directeur Général Pierre Védinsky
SALLE PLEYEL 20 H 30
4, 5, 6 janvier
Semyon Bychkov,
direction et piano
Katia Labèque, piano
Marielle Labèque, piano
Mozart.
Concerto pour trois pianos K. 242
Concerto pour deux pianos K. 365
Mendelssohn.
Symphonie n° 3 « Ecossaise »
RENSEIGNEMENTS — LOCATION
SALLE PLEYEL : 45 63 07 96

Ensemble InterContemporain
Direction **Pascal Verrot**
Nouvel Ensemble Vocal
Chef de chœur **Henri Farge**
André Troufflet, clarinette
Œuvres de **Scelsi - Ballif - Grisey - Varèse**
Lundi 9 janvier - 20 h 30
Théâtre Renaud-Barrault
Location 42 56 08 80

ENSEMBLE INTERCONTEMPORAIN

Communication

M. Eddy Shah vend ses quotidiens

L'éditeur qui n'aimait pas la presse

LONDRES

de notre correspondant

L'homme qui est à l'origine de la révolution technologique de la presse britannique a fini par avouer qu'il n'aimait pas les journaux et ne s'était jamais intéressé à leur contenu. M. Eddy Shah, qui avait été le premier à utiliser les méthodes modernes d'impression dans son imprimerie de Warrington, près de Liverpool, au début de cette décennie, a fait cette confession en annonçant, samedi 17 décembre, qu'il arrêtait la publication du quotidien populaire national, le Post, lancé il y a cinq semaines, et qu'il vendait en totalité la chaîne de vingt journaux locaux et régionaux qu'il possédait dans la région de Liverpool et de Manchester (le Monde du 20 décembre). Le groupe Reed International, déjà propriétaire de nombreux titres provinciaux, rachète cette dernière.

L'échéo du Post a donc mis fin à la carrière de M. Shah dans la presse écrite. « Je n'ai jamais compris ce qu'il faisait un bon journal. Je

vois un visuel, et je sais ce qu'est de la bonne télévision. Je vais revenir maintenant à mes premières amours », a-t-il encore affirmé. M. Shah a fondé en 1988 une société de production de télévision, Messenger, qui a réalisé un feuilleton pour la chaîne privée ITV, qui sera diffusé au printemps prochain. La déreglementation du paysage audiovisuel britannique, annoncée le 7 novembre dans un Livre blanc par le gouvernement, pourrait lui permettre de se porter candidat à la reprise de chaînes de télévision régionales lorsque leurs licences d'exploitation viendront à échéance.

M. Shah avait commencé à faire parler de lui en 1983 lorsqu'il avait affronté le Syndicat des typographes dans son imprimerie de Warrington. Il avait osé briser le monopole d'embauche de ce dernier, ce qui provoqua de violents incidents entre syndicalistes et policiers. En mars 1986, il créait Today, un quotidien populaire à grand tirage, qui fut par la suite repris par M. Murdoch. Passionné de technologie, il tentait une seconde fois sa

chance dans la presse nationale le 10 novembre, en lançant le Post, qui utilisait un système informatiquement expérimental, nettement moins coûteux que celui de ses concurrents. Pour le contenu, il portait d'un sondage selon lequel environ 10 % de lecteurs de journaux populaires étaient les des photos de femmes nues en troisième page, la grande innovation due à M. Murdoch après que celui-ci ait racheté le Sun en 1988.

Démenti

par les lecteurs

M. Shah a cru qu'on pouvait faire l'équivalent du Sun, mais sans femmes nues. Il a été démenti par ses lecteurs. Ses faibles coûts de production lui permettaient de dégager un bénéfice s'il atteignait le seuil de 370 000 exemplaires, très bas par rapport à ses concurrents. Il plafonnait à 100 000, d'où sa décision de se retirer. Sa politique éditoriale était d'ailleurs plus qu'incertaine. Si les photos de pin-up étaient bannies, le principal article du premier numéro racontait par le détail, en teignant de s'en

indigner, comment certains détenus parvenaient à faire entrer leur femme ou leur petite amie dans leur prison pour se livrer à des ébats passionnés pour l'indifférence des autres prisonniers. Le Post n'a visiblement pas trouvé son public. Le groupe Celebrity, qui fabrique des jouets, serait cependant intéressé à le reprendre, « si le prix est raisonnable ».

M. Shah a bouleversé, sans peut-être s'en rendre compte ni l'avoir voulu, la presse britannique. Son succès initial face au Syndicat des typographes a incité M. Murdoch à faire de même à grande échelle, en démantelant toutes ses imprimeries à Wapping, dans les anciens docks de Londres. Tous les autres titres l'imitant bientôt, abandonnant leurs locaux traditionnels de Fleet Street, dans le centre de Londres. La défaite du syndicat, qui ne pouvait plus imposer désormais le maintien d'effectifs considérables que les nouvelles techniques ne justifiaient plus, a également permis le lancement en octobre 1986 de l'Independent.

DOMINIQUE DHOMÈRES.

Pour financer l'achat de Macmillan

M. Maxwell vendrait 60 % de ses imprimeries britanniques

Selon le quotidien Financial Times, M. Robert Maxwell s'approprierait à céder 60 % du capital de la société BPCC, qui contrôle ses imprimeries en Grande-Bretagne pour la somme de 200 millions de livres (environ 2 milliards de francs). L'acquéreur ne serait autre que M. John Holloran, principal dirigeant de la BPCC et vice-président de Maxwell Communication. L'éditeur

britannique serait déterminé à conserver une part minoritaire dans ses imprimeries et à garantir les principaux contrats d'impression de la BPCC avec ses publications.

M. Maxwell avait annoncé son intention de se défaire de l'imprimerie pour se concentrer désormais sur les activités d'édition et financer l'acquisition du groupe

américain Macmillan. Cette dernière opération qui se monte à 2,6 milliards de dollars (15,5 milliards de francs), doit en effet être financée, pour 1 milliard de dollars, par la vente d'actifs.

BPCC, qui est le premier imprimeur britannique, affiche pour 1987 environ 350 millions de francs de profits pour un chiffre d'affaires de 3 milliards de francs.

Après sa mise en liquidation judiciaire en juillet

« Le Sport » racheté par le groupe Entreprendre

Le jeune quotidien Le Sport devrait à nouveau paraître en avril 1989. Le tribunal de commerce de Paris a cédé le 13 décembre ce titre, en liquidation judiciaire depuis juillet, au groupe Entreprendre de M. Robert Lafont, pour 51 000 F. Éditeur du magazine le Journal d'Entreprendre (cinquante mille exemplaires vendus) et de livres de gestion, le groupe de M. Lafont réalise un chiffre d'affaires de 15 millions de francs. Il a l'intention de réunir différents acteurs industriels et du monde de la communication afin de reconstruire le capital du Sport, dont il détient 51 %. 10 à 15 millions de francs d'investissement initial seront injectés dans la relance du Sport, à laquelle collaborera M. Xavier Courau, un de ses anciens dirigeants, ainsi que des salariés de l'ancienne équipe.

Pour M. Robert Lafont, le Sport « constitue une opportunité pour Entreprendre. Il dispose d'un lectorat

fidèle de cinquante mille personnes. Il a un rôle complémentaire à jouer vis-à-vis de l'Équipe et il peut drainer des ressources publicitaires. Nous allons lui appliquer les méthodes de gestion d'Entreprendre ».

Désireux de donner un ton plus neuf au traitement journalistique du sport, le jeune quotidien lancé en septembre 1987 voulait aussi briser le monopole de l'Équipe. La faiblesse de ses ventes — quarante-cinq mille exemplaires — et de ses ressources publicitaires, ainsi que la contre-offensive allumée par le quotidien sportif du groupe Amaury lors de son lancement (quadrichromie, nouvelles rubriques sportives, etc.) avaient en raison de lui, peu mois plus tard. Des groupes de presse (Hachette, Maxwell, etc.) avaient semblé un temps être intéressés par la reprise du Sport mais sans y donner suite.

A Lille

Mobilisation des élus et des auditeurs pour Radio-Métropolis

LILLE de notre correspondant

Accusé par la CNCL d'émettre avec une trop forte puissance (4 kW au lieu des 2 kW autorisées), et suspendu pendant dix jours, Radio-Métropolis, site de pontilloise d'un réseau émettant dans le Nord, refuse le verdict de la commission et en appelle au soutien de ses auditeurs. Samedi 17 décembre, un concert a réuni à Lille des auditeurs et des élus, venus protester contre l'interdiction provisoire d'émettre et exiger l'ouverture d'un dialogue avec la commission.

« Tout le monde triche, proteste M. Alex Turk, président de Métropolis, premier adjoint à la mairie de Maro-en-Barœul et candidat RPR à la mairie de Lille. Mais il faut connaître la réalité géographique. Avec deux kilowatts nous ne pourrions être entendus sur l'ensemble de la métropole. Métropolis emploie soixante-dix personnes ; s'il faut cesser d'émettre pendant dix jours, et ne disposer ensuite que d'une puissance de deux kilowatts, nous ne survivrions pas ».

Cinq mille personnes selon les organisateurs, ont défilé dans les rues de Lille aux cris de « Touche pas à mon poste ! ». En tête du cortège, M. Alex Turk était entouré de

nombreux élus RPR, dont M. Serge Charles, député (RPR), maire de Maro-en-Barœul, M. Bruno Durieux, député (UDC) du Nord, également candidat à la mairie de Lille et concurrent de M. Turk pour l'investiture de l'opposition ainsi que M. Gérard Vignoble, député maire de Wasquhal en rupture de ban avec le PS depuis les législatives de juin.

Dans un communiqué publié le 19 décembre, la CNCL justifie la sanction contre Métropolis en évoquant notamment « les nombreuses plaintes émanant aussi bien d'autres radios privées que d'auditeurs du service public ». Le contexte du Nord et du Pas-de-Calais est, selon la commission, « fondamentalement différent de celui de la région parisienne » où des radios ont pu être autorisées à des puissances de quarante kilowatts. « Aucune autre région de France ne peut prétendre regrouper le quart de la population nationale dans un cercle de quarante kilomètres de rayon », ajoute-t-elle, en soulignant, enfin, que l'importance de la vie associative locale l'aurait contrainte à dégager dans le Nord « un nombre important de fréquences » et donc « à limiter les niveaux de puissance autorisée ».

J.-R. L.

"Si tu es éditée...
Je négocierai ton
contrat pour ton
deuxième livre."



GRAND CONCOURS PLUME EN HERBE

À partir d'images parues dans Le Monde daté du 3 décembre, disponibles gratuitement dans les librairies et aux Editions Nathan, 9, rue Méchain 75014 Paris (Métro, 1615 Nathan ou 3615 Le Monde), des enfants âgés de 6 à 13 ans écrivent une histoire. La plus belle devient un vrai livre.

NATHAN Le Monde RTL

هكذا من الأصل

théâ

ROULES

EN VISITES

LE MONDE

LE MONDE

LE MONDE

LE MONDE

LE MONDE

LE MONDE

LE MONDE

LE MONDE

LE MONDE

LE MONDE

LE MONDE

LE MONDE

LE MONDE

LE MONDE

LE MONDE

LE MONDE

LE MONDE

LE MONDE

LE MONDE

LE MONDE

LE MONDE

LE MONDE

LE MONDE

LE MONDE

LE MONDE

LE MONDE

LE MONDE

LE MONDE

LE MONDE

LE MONDE

LE MONDE

LE MONDE

SCIENCES ET MEDECINE

Mir : un bail pour les cosmonautes

Les Soviétiques, qui viennent de porter le record de durée dans l'espace à un an, pensent qu'un séjour de deux années en orbite est possible.

Le cosmonaute français Jean-Loup Chrétien doit revenir sur Terre, mercredi 21 décembre, après un séjour d'un peu moins d'un mois en orbite. Il rejoindra à bord d'un vaisseau Soyouz en compagnie de Vladimir Titov et de Moussa Manarov, qui viennent de passer un an à bord de la station orbitale Mir. Une performance exceptionnelle qui dépasse celle déjà étonnante (trois cent vingt-six jours en orbite) accomplie l'an dernier par Youri Romanenko.

« Les vols de longue durée dans l'espace se multiplient. L'an dernier, Youri Romanenko établissait un nouveau record avec trois cent vingt-six jours passés en orbite. Demain, Vladimir Titov et Moussa Manarov vont redescendre sur Terre après un an passé à bord de la station orbitale Mir. Croyez-vous que des vols habités plus longs encore soient possibles sans risques pour l'organisme des cosmonautes ?

« Quand Youri Romanenko est rentré sur Terre, il était en très bonne santé. Dans un état presque meilleur que d'autres cosmonautes qui ont passé moins de temps que lui en orbite. Son poids n'avait pratiquement pas changé, et les muscles de ses jambes avaient moins fondu que ceux de ses camarades ayant participé aux précédents vols de longue durée. Quant à son système cardiovasculaire, l'une des principales cibles des effets de l'apesanteur, il n'avait guère subi de modifications plus importantes que celles observées lors de missions de plus courte durée. Les examens pratiqués dans les jours qui suivent son retour ne montrèrent pas de dérives alarmantes, tant en ce qui concerne la composition de son sang que certains autres paramètres biochimiques.

« Cela tient sans doute à la discipline que s'est imposée — plus que d'autres peut-être — Youri Romanenko, en suivant à la lettre les recommandations des médecins et en menant à bien tous les exercices destinés à contrebalancer en orbite les effets néfastes de l'apesanteur sur l'organisme. D'autre part, il serait faux de dire qu'avec cette mission nous plongeons dans l'inconnu. Nous avons pris, en effet, toutes les dispositions pour nous y préparer sur Terre.

« Dix chercheurs de notre institut avaient ainsi passé toute une année — d'avril 1986 à avril 1987 — dans des conditions de faible mobilité, couchés la tête en bas sur des lits inclinés de 4 degrés pour simuler les effets de l'apesanteur sur le système cardiovasculaire et mettre au point de nouveaux moyens de les pallier : appareils d'entraînement, produits pharmaceutiques, scaphandres exerçant une pression au niveau des membres inférieurs...



Le colonel Vladimir Titov (qui salue), l'ingénieur Moussa Manarov et le chercheur Anatoly Levchenko, qui allèrent en décembre 1987 remplacer Youri Romanenko, alors recordman de la vie en orbite avec trois cents jours à bord de Mir. Levchenko est déjà revenu sur Terre. Titov (nouveau recordman avec un an passé sur orbite) et Manarov redescendent en compagnie de Jean-Loup Chrétien dans le vaisseau spatial ce 21 décembre.

« La suite est bien connue. Le succès de la mission de Romanenko nous a permis de lancer un vol plus long, qu'achevèrent ces jours-ci Vladimir Titov et Moussa Manarov. Vol qui nous permet de recueillir de nouvelles données pour gravir une nouvelle étape sans prendre de risques. Je pense d'ailleurs que, en l'état actuel de nos connaissances, l'homme doit pouvoir travailler en orbite entre un an et demi et deux ans. Ce qui, bien sûr, suppose que soient résolus nombre de problèmes socio-psychologiques dont on peut raisonnablement penser qu'ils prendront le pas, pour de tels vols, sur les problèmes physiologiques ou biologiques.

« Pendant les vols de longue durée, les cosmonautes souffrent de nombreux maux neuro-sensoriels, notamment d'un déséquilibre postural. Tentons-voilà de réduire ces symptômes à l'aide de drogues pharmacologiques ou d'un entraînement spécial, ou pensons-nous qu'il s'agit d'un état inévitable des vols spatiaux ?

« Au plan physiologique, le vol peut être divisé en plusieurs étapes, selon les modifications fonctionnelles subies par l'organisme. Pendant les six premiers jours, le plus part des cosmonautes souffrent d'un déséquilibre postural plus ou moins

tête vestibulaire. Nous évitons cependant l'emploi de narcotiques, dont l'éventuel effet dépressif pourrait rendre le remède pire que le mal.

« Dans l'espace, les charges physiques imposées à l'organisme sont plus facilement supportées que sur Terre, où la gravité se fait sentir. Les efforts faits demandent donc moins de dépenses d'énergie, puis-

« déminéralisation des os ne se stabilise pas. Aussi travaillons-nous à la recherche de solutions permettant de pallier ce phénomène, notamment par la mise au point de nouveaux exercices physiques et l'administration de médicaments spéciaux, car il ne faudrait pas que ces perturbations soient un obstacle insurmontable à la conduite de missions spatiales beaucoup plus longues.

« Compte tenu de toutes ces difficultés, sur quels critères sélectionnez-vous vos cosmonautes ?

« Le principal critère de sélection est, bien entendu, l'état de santé

du candidat. Mais tout de suite derrière viennent les aspects psychologiques. Nous nous efforçons de les préparer à leur future mission, d'une part en les soumettant à des opérations de survie pour tromper leur volonté et leur apprendre à décider vite, avec souplesse et sang-froid ; d'autre part, en leur faisant effectuer de longs séjours en milieu clos, pour les habituer aux phénomènes de pénurie sensorielle.

Propos recueillis par JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU (Lire la suite page 22.)

LA FIÈVRE DU RETOUR

MOSCOU de notre envoyée spéciale

VENT, températures inférieures à moins vingt degrés, visibilité de 50 à 100 mètres. « Même si les services météorologiques espèrent une certaine amélioration d'ici à mercredi », a déclaré Dimitri Demyanenko, lieutenant-général de l'armée de l'air soviétique, il faut se préparer au pire » pour la récupération du cosmonaute Jean-Loup Chrétien et de ses deux compagnons, les Soviétiques Vladimir Titov et Moussa Manarov. Autant dire que le service de récupération et de sauvetage qu'il dirige a déployé les grands moyens en prévision de l'atterrissage en douceur du vaisseau Soyouz à bord duquel les trois hommes prendront place pour rejoindre la Terre.

Rien moins que cinquante équipes — avions et hélicoptères — auxquels s'ajoutent les personnels de plusieurs véhicules tout terrain attendant déjà dans la région d'Arkalaïk (Kazakhstan) où s'effectuera la récupération. Au total plus de trois cents personnes — parmi lesquelles des techniciens, des médecins, mais aussi des hommes grenouilles pour le cas inattendu où la capsule dériverait vers la mer voisine de Tengouz — seront présentes pour accueillir et fêter les derniers héros de l'espace.

Fêter tout d'abord notre héros national Jean-Loup Chrétien, récemment promu commandeur dans l'ordre de la Légion d'honneur, pour ses hauts faits spatiaux. N'est-il pas en effet, Soviétiques et Américains exceptés, le premier cosmonaute à être allé par deux fois dans l'espace, dont une fois — celle-ci pour une mission d'un peu plus de trois semaines. Fêter ensuite Vladimir Titov et Moussa Manarov, nouveau recordman de l'espace, qui, avec un an passé à bord de la station orbi-

tale Mir, vont faire oublier le remarquable record (328 jours) établi l'an dernier par leur camarade Youri Romanenko.

Pour ces trois hommes, les dernières journées du vol ont été particulièrement épuisantes. Epuisantes pour tous parce qu'il leur fallait préparer leur retour et transférer dans leur vaisseau Soyouz les films, les photos, les bandes magnétiques d'enregistrement des expériences (en tout 50 kilos de matériel). Epuisantes surtout pour Titov et Manarov qui, en prévision de leur retour sur Terre ont été soumis ces derniers jours à un véritable régime d'athlètes : quatre séances de gymnastique quotidienne d'une heure chacune. Sans compter le port régulier, et sans doute contraignant, du costume à vide « Chbis », sorte de pantalon bouffant de type « bonhomme Michelin » qui, en exerçant une suction vers le bas des jambes, permet, comme sur Terre, aux vaisseaux des membres inférieurs de se réhabituer à recevoir plus de sang qu'en situation d'apesanteur.

Forts de l'extraordinaire vitesse à laquelle Youri Romanenko avait, en décembre dernier, récupéré de son long séjour dans l'espace, les responsables soviétiques sont confiants et considèrent que Vladimir Titov et Moussa Manarov ne devraient pas faire l'objet de soins médicaux particuliers. Seul changement au programme : la décision de ramener directement les trois hommes à Moscou et non à Baïkonour où, d'habitude, ils effectuent la première partie de leur programme de réadaptation aux conditions terrestres. Pourquoi ? Tout simplement, parce qu'après un long séjour dans l'espace, l'organisme résiste moins bien aux agents infectieux et que sévit actuellement dans la région de Baïkonour une épidémie d'hépatite B et de gastro-entérite.

CATHERINE VINCENT.

Les ambiguïtés de la méthadone

Un produit de substitution, administré à certains héroïnomanes, provoque des remous parmi les spécialistes de la lutte contre la drogue.

L'ÉPIDÉMIE de SIDA réactualise les polémiques soulevées par l'emploi de la méthadone. Absorbé par voie orale, cet analogue synthétique de la morphine est délivré sous contrôle médical à certains héroïnomanes dans de nombreux pays. Ce procédé, expérimental en France depuis 1973, est aujourd'hui défendu par ceux qui refusent la contamination des toxicomanes par voie intraveineuse.

« D'un emploi très délicat, ce produit demeure une arme ambiguë, dont il semble dangereux de généraliser l'usage. Mis au point en Allemagne durant la seconde guerre mondiale, le chlorhydrate de méthadone est un opiacé de synthèse dont l'action est essentiellement analgésique. Contrairement à l'héroïne, ce produit peut être absorbé oralement, et une seule prise par vingt-quatre heures est suffisante. Ses effets sur la vigilance et son action euphorisante sont moindres que ceux de l'héroïne. Utilisée aux Etats-Unis dès le début des années 60, la méthadone s'est ensuite rapidement répandue en Europe, notamment aux Pays-Bas. Les médecins qui l'administrent à leurs patients comptent sur son pouvoir stabilisant, l'effet de

manque après le sevrage d'héroïne étant annulé. A la suite des travaux d'une commission de l'INSERM, des « programmes méthadone » ont été mis en place en France au début des années 70 à Fernand-Widal et à Sainte-Anne, deux hôpitaux parisiens possédant des services spécialisés pour les toxicomanes.

« Le sevrage immédiat n'est pas l'objet de ces programmes, qui doivent plutôt permettre aux héroïnomanes de retrouver une vie structurée avant d'entreprendre un « décrochage ». Fernand-Widal et Sainte-Anne accueillent en tout une quarantaine de toxicomanes, qui sont tenus de respecter un contrat bien précis. Chaque jour, ces patients particuliers se rendent à l'hôpital pour ingérer un verre de liquide brunâtre sous l'œil vigilant du personnel infirmier. Les doses de méthadone, présentées sous forme de sirop afin de ne pouvoir être injectées, doivent être absorbées sur place pour ne pas faire l'objet de transactions à l'extérieur.

« Les toxicomanes, qui reçoivent en moyenne 40 milligrammes de produit par jour, sont régulièrement soumis à des analyses permettant de vérifier qu'ils ne prennent aucun autre opiacé en parallèle. La chose se produit pourtant relativement souvent, comme le souligne le docteur Jean Dugarin, responsable du programme de Fernand-Widal. Ces ruptures de contrat n'entraînent cependant pas l'exclusion définitive, les médecins cherchant plutôt à discuter avec leurs patients pour connaître les causes de la rechute. Toute prise en charge comporte un soutien psychothérapeutique et des contacts fréquents avec les médecins.

« Découragés par leurs très grosses difficultés quotidiennes, par la nécessité de trouver les sommes astronomiques qu'ils emploient à acheter leur dose d'héroïne et par la dépendance face aux dealers, de nombreux drogués souhaitent pouvoir participer à ces programmes. Les listes d'attente sont longues et les élus plutôt rares. RAPHAËLE RÉROLLE. (Lire la suite page 23.)

FINANCES

J'ai 500 000 F, je veux des conseils bien placés.

FINANCES
JE FÉLIX JAGIS

38 F. L'INVESTISSEMENT DE L'ANNÉE.
Le 12 décembre chez votre marchand de journaux.

(Lire la suite page 23.)

هكذا من الأصل

Trente-deux millions de doigts dans un ordinateur

L'année 1989 verra le développement en vraie grandeur du traitement automatisé des empreintes digitales par la police nationale

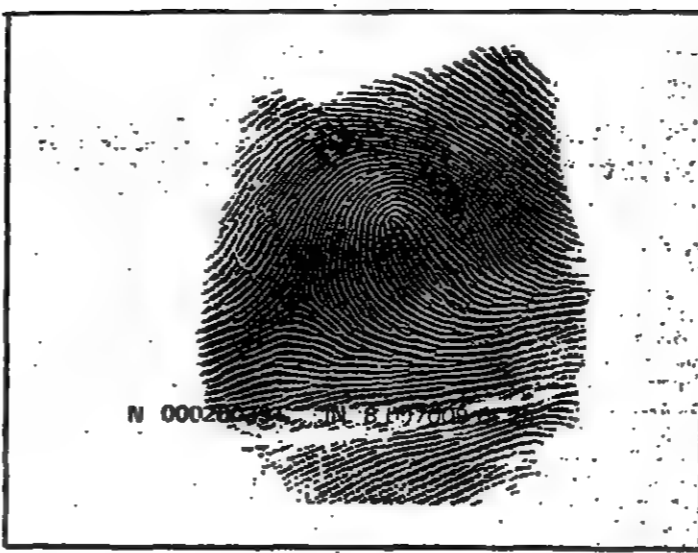
A toute récente mesure de M. William Martin, quarante-quatre ans, infirmier, maintenu durant deux mois en prison après avoir été, à tort, inculpé de complicité de trafic de stupéfiants (*le Monde* du 17 décembre), vient, une nouvelle fois, rappeler les difficultés auxquelles se heurtent quotidiennement les spécialistes de l'identité judiciaire. Toutefois, si l'informaticien tient ses promesses, l'affaire Martin pourrait être l'une des dernières de ce type. M. Jacques Genthial, responsable de la sous-direction de la police scientifique et technique, et M. Jean-Claude Caillon, chef du service de l'identité judiciaire (Direction centrale de la police judiciaire), viennent en effet de faire le point à Nice sur les prochains développements du traitement automatisé des empreintes digitales de la police nationale (1).

Ce système n'aura, en définitive, nullement été victime de l'alternance politique: initialement autorisé en 1984 par la commission Informatique et libertés, officiellement créé par décret en avril 1987, puis présenté en mars dernier par M. Pasqua et Pandrault (*le Monde* des 23-24 septembre 1984 et du 18 mars 1988), ce système sera développé en vraie grandeur à partir de l'an prochain. Mise au point à la fin du dix-neuvième siècle, la technique des empreintes digitales vise, en criminologie, à identifier l'auteur d'un crime ou d'un délit ou à établir

son identité à partir de caractéristiques cutanées présentes sur les pulpes digitales. Ces empreintes, obtenues après encrage et application sur une feuille de papier (les dessins qu'elles permettent ainsi d'obtenir correspondent aux figures linéaires variées représentant le dessin des crêtes papillaires), sont spécifiques de chaque individu et immuables chez une personne donnée. Elles constituent donc bien, au même titre que les traces récentes empreintes génétiques établies à partir de l'ADN des chromosomes, une véritable « signature biologique » d'un être humain.

Classées en différents groupes, en fonction de leurs caractéristiques morphologiques, elles permettent aussi de distinguer certains points particuliers (des arrêts de lignes et des bifurcations) qui, lorsqu'ils sont retrouvés en nombre suffisant et de manière concordante, permettent, par comparaison, d'identifier de manière irréfutable un individu donné.

Théoriquement parfait, ce système se heurte en pratique à un double obstacle: la difficulté croissante de la consultation des fichiers en fonction de leur volume et la redondance en différents points du territoire des informations contenues par des fichiers non centralisés. Le développement des techniques informatiques, couplées à celles de traitement de l'image (développées par les sociétés IBM et Morpho-



si la machine permettra effectivement de mettre en cause telle ou telle personne, c'est le spécialiste de l'identité judiciaire qui, dans tous les cas, effectuera la validation des résultats.

Ce scénario a déjà permis l'identification et l'arrestation de plusieurs personnes impliquées dans des affaires de terrorisme et ayant séjourné à Paris ou en Corse dans des appartements des « coquillottes » où ils avaient laissé nombre de traces d'empreintes digitales.

Outre celui de réunir en un même site toutes les fiches décyclographiques établies dans les différents SRPJ, le grand avantage de ce nouveau système sera de permettre — enfin — l'unification des fichiers de la police nationale et de la préfecture de police de Paris qui, — pour des raisons historiques,

un second site sera installé). La mémoire du système sera régulièrement alimentée.

Au vu des résultats obtenus et des services rendus, le système sera progressivement déployé à partir de 1990 et, en quelques années, les informations correspondront à dix millions de fiches (8 millions de doigts) seront stockées. Au total, le système, doté d'une mémoire évolutive, de CNIL a imposé que les données ne soient pas conservées au-delà de vingt-cinq ans suivant la dernière effraction pour engager les informations correspondant à 4 millions de personnes (32 millions de doigts), ce qui correspond approximativement à ce que l'on estime être en France la population potentiellement criminogène. Si l'on excepte les difficultés actuelles opposant police et production (cette dernière a cessé l'an dernier toute collaboration avec les services de police sur ce système qui, assurent les policiers, « reste toujours ouvert à la gendarmerie » et l'harmonisation à l'échelle entre les systèmes, comptent, la grande question soulevée est celle de la compétition entre « empreintes génétiques » et « empreintes digitales ».

« Le vrai, au futur des empreintes digitales », assure M. Caillon, « il y en aura toujours sur les lieux d'infraction et nous disposerons en outre, à l'avenir, de méthodes, grâce au développement laser notamment, qui nous permettront de relever des empreintes qui nous sont actuellement inaccessibles et incriminées ».

JEAN-YVES NAU

(1) Journaux informatiques police et santé, Technologie, N° 2 du 1er décembre.

Point de vue

L'EXPÉRIMENTATION SUR LES COMATEUX

La loi relative « à la protection des personnes qui se prêtent à des recherches biomédicales », récemment votée à l'unanimité par le Parlement (*le Monde* du 14 décembre), est à l'origine d'une nouvelle et curieuse polémique sur les condi-

tions dans lesquelles pourraient dorénavant s'effectuer des expérimentations sur les sujets en état de « mort cérébrale ». « Rien ne s'oppose désormais à de telles expérimentations », estime, avec d'autres, le professeur Alain Millhaud (CHU d'Amiens).

Une affirmation qui démonte, dessous le docteur Louis René, président du Conseil national de l'Ordre des médecins, alors que les professeurs Jean-Roger Le Gall et Benoît Eurin soulignent les avantages de cette loi aux yeux des réani-

Une loi claire et précise

par les professeurs JEAN-ROGER LE GALL et BENOÎT EURIN (*)

SANS recherche clinique, il n'est pas de progrès possibles en médecine. La réanimation médico-chirurgicale n'échappe pas à cette règle, car les médicaments employés et les appareils utilisés sont de plus en plus performants.

L'essai d'un médicament sur l'homme succède à la phase d'expérimentation animale nécessaire pour en étudier la toxicité éventuelle. L'étude de l'absorption et de l'élimination d'un nouveau produit sur le volontaire humain permet de préciser la posologie. L'étape suivante étudie l'efficacité proprement dite du médicament sur la maladie et précise sa tolérance.

L'autre étape de recherche clinique est l'observation physiopathologique: quel est le fonctionnement cardiaque d'un malade gravement infirmé? Quel est le mécanisme de l'insuffisance rénale aiguë? Comment s'explique l'hypoxie des embolies pulmonaires? La réponse à ces questions

est capitale pour améliorer les traitements; si le malade exploré n'en tire pas toujours bénéfice, il ne subit aucun préjudice.

La recherche clinique en réanimation doit souvent se faire sur des malades comateux. Jusqu'à présent, la législation, exigeant le consentement éclairé, était en contradiction avec la nécessité de faire progresser nos connaissances en réanimation.

La récente loi Hurlet, adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale le 12 décembre 1988, marque une étape que les réanimateurs attendaient depuis plus de vingt ans. En effet, cette loi a le mérite de la clarté: oui, il est possible d'effectuer des recherches cliniques sur des patients inconscients; oui, il est possible que le malade n'en tire aucun bénéfice direct, pourvu que les résultats soient applicables à d'autres

malades. La loi met des conditions très strictes à cette recherche, qui doit être approuvée par le Comité d'éthique médicale et ne doit pas être nuisible pour le malade. Il convient également que la famille soit informée et donne son consentement.

Le plus souvent, les essais thérapeutiques appliqués à des malades inconscients — qu'il s'agisse de comas de brève durée ou de comas prolongés — sont bénéfiques sur patient lui-même. L'essai d'un nouvel antibiotique ne peut se faire que sur un malade infecté, de même que l'efficacité d'un médicament cardio-tonique ne peut s'apprécier que sur le malade en insuffisance cardiaque.

Cependant, l'observation physiopathologique n'est généralement pas utile au malade lui-même. Par exemple, l'étude de la production de gaz carbonique en fonction du régime alimentaire a

été effectuée sur des malades en coma prolongé, sans risques ni souffrances, cette étude ne leur étant pourtant d'aucun profit. Néanmoins, elle a permis ultérieurement d'améliorer les conditions de sévrage de certains insuffisants respiratoires, en modifiant les apports caloriques. Les nouvelles techniques non invasives (échocardiographie, Doppler pulsé) peuvent être essayées sur des patients comateux.

Cette loi comble une lacune. Elle a le mérite de répondre clairement à des questions jusque-là esquivées. Elle va dans le sens de la rigueur scientifique et du respect du patient grâce au contrôle d'un comité d'éthique indépendant et objectif. Elle protège les malades comateux en les mettant à l'abri d'expérimentations injustifiées parce que non scientifiques, inutiles ou dangereuses.

(*) Réanimateur médical et anesthésiste-réanimateur, hôpital Saint-Louis, Paris.

Raison garder

par le docteur LOUIS RENÉ (*)

La France a enfin une loi assurant « la protection des personnes qui se prêtent à des recherches biomédicales ». Elle était nécessaire. Elle est l'aboutissement d'années de réflexion au sein de multiples instances éthiques et scientifiques. Elle a été précédée de nombreuses tentatives sans résultat. Ce texte veut concilier le respect de la personne humaine et la sauvegarde de la recherche médicale. Celle-ci est à l'origine de la révolution diagnostique et thérapeutique de ces dernières décennies.

La promulgation de la loi amènera une modification de l'article 19 du code de déontologie, qui limite les essais chez un malade aux seuls cas où « cette thérapeutique peut présenter pour la personne un intérêt direct ». Les conditions légales viennent de changer profondément. Le code de déontologie, qui est un décret, ne saurait être en contradiction avec la loi en vigueur. D'où une modification qui va d'ailleurs dans le sens des commentaires du code de déontologie adopté, il y a deux ans, par le Conseil national.

Mais le législateur s'est-il trouvé le point d'équilibre que suppose toute éthique? Déjà certains affirment, par exemple, que rien ne s'oppose plus aux expérimentations sur les sujets « en état végétatif chronique », qui devraient même se banaliser. Est-ce la conséquence imprévue d'une loi dont l'objet est « la protection des personnes soumises à la recherche biomédicale »? Rappelons que les comateux en état végétatif chronique sont des êtres humains qui ont d'autant plus droit au respect qu'ils sont des personnes humaines qu'ils se trouvent en état de grande fragilité.

L'enjeu de la discussion est trop grave pour ne pas dénoncer d'abord les amalgames périlleux, fruits des omissions liées sans doute à une lecture rapide du texte.

En premier lieu, la loi ne concerne que les vivants et nullement les sujets dont la mort cérébrale a été constatée, puisqu'ils sont décédés, comme le rappelait, à l'Assemblée nationale, M. Ber-

nard Charles, rapporteur de la proposition de loi.

Tenons-nous strictement aux situations envisagées par la nouvelle loi. Pour les personnes en état végétatif chronique, le Parlement, à la quasi-unanimité, n'a pas cru pouvoir poser le principe d'une interdiction absolue de toute recherche n'ayant pas pour objet l'amélioration directe de leur état. Cette prise de position théorique est entourée de garde-fous multiples: l'observation de ces conditions sera punie de peines de prison ou d'amendes lourdes. Il convient de donner toute la publicité qu'elles méritent aux conditions très strictes imposées:

- l'expérimentation doit:
 - ne présenter aucun risque prévisible;
 - être utile à des personnes présentant les mêmes caractéristiques de handicap;
 - ne pouvoir être réalisée autrement (ou tout simplement

(*) Président du Conseil national de l'Ordre des médecins.

n'avoir pas été déjà réalisé dans d'autres conditions).

- être préalable obligatoire d'un comité d'éthique compétent officiellement reconnu;
- consentement — s'il s'agit d'un mineur ou d'un majeur sous tutelle — du tuteur autorisé par le conseil de famille ou le juge des tutelles;
- transmission au ministre de la santé d'une lettre d'information sur l'expérimentation proposée;
- surveillance du déroulement de l'expérience par des médecins inspecteurs de la santé.

Toutes ces dispositions, quelle que soit leur sagesse, ne dispensent pas d'une extrême vigilance le comité consultatif chargé de donner son avis, le corps médical, les proches de la personne sollicitée pour participer à un essai. Sans oublier l'Ordre des médecins, qui est décidé à assurer sa mission: veiller au respect de l'éthique et de la déontologie, en portant la plus grande attention aux textes d'application et à la jurisprudence à venir.

Mir: un bail pour les cosmonautes

(suite de la page 21.)

Mais il est clair que les critères de sélection sont d'une certaine manière les mêmes pour tous, force est de reconnaître que l'organisme de chacun ne réagit pas de la même manière à l'environnement spatial, notamment en ce qui concerne les réactions du système cardiovasculaire, le mode de déminéralisation du squelette... Aussi l'augmentation progressive de la durée des vols nous a-t-elle conduits à tenir de plus en plus compte de ces particularités individuelles pour faire nos choix.

La complexité de tous ces problèmes médico-biologiques nous a-t-elle conduits à travailler avec d'autres spécialistes que les Français qui participent à l'acquisition des connaissances, notamment par le biais de la mission confiée à Jean-Loup Chrétien? Si oui, avez-vous des échanges à ce sujet avec les Américains?

Dans ce domaine de la médecine et de la biologie spatiales, la coopération internationale est très large. Il n'est que de reprendre les résultats obtenus avec les quatorze équipages internationaux qui ont volé à bord de vaisseaux soviétiques pour s'en convaincre. Mais au-delà de ces expériences spectaculaires, nous travaillons plus en profondeur. En particulier avec les Etats-Unis. Un groupe de travail américano-soviétique a été créé à cet effet et son rôle s'accroît d'année en année, dans la mesure où cette coopération va bien au-delà du simple échange d'informations.

Certains chercheurs américains ont participé à l'élaboration de différentes expériences sur les satellites « biologiques » soviétiques. Et il est envisagé d'aller plus loin, en faisant tester des méthodes, des techniques et des instruments mis au point par des Américains et embarqués à bord de stations orbitales soviétiques. En retour, les Etats-Unis ont proposé que des projets de biologie spatiale soient menés sur le Spacelab. Tout ceci témoigne donc de l'internationalisation progressive des recherches en biologie et médecine spatiales, qui se traduit, entre autres, par des échanges sur ces thèmes au niveau de l'Europe.

Mais il est possible dans un avenir prévisible? Si c'est le cas, dans quels domaines faudrait-il consolider des recherches supplémentaires?

Si l'humanité décide un jour d'envoyer une mission vers Mars, ce sera un voyage vers l'inconnu. On devra donc s'appuyer sur l'étude la plus scrupuleuse, la plus méticuleuse. Aujourd'hui, nous en savons beaucoup sur les réactions de l'organisme à l'appesanteur et nous sommes optimistes sur la possibilité de prolonger des expéditions spatiales pendant deux ans, deux ans et demi, voire trois ans. Pour de tels vols, on peut envisager dans les vaisseaux une gravitation artificielle. Les expériences faites dans des satellites « biologiques » ont montré qu'une brève centrifugation permet de rectifier le métabolisme et de ramener à la normale l'état physiologique de l'organisme. Certains pensent donc qu'une centrifugence de bord aiderait les cosmonautes à mieux supporter l'absence de pesanteur.

Une centrifugeuse de bord

Mais il faudrait aussi que cette gravitation soit permanente. Or d'autres problèmes, ayant tout caractère technique, se posent dans ce cas. Il faudrait construire un habitacle en forme d'anneau dans lequel l'homme serait attaché vers le plancher par une force centrifuge équivalente à la pesanteur terrestre. Cependant, pour certaines expériences, la station devrait posséder une partie où régnerait l'apesanteur. Il y aurait donc des problèmes pour le cosmonaute quand il passerait d'une partie à l'autre. C'est une question à étudier.

Bref, beaucoup reste à faire avant d'aborder de près l'organisation d'une pareille expédition. D'autant qu'aux problèmes précédemment évoqués s'ajoute une kyrielle de questions d'ordre psychologique et physiologique, et même radiologique, dans la mesure où il faut protéger l'organisme humain des rayonnements dangereux produits dans le cosmos.

Propos recueillis par JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU avec l'aide d'APN.

سكوا سن الأصل

Le raccommodage des gènes

Il existe dans les cellules vivantes des « équipes » chargées de réparer les mutations génétiques. C'est un phénomène plus universel qu'on ne le croyait.

LES biologistes n'en sont eux-mêmes pas revenus. A force d'étudier sous toutes les coutures le patrimoine héréditaire des bactéries, ils ont découvert que ce dernier était l'objet de remaniements incessants. Des changements qui peuvent être drastiques, déplaçant ou déformant des sections entières de l'information génétique. Mieux : il existerait dans la cellule des systèmes biochimiques hautement spécialisés, chargés en permanence de lutter contre ce désordre.

S'il se confirme que ces remaniements et leur correction, qui concernent des fragments entiers de gènes, existent chez tous les êtres vivants, les conséquences de cette découverte peuvent être considérables. Au plan fondamental, car ces modifications génétiques à grande échelle jouent sans doute un rôle essentiel dans l'évolution des espèces et de la matière vivante. Au plan des applications, car ce phénomène, utilisé à bon escient, pourrait simplifier l'utilisation des biotechnologies. Au plan médical enfin, en étant impliqué dans le développement de maladies graves, telles que le cancer ou la myopathie.

Ce n'est pas la première fois, loin s'en faut, que l'on découvre que des erreurs de transmission peuvent affecter le patrimoine héréditaire. Tous les êtres vivants, on le sait, écrivent leur histoire biologique dans un même livre, celui de l'ADN (acide désoxyribonucléique), interminable escalier en spirale à double hélice qui chemine au cœur de nos chromosomes, et dont les marches sont formées de quatre unités chimiques : les bases nucléiques A (adénine), C (cytosine), G (guanine) et T (thymine).

C'est l'enchaînement de ces quatre lettres le long du filament d'ADN qui détermine la « séquence » des gènes, les « mots » dont l'orthographe, à son tour, déterminera la structure des protéines dont ces gènes gouvernent la synthèse. Et l'on sait depuis longtemps qu'une multitude d'agents extérieurs, physiques (rayons X, ultra-violet) ou chimiques (drogues, fumées de cigarette) sont capables, à force

dose, d'altérer profondément le matériel génétique. Notamment au cours de la « réplication » de l'ADN, cette phase d'intense activité qui précède la reproduction cellulaire au cours de laquelle l'information contenue dans les chromosomes est intégralement « recopiée », répliquée à une vitesse faramineuse.

Lors du recopiage de ce gigantesque livre biologique (celui de l'*Homo sapiens* contient quelque 3,5 milliards de caractères !), des erreurs de typographie peuvent en effet s'introduire, spontanément ou sous l'influence nocive de l'environnement. L'une des quatre lettres A, C, G, T de l'alphabet de la vie, par exemple, se substituera à une autre ; ou encore formera un « pont » chimique avec la base voisine ; à moins qu'elle ne soit au contraire séparée d'elle par un agent intercalant, ou par une cassure du brin d'ADN sur lequel elle se trouve.

Une découverte fortuite

Or ce sont précisément ces quatre lettres, groupées trois par trois, qui commandent l'assemblage, selon un ordre rigoureusement défini, des acides aminés, les « briques » élémentaires constitutives des protéines. Qu'une seule lettre vicie à changer (on parle alors d'une mutation « ponctuelle »), et c'est ainsi un autre acide aminé qui viendra s'insérer dans la protéine en cours de synthèse. Intrus qui, peut-être, modifiera profondément sa configuration et sa fonction finale... s'il ne bloque pas purement et simplement sa fabrication.

La nature faisant bien les choses, ces erreurs sont en fait, la plupart du temps, automatiquement réparées par la machinerie cellulaire. « Cette dernière, en effet, héberge une véritable armada de molécules enzymatiques, chargées de veiller en permanence sur la molécule d'ADN et, le cas échéant, de réparer les lésions dont elle est l'objet », précise Alain Sarasin, directeur du laboratoire de génétique moléculaire de l'Institut de recherche

scientifique contre le cancer (IRSC) de Villejuif.

A travers une cascade de réactions chimiques effroyablement complexes, quatre équipes de dépannage distinctes se répartissent ainsi le travail : outre un « système SOS » chargé de réparer, en urgence, les plus grosses erreurs, celles-ci sont respectivement spécialisées dans la réparation par « excision-resynthèse », par « photoréactivation » et par « recombinaison post-répliative ». Un jargon que peu rébarbatif qui cache un système biologique d'une redoutable efficacité, puisque cette batterie enzymatique, en temps normal, fait disparaître jusqu'à 99 % des lésions ponctuelles survenant sur l'ADN.

Tout cela, on le savait déjà. Et si l'on continue d'étudier de très près ces lésions ponctuelles pour mieux comprendre leur genèse (voire pour pallier un jour les déficiences survenant parfois dans leurs systèmes de réparation), les biologistes moléculaires se sont depuis longtemps familiarisés avec ces fautes d'orthographe, inversions de syllabes et « coquilles » qui parsèment la bible de la vie. Leur dernière découverte, en revanche, les a brusquement transportés dans une autre dimension. Pensez ! L'existence de « super-erreurs » de transmission, ne concernant plus des mots, ni même des phrases, mais des pages, voire des chapitres entiers brutalement inversés, dupliqués ou supprimés au hasard...

Comme bien souvent dans la genèse des grandes découvertes, ce fut une constatation fortuite qui, au départ, mit la puce à l'oreille des chercheurs. C'était en 1975, l'une de ces années, charnières au cours desquelles les biologistes moléculaires voyaient s'accomplir, au fond de leurs éprouvettes, la naissance du génie génétique. Aujourd'hui directeur du laboratoire de génétique microbienne de l'Institut de biotechnologies de l'INRA, à Jouy-en-Josas, Dusko Ehrlich travaille alors à l'université de Stanford, en Californie, dans l'équipe du prix Nobel américain Joshua Lederberg.

C'est là, lors d'une expérience visant à introduire un gène intéressant dans une bactérie, que les chercheurs découvrent un beau jour le premier indice : après multiplication de ladite bactérie, ils constatent que les trois quarts des clones obtenus présentent une information génétique remaniée

autour du gène sélectionné. Anomalie biologique ? Erreur d'interprétation ? Loin de là. « Peu après, les études fondamentales menées simultanément dans plusieurs laboratoires démontrèrent que la fréquence des mutations par remaniements génétiques était en fait, chez la bactérie, cent fois supérieure à celle des mutations ponctuelles ! », raconte Dusko Ehrlich. Très vite, une poignée de chercheurs s'enthousiasment, flairent l'importance de la découverte. Une, cinq, dix équipes de recherche se mobilisent de par le monde. Et, très vite, les résultats se précèdent.

« Dans la cellule, la molécule géante d'ADN que constitue un chromosome interagit sans cesse avec des molécules plus petites, des protéines qui assurent l'expression et la préservation de l'information qu'elle contient », explique Dusko Ehrlich, qui n'a cessé, depuis son retour des Etats-Unis, de travailler sur ce sujet. « Diverses interactions entre l'ADN et les protéines peuvent se dérouler d'une façon erronée. Comme dans le cas des mutations ponctuelles, les erreurs sont particulièrement fréquentes au cours de la reproduction de l'ADN : le taux de remaniements génétiques peut être alors tellement élevé qu'en quelques heures, chaque individu d'une population microbienne - soit des milliards d'individus ! - en est affecté. »

Point final d'une belle découverte ? Loin s'en faut. Pour les chercheurs, cette révélation ne représente en fait que la partie émergée de l'iceberg : « En effet,

si les erreurs admises dans la reproduction de l'ADN étaient d'ordinaire aussi fréquentes, la vie serait tout bonnement impossible », poursuit Dusko Ehrlich. Comme dans le cas des mutations ponctuelles, il fallait donc supposer l'existence d'un mécanisme de réparation interne capable de corriger la majeure partie de ces malheurs - ces dernières ne portant plus cette fois sur une poignée, mais sur des milliers de bases nucléiques.

Interactions

Ce mécanisme correcteur imaginé par les biologistes, l'équipe de Dusko Ehrlich vient tout juste de le mettre en évidence. Tradition oblige, c'est à *Escherichia coli*, colibacille vedette des généticiens, qu'est revenu cette fois encore l'honneur de la démonstration. « La partie-clé de ce mécanisme de réparation est une enzyme, nommée « hélicase », qui ouvre la double hélice d'ADN en séparant de façon transitoire les deux chaînes qui la forment », précise Dusko Ehrlich.

Reste à savoir, bien sûr, si ce phénomène découvert chez la bactérie se révélera commun à tous les êtres vivants. Les mécanismes de réparation de l'ADN à grande échelle, certes, risquent d'être nettement plus difficiles à mettre en évidence chez les mammifères - dont l'homme - que chez les micro-organismes. Mais l'issue de ces recherches ne fait guère de doute pour les spécialistes : « Tous les schémas de réparation de l'ADN aujourd'hui connus chez l'homme ont été

définis à partir de ce qui se passait chez la bactérie, rappelle Alain Sarasin. De même, la quasi-totalité des progrès effectués en génétique bactérienne ont été retrouvés, dix à vingt ans plus tard, dans les cellules de mammifères... »

Les conséquences à long terme de cette découverte sont innombrables. Pour les fondamentalistes, ces remaniements génétiques pourraient bien, de par leur caractère transmissible et universel constituer l'une des clés de voûte de l'évolution des espèces. Pour les adeptes des biotechnologies, la perspective de pouvoir un jour utiliser les mécanismes de réparation de l'ADN imaginés par la nature permet d'espérer une meilleure maîtrise des techniques du génie génétique.

Enfin, tous les spécialistes sont aujourd'hui convaincus que de tels remaniements, s'ils ne suffisent pas à eux seuls à provoquer l'apparition d'un tumeur, peuvent être impliqués dans le développement du processus cancérogène. Et peut-être dans celui de certaines maladies héréditaires, telle la myopathie de Duchenne, cette grave affection neuromusculaire qui, dans 50 % des cas, provient de la déletion d'un fragment de gène situé sur le chromosome X. Un domaine dans lequel l'essentiel des recherches restait à venir, qui permettront peut-être un jour de prévenir et guérir des maladies mortelles, menaçant non seulement un être humain mais tous ses descendants.

CATHERINE VINCENT.

Les ambiguïtés de la méthadone

(Suite de la page 21.)

« Si nous avions plus de vingt patients, il nous faudrait une autre structure, souligne le docteur Xavier Laquaille à Sainte-Anne. Il s'agit en effet d'une prise en charge très lourde, qui s'apparente presque à celle d'un hôpital de jour. »

Les médecins choisissent les « méthadoniens » parmi les héroïnomanes relativement insérés, motivés et ayant déjà essayé de décrocher sans succès. La durée du traitement n'est généralement pas définie à l'avance, mais elle n'est pas pour autant illimitée. « Il faut éviter des prises en charge trop longues, dans la mesure du possible », affirme le docteur Laquaille. Au bout de quelques mois, si nous constatons une évolution positive, nous diminuons progressivement les doses. »

Ce type d'encadrement a l'avantage, selon les médecins qui le pratiquent, d'établir des liens durables entre un toxicomane et une institution. Le patient peut ainsi acquérir la capacité de ne plus vivre dans l'immédiat, d'organiser sa vie professionnelle et d'améliorer ses relations sociales. « Il s'agit de stabiliser une aventure folle », observe le docteur Dugarin, tout en soulignant que ce genre d'expérience « n'est pas une médication, mais une ambiguïté qui permet de parler de la toxicomanie tout en entretenant une façon de masquer le symptôme. »

Un pis-aller

Au-delà de l'intérêt particulier des héroïnomanes intégrés dans ce programme, la méthadone est considérée par certains comme un rempart contre les conséquences sociales de la toxicomanie. Aux Etats-Unis, le produit a longtemps été conçu comme un barrage contre la délinquance et, en France, la peur du SIDA incite certains spécialistes à réclamer une étude approfondie du problème.

Après les déclarations du professeur Léon Schwartzberg sur la nécessité d'élargir la distribution de méthadone, le docteur Claude Oliveinstein, responsable du Centre Marmottan, envisage la possibilité de concevoir une « drogue propre » : « Il existe des gens qui veulent se désintoxiquer, et pour eux l'appareil institutionnel doit continuer de fonctionner. Mais il y a aussi des personnes qui ne peuvent pas ou ne veulent pas se désintoxiquer tout en souhaitant ne pas être « contaminées ». Celles-là ne doivent pas faire l'objet d'une ségrégation. »

Selon le docteur Oliveinstein, la mise en vente libre des seringues doit être complétée par un

développement maîtrisé de l'usage de la méthadone. « La méthadone n'est pas un traitement mais un pis-aller qui ne devrait pas toucher plus de deux cents à trois cents personnes en France. Je ne suis pas très enthousiaste, ajoute ce médecin, qui avait pris position contre le produit au début des années 70, mais le problème numéro un, aujourd'hui, c'est le SIDA, et non pas la toxicomanie. » Le docteur Oliveinstein estime qu'il faut inclure cette question dans un programme d'ensemble sur la toxicomanie et le SIDA.

Futurisme ou raison ? Un grand nombre de spécialistes s'insurgent contre cette solution et dénoncent les risques d'une régularisation de la toxicomanie pour des motifs d'ordre social. Faut-il sacrifier l'individu au groupe ? s'interrogent certains, tandis que d'autres rejettent l'idée d'un toxicomane incurable, conduit comme tel à absorber des médicaments. L'utilisation de la méthadone contredit en partie la « méthode française » de lutte contre la toxicomanie, fondée sur le principe que le drogué n'est pas un malade et que sa situation ne peut être améliorée grâce à des médicaments. La crainte est grande que le développement de ce genre de programme ne vienne discréditer les

efforts accomplis depuis des années par les institutions spécialisées.

Pour beaucoup, la méthadone est un piège qui permet à certains toxicomanes de sortir d'un état catastrophique tout en les empêchant, à terme, d'abandonner définitivement la drogue. « Quand on donne une drogue légale à un toxicomane, explique le docteur Francis Curtet, on perd toute chance de le voir mettre à plat les raisons pour lesquelles il se drogue. »

Comment faire admettre qu'une substance est dangereuse ou bénéfique selon le lieu où elle est dispensée ? La morphine aussi devait initialement servir à sevrer l'opiomane, et l'héroïne à lutter contre les effets de la morphine.

« Vouloir résoudre un problème complexe par la seule délivrance de cette molécule est un leurre », a affirmé le docteur Perrou, médecin à Sainte-Anne, lors du colloque des 9 et 10 décembre. « C'est un moyen et non une fin en soi. En aucun cas, il ne doit s'agir d'un traitement visant directement la protection sociale. » Si la méthadone peut offrir une aide temporaire à certains toxicomanes, il reste à étudier de près son mode d'utilisation.

RAPHAËLE RÉROLLE.

TROISIÈME VOLUME DE LA COLLECTION « MANIÈRE DE VOIR »

LE MONDE diplomatique

COMMUNICATION LA VICTIME DES MARCHANDS

Les grandes manœuvres dans l'audiovisuel et la rapide évolution des nouvelles technologies bouleversent complètement le champ de la communication. Quelques groupes géants contrôlent un nombre de plus en plus important de médias. Que devient, dans ce nouveau contexte, le pluralisme de l'information, une des garanties de la démocratie ?

Le Monde diplomatique s'interroge sur le sens d'une « communication » qui sème tant de confusion et qui, fascinée par les techniques du marketing et de la publicité, réduit le discours de l'information et de la politique à ses dimensions les plus simplistes.

Pour ce nouvel affairisme, la culture est-elle autre chose qu'une simple marchandise ?

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX 96 p. - 38 F

BON DE COMMANDE

LA COMMUNICATION VICTIME DES MARCHANDS

Tarif France : 42 F - Tarif étranger : 45 F (frais d'expédition inclus)

NOM _____ PRÉNOM _____

ADRESSE _____ CODE POSTAL _____

LOCALITÉ _____ PAYS _____

Commande à faire parvenir avec votre règlement à : LE MONDE - Service Vente au numéro - 7, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 08.

FINANCES

En 1989, je veux des conseils bien placés.

FINANCES

JE LE LIS, J'AGIS.

38 F L'INVESTISSEMENT DE L'ANNÉE. Le 12 décembre chez votre marchand de journaux.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

PEUGEOT S.A.
NOTRE DIRECTION INFORMATIQUE
TÉLÉCOMMUNICATIONS ET AUTOMATISMES
recherche

Spécialistes télécommunications

MISSION :

- ASSURER l'interface avec FRANCE-TÉLÉCOM ;
- Mettre en place les méthodes, les procédures et les outils logiciels pour le suivi au niveau groupe de l'utilisation des services de FRANCE-TÉLÉCOM ;
- Etudier et proposer l'utilisation de services FRANCE-TÉLÉCOM plus avancés.

PROFIL :

- Ingénieur grande école ou universitaire, 32 ans minimum ;
- Connaissance dans le domaine de la conception des systèmes d'information ;
- Expérience de 3 à 7 ans dans le domaine des télécommunications ;
- Autonomie de comportement et capacité à coordonner sont nécessaires pour ce poste.

La société et le groupe offrent de larges perspectives de carrières.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à
PEUGEOT S.A. - Gestion du personnel, 75, avenue de la Grande-Armée,
75116 PARIS.
Réponse rapide et discrète assurée.

SOYEZ L'ARTISAN D'UNE MAINTENANCE OPTIMISÉE.

A 2 heures au Nord Est de Paris

Nous sommes l'un des leaders européens de l'industrie électrotechnique pour l'automobile (550 personnes - 800 MF de CA). Notre force : la souplesse d'une petite structure bénéficiant de l'appui d'un grand groupe.

Implicite, dynamiques, autonomes, nos équipes évoluent dans un contexte qui parle sur les circuits courts et l'adaptabilité.

Nos atouts : une longue expérience allée aux technologies les plus performantes dans notre domaine, une forte capacité de recherche et de développement, une situation géographique privilégiée au carrefour de grands axes autoroutiers européens. Prenez les commandes d'un service-clé et soyez l'un des acteurs déterminants de notre développement.

SYBEL INFORMATIQUE

**INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS
INGÉNIEURS INFORMATIENS**

185 / 250 KI 4

Notre Société, à taille humaine (80 personnes), souhaite développer ses activités électroniques où elle a acquis une compétence et une renommée internationale.

Elle collabore avec les plus grandes banques françaises pour la mise au point des technologies de demain (STEBAC 5, RNIS).

Jeune ou avec une première expérience, vous êtes SUPELEC, ENSI, CENTRALE, TELECOM, passionnés d'électronique numérique, analogique et/ou d'informatique et vous souhaitez :

- Développer rapidement des projets pointus (carte à mémoire, carte modem),
- Participer à l'analyse, à la réalisation et à la mise en place chez nos clients de produits performants,
- Acquérir des compétences au sein d'une équipe jeune et dynamique qui saura vous faire confiance.

Nous vous offrons une opportunité exceptionnelle de parcourir chez nous une carrière à la mesure de vos ambitions.

Pour nous rejoindre, adressez : lettre, CV, photo et présentations à
SYBEL-INFORMATIQUE, M. RALLIERE, 60 rue de Richelieu - 75002 PARIS

RESPONSABLE DU SERVICE MAINTENANCE

En s'appuyant sur un effectif de 130 personnes, il dirige, gère, organise et optimise la stratégie de la maintenance de nos installations de fabrications (curative, systématique et préventive) et veille dans l'esprit d'excellence à accroître la productivité et la rentabilité en y associant l'esprit d'équipe.

Ce poste suppose un ingénieur diplômé électromécanicien ou électrotechnicien (AM/INSA/HEB/ENI/ENPC ou équivalent) de 35 ans minimum, maîtrisant l'anglais, et doté d'un savoir faire réel et prouvé dans la direction d'un service de maintenance s'appuyant sur des techniques modernes d'animation et gestion des hommes, acquis dans l'industrie lourde (cimenterie, sidérurgie, sucrerie, papeterie).

Prière d'adresser lettre manuscrite et CV détaillé avec photo et salaire actuel sous réf. 1980/SEM à notre
Conseil : 17, rue Courmeaux - 51100 REIMS

MORENO CONSULTANTS
REIMS - PARIS - LYON

**Nouveaux marchés, Nouvelles techniques...
Le challenge des Nouveaux Métiers !**

Rejoindre l'Équipe MATRA, c'est au présent participer à l'aventure du futur. Notre Branche Défense recherche pour sa Direction des Programmes de Contre-Mesures

Ingénieurs Logiciel

Vous travaillerez sur des logiciels systèmes Temps réel embarqués de générations successives. Vous participerez à la définition de l'architecture de ces nouveaux systèmes et vous établirez les spécifications de besoins logiciels. Vous suivrez le développement, l'intégration et la validation logiciel.

Ingénieur de formation, vous possédez 3 à 5 ans d'expérience en conception et réalisation de logiciels Temps réel. Votre goût du travail en équipe, vos qualités de méthode et de rigueur seront des atouts supplémentaires pour évoluer dans notre Groupe.

Merci d'adresser votre dossier sous réf. IL1912LM à E. CHEDAL - MATRA DÉFENSE - centre de Montigny - 3 av. du Centre - 78182 SAINT QUENTIN

MATRA
DEFENSE ESPACE

Assistance publique Hôpitaux de Paris
CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE L'ILE-DE-FRANCE
QUI REGROUPE 40 ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS

recherche

2 INGÉNIEURS HOSPITALIERS SUBDIVISIONNAIRES
DANS LE SECTEUR : TRAVAUX - MAINTENANCE TECHNIQUE

pour les établissements ci-après :

Hôpital René-Maunier, av. du Docteur-Schaeffer, 93270 Sevran ;
Hôpital Jean-Vareille, av. du 14-Juillet, 93140 Bondy ;
Gare et ateliers construct. 14, rue du Port-àux-Lions, 94220 Cheversonne ;
Tous les postes comportent le bénéfice d'un logement de fonction.

VOS MISSIONS SONT DIVERSES :

Maintenance des bâtiments et équipements immobiliers ;
Participation à l'élaboration du plan directeur technique des travaux d'entretien, de réparation et d'améliorations courantes ;
Rôle de conducteur d'opérations pour les opérations d'investissements déconcentrés ;
Vous faites partie de l'équipe de direction des établissements auxquels vous êtes rattachés et participez aux études générales consensuelles à l'application des différentes techniques utilisées en milieu hospitalier.

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES S'ADRESSER A :

LA DIRECTION DU PERSONNEL (Service de la gestion des personnels, bureau des personnels d'encadrement),
2, rue Saint-Martin, Paris-4^e, de 9 h à 17 h 30.
Tél. : 40-27-45-03/40-27-45-37.

ARIANESPACE

Première société commerciale de transport spatial

recherche pour son Département Exploitation au sein de la Direction Industrielle, un(e)

INGÉNIEUR EXPLOITATION VOL

Le Département Exploitation est responsable :

- du diagnostic de fonctionnement de chaque lanceur au vol,
- de l'étude des causes d'anomalies,
- et de l'initiation des actions correctives.

Votre fonction :

- ▷ assurer les missions d'Exploitation pour certains vols,
- ▷ diriger le traitement des anomalies,
- ▷ critiquer l'analyse et les méthodes d'exploitation vol.

Ingénieur Mécanicien Grande Ecole, vous justifiez d'une expérience de 3 à 5 ans dans l'industrie (projets, essais), d'une maîtrise de systèmes propulsifs, et d'une pratique professionnelle de l'anglais.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo) sous référence DL88.33 à Jacques Werschmid, ARIANESPACE, Relations Humaines, Boulevard de l'Europe, B.P. 177, 91006 Evry Cedex.

arianespace

PLASTIQUES ELASTOMERES

Nous sommes une PME, filiale d'un Groupe dont le siège est en IFA, leader dans notre gamme de produits (films polyéthylène).
Nous recherchons notre

INGÉNIEUR CHIMISTE

Ingénieur chimiste diplômé, vous serez chargé de veiller au respect de la qualité de nos fabrications pour assurer la satisfaction de nos clients. Progressivement vous serez appelé à seconder le responsable production/maintenance, tout en gardant vos responsabilités en matière de qualité.

Après une première expérience professionnelle, vous souhaitez intégrer une PME dynamique, exigeante, mais gratifiante. La disponibilité, le sens du contact, une autorité naturelle, sont des qualités que vous savez mettre en œuvre.

Vous avez une parfaite connaissance de la langue allemande et de bonnes notions d'anglais.

Pour ce poste basé à proximité de Valenciennes, nous avons chargé notre Cabinet Conseil AXONE, de traiter confidentiellement votre candidature sous la référence 88.111.

AXONE Intermedia métropole
Place Schrodinger, Algrès
59630 VILLENEUVE D'ASCQ

LILLE-PARIS-LYON-STRAZBOURG-NANTES-MARSEILLE

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'INGÉNIEURIE RÉGION PARISIENNE

recherche pour son département Structure

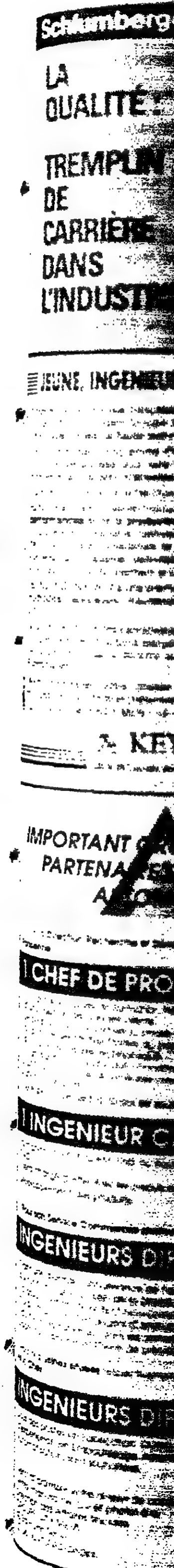
JEUNE INGÉNIEUR
(ETP, INSA ou équivalent)

Débutant ou justifiant d'une première expérience pour :

- études de structure (béton armé, charpente métallique) ;
- conception et direction de projets bâtiment.

Importantes perspectives d'évolution pour les candidats ayant le sens des responsabilités et l'aptitude au travail en équipe.

Adresser candidature manuscrite + C.V. et présentations à O.P.F. UNIVAS,
2, rue de Séze, 75009 PARIS, qui transmettra.



REPRODUCTION INTERDITE

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Schlumberger Industries

LA QUALITE
TREMPIN
DE
CARRIERE
DANS
L'INDUSTRIE

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

De préférence électronicien de formation, vous êtes débutant ou vous avez une première expérience industrielle. Vous êtes convaincu de l'importance de la Qualité, particulièrement en Production et vous saurez en convaincre tous les Services de notre Département. Dans ce contexte vous prendrez une part active au développement de notre politique Qualité.

La dimension internationale de SCHLUMBERGER, de ses produits et de ses marchés offre de réelles possibilités d'évolution à un candidat de valeur, déterminé à réussir en Production.

Merci d'adresser lettre, C.V. et photo, sous la référence MQ/2012, au Service du Personnel
SCHLUMBERGER INDUSTRIES
Division Techniques et Productions
125, rue de Paris 91300 MASSY

Établissement membre d'un puissant groupe financier international, nous intervenons sur les marchés pour la négociation des valeurs mobilières. Pour notre département organisation et informatique - 7 personnes - vecteur majeur de notre développement, nous recherchons un

Ingénieur informaticien débutant
informatique financière

Vous intégrez l'équipe "Études" - 4 personnes - chargée d'appréhender et de répondre aux besoins des différents services en termes d'organisation et d'informatique - direction des opérations de marchés, département de back-office, services centraux...

Après une prise de connaissance de l'organisation et des métiers de l'établissement, nous vous proposons une formation aux méthodes et techniques mises en œuvre au sein du département. Vous participez ensuite à la réalisation puis à la conception des applications.

L'architecture générale des systèmes d'information fait appel au matériel DIGITAL - VAX 8530, 6210, MICROVAX 2000... et à de multiples réseaux de télécommunications - centres serveurs de la profession, réseaux internationaux du groupe...

Nous confierons ce poste à un jeune ingénieur grande école débutant, un an d'expérience maximum, désireux de s'investir dans un établissement à taille humaine - 170 collaborateurs - doté d'une expertise reconnue sur les marchés financiers et équipé de moyens techniques adéquats.

Christine TRINQUAND étudiera avec soin et en toute confidentialité les dossiers (lettre manuscrite, C.V. et photo) que vous lui adresserez sous la référence 88/2.234 au cabinet M.D.A. 104, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris.

M.D.A. Conseil en ressources humaines.

JEUNE, INGENIEUR, AUTOMATICIEN...

Nous sommes la filiale française performante (progression de 20% par an) d'un important Groupe International fabricant des produits pharmaceutiques de haute technologie.

Un très important programme d'investissements est planifié sur les 4 prochaines années pour faire face au développement d'activités propres et au transfert d'activités nouvelles.

Dans ce contexte, nous recherchons notre Responsable Automatismes Rattaché au Responsable Production, il assure la responsabilité des performances et de la productivité du Parc Machine :

- réglage et automatisation : définition, organisation et suivi des travaux de réglage des automatismes de production et logistique.
- projets d'automatismes : définition et mise en place dans les secteurs Fabrication, Conditionnement et Logistique.

JEUNE INGENIEUR, il a une première expérience "automatismes" (BE, méthodes, fabrication, maintenance) dans un domaine d'activité proche.

Nous recherchons des candidats à forte personnalité et potentiel pour évoluer vers des fonctions élargies.

Le poste est situé à 60 kms au Sud-Ouest de Paris (proximité Rambouillet)

Merci d'adresser votre dossier complet de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et présentations) sous réf. SPE/110 M à préciser sur l'enveloppe, à KEY MEN - 10 rue de Rome - 75008 PARIS.

KEY MEN
GRUPE DANIEL PUKELCUN ET ASSOCIES

C'est promis, le nouvel Airbus ne décollera pas sans vous !

JEUNES INGENIEURS DEBUTANTS OU PREMIERE EXPERIENCE

SFENA, Groupe AEROSPATIALE, étudie et met en œuvre des systèmes de pilotage et de navigation. Pour faire décoller le programme AIRBUS, SFENA développe ses équipes et vous propose de les rejoindre.

INGENIEURS D'ETUDES : Spécialisés en automatisation pour des applications aéronautiques, civiles et militaires, engins ou gyrolaser. réf. 633M.

INGENIEURS LOGICIELS : Ingénieurs ou universitaires (DEA, DESS informatique et automatique) pour développer en équipe des applications en temps réel supportées par des matériels embarqués. réf. 934M.

INGENIEURS SYSTEME/PRODUIT : Ingénieurs grandes écoles pour définir, analyser et rédiger les spécifications des systèmes avioniques puis suivre leur développement et leur validation. réf. 101M.

INGENIEURS ELECTRONICIENS : Expérimentés en conception électronique analogique et numérique pour étudier et développer la partie "matériel" des calculateurs embarqués. Réf. 641M.

Vous êtes débutants ou bénéficiez d'une première expérience (1 à 3 ans), venez faire décoller vos compétences dans notre espace high-tech.

Merci de nous adresser votre candidature à SFENA Gestion des Cadres Aérodrome de Villacoublay, BP 59, 78141 Vélizy-Villacoublay Cedex, en précisant la référence du poste choisi.

SFENA

NOUS SOMMES LE CERVEAU DES TÊTES BIEN FAITES

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL PARTENAIRE DE L'INDUSTRIE AUTOMOBILE

recherche

- Pour sa Direction Recherche et Développement située dans la Région Parisienne :

1 CHEF DE PROJET CONCEPT

Cet Ingénieur Etudes de formation mécanique sera chargé :

- d'analyser les demandes clients,
- de préparer et concrétiser la phase d'étude du produit,
- de planifier les tâches Etudes du projet,
- de réaliser le dossier économique.

Le candidat à ce poste doit connaître : la CAO et le DAO, être familiarisé avec les procédures AMDEC, FMEA et pratiquer l'anglais.

Une expérience de 5 à 10 ans est souhaitée.

1 INGENIEUR CALCUL

Formation ENSAM, ICAM, ENSI ou équivalent, connaissant la CAO et le DAO. Il sera chargé d'effectuer les calculs nécessaires à la conception et au développement des produits.

- Pour son Service Commercial plusieurs :

INGENIEURS DIPLOMES

ayant une bonne connaissance de l'anglais et de l'allemand, ils seront chargés, au sein de la Direction Commerciale :

- d'assurer les relations technico-commerciales auprès des donneurs d'ordre français et étrangers (Constructeurs automobiles, Equipementiers, Industrie électronique), dans les domaines de l'emboîtement, assemblage, mécanique et tôlerie de précision.

- Pour ses Usines situées respectivement dans le Nord, le Calvados et le Cher :

INGENIEURS DIPLOMES

pour des postes en Fabrication. Quelques années d'expérience en Emboîtement, Assemblage, Automatisation, sont souhaitées.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo) à la Direction des Affaires Sociales
GROUPE COFIMETA
43 rue Henri Soler
92 56 SURESNES Cedex.

COFIMETA

ADMINISTRATEUR DE DONNEES
IBM 30xx - MVS/XA - COBOL - CICS - DLI

Membre d'un groupe international, NSM est une banque commerciale privée à forte vocation financière. A une clientèle de haute qualité, nous offrons un service personnalisé, alliant tradition et innovation (nous engageons nos noms depuis 300 ans).

ADMINISTRATEUR DE DONNEES : Vous êtes chargé de gérer l'ensemble des données informatiques de la Banque et d'assurer la cohérence de notre système d'information. Rattaché à notre cellule Méthodes, vous avez un rôle moteur tant dans la gestion des données que dans l'étude et la mise en place d'outils permettant d'améliorer la qualité des développements. Vous participez aux projets et validez les données définies en liaison avec les utilisateurs. Enfin, vous avez une action de sensibilisation auprès des Etudes sur la mise en œuvre de méthodes (de conception).

Diplômé d'une grande école d'ingénieurs (ou Bac +5), vous faites preuve d'une grande faculté d'écoute et de persuasion. A un esprit créatif et autonome, vous savez associer rigueur et méthodologie. Après une expérience de 5 ans environ (banques, établissements financiers, assurances) vous êtes aujourd'hui analyste confirmé ou jeune chef de projet et voulez évoluer vers une fonction plus globale.

Nous vous remercions d'adresser votre CV détaillé et présentations sous la réf. AD 1288/LM, à notre Service Recrutement, NSM, BP 46608, 75008 PARIS. Votre candidature sera étudiée en toute confidentialité.

Banque de Neufils, Schlumberger, Mallet

NSM
GROUPE ABN BANK

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

ALCATEL ESPACE

L'univers des grands projets

Dans le cadre des programmes spatiaux auxquels nous sommes associés, nous continuons à renforcer l'équipe de la LIGNE DE PRODUITS ANTENNES SPATIALES. Nous recrutons pour TOULOUSE :

Un ingénieur spécialiste en conception mécanique

Pour assumer son rôle d'étude et de développement, est INGÉNIEUR est déjà spécialisé dans les problèmes de MECA-NIQUE et THERMIQUE des STRUCTURES AERONAUTIQUES ou SPATIALES. Il connaît les spécificités de conception et de technologie liées à l'utilisation des Matériaux composites. En collaboration très étroite avec les Ingénieurs Responsables de Produit spécialistes radio-électriciens, il conçoit l'Architecture Mécanique d'Antennes embarquées sur les SATELLITES.

Il pilote les Etudes, les Essais mécaniques, thermiques et technologiques, en tenant compte des contraintes de fonctionnement en orbite, de faisabilité industrielle, des normes de qualité... le but étant d'aboutir à la réalisation des projets. Il respecte scrupuleusement les critères de coûts et de délais. Il encadre des Ingénieurs, Techniciens et Dessinateurs... et contrôle les Sous-Traitants.

Profil : Ingénieur diplômé ENSAE, ECR, ENSAM ou autre... vous avez 2 à 3 ans d'expérience en conception du DESIGN mécano-thermique de structures. Vous travaillez déjà sur les mécanismes de déploiement, les matériaux composites, le contrôle thermique... en assurant le suivi des dépenses et des plannings...

Référence : M 8102.

Un ingénieur méthodes de modélisations antennes hyperfréquences

Dans le cadre des Axes de RECHERCHE et du DEVELOPPEMENT de nouveaux CONCEPTS d'ANTENNES, le RESPONSABLE des METHODES de MODELISATIONS est chargé, au sein du SERVICE ANTENNES SPATIALES, de mettre en place une stratégie de RECHERCHE et d'ETUDES "AMONT" dans le domaine des Antennes Hyperfréquences.

Il appréhende toutes les informations sur "l'Etat de l'Art" à travers les Conférences, Congrès, Publications...

Il collabore avec différents partenaires, ou experts extérieurs, pour la conception, l'adaptation ou l'optimisation des Méthodes de Modélisations. Il pilote l'équipe d'INGÉNIEURS qui lui est rattachée. Après analyse des besoins, il participe à l'établissement de la politique LOGICIELS ANTENNES.

Il prévoit les moyens futurs afin de mettre à disposition des INGÉNIEURS d'ETUDES et de PROJETS des outils performants. Il réalise ou fait réaliser les logiciels par des sous-traitants. Il a pour mission de former les Utilisateurs et de les assister. Ce poste s'adresse à un Ingénieur diplômé Grande Ecole ou Université, Mathématicien et Scientifique CONFIRMÉ, hautement spécialisé dans le domaine des ANTENNES HYPERFREQUENCES.

Référence : M 8065.

Pour ces deux postes, LA LANGUE ANGLAISE PARLEE EST INDISPENSABLE, et des déplacements de courte durée sont à prévoir. Merci de faire parvenir, sous la référence correspondante, lettre manuscrite + CV détaillé (photo) + salaire souhaité à notre Conseiller d'Entreprise Marie-Françoise LAUTREC LEPY "Division Recrutement" 35 rue des Conteliers 31000 TOULOUSE qui vous assure de sa réponse et de sa totale discrétion.

ALCATEL
ESPACE

Systèmes et Services en CFAO

CIG FRANCE INDUSTRIE FRANCE

Filiale française de CIG-INTERSYS Group

cherche pour l'extension de ses activités CFAO à PARIS :

DES INGÉNIEURS COMMERCIAUX
en CFAO Mécanique

DES INGÉNIEURS D'APPLICATION
en CFAO Mécanique

UN(E) SECRÉTAIRE
Bilingue Français/Anglais

Merci d'adresser votre lettre de candidature, C.V. et prétentions à :

CIG INDUSTRIE FRANCE
129, av. Barthélémy-Buyer, 69006 LYON.

CIG-INTERSYS GROUP est un groupe européen d'ingénierie et de services, spécialisé dans la mise en œuvre des technologies de l'information. Avec un chiffre d'affaires de 4 milliards de FB des activités d'exportation et un effectif d'un millier de personnes, CIG-INTERSYS GROUP dispose de ressources étendues pour contribuer à l'efficacité des entreprises et des organisations publiques.

SCN LA MAITRISE DE L'INGENIERIE

1500 personnes dont 80 % d'ingénieurs et techniciens supérieurs, 2 milliards de CA.

Notre Société met en œuvre des technologies de pointe dans des secteurs aussi variés que le nucléaire, l'aéronautique, le transport, le verre... et souhaite accueillir rapidement un :

INGENIEUR SPECIALISTE EN CHAUDRONNERIE
30-35 ans

dont l'expérience, acquise de préférence dans le milieu nucléaire, lui a permis d'acquérir de solides compétences en conception, calcul et réalisation d'équipements chaudronnés.

A terme, cette fonction devrait lui permettre de prendre des responsabilités importantes au sein du service.

Merci de nous adresser votre candidature sous ref. ICM, SCN, Service du recrutement, 1, rue des Hérons - Montigny-le Bretonneux 78182 SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES.

INGENIEURS DEVELOPPEMENT

Première société d'études de marchés au plan mondial, leader en France avec un CA de 350 millions en forte progression chaque année, NIELSEN conseille plus de 400 clients et analyse plus de 300 marchés.

Cette parfaite maîtrise en matière de décisions stratégiques lui permet de développer des gammes de produits et des services toujours plus performants créant ainsi une sorte d'intelligence globale, l'intelligence de la décision.

Participez de la même exigence en intégrant une équipe développement chargée de la qualité statistique et de la fiabilité des données collectées au moyen de nouveaux systèmes électroniques (croyez lecteurs, terminaux portables, terminaux points de vente scanner...).

Responsable du contrôle qualité et de la fiabilité de l'information issue du panel de consommateurs, vous intégrez l'équipe chargée de développer et de mettre en place les standards de qualité de l'échantillon. Réf. 1/88

Une première expérience des études quantitatives, vous permet de participer à l'élaboration et à l'optimisation d'outils statistiques facilitant l'intégration des données dans un processus de production en profonde mutation. Réf. 2/88

Pour ces 2 postes, l'anglais est indispensable.

Ouvrés aux nouvelles technologies, vous manipulez les chiffres avec aisance et vous possédez des connaissances en informatique et micro-informatique, liées à un environnement IBM. Hommes de contact, vous jouerez un rôle d'interface entre le terrain et la production.

Merci d'envoyer votre CV accompagné d'une photo et de vos prétentions sous référence à NIELSEN, Alain MAROT - 44, bd de Grenelle 75015 PARIS.

Nielsen
Recherches Marketing

L'intelligence de la décision

En Alsace

ANIMER un SERVICE INFORMATIQUE dans une ENTREPRISE INDUSTRIELLE pleine de PROJETS...

filiale française du groupe GRACE, nous concevons, fabriquons et commercialisons des produits techniques haute performance en matériaux composites, destinés à des marchés industriels très diversifiés.

500 personnes, 20 % de croissance annuelle, 70 % du CA à l'export : notre développement s'accompagne de nombreux projets informatiques.

Notre schéma directeur, mis en place il y a 3 ans, a été conçu pour accompagner les objectifs stratégiques de la société. Le principe est un système de gestion intégré et interactif, basé sur le concept de base de données d'entreprise.

Nos axes principaux de développement : gestion de la production, de la technologie, le marketing, la gestion financière, la bureautique et la communication.

C'est dans ce contexte que nous vous proposons le poste de Responsable Informatique : il s'agit de diriger une petite équipe polyvalente très professionnelle, structurer et organiser les projets, conduire les études et choix d'investissements matériels et logiciels, assurer la coordination avec les spécialistes informatiques au niveau Groupe.

Diplômé d'une grande école d'ingénieurs ou de gestion, vous avez tous les atouts de votre côté et votre expérience (5 ans au moins) de Chef de Projet confirmé ou Responsable Informatique en entreprise industrielle ou SSI vous a donné une bonne maîtrise de l'analyse fonctionnelle, du développement ou de l'adaptation de logiciels, de la conception de bases de données, des applications GFAO. La connaissance de l'anglais est indispensable.

Notre Conseil ALGOE nous aide dans notre recherche. Merci d'adresser votre candidature (précisant votre rémunération actuelle) à Carole de CHILLY sous la référence 289 MI.

ALGOE
DE L'IDEE... A L'ACTION

ALGOE, 9 bis route de Champagne, 69134 ECULLY Cédex.

Dans les médias audiovisuels : notre responsable infocentre.

Notre société d'études développe des approches nouvelles dans le domaine de l'audiovisuel et des médias, pour lesquelles l'informatique joue un rôle important.

Responsable d'une équipe qui assure l'analyse, le développement et l'exploitation de nos applications dans un contexte infocentre, vous prendrez en charge l'extension de notre système et la mise au point de nouveaux services ainsi que la négociation avec les partenaires et les prestataires extérieurs.

De formation supérieure (ingénieur ou MIAGE), vous possédez une expérience de cinq ans environ dans la conduite de projets et l'encadrement d'une équipe. Motivé par les applications liées aux études statistiques, avec le sens des contacts et des compétences gros systèmes et micro-informatique, ce poste vous apportera un travail varié et passionnant.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et prétentions sous la référence PJ 0602 à Patrick JOUAN - ON LINE - 117, rue de Rennes - 75006 PARIS.

ON LINE

SEUL Nous changeons la nature du développement logiciel !

JEUNES INGENIEURS INFORMATIENS

De formation supérieure, vous maîtrisez une méthode moderne de conception et le langage C, vous avez vécu une première expérience réussie de développement de logiciel (de préférence dans le domaine des bases de données).

Rejoignez rapidement l'équipe européenne EUREKA de développement d'un atelier intégré de Génie Logiciel (40 personnes) basé sur les concepts les plus récents. Pour vos travaux, vous bénéficiez d'un environnement matériel exceptionnel.

Envoyez C.V. à Société Française de Génie Logiciel - 98, rue du Château - 92100 BOULOGNE

HOMME-CLE D'UNE PETITE STRUCTURE AMBITIEUSE

JEUNE ING AM, ICAM

Chof

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Quel rapport entre un scoop, un satellite et un ingénieur commercial H.P. ?

LA REUSSITE. Celle du journaliste télé qui a décroché l'interview exclusive d'un chef maquisard, celle du CNES à Toulouse qui, avec son satellite SPOT, a permis qu'elle nous parvienne en direct, celle enfin de l'ingénieur commercial qui vient de conclure la vente de 36 ordinateurs HP 9000 chargés du contrôle au sol des trajectoires de satellites.

Cette réussite, c'est celle que vous connaîtrez chez Hewlett-Packard : monter et concrétiser de grands projets informatiques, conquérir de nouveaux marchés, et enfin vous épanouir dans un métier riche en émotions.

Pour y parvenir vous ne serez pas seul. Vous aurez avec vous la force des équipes HP (Administration, Marketing, Avant-Vente, Support) mise au service des technologies les plus pointues, en particulier en informatique technique : UNIX (HP y est pionnier), CAO électronique et mécanique, génie logiciel et système de développement, automatisation industrielle et contrôle qualité.

Des femmes et des hommes enthousiastes et motivés, une technologie

unaniment reconnue, rien d'étonnant à ce qu'HP soit aujourd'hui le leader mondial des stations de travail et détienne la 2^{ème} base installée en GPAO au monde. C'est aussi cela notre réussite.

Véritable conseil d'une clientèle scientifique et industrielle, et de bureaux d'études de haut niveau, l'ingénieur commercial HP évolue dans un environnement ouvert et chaleureux, où confiance et autonomie sont privilégiées. Notre structure, suffisamment souple et évolutive pour répondre à la réalité de notre croissance, offre à chacun la possibilité d'évoluer dans des métiers différents, selon ses aspirations et ses compétences.

Diplômé d'une grande école d'ingénieurs (formation en gestion appréciée), avec une expérience de 3 ans au moins de la vente de matériels informatiques et une bonne connaissance de nos marchés (électronique, chimie, automobile, aérospatial...), décollez avec HP, vers la réussite.

Merci d'adresser votre candidature, sous référence SF01/LM, à Hewlett-Packard France, Etablissement Commercial, Service Recrutement, 2 avenue du Lac, 91040 Evry Cedex.



HOMME-CLE D'UNE PETITE STRUCTURE AMBITIONNEUSE

Haute-Normandie

Eure (27)

Filleule d'un grand groupe, nous sommes spécialisés dans la fabrication et la distribution d'une gamme de produits pour l'industrie du bâtiment. Souplesse d'une structure à taille humaine; capable de s'adapter aux besoins du marché et soutien d'un groupe solide : tels sont les atouts sur lesquels nous fondons notre réussite... et bientôt la vôtre.

JEUNE INGENIEUR AM, ICAM, ECAM...

Responsable de la fabrication, vous organisez votre mission autour de 2 axes, et assurez :

- Le plein emploi des facteurs de production (hommes, équipements) dans le respect des contraintes coûts, délais et qualité.
 - Gestion des flux (stocks, matières premières, produits finis).
- Bénéficiant d'une connaissance de la gestion de production informatique, vous êtes débarrassés de toutes les tâches administratives. Votre autonomie, votre dynamisme et votre implication feront de vous un homme-clé de notre réussite commune.

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV détaillé avec photo et salaire actuel sous réf. 1975/SM à notre Conseil : 17, rue Courmeaux - 81100 REIMS 34, rue du Colisée - 75008 PARIS

MORENO CONSULTANTS
REIMS - PARIS - LYON



Mobil

Ingénieurs d'application

Nous vous proposons de devenir le Conseiller Technique de vos clients.

Ingénieur généraliste, débutant ou première expérience, vous interviendrez auprès d'entreprises industrielles importantes et diverses.

Votre mission principale sera, en étroite collaboration avec les spécialistes commerciaux, de participer au développement de nos ventes : préconisations, études d'application, organisation de la maintenance, etc...

Vos connaissances technologiques et mécaniques, votre goût des contacts et du challenge vous permettront de valoriser pleinement votre formation.

L'expérience de haut niveau que vous acquerez vous ouvrira d'importantes possibilités d'évolution polyvalentes au sein d'un grand groupe pétrolier.

L'anglais courant et la mobilité géographique seront naturellement un plus.

Prêtez d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo) sous réf. 18.64 à Mobil Oil Française - Service Recrutement - Tour Septentrion - 92081 Paris - La Défense Cedex 08.

Sans attendre, Chef de Département Organisation

Notre activité : la gestion de l'énergie. Nous comptons parmi les très grands de la profession, réalisant, avec 2000 personnes, un CA de 1,6 milliard de francs.

La fonction de Chef de Département proposée tourne globalement autour de 2 grands axes :

- amélioration de la productivité administrative
- optimisation de la micro, mini informatique, la bureautique et l'ensemble des systèmes de communication.

Elle doit convenir à un candidat jeune, éventuellement doté d'une première expérience professionnelle. Son potentiel, associé au dynamisme de la société, seront les garants à terme d'une véritable évolution de carrière.

Le poste est basé au siège à Paris 8^e, et comporte quelques déplacements.

Nous vous prions d'adresser, sous référence 5537 votre dossier de candidature à l'agence Dessain, 15 rue du Louvre, 75001 Paris qui transmettra.

La passion de la recherche



LES LABORATOIRES D'ELECTRONIQUE ET DE PHYSIQUE APPLIQUEE - 350 personnes - ont pour mission d'assurer aux équipes de développement de Philips les bases scientifiques et technologiques indispensables à l'innovation.

INGENIEURS DIPLOMES DE GRANDES ECOLES

Vous avez acquis des connaissances de très haut niveau et êtes passionnés par la recherche : entreprenez avec nous une carrière ouverte sur le monde industriel dans un environnement international.

Nous vous offrons des opportunités dans nos divisions "Architecture de microprocesseurs et de

VLSI" et "traitement numérique du signal" pour des études dans les domaines suivants :

- microprocesseurs RISC - processeurs spécialisés pour le traitement d'images temps réel - atelier logiciel et langage de spécifications - codage d'images de télévision haute définition, et dans notre division "Acquisition et exploitation du signal" pour la conception de circuits intégrés pour le traitement du signal dans le domaine de l'imagerie professionnelle infrarouge.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et présentations à : LEP - M. Bourges, 3 avenue Descartes, BP 15, 94451 Liméil-Brevannes Cedex.

Philips en France, c'est plus de 21 milliards de C.F., 27 000 personnes qui évoluent de la recherche au commercial, du marketing à la production dans l'univers prestigieux de l'une des premières entreprises mondiales d'électronique.



Philips c'est déjà demain.

هكذا من الأصل

Politique

Après les déclarations de M. Rocard sur l'exercice du droit de grève dans le secteur public

Le Sénat souhaite la mise en place d'un service minimum dans les transports en commun

Le Sénat a adopté, après l'avoir modifié en nouvelle lecture, le projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (DMOS), lundi 19 décembre, la gauche votant contre. Sur proposition de M. Pasqua un amendement sur le service minimum dans les transports a été adopté par 79 voix (RPR) contre 78 (PS et PC). En revanche, le Sénat n'a pas examiné le projet de loi relatif au délai de réorganisation des services extérieurs de

l'Etat. A la composition paritaire du conseil d'administration du centre national de la fonction publique territoriale et aux fonctionnaires à temps complet ni la demande de constitution d'une commission d'enquête sur les opérations financières portant sur le capital des sociétés privatisées auxquelles ont participé des organismes publics. La discussion de ces deux textes a été reportée au mardi soir 20 décembre.

De trente-trois articles, le DMOS s'est alourdi en cours de discussion parlementaire. Il en compte quatre-vingts dans la version approuvée par l'Assemblée nationale (le Monde du 17 décembre). Le Sénat y a ajouté un texte sur le service minimum dans les transports en commun. Défendu par M. Jean Simonin (RPR, Essonne), l'amendement de M. Charles Pasqua, président du groupe RPR, a été adopté par 79 RPR (M^{me} Misoiffe et M. Philippe de Gaulle s'abstenant de même que les communistes, les républicains et les indépendants et les membres de la Gauche démocratique) contre 78 (PC et PS). Cet amendement dispose, que dans les villes ou agglomérations de plus de cinquante mille habitants, la direction des services ou sociétés de transport en commun est tenue en cas de grève d'assurer un service minimum avec les deux tiers du matériel roulant mis à la disposition des usagers de 7 heures à 9 h 30 et de 17 heures à 19 h 30.

Les sénateurs ne se sont pas opposés au report du 1^{er} mars au 1^{er} septembre de l'entrée en vigueur de la loi Chalandon réformant l'instruction pénale, ni à la possibilité donnée à la chambre d'accusation, saisie d'un premier appel d'une demande de mise en liberté provisoire, d'évoquer toutes les autres demandes pendantes pour juger de toutes les demandes à la fois.

Après que la demande d'abrogation pure et simple de la loi Mébaugerie,

formulée par M^{me} Marie-Claude Beaudouin (PC, Val-d'Oise), a été repoussée, les sénateurs ont approuvé le dispositif introduit par les députés pour contenir la hausse des loyers (le Monde du 2 décembre).

A la suite d'une seconde délibération, le Sénat a, sur proposition de sa commission des affaires sociales, supprimé purement et simplement l'article 2 du projet dans la mesure où ses propositions de modification avaient été déclarées irrecevables. Le déplacement des cotisations d'allocations familiales proposé par le projet de loi dans le but de favoriser la création d'emplois a constitué le principal point d'achoppement entre le Sénat et le gouvernement. Il en est résulté l'échec de la commission mixte paritaire. En effet, M^{me} Hélène Misoiffe (RPR, Val-d'Oise), rapporteur de la commission des affaires sociales, et M. Jean-Pierre Fourcade (RI, Hauts-de-Seine), président de cette commission, souhaitent « supprimer le plafond pour les entreprises, tout en prévoyant que les effets de la réforme devront être créés s'ils excèdent un certain pourcentage de la masse salariale définitivement supportable par les entreprises de pointe », maintenir totalement hors du dispositif les travailleurs indépendants et « épargner au spectacle vivant et à la production cinématographique et audiovisuelle les conséquences pénalisantes de la réforme proposée ».

Après la demande de M. Claude Estier (Paris), président du groupe socialiste, les sénateurs en accord avec le gouvernement ont supprimé la limitation à deux ans de la possibilité de maintenir les handicapés adultes dans les établissements d'éducation spéciale.

C'est en vain que M. Daniel Hoefel (Bas-Rhin), président de l'Union courtoise, a tenté d'introduire dans le DMOS un certain nombre de dispositions du projet sur les services extérieurs de l'Etat et de la fonction publique territoriale, par voie d'amendements. L'objectif de M. Hoefel, rapporteur de la commission des lois, laquelle ne s'estimait pas prête à examiner ce projet, était d'en rendre la discussion inutile et surtout de ne pas débattre des amendements qui y avaient été ajoutés à l'initiative de députés socialistes et portant notamment sur une extension aux communes de deux mille cinq cents habitants du mode de scrutin municipal en vigueur dans celles de plus de trois mille cinq cents habitants.

Déclarées irrecevables par le gouvernement, les propositions de M. Hoefel n'ont donc pas été soumises au vote. Un compromis a été obtenu un délai de vingt-quatre heures pour étudier le projet sur la fonction publique territoriale, inscrit à l'ordre du jour prioritaire et le Sénat pourra ensuite discuter de la demande de commission d'enquête inscrite à l'ordre du jour complémentaire, mardi soir.

ANNE CHAUSSEBOURG.

Les dirigeants socialistes expriment des réserves sur la proposition du premier ministre

Oui, non, peut-être: les partis politiques couvrent toute la palette des réactions possibles après les propos tenus par M. Michel Rocard, dimanche 18 décembre à TF 1, sur la création, après concertation avec les syndicats et par la loi, d'un service minimum dans le secteur public en cas de grève.

L'approbation vient du RPR qui, au Sénat, a adopté un amendement de M. Charles Pasqua favorable à un service minimum dans les transports en commun des agglomérations de plus de cinquante mille habitants. Le ministre du travail, M. Jean-Pierre Soisson, s'y est opposé en vain. Les communistes, les républicains indépendants et la gauche démocratique se sont abstenus. Communistes et socialistes ont voté contre. Compte tenu du rapport des forces à l'Assemblée nationale, cet amendement devrait être repoussé par les députés. Un député RPR, M. Christian Estrosi (Alpes-Maritimes), a déposé une proposition de loi, signée par des députés appartenant à tous les groupes de l'opposition et destinée à « assurer la continuité du service public en cas de grève ».

Toujours au RPR, M. Edouard Balladur « approuve » sans réserve l'initiative annoncée par M. Rocard. Cet enthousiasme a été fortement nuancé par M. Philippe Séguin, ancien ministre (RPR) des affaires sociales de M. Chirac. Selon lui, M. Rocard devra être « très prudent parce que le droit de grève est un droit imprescriptible ». M. Séguin expliquait que le premier ministre lui-même ce que voudrait dire un service minimum dans le métro: « Un métro sur trois, c'est peut-être plus encore de pagaille que pas de métro du tout ». s-t-il remarqué à

Antenne 2. Il souligne enfin qu'une telle idée ne peut pas être mise en œuvre « contre l'avis de la majorité des organisations syndicales ».

C'est bien ce qui tracasse, justement, les socialistes, qui manifestent sur ce sujet réserve et prudence. Selon M. Jean-Jacques Queyranne, il n'y aura pas de réforme du droit de grève « de manière autoritaire ». Le porte-parole du PS souhaite « la recherche d'un accord approfondi » avec les syndicats et même « un accord préalable » avant le passage à l'acte législatif. Or M. Rocard avait déclaré: « J'espère légiférer dans des conditions d'accord négocié. Je crains d'avoir à légiférer sans un tel accord. Nous verrons ».

L'hostilité du PC

M. Louis Mermoz, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, émet lui aussi quelques réserves. Il fait référence à une décision du Conseil constitutionnel qui, en 1979, avait accordé une valeur à la fois au droit de grève et à la continuité du service public (1), et ajoute: « Il va falloir essayer de concilier ces deux principes. Ce n'est pas commode ».

Seuls les communistes sont résolument hostiles. M^{me} Gisèle Moreau, membre du bureau politique, affirme: « On ne règlera pas les problèmes sociaux par une limitation du droit de grève. Les usagers des transports parisiens ont besoin d'un service maximum et non pas d'un service minimum ».

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, M. Georges Marchais souligne que l'initiative du premier ministre intervient alors même que

le conflit de la RATP paraît en voie de règlement. S'il avait « souhaité évaluer les choses alors qu'elles pouvaient s'améliorer avec un peu de bonne volonté de sa part, il ne s'y serait pas pris autrement », remarque-t-il. L'affaire fait son apparition, modestement, mardi 20 décembre, à la « une » de l'Humanité, en tête de sommaire. Le quotidien du Parti communiste parle du « service minimum anti-grève ».

(1) Dans sa décision du 25 juillet 1979 relative à la continuité du service public de la radio et de la télévision, le Conseil constitutionnel déclarait: « La reconnaissance du droit de grève ne saurait avoir pour effet de faire obstacle au pouvoir du législateur d'apporter à ce droit les limitations nécessaires en vue d'assurer la continuité du service public qui, tout comme le droit de grève, a le caractère d'un principe de valeur constitutionnelle ».

Le Conseil constitutionnel avait repris la même formulation dans sa décision du 28 juillet 1987, qui invalidait certaines dispositions de l'amendement Pelchault-Lamassoure inspiré par le mécontentement dû à la longue grève des aiguilliers du ciel.

PRÉCISION. — Dans les articles consacrés aux déclarations du premier ministre à TF 1, dans le Monde du 20 décembre, nous avons repris les propos de M. Rocard, selon lesquels le total des augmentations salariales accordées aux agents de l'Etat était d'environ 4,9 %.

Il convient de préciser que cette augmentation de 4,9 % se rapporte aux années 1988 et 1989.

L'ISF et les droits de succession en Corse à l'Assemblée nationale

M. Charasse l'emporte sur « la chorale d'Ajaccio »

Les députés ont adopté en seconde lecture, après échec de la commission mixte paritaire, le projet de budget pour 1989 par 277 voix « pour » (après rectification) et 269 voix « contre ». Le groupe socialiste et quatre élus divers gauche ont voté le projet de loi de finances. Le PCF s'est abstenu comme en première lecture tandis que toute la droite (UDF, UDC, RPR) votait contre avec six députés non-inscrits divers droite. Le budget

1989 devrait être adopté définitivement mercredi après être passé une nouvelle fois au Sénat. Les députés sont revenus pour l'essentiel au texte tel qu'ils l'avaient voté en première lecture, le Sénat ayant profondément modifié leur copie dans le sens d'une baisse drastique des dépenses publiques. Une partie de la soirée a donné lieu à une offensive du clan corse de l'Assemblée à propos de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF).

M. Michel Charasse, ministre du budget, qui avait déjà dû au Sénat faire face à l'offensive de la garde impériale corse, était venu, le lundi 19 décembre, avec la musette garnie de munitions. Objet du litige: le calcul de l'ISF. Le rapporteur général du budget, M. Alain Richard (PS, Val-d'Oise) proposait par amendement de revenir au dispositif supprimé par le Sénat de façon à éviter que le calcul de l'ISF en Corse ne bénéficie du mode de calcul très avantageux qui y règne en matière de droits de succession (les déclarations de successions n'y sont pas obligatoires puisque non soumises à un délai, et le calcul des biens revient à une évaluation forfaitaire qui atteint au maximum 25 % de la valeur réelle des biens).

En face, il ne manquait plus, comme le dira M. Charasse, que « la chorale d'Ajaccio » pour s'opposer à l'amendement Richard. De M. Jean-Paul Rocca Serra (RPR, Corse-du-Sud), à M. Emile Zaccarelli (app. PS, Haute Corse), en passant par MM. José Rossi (UDF, Corse-du-Sud) et Pierre Pasquali (RPR, Haute-Corse), toute la Corse (menacée) était rassemblée comme un seul homme pour s'opposer à l'« inique » projet. A entendre M. Pasquali, la Corse malade du terrorisme ne méritait

pas que l'on touche à l'un de ses privilèges. Il était donc, selon lui, urgent d'attendre le statut fiscal de la Corse (discuté au printemps prochain) avant d'imposer l'obligation de déclaration de l'ISF et son calcul d'évaluation pour les biens immobiliers, selon les normes du continent. M. Zaccarelli était disposé à faire la moitié du chemin vers le gouvernement, en acceptant l'obligation de déclaration, mais non l'abandon d'un calcul avantageux de l'ISF.

Cent personnes

MM. Richard et Charasse ont voulu tout d'abord remettre les pendules à l'heure, en rappelant que l'ISF en Corse ne toucherait qu'une centaine de personnes; le clientélisme à ses limites, avaient-ils l'air de suggérer. Le rapporteur général s'est montré toutefois rassurant en insistant sur le fait qu'il n'y aurait pas de contagion de l'ISF sur le mode de calcul des successions (qui ne se font pas sur la valeur vénale des biens immobiliers mais à partir d'un forfait).

Les élus corses ont accueilli avec satisfaction cette précision, tout en poursuivant leur offensive pour le maintien d'un régime dérogatoire

pour le calcul de l'ISF. M. Richard s'est interrogé ensuite sur la notion de justice fiscale: « Si un patrimoine est imposable dans la République française, peut-il répondre dans cette même République à deux définitions différentes? » Il a réitéré les arguments avancés, selon lesquels cette mesure plongerait la Corse dans une « iniquité profonde »: « Cela n'a pas suscité en Corse la moindre émotion populaire (...). L'adoption de mesures très dérogatoires ne serait pas de nature à renforcer les liens entre la communauté que [vous] représentez et l'ensemble de la nation ».

M. Charasse devait quant à lui se livrer à un cours magistral de fiscalité corse, ce qui n'a pas manqué d'égarer une séance de nuit, un peu tristounerie. Il a estimé qu'il n'était pas question de « subordonner l'application dans l'île de nouvelles dispositions fiscales à une révision du statut fiscal de l'île de Beauté qui est le fruit de sédimentations successives dont la plus ancienne remonte au décret impérial de 1812... Les élus corses eurent beau défendre une nouvelle fois la spécificité de leur île, le ministre, impavide, demanda à l'Assemblée de se prononcer par un seul vote sur l'ensemble de l'article concernant l'ISF en excluant les amendements corses.

D'autre part, le gouvernement a fixé la majoration des droits de permis de conduire à 160 F, le Sénat souhaitait 180 F, l'Assemblée 150 F. S'agissant de l'amendement Coluche à l'Assemblée nationale a étendu la portée du dispositif: pour les revenus 1988 (impossible en 1989) la déduction fiscale est autorisée pour la fourniture d'aides alimentaires en France. Pour les dons effectués à partir du 1^{er} janvier 1989, la déduction pour la fourniture de repas gratuits est valable quel que soit le pays bénéficiaire (le tiers-monde notamment).

Le taux de prélèvement sur le produit de la TVA destiné au financement de la DGF a été fixé à 16,591 %. Enfin, le code des douanes a été modifié de façon à renforcer les peines prévues pour le blanchiment de l'argent provenant du trafic de drogue.

PIERRE SERVANT.

Mission impossible

Le débat sur la mise en place d'un service minimum en cas de grève dans le secteur public est-il mort-né? A peine lancé par M. Rocard, il semble déjà condamné, tant les réticences des syndicats, avec lesquels le premier ministre aura des contacts officieux, paraissent grandes. M. Rocard a engagé une partie d'autant plus délicate qu'il a posé la problématique en termes plutôt abrupts en indiquant que, si le projet de loi n'était pas précédé par un accord avec les syndicats, il s'en passerait.

Le mardi 20 décembre, à Antenne 2, M. Michel Durafour, ministre de la fonction publique, s'est voulu rassurant: « Le gouvernement souhaite une politique contractuelle. Il est évident que la négociation prime. Mais il a surtout apporté des précisions sur la méthode: la question sera examinée début janvier 1989 au sein de groupes de travail administration-syndicats qui étaient déjà prévus à la suite de la publication du rapport Guilhaumon sur la politique contractuelle dans la fonction publique ».

Pour l'ensemble du secteur public, chaque ministère négociera « dans le cadre de ses spécificités ». Tout en assurant qu'il n'y aurait pas d'abrogation de l'amendement Lamassoure sur les retenues salariales en cas de grève) en contrepartie du service minimum, M. Durafour a ajouté: « Il faut remettre la fonction publique dans les règles du code du travail, mais, en même temps, il faut qu'il y ait garantie de la continuité du service public ».

A moins de recevoir un appui important des usagers, improbable en l'absence de nouvelles grèves au moment des discussions, MM. Rocard et Durafour auront bien des difficultés pour obtenir un début de consensus syndical. Même si les sondages montrent que l'opinion comme les agents concernés sont favorables au service minimum. Seule la CGC a clairement soutenu « le principe d'un service public minimum pour toutes les activités indispensables à la vie du pays ». La CFDT resta ouverte à la discussion mais fermement opposée « à toute décision législative ». Pour la CFTC, « la grève est l'ultime recours et doit être proportionnée à l'objectif poursuivi. (...) Dans cet esprit, la question de réintroduire le service minimum ne se pose pas. » FO a également réaffirmé son opposition.

Le bureau confédéral de la CGT a appelé tout simplement « la loi en masse » pour « barrer la route au principe même d'un tel projet. La remise en cause du droit de grève dans les services publics ne se discute pas, elle se combat », conclut-elle. M. Rocard devra naviguer au plus près pour arriver au compromis recherché. Mission impossible? MICHEL NOBLECOURT.

Le parquet de Rouen ouvre une information pour fraude électorale au Petit-Quevilly

Le parquet de Rouen (Seine-Maritime) a ouvert une information judiciaire, à la suite d'incidents lors du déroulement du vote des élections cantonales de septembre dernier dans la ville du Petit-Quevilly à direction communiste (le Monde du 8 octobre). Selon M. François Ziméray, candidat du PS soutenu par M. Laurent Fabius, qui avait porté plainte pour fraude électorale, « c'est la première fois qu'une information judiciaire est ouverte contre un secrétaire fédéral du PCF, conseiller municipal proche du sénateur et maire, Robert Pagès, président de bureau de vote au moment des faits ».

D'après le candidat socialiste, devancé de 157 voix au premier tour dans ce canton par son concurrent communiste, M. Henri Levillain, la

présidente du onzième bureau de vote (école Pablo Picasso), M^{me} Monique Léger, avait été surprise avec, dans sa poche, une liasse d'enveloppes et de bulletins prêts à l'emploi. Cette observation a été portée au procès-verbal de ce bureau. Selon les responsables socialistes locaux, « l'analyse de police a permis de relever un très grand nombre d'irrégularités dans la plupart des bureaux de vote tenus par des conseillers PCF; dans sept bureaux sur treize, le nombre de votants ne correspond pas au nombre de bulletins ».

Cette affaire a provoqué la démission d'un adjoint socialiste, M. Alain Le Vern, député, en signe de protestation contre M. Pagès, qui l'a considéré comme « complice ».

L'HISTOIRE CHEZ FAYARD

L'Inventaire du Monde

416 p. 160 F

CLAUDE NICOLET

L'Inventaire du Monde

GÉOGRAPHIE ET POLITIQUE AUX ORIGINES DE L'EMPIRE ROMAINE

Le livre de Claude Nicolet, qui ne cède sur rien de ce qu'exige l'érudition, dit fort bien, et fort durement, ce grand rêve vécu.

André Miquel
Le Nouvel Observateur

FAYARD

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Politique

Un entretien avec M. Georges Marchais

(Suite de la première page.)
- Michel Rocard a publiquement accusé la CGT et le PCF au sujet de ces grèves. Avez-vous la conscience parfaitement tranquille ?

- Totallement. Le Parti communiste, et Michel Rocard le sait très bien, s'est toujours placé du côté des salariés. Nous existons pour cela, quels que soient les gouvernements en place.

- J'affirme donc nettement que voir dans cette attitude un comportement machiavélique qui serait lié aux élections municipales est une erreur profonde.

- Cela veut-il dire que, passé les fêtes, les grèves vont continuer et que cela ne s'arrêtera pas là ?

- Ce n'est pas nous qui décidons des grèves, ce sont les salariés concernés. Ceux-ci sont de plus en plus désireux de décider eux-mêmes du contenu de leurs revendications et de la conduite de leurs actions, et ils ont raison. Ils savent qu'ils ont le soutien du PCF parce que nous considérons que leurs revendications correspondent à leurs intérêts et à l'intérêt national. Tous les gens raisonnables admettent qu'il y a un mécontentement social légitime. Il faut que le gouvernement et le patronat en tirent les conséquences pour engager des négociations sérieuses avec les salariés dans l'attente.

- Concrètement, aujourd'hui, cent soixante-dix ouvriers des ateliers de réparation du métro paralyse-t-ils toute ligne de métro et gêne-t-ils près d'un million de personnes, qui sont des usagers et des travailleurs. Cette situation est-elle admissible ?

- Non, et la responsabilité en incombe au gouvernement. J'ai écrit le 15 décembre à Michel Rocard pour lui faire prendre conscience de l'exaspération des usagers et du fait que l'accord au rabais signé dix jours auparavant n'avait rien réglé, qu'il importait d'aboutir vite à une réelle solution avec les personnels en lutte. J'ai noté que la CGT, pour sa part, avait avancé, vendredi dernier, de nouvelles propositions conformes aux intérêts des usagers et des salariés de la RATP. Et voilà que, le dimanche soir, à la télévision, le premier ministre fait preuve d'insouciance à l'endroit des salariés en lutte et de la CGT, et qu'il annonce un projet de loi sur le service minimum ! Si Michel Rocard avait souhaité élargir les choses alors qu'elles pouvaient s'améliorer avec un peu de bonne volonté de sa part, il ne s'y serait pas pris autrement.

- Comment conciliez-vous votre discours social très revendicatif et votre pratique politique à l'Assemblée ? Vous imputez au gouvernement la responsabilité d'une politique néfaste et vous lui donnez les moyens de l'appliquer en ne faisant pas obstacle, par exemple, au vote du budget. Ou en ne votant pas la motion de censure.

- Notre objectif n'est pas de renverser le gouvernement Rocard. Il est regrettable que le président de la République n'ait pas pris en considération la proposition qui nous lui avons faite de prendre nos responsabilités au gouvernement sur la base d'une majorité de gauche à l'Assemblée nationale pour mettre en œuvre une politique nouvelle.

- Vous n'avez pas beaucoup insisté...

- Nous avons fait cette proposition au président de la République, et celui-ci a fait un choix inverse. Il a laissé les communistes dehors et il a fait entrer au gouvernement des gens qui appartiennent à la droite, à l'UDF, tels Stoléru, Soisson, Rausch ou Durafour. Nous ne sommes donc pas dans la majorité gouvernementale, pas non plus dans la majorité

présidentielle. Pour autant, nous ne sommes pas dans l'opposition.

- C'est un peu difficile à comprendre.

- Je ne le pense pas. Notre objectif n'est pas d'abattre ce gouvernement. Il ne nous plaît pas, nous en aurions préféré un autre, mais il est là, et nous vivons avec. Sur quelles bases ? A chaque fois que nous parvenons à obtenir que des mesures positives soient prises, nous les soutenons. Lorsque les décisions sont contraires aux intérêts populaires et nationaux, nous les combattons.

« Michel Rocard a accusé notre parti »

- Alors, le budget ?

- Globalement, il n'est pas bon. C'est un budget d'austérité et de poursuite d'une politique de surarmement. Dans sa discussion, nous avons obtenu des améliorations dans certains domaines, néanmoins il reste mauvais. Je ne veux pas anticiper mais, personnellement, je ne pense pas que nous le voterons. Pour autant, nous ne ferons pas cause commune avec la droite, qui, elle, souhaite un budget encore plus dur dans tous les domaines. Les choix que nous avons à faire ne nous rejoignent donc pas - au fond, il faut choisir un comportement de moindre mal, - mais nous sommes des gens responsables. Nous ne voterons jamais pour la droite car nous savons que sa politique serait pire encore.

- Vous dites ne pas faire partie des majorités présidentielle et gouvernementale avec le PS et pour-tant vous voulez participer aux majorités municipales avec le même Parti socialiste. Ne craignez-vous pas que votre électorat ne comprenne pas bien votre démarche ?

- Notre électorat nous comprend parfaitement. Il n'est pas partisan de la politique du pire. Quant aux élections municipales, la question posée au PS et au PCF est la suivante : est-ce que nous allons nous mettre d'accord pour conserver les mairies que nous gagnons ensemble et en gagner d'autres sur la droite, ce qui est possible ? Or bien le PS va-t-il continuer à suivre sa ligne actuelle et en définitive faire le jeu de la droite, c'est-à-dire, à coup sûr, faire perdre des municipalités non seulement au PCF mais aussi à lui-même ? Car c'est bien clair : sans accord entre les communistes et les socialistes, nous perdons des municipalités les uns et les autres au profit de la droite. Si nous nous mettons d'accord, communistes et socialistes conserveront toutes leurs municipalités et en gagneront d'autres. Quant à la possibilité de gérer ensemble les communes malgré les divergences nationales, la vie a déjà tranché. Entre 1983 et 1988, il y a eu notre départ du gouvernement en 1984, la « cohabitation » de 1986 à 1988, et maintenant le gouvernement Rocard. Ce sont de sérieuses turbulences. Elles n'ont pas conduit à empêcher notre gestion commune des municipalités. Pourquoi ne pourrions-nous pas continuer ?

- Les conditions que vous posez se sont-elles déjà réalisées - même un obstacle ? On pourrait dire que vous voulez le beurre et l'argent du beurre : le confort d'une position purement revendicative, car vous n'êtes pas au gouvernement, et la préservation des municipalités qui sont actuellement conduites par un maire communiste. Vous pensez les socialistes assez masochistes pour vous dérouler un tapis rouge au moment où vous leur tapez sur la tête ?

- Nous ne tapons pas sur la tête : nous argumentons. Et nos arguments ne sont pas sans valeur, puisque nous avons été les

premiers à mettre en garde contre la montée du mécontentement. C'est bien nous qui avons raison et qui avons servi la cause de la gauche en nous plaçant dès le début aux côtés des salariés ! Cette position s'avérera sûrement utile pour l'avenir. Cela dit, puisque vous employez l'expression « taper sur la tête », je suis bien forcé de revenir à l'émission de dimanche soir de Michel Rocard et aux propos proprement inadmissibles qu'il a tenus à notre égard.

- Au sujet de la direction du PCF qui « propose une vision stalinienne de l'avenir » ?

- Oui. Il y avait longtemps qu'un premier ministre de la France n'avait commis une telle agression contre notre parti. Car les mots ont un sens. Staline et le stalinisme, cela a voulu dire en Union soviétique des millions de victimes - notamment de mili-



tants communistes - arrêtés, déportés, assassinés. Avoir « une vision stalinienne de l'avenir », cela veut dire vouloir faire la même chose en France. Autrement dit, les dirigeants du PCF sont des assassins, ou rêvent de l'être. Quant aux électeurs communistes, soyons magnanimes : ce sont de « braves citoyens », des simples d'esprit qui suivent comme des moutons la direction du PCF bien qu'ils ne soient pas du tout de son avis ! Voilà la « vision rocardienne » de la réalité. Elle est d'une incommensurable stupidité.

- Voyez-vous, l'injure est si grave et si injustifiée que nous aurions été en droit, à notre tour, de geler toute discussion avec la direction du PS. Nous ne le faisons pas car nous savons que seule la droite profiterait de nouveaux retards dans la constitution de listes d'union. Mais il faut faire preuve, contrairement à celui qui nous insulte, de beaucoup d'esprit de responsabilité pour ne pas dévier de ce chemin.

- Cela dit, je reviens à votre question. Si on la posait comme vous le faites, il faudrait admettre qu'aucun accord ne serait possible entre communistes et socialistes si ceux-ci n'étaient pas d'accord sur tout ! Le PS ne peut pas exiger que nous nous rallions à sa politique nationale, pas plus que nous ne lui demandons de revenir à ses objectifs d'Épinay en 1971, qui étaient d'en finir avec le capitalisme et de construire en France une société socialiste. Il faut admettre que la gauche est pluraliste. Il y a un Parti socialiste et il y a un Parti communiste. Nous avons des intérêts communs ; il faut donc savoir se rassembler et agir ensemble ; mais en respectant les positions de chacun. Et nous affirmons que nous pouvons sans difficultés nous mettre d'accord sur des programmes municipaux élaborés démocratiquement avec les populations.

- En 1983, il y avait eu une réévaluation des listes par rapport à 1977, alors qu'en 1989 vous demandez que ces listes soient figées à leur niveau de 1983. Il s'est passé quand même un certain nombre de choses en six ans. N'avez-vous pas l'impression de demander tout simplement au PS la préservation de votre patrimoine municipal ?

- Non. Il faut tenir compte du fait qu'il s'agit d'élections municipales, qu'il faut juger comme telles. On ne va tout de même pas comparer la réélection d'un maire avec l'élection d'un président de la République ! Comme André Lajoine n'avait aucune chance d'être élu, des électeurs communistes ont voté dès le premier tour pour François Mitterrand. Croyez-moi, ces électeurs n'ont pas voulu dire que, les élections municipales venues, ils voteraient contre leur maire ! Quant au rapport des forces électorales entre le PS et le PCF, on peut considérer, en comparant les élections cantonales de 1982 à celles de 1988, qu'il est à peu près identique à celui de 1983.

« Il n'y aura aucune primaire de notre fait »

- Cela signifie-t-il que vous revendiquez la tête de liste dans les villes à direction communiste que vous avez perdues en 1983 au profit de la droite dans lesquelles les socialistes sont, maintenant, devant vous ?

- Dans la plupart de ces villes, le PCF est repassé devant. Cela dit, je répète que le PS nous fait perdre du temps. La droite, elle, est déjà pratiquement prête : des listes sont au point. A gauche, il y a du retard du fait du PS. Cela fait plus d'un mois que nous lui avons dit : « Nous sommes prêts immédiatement à une rencontre ». S'il s'agit d'adopter un texte commun dans lequel nous dirons : « L'union réalisée en 1983 est reconduite ; nous demandons à nos fédérations, à nos organisations locales, d'engager la discussion et de se mettre d'accord sur un programme conforme aux intérêts de la ville ; et nous sommes d'accord pour nous voir au cas où il y aurait quelque chose ». Nous sommes immédiatement prêts à cette déclaration. En quarante-huit heures, cela peut-être réglé.

- Le PS n'accepte pas que vous fassiez le tri entre ses propres candidats, notamment que vous réussiez ceux qui n'appartiennent pas au PS, se réclamant de la majorité présidentielle.

- Il semble que, pour les municipales, il s'agira d'un nombre de cas extrêmement limité. On ne nous convaincra jamais qu'on peut faire une politique de gauche avec des hommes de droite. Les communistes d'Auxerre n'accepteront pas de figurer sur la liste de Soisson, ou ceux de Metz sur celle de Rausch, c'est évident. Cela dit, nous ne sommes pas pour limiter nos listes à un tête-à-tête avec les socialistes. Il y a les radicaux de gauche, et il y a des gens de progrès qui ne se situent pas à gauche, à qui nous pouvons élargir ces listes.

- Est-ce que vous pouvez les élargir à d'anciens membres du Parti communiste ?

- A partir du moment où quelqu'un a quitté le PCF et a adhéré au PS, il est membre du PS. Si le PS le propose comme candidat, il le propose. Sur son contingent, et à condition, bien sûr, que ce candidat ne se réclame plus de l'étiquette « communiste ». Non, nous ne choisissons pas entre les candidats du PS...

- Jusqu'où êtes-vous prêts à pousser ce bras-de-fer avec le PS ?

- Il n'y aura aucune primaire de notre fait. Je dis bien aucune. Si le PS prenait cette responsabilité, elle serait bien regrettable, car ce serait la droite qui en profiterait. Nous sommes d'autant plus opposés à l'idée de primaires qu'on peut les éviter partout. L'union dans tous les cas : telle est notre proposition.

« La perestroïka l'emportera »

- Parlons de l'URSS et du nouveau cours soviétique. Comment appréciez-vous cette seconde révolution, et soutenez-vous les efforts de Gorbatchev ?

- Oui, nous soutenons résolument et fermement la perestroïka. Pourquoi ? Mais parce que nous l'appelons de nos vœux depuis des années et des années. En 1975, nous avons, sur le fond, condamné le stalinisme de manière irréductible. En 1976, au 22^e congrès du PCF, nous avons dit : « notre désaccord avec les mesures répressives ». « Nous ne pouvons admettre, disions-nous, que l'idéal communiste puisse être entaché par des actes injustes et injustifiés ». 1977, conférence de Jean Kanapa : « L'analyse du stalinisme a été menée en URSS de façon partielle et superficielle. Il existe entre le PCUS et le PCF une divergence sur la conception que nous avons les uns et les autres du socialisme ». 1978 : nous apportons notre soutien à un ouvrage collectif critique, l'« URSS et nous, 1979 : bilan globallement positif », mais « méconnaissance persistante de l'exigence démocratique dont le socialisme est porteur ». 1980, rencontre Marchais-Brejnev : savez-vous que j'ai refusé de rencontrer la direction du PCUS pendant cinq ans pour une seule raison, c'est qu'elle n'acceptait pas la réaction d'un communiqué commun faisant état de l'existence de divergences que je viens de rappeler ?

- Même chose pour la Pologne, où nous avons constamment réaffirmé la nécessité des réformes. Il a eu tort de ne pas vouloir nous rencontrer, Walesa ! Au moment le plus crucial, nous avons apporté un appui politique raisonné et réfléchi en faveur du droit de grève, de l'existence de syndicats pluralistes. Ainsi, toute notre politique depuis 1975 va dans le sens de l'exigence de réformes profondes en URSS, aux plans économique, social, démocratique.

- Pourquoi alors y a-t-il eu cette confession sur votre attitude à l'égard de Mikhaïl Gorbatchev ? Ne faut-il pas y voir la conséquence, précisément, de ce « bilan globallement positif » que vous rappelez, alors que Gorbatchev, apparemment, porte plutôt un jugement négatif sur les années qui ont précédé ?

- Non. Dans son discours au sixième-dixième anniversaire de la révolution d'Octobre, il a porté une appréciation positive sur ce qui s'est passé depuis 1917. Et j'ai vérifié : le sixième et onzième anniversaire vient d'être célébré, et on retrouve la même appréciation. Evidemment, l'URSS est confrontée - c'est ce que nous disions - à des problèmes nouveaux. Il en est ainsi, comme dans toutes les sociétés, du développement des sciences et des techniques, des aspirations croissantes à la justice, à la liberté, etc. Et, en même temps, il faut surmonter des défauts qui entravent la marche en avant du socialisme. Le stalinisme n'a pas empêché que l'URSS avance, mais cela a créé des comportements, des habitudes, auxquels il faut résolument s'attaquer. La formule de Gorbatchev « la révolution continue » est d'ailleurs significative.

- Les obstacles sont doubles. Il y a ceux qui ne veulent pas changer. Gorbatchev, c'est clair, une opposition dans l'appareil d'Etat de la part des bureaucrates, qui profitent du système et ne veulent pas lâcher leurs avantages. Il faut les battre. D'autre part, les défauts du socialisme ont créé des mentalités dans le peuple soviétique, qui entravent la marche en avant : un certain désintérêt à l'égard du travail, un engagement insuffisant... Les gens attendent que tout vienne d'en haut. Il faut un véritable bouleversement dans les mentalités. Mais j'ai la certitude que la perestroïka l'emportera. D'ailleurs, il y a un début de prise de conscience que c'est dans cette voie-là qu'il faut aller.

- Cette amfioration, manifestement, l'URSS la recherche à l'Ouest, par des crédits importants et par l'introduction de recettes capitalistes, par le retour des lois du marché dans le système. Votre appellation va-t-elle jusque-là ?

- Que se développe la coopération entre l'Est et l'Ouest, on ne peut que s'en féliciter. Quant aux recettes économiques, il ne me semble pas que ce soit dans le monde capitaliste, dans la CEE par exemple, avec ses dix-sept millions de chômeurs, qu'on les trouvera pour construire une société correspondant à la vision que j'ai d'un socialisme au service de l'homme. Gorbatchev a dit : « Ce dont nous avons besoin, ce n'est pas de moins de socialisme, mais de plus de socialisme ». Je partage tout à fait sa façon de voir.

- Comment qualifieriez-vous le brejnevisme ? Dans l'Humanité, on en parle maintenant comme d'une période de « stagnation ».

- C'est absolument vrai, surtout dans les dernières années. La période nouvelle a commencé avec Andropov. C'est ce que j'avais retenu de mon entretien avec lui à Moscou.

- Vous sentez-vous plus proche de Gorbatchev ou de Fidel Castro ?

- J'ai de très bons rapports avec les deux. Gorbatchev, c'est plus récent : l'amitié qui me lie à Castro date de vingt-cinq ans. Je suis invité en URSS en 1989, et je vais me rendre à Cuba très prochainement.

- Depuis le début des années 80, le PCF a été secoué par une série de crises successives. Estimez-vous que cette période est achevée et que la situation est assainie à l'intérieur du parti ?

- Vous dites « crises ». Effectivement, nous avons eu des moments difficiles dont nous avons donné les raisons. Aujourd'hui, la situation du parti est bonne, je dirai même excellente. Je ne prétends pas que tous les communistes, sans exception, sont d'accord à 100 % sur la politique et l'activité de leur parti. Les communistes ne sont pas des robots. Mais ils jugent sur les actes. Ils constatent qu'aucune décision importante n'a été prise en dehors d'eux et que la politique qu'ils ont décidée ensemble est mise en œuvre. Dans les moments difficiles, ils ont pu constater que nous n'avons jamais eu recours à des méthodes coercitives. Enfin, ils constatent que cette politique porte ses fruits : le PCF joue son rôle au service de notre peuple, il renforce son influence, lentement mais durablement, et il voit ses effectifs s'accroître. Les communistes sont donc bien dans leur peau et contents d'être dans ce parti.

- Et vous, vous êtes content d'être resté secrétaire général. Vos rivaux potentiels, Charles Fiterman et André Lajoine, ont été humiliés. L'horizon est-il clair pour vous ?

- Je vous laisse la responsabilité de votre question, qui ne correspond pas à ce que je ressens. Je n'ai jamais considéré mes camarades comme des rivaux. Je reste tant que j'ai la confiance de mon parti. Je jure parce que je m'y sens bien et, d'autre part, j'ai bien conscience que nous venons de passer une période d'effort et qu'il y a beaucoup d'efforts à faire pour que le parti retrouve l'influence qui était la sienne. Je considère que je n'ai pas fini.

Propos recueillis par OLIVIER BEFFAUD et JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Publicité)

Algérie, 13 mai 1958 : 30 ans !

Le complet et ennemi le plus acéré de De Gaulle (la bête noire des Pieds-Noirs) a écrit des souvenirs bourrés de révélations sur De Gaulle, ses amis, ses adversaires et leurs activités, dans l'ombre puis au grand jour. Tous les grands de la politique sont fréquemment mentionnés, de Barre à Mitterrand en passant par Chirac et Le Pen (liste de 300 noms et des milliers de revues). Un exposé lucide, lumineux, courageux. On comprend l'échec des complots et piteuses d'Alger, racontés par l'un des principaux participants. Communiste, en 1963, M. Lecœur maintient sa propre candidature, empêchant ainsi celle du général Konig (le héros de Bir Hakeim) et provoquant la réélection de De Gaulle, que Konig aurait battu. Pourquoi C. Pompidou l'aurait A. Poher en 1969. L'auteur écrit très en avance au dénouement la destruction de la payannerie, le sacage de la France, etc. Lisez cet ouvrage de 306 pages très dense, remarquable, passionnant. (Le Figaro)

Toujours et quand même
par Louis de Charbonnières

(en 1 franc) - pas si glorieux, 1958-1988 !). Envoyé immédiatement par la poste (pas de ramb.) contre paiement de 170 F adressé à : Editions Yves Michèle, SAINT-PIERRE 14290 ORBEC - Tél. : 31 63 74 97. MM. les Libraires s'adressent à : Victorien (Paris) ou à l'éditeur. Ce livre n'est NULLEMENT épuisé.

Disponible aussi : Les premiers et les derniers, par A. Galland (éditions, classes 35-45), 310 F pour envoi franco immédiat/290 F en librairie.

Au Conseil d'Etat

Pêche et liberté

Le Conseil d'Etat vote au secours des pêcheurs en eau douce professionnels. Il a, par décision du vendredi 16 décembre, annulé les dispositions du décret du 11 décembre 1985 qui avaient assuré, pour adhérer à une association agréée de pêcheurs professionnels en eau douce, des conditions telles qu'« être majeur » ou « justifier de la capacité professionnelle requise » (soit par trois ans d'exercice professionnel soit par la possession d'un brevet de capacité).

Les personnes qui se livrent à la pêche à titre professionnel doivent adhérer à une association agréée de pêcheurs professionnels, les seuls autorisés à vendre le produit de leur pêche.

Pour autant, s'estimé le Conseil d'Etat, le gouvernement ne pouvait, « en l'absence d'une habilitation expresse, soumettre l'accès à l'exercice de l'activité de pêcheur professionnel à d'autres limitations » que celles qui découlent de la loi sans porter atteinte au principe de la liberté du commerce et de l'industrie.

le journal mensuel de documentation politique

après-demain

Fondé par la Ligue des droits de l'homme (non vendu dans les kiosques)

offre un dossier complet sur :

LE MONDE RURAL

Avec notamment des articles de :

Henri HALLET
Bernard THAREAU

Envoyer 40 F (francs) à 2 F ou chaque à APRES-DEMAIN, 27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris, en spécifiant le dossier demandé en 150 F pour l'abonnement annuel (60 % d'économies), qui donne droit à l'envoi gratuit de ce numéro.

IMPORTANTES ACTIVITES

OUTRE-MER

INGENIEUR ELECTRONIQUE

RHONE ME

INGENIEUR

ALSTHOM

Ingénieur de FA

SCHNEIDER

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde • Mercredi 21 décembre 1988 31

SECTEURS DE POINTE

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ACTIVITÉS SPATIALES
recherche pour
OUTRE-MER, un

INGENIEUR ELECTRONICIEN

Diplômé d'une grande école, vous avez une expérience de direction d'équipe de maintenance de matériel informatique en milieu opérationnel.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, prétentions) sous référence 93153/LM à :

HCA - 1, place du Palais-Royal - 75001 PARIS qui transmettra.

L'avenir de l'alimentaire : Un savant dosage entre plaisir et santé!

BSN GROUPE
BSN Groupe, 372 Mds de francs de CA, 15 Mds de bénéfice, plus de 100 établissements, 40000 personnes dont 4000 cadres, une politique humaine et sociale dynamique qui s'inscrit dans notre projet d'entreprise.

Nutritionniste
La nutrition est au cœur des préoccupations en matière de recherche et développement. Dans le cadre d'évolutions et de mutations permanentes, l'amélioration de la qualité nutritionnelle des produits alimentaires est un axe de recherche stratégique pour notre groupe. Nos laboratoires de recherche développent leurs réflexions sur l'équilibre des produits et leur amélioration. A l'interface de la recherche et du marketing, interlocuteur du corps médical, le spécialiste que nous recherchons (docteur en médecine, en nutrition...) saura dialoguer et échanger avec ces différentes instances. Une expérience solide (5 à 10 ans) dans le domaine de la physiologie humaine et de la biochimie des aliments vous donnera toute l'emvergure nécessaire pour ce poste (basé en région parisienne).

Merci d'adresser votre candidature sous réf. SD 4 M à BSN, Service Recrutement Codes, 7 rue de Valenciennes, 75001 Paris Cedex 05.

LE PREMIER GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS

RHONE MERIEUX
Un des grands de la médecine vétérinaire

recherche

INGENIEURS

Arts et Métiers ou équivalents

Pour service « Etudes & Réalisations Internationales ».

Ces postes exigent de nombreux déplacements à l'étranger.

Maîtrise de l'anglais indispensable.

Un des postes est à pourvoir sous forme de CDD de longue durée pour l'étude et la réalisation d'un important projet à l'étranger.

Ecrire à **RHONE MERIEUX - D.R.H.**
BP n° 2006 - 69227 LYON Cedex 02.

Peindre le futur avec talent.

FRAMATOME, grand groupe industriel diversifié (ingénierie, produits et services nucléaires, informatique industrielle) recherche un :

Ingénieur métallurgiste spécialisé en corrosion

Prendre en main des programmes expérimentaux dans le domaine de la corrosion est la mission que nous vous confions.

A votre formation d'ingénieur Grande Ecole s'ajoute une expérience d'environ 3 ans dans un laboratoire en milieu industriel ou universitaire (docteur apprécié) qui vous a permis de connaître un ou plusieurs des domaines suivants : Electrochimie, physicochimie, corrosion, métallurgie.

Nous vous proposons de rejoindre une équipe de haut niveau. Avec elle vous concevrez, innoverez, gèrerez de grands projets. Anglais indispensable, espagnol et allemand appréciés.

Si ce poste vous intéresse, adressez votre CV + lettre manuscrite sous référence GEL, à Valentine TRABUT, FRAMATOME, Département Gestion Prévisionnelle, Tour Fiat, Cedex 16, 92084 Paris-La Défense.

LE FUTUR EN TÊTE

URGENT
Groupe industriel spécialisé dans les domaines DÉFENSE - ESPACE ÉLECTRONIQUE

Nous renforçons nos équipes et recherchons des **FUTURS CHEFS DE PROJETS**
Ingénieurs Grandes Ecoles (Classe A ou B), Débutants ou 1 an d'expérience.

Vous serez formés à notre environnement informatique et à notre organisation. Plus rattachés aux Responsables de Projets, vous participerez à la Conception et à la Réalisation d'applications de gestion. Qualités d'organisation et de communication indispensables.

Ces postes sont à pourvoir très rapidement dans nos centres de Vélizy et de Saclay (Loir et Cher). Envoyez vos C.V., prétentions et photo à :

Hautes Technologies Conseil
34-39 rue Carnille Peletan
92300 LEVALLOIS-PERRET

air industrie systèmes
GROUPE ALSTHOM

DIVISION ROBOTIQUE ET MATERIAUX
Importance filiale du groupe Alstom, leader dans les traitements de surface, recherche pour son établissement d'Angoulême, un

INGENIEUR DE FABRICATION

En liaison directe avec le Responsable Technique de l'usine, les services CAO du siège de Paris et les services fonctionnels, vous assurerez la mise au point et le développement d'applications P.A.O. Responsable de l'amélioration des coûts, des délais et de la qualité des produits, vous ferez évoluer les conceptions et technologies de fabrication.

Ingénieur généraliste type AM, vous possédez une expérience d'environ 3 à 5 ans en fabrication, tôlerie industrielle et soudure ainsi que de la P.A.O.

Autonome, responsable, vous possédez un réel sens de l'organisation, de bonnes qualités relationnelles et pratiquez l'anglais. Cette fonction motivante est assortie de réelles possibilités d'évolution au sein du groupe.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV, photo et prétentions à AIR INDUSTRIE SYSTEMES - Service du Personnel
124, Bd de Verdun - 92400 COURBEVOIE.

ALSTHOM

Lyon

Filiale autonome (100 personnes) d'un grand groupe industriel, produisant en série des appareils de mesure, recherche :

Ingénieur débutant destiné à animer les services techniques AM ou équivalent

Vous participerez à l'élaboration des produits nouveaux faisant appel largement à l'électronique et vous assurerez leur mise en fabrication : définition des équipements et outillages, relations avec les fournisseurs d'équipements et sous-traitants, relations avec le service commercial. Parallèlement, vous repèrerez les gains de productivité possibles pour l'existant et participerez à la définition du plan d'investissements.

Vous aurez des relations techniques avec nos agences commerciales et nos clients. Votre travail sera varié, entouré de personnes compétentes.

Merci d'envoyer votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) à Gérard SCHNEIDER qui vous assure une totale discrétion, sous référence GHM.

SCHNEIDER RECRUTEMENT
55 Montée de Choulans
69323 LYON CEDEX 05.

CARRIÈRES EUROPÉENNES EN ENTREPRISES.

Chaque semaine, un rendez-vous emploi exceptionnel avec 8 des plus grands quotidiens européens pour une meilleure circulation des hommes et des idées.

ENSEMBLE, NOUS CONSTRUISONS UNE EUROPE COMPÉTITIVE ET PERFORMANTE : L'EUROPE DES TALENTS.

NRC • HANDELSBLAD LE SOIR Le Monde Süddeutsche Zeitung
CORRIERE DELLA SERA EL PAIS De Standaard THE INDEPENDENT

A PARTIR DU 1^{er} JANVIER 1989

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde
CADRES

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

CHARGE DE MISSION H/F

Proche... très proche d'un leader

Vous serez assurément : en retrait des structures opérationnelles et fonctionnelles, vous l'aideriez à mener sa politique ; vos missions seront multiples (préparation, analyses, interventions, recueil de l'information...) dans des domaines variés (économie régionale, infrastructures, emploi, planification...).

Vous avez un esprit de synthèse, un haut niveau de culture générale et faites preuve de sens politique. Vous savez travailler en état major, allez vite à l'essentiel et hiérarchisez les problèmes : vous préparez les prises de décision. Vous êtes un homme de dialogue et de communication, ouvert et curieux, à l'aise dans des milieux institutionnels publics et privés.

Vous êtes X, HEC, Grandes Ecoles, Sciences Po, Doctorat... 30 ans, 5 ans d'expérience (vous pouvez être fonctionnaire en détachement). Vous serez basé dans une grande agglomération de l'Est de la France. En toute confidentialité, adressez votre dossier + CV + photo, sous réf. 44182, à Média-System 6/8 Impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra.

Expérimentation

Hoechst High Chem

Comptant parmi les toutes premières filiales de HOECHST dans le monde, nous réalisons en France un chiffre d'affaires de plus de 5 milliards, dont près de la moitié provient de notre production. Nous souhaitons intégrer au sein de notre Division Agriculture un :

Jeune Ingénieur Agronome

(AGRO - AGRIC)

pour prendre la responsabilité du service -Expérimentation-

Ce poste implique :
• l'encadrement d'une équipe d'expérimentateurs,
• la rédaction des protocoles d'essai,
• le positionnement technique des produits.

Ce poste, basé à Paris, peut convenir à un jeune ingénieur de 30 ans environ, ayant une première expérience de l'expérimentation sur le terrain et connaissant l'Anglais. Merci d'adresser votre dossier de candidature s/réf. 935 M à la Société Française HOECHST, Département des Ressources Humaines, Tour Rousset Hoechst, 1 Terrasse Bellini, 92800 Putaux.

La voie de l'innovation

Hoechst

Etablissement financier

Maison de Titres

PARIS-18^e

Filiale d'un important groupe bancaire

recherche un

JEUNE DIRECTEUR COMPTABLE

Formation supérieure (Ecole supérieure de commerce + DECS) avec une première expérience réussie de 3 à 5 ans, soit en cabinet soit dans une entreprise du secteur financier.

Ecrire avec C.V., photo, lettre manuscrite sous le n° 8067, LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Montessuy, 75007 PARIS.

LE CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT

recherche pour son Centre de recherche de MARNE-LA-VALLÉE

UN INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE ou UNIVERSITAIRE

(DOCTORAT)

Age : env. 30 ans, pour développer des modèles de calcul des mouvements d'air dans les bâtiments.

Une expérience en modélisation numérique est vivement souhaitée.

Adr. C.V., prêt : CITE Service 63, 84, av. Jean-Jaures, CHAMPS/MARNE, 77421 Marne-la-Vallée Cedex 2.

DEMANDES D'EMPLOIS

IMPORT-EXPORT

Jeune femme, 38 ans, grande exp., responsable de relations commerciales, chargée de clientèle, chargée de clientèle, chargée de clientèle, chargée de clientèle.

Recherche poste STATISTICIEN-ISUP

Recherche poste FORMATRICE

Recherche poste NBA-INSCAD

Recherche poste JOURNALISTE

Recherche poste CHALLENGER

Recherche poste IMPORT-EXPORT

Recherche poste ATTACHÉ DE DIRECTION

Recherche poste J.F. 28 ans, bon présent.

Recherche poste P.M.E. TOULOUSAINE

Recherche poste LA VILLE DU HAVRE

Recherche poste MUNICIPAL DE L'ENFANCE

Recherche poste GESTIONNAIRE DES CHANGEMENTS TECHNOLOGIQUES

Recherche poste G. COUSIN

Recherche poste A LOUER CARROZ-D'ARACHES

Recherche poste AUTOMOBILES

Recherche poste VENTES

Recherche poste FORD ESCORT

Recherche poste BIJOUX BRILLANTS

Recherche poste PERRON OPERA

Recherche poste TRAITEUR

Recherche poste B. COUSIN

Recherche poste A LOUER CARROZ-D'ARACHES

Recherche poste AUTOMOBILES

Recherche poste VENTES

Recherche poste FORD ESCORT

Recherche poste BIJOUX BRILLANTS

Recherche poste PERRON OPERA

Recherche poste TRAITEUR

Recherche poste B. COUSIN

Recherche poste A LOUER CARROZ-D'ARACHES

Recherche poste AUTOMOBILES

Recherche poste VENTES

Recherche poste FORD ESCORT

Recherche poste BIJOUX BRILLANTS

Recherche poste PERRON OPERA

Recherche poste TRAITEUR

Recherche poste B. COUSIN

Recherche poste A LOUER CARROZ-D'ARACHES

Recherche poste AUTOMOBILES

Recherche poste VENTES

Recherche poste FORD ESCORT

Recherche poste BIJOUX BRILLANTS

Recherche poste PERRON OPERA

Recherche poste TRAITEUR

Recherche poste B. COUSIN

Recherche poste A LOUER CARROZ-D'ARACHES

Recherche poste AUTOMOBILES

Recherche poste VENTES

Recherche poste FORD ESCORT

Recherche poste BIJOUX BRILLANTS

Recherche poste PERRON OPERA

Recherche poste TRAITEUR

Recherche poste B. COUSIN

Recherche poste A LOUER CARROZ-D'ARACHES

Recherche poste AUTOMOBILES

Recherche poste VENTES

Recherche poste FORD ESCORT

Recherche poste BIJOUX BRILLANTS

Recherche poste PERRON OPERA

Recherche poste TRAITEUR

Le Monde IMMOBILIER

appartements ventes

5^e arrdt

130 ou 190 m² + TERRASSES, VUE EXCEPTIONNELLE, par. 5 500 000 ou 7 800 000. LÉGI 45-46-28-25.

MAISON 60 CALME, 95 m² livr. + 2 chambres, bon. 2 550 000 F. LÉGI 45-46-28-25.

12^e arrdt

Mr PL. DALMESNIL. Copie verte, splend. étud. cul., tt. ch. bel imm., clair, calme, ch. cent., table charges. 4 12 000 F. LÉGI 45-46-28-25.

13^e arrdt

13^e S/SQUARE. 200 m² liv. + 5 chbres. 4 200 000 F. LÉGI 45-46-28-25.

14^e arrdt

MM. NEUF (1988), 2 PCHS. 40 m² + parking. Frais réduits. 1 350 000 F. LÉGI 45-46-28-25.

15^e arrdt

FRONT DE SEINE 3/4 PCHS. 94 m² parking. Vue s/Seine. 2 350 000 F. LÉGI 45-46-28-25.

17^e arrdt

Mr VALLIER, 7 PCHS PALAIS. Gd stand, 3^e ét., asc. 2 chbres de mar., 1 parc. MGI 43-57-71-55. 38, bd Badgoules, Paris-17^e.

18^e arrdt

57^e 706 000 F. 2, 3 p., tt. ch. imm. rénov. par. (1) 42-52-01-82.

94

VILLIERS, 888 m² PCH. 2 p., 47 m² balc., tt. ch. par. 375 000 F. 4 p., tt. ch. 97 m² + balc., par. 330 000 F. (1) 42-52-01-82.

95-Val-d'Oise

GERGY

CENTRE-VILLE

A 5^e GARE, RER. Part. vend. de résidence calme, standing, 73, 74 m², cuis., équipée, cave, parking en sous-sol, chauffage indiv. 740 000 F. - 30-38-07-13.

terrains

terrains

terrains

terrains

terrains

terrains

terrains

terrains

terrains

terrains

terrains

terrains

terrains

terrains

terrains

terrains

terrains

terrains

terrains

terrains

terrains

terrains

terrains

terrains

terrains

terrains

terrains

terrains

terrains

terrains

terrains

terrains

terrains

terrains

terrains

terrains

terrains

terrains

terrains

terrains

terrains

terrains

maisons de campagne

PETITE MAISON

Particulier à particulier vend

41 ha de calme à 35 km de Paris. 8 000 000 F. 60 ans exp. Ecomat. prat. terrain idéal. Avant. fiscal.

Viagers

CRUZ 42-56-19-00

Mr ANTOLE-FRANCO-LAYROLLE, 2 pch. libre, 400 000 F. cot. + 1 550 F/mois, couplet. 17/81 viagers. F-CRUZ 42-56-19-00.

propriétés

Convenant, Gard, Anduze

41 ha de calme à 35 km de Paris. 8 000 000 F. 60 ans exp. Ecomat. prat. terrain idéal. Avant. fiscal.

Locations

PARIS

QUARTIER ST-GERMAIN

Très clair, F.I. grands appartements. (1) 42-52-01-82.

ELRIC 45-23-01-97.

ALBIA

Studio, tt. ch. 30 m². 2 800 F. + ch. pose. ch. 70 m². 5 200 F. + ch. AGENCIE 41. 43-27-28-80.

R. D'AMSTERDAM

Bel imm., tt. ch. 6 pch. 2 pch. libre, 400 000 F. cot. est. 15 000 F. 46-34-13-16.

pavillons

CRÉTIL CENTRE (84) sur

arête principale, vue à la

port. pavillon 5-6 pch., asc.

chauffage central, dépan-

nage, garage. Sur beau

terrain 740 m², grande

terrace, possibilité de

construire 2^e habitation ou

commerce ou professionnel.

1 350 000 F. (1) 42-52-01-82.

Locations

DOMICILIATION DEPUIS 50 F.

Chap. Étienne ou St-Sau-

veur ou de la Vallée ou de

Paris-P. 12 et 13^e.

INTER DDM. 43-40-58-50.

VOTRE BIEN SOCIAL

DOMICILIATIONS

SARL - RC - RM

Constitutions de sociétés.

Démarches et tous serv.

Parham, téléphoniques.

43-55-17-50.

Votre adresse commerciale ou

SIÈGE SOCIAL

bureau, secrétaire, télév.

CONSTITUTION STCS

Prix confor. Déliv. rapides.

ASPAC 42-93-50-50 +

DOMICILIATION 8^e

bureaux, télév., télécopie

AGECO 42-94-95-28.

DOMICILIATIONS

Forum des Hautes-Bourgeois.

Constitutions de sociétés.

Télév. Secrétaire.

ACCES, 40-26-18-12.

terrains

terrains

terrains

terrains

terrains

terrains

terrains

CENTRE DE PHYSIQUE DES PARTICULES DE MARSEILLE

recherche

ENSEIGNANTS

Exp. prof. SON-PHOTO. Expérience physique, musique, théâtre, histoire art + techniques, photo, sémiologie, vocations men. + enseign. polyval. à pt. top ou vacat. Ecrire avec C.V. + photo. préf. s/n° 8060. Le Monde Publicité, 5, rue de Montessuy, 75007 PARIS.

ORGANISME AGRICOLE RECHERCHE

UN CONSEILLER JURIDIQUE ET FISCAL

MISSION : Consultations individuelles aux adhérents et constitution de sociétés. Enseignement de droit. Ecrire avec C.V. + photo et lettre manuscrite sous le n° 8067, LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Montessuy, 75007 PARIS.

STÉ CONCEPTION MICRO-SERVICES VISIOTEX

recherche urgent pour maintenance formation développement

INGÉNIEUR DÉTACHÉ ACCEPTÉ

42-93-50-50, 11-19 h. École privée / contracte professeur

PROFESSEUR

mathématiques, classe 1^{re} terminale. 34-85-92/47-01-04-96 ou 47-41-08-94.

INGÉNIEUR OU PHYSICIN DE HAUT NIVEAU

Passer ONSE.

Direction technique construction de gros instruments physiques périodes. Connaissance plusieurs domaines instrumentation, mécanique ou microscopie. Niveau poste élevé en fonction du profil. Mentions ingénieurs promoteurs EGST envisagées. Lieu de travail : Marseille, Landry. Délivrance des Calamités.

C.V. à A. D'ANCONIA, C.P.R.M. Case 907, Fac. Sciences Luminy, 13288 MARSEILLE CEDEX 8.

LE THÉÂTRE DE SAINTROUVILLE

dans une période d'importance développement grâce à son nouvel équipement et ses nouveaux projets (socio-économiques sur demande) cherche UN(e)

SECRETARIE GÉNÉRAL(E)

Expérience préalable, sens de l'organisation et du contact indispensable.

Lettre de candidature et C.V. à Bernard Colletta, Théâtre de Saintrouville, 3, P. 22, 78001 Saintrouville Cedex.

Rech. J.F. lire de et enseign. p. emploi fixe et stable, temps complet, prix bonifié.

Rech. J.F. lire de et enseign. p. emploi fixe et stable, temps complet, prix bonifié. 41, rue de la Chapelle, 75009 PARIS, ou 42-93-50-50, M. BOISSIER ou GRAZIANI.

Adr. C.V., photo, présent.

41, rue de la Chapelle, 75009 PARIS, ou 42-93-50-50, M. BOISSIER ou GRAZIANI.

MAGAZINE cherche PIGISTES

sur poste fixe, style vivace, pour articles société, économie, brèves. Joindre articles et photo :

RFI, 16, bd St-Denis, Paris-10^e.

هكذا من الأصل

Economie

SOMMAIRE

■ Siemens accroît sa présence en France par l'achat d'IN2, filiale d'intertechnique (lire ci-dessous). ■ Les Douze ont maintenu leur décision d'interdire les importations de viande aux hormones dans la Commu-

nauté à partir du 1^{er} janvier 1989 (lire page 36). ■ L'économiste américain John-Kenneth Galbraith évoque pour le Monde ses vues sur les stratégies mondiales (lire page 36). ■ L'harmonisation fiscale est

le plus grand défi que se lance l'Europe pour le marché unique de 1993, estime M. de Fréminet (lire page 36). ■ UTA contre-attaque à Bruxelles pour obtenir l'autorisation de desservir l'Europe (lire ci-contre).

TRANSPORTS

Le gouvernement lui ayant interdit de desservir l'Europe

UTA contre-attaque devant la CEE

Interdite d'Europe, par décision du gouvernement français, la compagnie aérienne UTA a résolu de porter son dossier à Bruxelles. Elle porte plainte devant la direction générale de la concurrence de la CEE contre la décision de M. Michel Delabarre, ministre des transports, en date du 24 novembre, de lui refuser d'ouvrir des lignes aériennes en Europe (le Monde du 25 novembre). UTA est, depuis vingt-cinq ans, spécialisée dans le dessert du Pacifique et de l'Afrique noire. M. Delabarre avait justifié son refus en ces termes : « La logique d'UTA est celle d'une concurrence franco-française qui conduit (les compagnies) à se voler mutuellement des parts de marché (...). Je ne remets pas en cause les droits actuels d'UTA qui lui sont permis, je crois, de réaliser des résultats positifs. Je ne menace donc pas son existence ».

M. René Lapanire, PDG d'UTA, nous a déclaré à propos de la plainte qu'il vient de déposer à Bruxelles : « La décision du gouvernement français de nous refuser des droits de trafic tourne le dos au traité de Rome et à l'acte unique. Elle ne respecte pas les règles de la libre-concurrence et renforce la position dominante d'Air France et des compagnies étrangères qui exercent leurs activités sur les lignes européennes. Le ministre ne s'est pas conformé, le 24 novembre, en ministre des transports de la France, mais en ministre d'Air France. J'exerce donc les droits de recours de tout citoyen européen ».

Au ministère des transports, on se déclare convaincu que la proposition d'UTA est infondée et qu'elle ne sera pas reçue par la commission. « Nous n'avons aucune obligation à l'égard de quelque compagnie française que ce soit », dit-on dans l'entourage du ministre.

Les risques pour le gouvernement français peuvent pourtant venir de la Commission de Bruxelles. Un administrateur d'Air Inter, M. Louis Gauthier, a saisi celle-ci de la concertation occulte entre Air Inter et son principal actionnaire Air France en matière de desserte, de tarifs et de fréquences en France comme en Europe. Il demande à la Commission si ces « pratiques concertées » ne constituent pas une violation des articles 85 et 86 du Traité de Rome puisqu'elles restreignent la concurrence et le libre-échange.

M. Lapanire, un allié de poids en la personne de M. Peter Sutherland, commissaire à la concurrence qui a écrit dans un livre : « La première caractéristique de l'organisation actuelle du transport aérien en Europe est d'interdire, en pratique, l'entrée de nouvelles compagnies dans la compétition ainsi qu'une fixation des prix en fonction du marché, ce qui ne peut qu'accroître les charges que les compagnies font supporter à leurs clients, notamment sous forme de prix plus élevés (...). Tout la concurrence dans l'air, le système actuel du transport aérien empêche le libre marché et va directement à l'encontre de la réalisation d'un grand marché intérieur ».

On savait la décision du gouvernement français précaire. UTA s'efforce aujourd'hui de la rendre caduque avant le 1^{er} janvier 1989, date de la disposition des frontières à l'intérieur de l'Europe des Douze.

AL.F.

(1) 1^{er} janvier 1993 : ce qui va changer en Europe, de Peter Sutherland, PUF. Coll. Librairie de poche, 93 F.

SOCIAL

Avant le renouvellement de la convention avec les Caisses d'assurance-maladie

M. Evin fait un signe aux médecins

M. Claude Evin, ministre de la santé et de la protection sociale, vient de faire un signe aux médecins libéraux. A l'occasion du renouvellement de la convention entre les caisses nationales d'assurance-maladie (salariés, agriculteurs, travailleurs indépendants) et les deux principaux syndicats médicaux, il a souhaité, dans un communiqué publié lundi 19 décembre, que l'on puisse améliorer la situation des médecins conventionnés.

Ce signe n'est pas désintéressé : le ministre de la santé ne peut rester silencieux sur le sujet et il s'agit de l'accroissement du nombre de médecins conventionnés choisissant les « honoraires libres » - au moment où une nouvelle période de choix va s'achever, le 31 décembre prochain.

Cette possibilité a été ouverte par la convention médicale de 1980 comme soupape de sécurité, pour faire rentrer l'ensemble des médecins dans le système. Jusqu'à 1985, leur nombre est resté marginal, et la croissance compensait seulement la diminution du nombre de médecins ayant par leurs titres ou leur ancienneté, droit à un « déassement permanent » des tarifs conventionnels. Fin 1986, non seulement la proportion de médecins « à honoraires libres » s'est sensiblement accrue, passant de 14,4 % à 21,2 % (1), mais le nombre de médecins conventionnés ordinaires a commencé à diminuer (de 1,50 %).

Actuellement, comme le souligne M. Evin dans son communiqué, « dans certains départements la proportion de médecins à « honoraires libres » dépasse 40 %. C'est le cas en Seine-et-Marne (50 %), à Paris, dans les Yvelines, dans les Alpes-Maritimes, et on l'approche dans le Rhône. Dans certaines spécialités, les médecins demandant strictement les tarifs conventionnés sont minoritaires : c'est le cas des endocrinologues (moins de 20 %), des neuro-chirurgiens (22 %), des internistes (26 %), des urologues (30 %), des chirurgiens (44 %), et presque des otorhino-laryngologistes (50 %).

Selon des sondages de la Caisse nationale d'assurance-maladie, la proportion de médecins pratiquant les « honoraires libres » pourrait maintenant atteindre 25 %. Ce développement pourrait menacer l'équilibre de la convention : tous les assurés sociaux, quel que soit leur lieu de résidence, doivent, souligne M. Evin, pouvoir trouver un

médecin conventionné ordinaire (dit de « secteur 1 ») : « cette forme d'exercice doit demeurer le mode normal de la médecine ambulatoire ». Il appuie l'intention affirmée dans le dernier bilan de la convention (le Monde du 29 novembre) de remédier aux déséquilibres géographiques et de préciser la notion de « tact et mesure » qui limite les honoraires libres ».

Mais pour que l'équilibre subsiste, il faut « améliorer les conditions d'exercice des médecins, notamment des généralistes ». Pour cela, M. Evin reprend les orientations prescrites dans la convention de 1985 et de « bilan conventionnel » : développer la formation continue, en donnant des avantages (notamment financiers) aux médecins qui la pratiquent, ouvrir des tâches (et donc rémunérations) nouvelles aux médecins libéraux (prévention, urgences, soins à domicile). Cette ouverture doit « comme le propose aussi le « bilan conventionnel » - aller de pair avec une meilleure maîtrise des dépenses de santé : l'autodiscipline (« autorégulation ») des médecins doit être accompagnée d'un « intéressement » à l'évaluation des soins.

Pour tout cela, M. Evin laisse l'initiative aux caisses d'assurance-maladie et aux médecins, qui doivent agir en « partenariat », mais il s'affirme décidé à les soutenir : en gage de bonne volonté, il annonce de nouveaux tarifs pour le dépistage et le suivi des maladies sexuellement transmissibles (notamment le SIDA), le traitement des traumatismes et les actes d'ophtalmologie.

Pas un mot en revanche sur des revalorisations des actes médicaux en général. M. Evin entend séparer l'amélioration des conditions d'exercice et le maintien du pouvoir d'achat : les médecins n'ont-ils pas bénéficié de relevements importants (13 % pour les consultations en 1987, 17,6 % pour les visites à domicile en 1988) ? Mais ce raisonnement serait-il entendu par les intéressés ? Une partie des spécialistes - ceux qui pratiquent des actes techniques - se plaignent de ne pas avoir bénéficié des dernières revalorisations ; quant aux généralistes, ils voient leur activité plafonner ou se restreindre quand de jeunes professionnels arrivent sur le marché.

GU YHERLICH.

(1) 24,3 % pour les spécialistes, 13,8 % pour les généralistes.

Avec l'achat de 25,2 % d'entreprise Oil

ELF prend une option sur le pétrole britannique

M^{me} Thatcher n'a décidément pas de chance avec ses privatisations pétrolières ! Après Britoil, gobé par BP pour échapper à l'américain ARCO, après BP, lui-même sauvé de justesse des visées koweïtiennes par l'intervention, aussi peu « libérale » que possible, de la commission des monopoles, c'est au tour de la troisième compagnie britannique de secteur, Enterprise Oil, ex-filiale de British Gas, privatisée en 1984, de faire l'objet des appétits d'un groupe étranger : ELF-Aquitaine. (Le Monde du 20 novembre).

Certes pour l'heure la participation acquise par le groupe français ne lui donne pas le contrôle de l'affaire : « 25,2 % ce n'est pas suffisant pour gérer une entreprise », a expliqué lundi 19 décembre M. Michel Pequeur, PDG d'ELF. Mais, bien que les dirigeants français se soient gardés de préciser leurs intentions, il est clair qu'ils n'entendent pas en rester là. « Cet achat est un pas nouveau pour préparer l'avenir et nous assurer des positions en mer du Nord », a commenté M. Pequeur, ajoutant qu'il s'agissait « d'une opération raisonnable qui s'intègre dans [la] stratégie du groupe ».

Or il n'est pas dans les habitudes d'ELF de se contenter d'une position de partenaire dormant. Dans toutes ses acquisitions passées, de Texaco au Gulf en 1981, à ses tentatives infructueuses (Robins, Tricontrol, Saga, etc.) ELF a toujours cherché à acquérir au moins une majorité de contrôle, sinon la totalité du capital.

ELF, contrairement aux groupes financiers, ne cherche pas à faire des coups ou de bons placements mais à consolider à long terme son portefeuille de réserves pétrolières, ceci pour prendre le relais des gisements de Lacq et de Frigg qui seront épuisés dès le milieu des années 1990. « Nous ne sommes pas des *leahs*, des *raiders*. Nous ne cherchons pas à faire de l'activité financière une source de profit essentiel », nous assure M. Pequeur en juin dernier.

Il y a donc fort à parier que le groupe français cherchera tôt ou tard à prendre le contrôle total d'Enterprise, d'autant plus que les deux entreprises sont largement complémentaires, ELF a beaucoup de gaz, Enterprise surtout du pétrole, le groupe français dispose d'une main d'œuvre et de moyens techniques et financiers puissants alors qu'Enterprise fonctionne avec des moyens réduits (170 personnes). Enfin les principaux gisements d'ELF en Mer du Nord s'épuisent - sauf Alwyn - alors que ceux d'Enterprise (Nelson et Beryl) entrent en production au début des années 1990.

Une bonne alliance donc... à condition que les autres actionnaires acceptent de vendre. Ce n'est pas impossible. Le plus important, ces acquisitions passées, ELF est le Gulf en 1981, à ses tentatives infructueuses (Robins, Tricontrol, Saga, etc.) ELF a toujours cherché à acquérir au moins une majorité de contrôle, sinon la totalité du capital.

directement. Il s'était engagé pendant deux ans à ne pas le céder. Mais il sera dès janvier délivré de ses engagements, comme sera à la même date levée la « golden share » prise par le gouvernement britannique afin d'éviter toute OPA indésirable.

Proie pour les OPA

Dès le début de 1989, Enterprise deviendra donc une proie rêvée pour toutes les OPA. D'autant plus convoitée que ses résultats, comme ses perspectives, sont, de l'avis de tous les analystes, excellents, et que l'action paraît largement sous-cotée. ELF, qui s'est de son côté engagé à ne pas lancer d'OPA pendant un an, sauf en cas d'attaque surprise ou d'augmentation massive de capital, est à l'évidence bien placée en cas de « raid ». Le risque est si vrai qu'ELF et le vendeur des parts, Lasmo, ont convenu de se partager les bénéfices éventuels de la vente si ELF était finalement contrainte de céder ses 25,2 % d'Enterprise dans le cadre d'une OPA...

Quel que soit l'avenir, ELF, dont c'est la plus importante acquisition depuis le rachat en 1981 de Texas Gulf, paraît donc avoir réalisé une excellente opération, ne serait-ce qu'en ayant pu participer à un prix (450 pence par action, soit au total près de 4 milliards de francs) inférieur au cours de bourse. Un prix motivé d'une part par l'urgence : Lasmo, qui venait juste d'échapper à une OPA hostile de

British Gas avait un besoin urgent de liquidités. D'autre part, par les conditions de paiement particulièrement demandées par Lasmo : ELF donnera en paiement des obligations en livres sur l'Euro-marché, cotées à la bourse de Luxembourg, donc cessible à tout moment sans attirer l'attention du fisco britannique...

Grâce au rachat au début de l'année de RTZ Oil and Gas, ELF était déjà la cinquième entreprise du secteur en Grande-Bretagne tous hydrocarbures confondus (pétrole et gaz). De son côté Enterprise est neuvième et cinquième si on ne retient que les réserves en pétrole. Si le groupe français parvient au bout du compte à prendre le contrôle de ce puissant partenaire il se classera dans les tous premiers rangs du pétrole britannique, où seuls jusqu'ici les Américains étaient parvenus à se glisser.

VÉRONIQUE MAURUS.

● ELF : grève de vingt-quatre heures à la raffinerie de Donges. - Un plan de restructuration prévoit la suppression de 1 400 emplois dans la branche raffinage du groupe ELF, dont une centaine, sur 618 salariés, dans la raffinerie de Donges (Loire-Atlantique), l'une des trois unités en France. Depuis lundi 18 décembre au matin, et pour vingt-quatre heures, la production est arrêtée à Donges, à l'appel de l'inter-syndicale CGT-CFDT-FO. Le chargement des camions-citernes est interrompu mais le mouvement n'affecte pas l'approvisionnement des stations-service.

En prenant le contrôle d'IN2

Siemens accroît sa présence en France

Le groupe allemand Siemens doit annoncer prochainement le rachat d'IN2, la filiale informatique d'intertechnique qui occupe la première place sur le marché français des mini-ordinateurs. Siemens, écarté du marché hexagonal des télécommunications Il y a dix-huit mois, prend ainsi sa revanche en France, un marché difficile pour lui.

Et de trois ! Après l'offre publique d'achat lancée sur Plessey, en Grande-Bretagne, la reprise aux Etats-Unis de Rolm, la filiale d'IBM spécialisée dans le téléphone, Siemens annonce sa troisième acquisition en un mois : en France, cette fois, et dans l'informatique. Le géant bavarois devait en effet annoncer qu'il rachète à Intertechnique (équipements aéronautiques, systèmes militaires et transmissions) sa filiale spécialisée dans l'informatique, IN2 (1,1 milliard de francs de chiffre d'affaires consolidé). Les négociations auraient depuis plusieurs semaines et la signature était attendue inévitablement, sauf accident de dernière minute.

Cette opération constituera pour Siemens une formidable revanche : le groupe avait très mal vécu la façon dont il avait été écarté du marché français des télécommunications du (mauvais) feuillet de la CGCT (Compagnie générale de constructions téléphoniques), il y a dix-huit mois. Candidat contre l'américain ATT (American Telegraph and Telephone) et le suédois Ericsson à la reprise de cette société, il s'était vu préférer le groupe nordique après moult hésitations, pressions et aller-retour des autorités françaises. Les dirigeants de Siemens en avaient conçu une grande amertume, estimant que les qualités techniques de leurs centraux téléphoniques avaient été sous-évaluées.

Dans l'entrevue qu'il nous avait accordé quelques jours après son opération britannique (le Monde du 13 décembre), le président du directeur, M. Karlheinz Kaske, le disait clairement : à ses yeux, la France demeurait un pays « fermé ». Certes, expliquait-il, son groupe rencontrait des succès dans certains domaines (les automatismes, les arts graphiques). « Là où il n'y a pas d'industries contrôlées par l'Etat ». Mais l'impression générale des dirigeants de Siemens était que leur entreprise avait, dans l'Hexagone, une taille bien petite (entre 2 et

3 milliards de francs de chiffre d'affaires) au regard du reste du groupe (200 milliards de francs de chiffre d'affaires). M. Christian Fayard, ancien dirigeant chez Thomson, entre il y a quelques mois dans la filiale française de Siemens, s'était vu explicitement confier la mission de remédier à cet état de choses.

Informatique de gestion

Le nom de Siemens avait donc été cité dans plusieurs dossiers ouverts ces derniers mois (Télématique, équipements automobiles...), mais rien ne s'était concrétisé. Aujourd'hui, le groupe a trouvé l'entreprise qui lui permet de se renforcer en France, dans la perspective du grand marché unique de 1993. IN2 a vu le jour à mi-août 1988 grâce à l'apport par Intertechnique de sa branche informatique. Mais l'origine de cette branche remonte bien plus tôt : dès 1975, le président d'Intertechnique avait lancé un département informatique pour diversifier son groupe.

Tournée vers l'informatique de gestion, IN2 (un millier de collaborateurs) a annoncé il y a quelques jours à peine qu'il détenait 96,48 % de Léonard, une ex-filiale de Creusot-Loire spécialisée dans les micro-ordinateurs. Mais le constructeur est surtout connu pour sa place sur le marché hexagonal des mini-ordinateurs, où il est le premier fabricant. Il y occupe une position un peu à part, ayant opté pour un logiciel d'exploitation (Pick) très particulier : il y a quelques jours, son patron, M. Edmond Marchegay, annonçait néanmoins que l'entreprise prenait un tournant technologique et optait pour le logiciel d'exploitation le plus en vogue, Unix.

IN2, qui a affiché pour le premier semestre une perte de 42,9 millions de francs, prend donc un virage fondamental, sur les deux plans de la technique et de l'actionariat. Elle rejoint un groupe qui occupe en Europe la deuxième place dans l'informatique, avec 25 à 30 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1987 (le Monde du 18 août), derrière l'américain IBM... à quelques encablures du champion français Bull, qui voit le géant bavarois se renforcer sur son marché de prédilection.

FRANÇOISE VAYSSE.

Grâce à un échange d'actions ITT détient 2,8 % de la CGE

ITT (International Telephone and Telegraph) a pris une participation de 2,8 % dans le capital de la Compagnie générale d'électricité (CGE) à la suite du rattachement, au 1^{er} janvier 1989, de la filiale italienne de la Société générale de Belgique dans Alcatel NV (le Monde du 13 décembre). Les titres entre les mains de la Société générale de Belgique (5,2 %) avaient été cédés à la CGE et à ITT, mais on ne savait pas alors comment ils se répartiraient entre les deux groupes. En fait, ITT a échangé les 843 000 actions Alcatel NV qu'il détenait contre des titres CGE : il se trouve donc actionnaire de la Compagnie, à hauteur de 2,8 %.

Celle-ci voit, en contrepartie, sa position renforcée dans Alcatel NV : cette société, numéro deux mondial

du téléphone, est désormais possédée à 61,5 % par la CGE, à 37 % par ITT et 1,5 % par le Crédit lyonnais. Alcatel NV, rappelé-t-on, est née du rachat, il y a deux ans, des intérêts d'ITT dans les télécommunications. Ce qui explique la forte présence de l'américain dans le capital de la CGE.

L'entrée d'ITT dans le capital de la CGE constitue un « investissement financier » et ne signifie pas une modification des relations entre les deux entreprises, précisait-on lundi 19 décembre à la CGE. Celle-ci en profite pour consolider encore un peu plus son noyau d'actionnaires stables, qui peut être désormais estimé entre 35,6 et 36,6 % (compte tenu de l'actuelle augmentation de capital réservée aux salariés en cours).

Le gouvernement se félicite de l'accord Peugeot-Fiat

MM. Roger Fauroux, ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire, et Jacques Chérac, ministre délégué chargé de l'aménagement du territoire et des reconversions, se sont félicités de la signature, le 19 décembre (le Monde du 20 décembre), d'un accord entre le français Peugeot SA et l'italien Fiat pour implanter une usine de production de véhicules utilitaires légers sur le site d'Hordain, près de Valenciennes dans le département du Nord. « L'industrie réaffirme ainsi le rôle majeur qu'elle peut tenir dans le redressement de la situation de l'emploi en France ».

De son côté, M. Michel Delabarre, ministre des transports et premier vice-président du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, estime que cette décision, après celle de Peclizey, est la construction d'une usine d'aluminium à Dunkerque, est le résultat « de politiques de redressement et de modernisation économique de notre pays, mises en œuvre depuis 1981 par les gouvernements de Pierre Mauroy, Laurent Fabius, et poursuivis aujourd'hui par notre gouvernement ».

Un investissement de 3,4 milliards de francs

L'Humanité, pour sa part, considère que l'accord PSA-Fiat « est l'un des signes pour Chauxson », filiale commune à Peugeot et Renault, « qui justifie à tout point de vue d'être de fabrication des véhicules utilitaires ».

PSA et Fiat ont précisé, après la signature de leur accord, lundi 19 décembre à Turin, qu'il visait à doubler la production de véhicules utilitaires légers de leur filiale commune SEVEL, pour la porter à plus de mille véhicules par jour en 1994-1995 dans

trois usines : celle, actuelle, de Val-di-Sangro (Abruzzes), qui fabrique cinq cents véhicules par jour, la future unité d'Hordain qui en produira quatre cent cinquante par jour, enfin, celle de Pomigliano-d'Arco, près de Naples, héritée d'Alfa Romeo depuis sa reprise par le groupe Fiat en 1987, et qui sera entièrement restructurée.

M. Jacques Calvet, patron de PSA, a indiqué que l'aide de l'Etat français s'élevait à 250 millions de francs, au titre de l'aménagement du territoire, conformément aux législations européennes et française, sur un investissement total de 3,4 milliards de francs. Selon lui, cette nouvelle usine, dont les travaux commenceront à mi-1990 et la production à mi-1993, créera cinq mille emplois, trois mille pour l'usine elle-même quand elle tournera à plein régime en 1994-1995, et deux mille autres pour les emplois induits.

● Devenlay en Espagne. - Le groupe Devenlay vient d'annoncer une prise de participation de 40 % dans la société espagnole Ferrys, qui tient la première place sur le marché de la chaussette et du sous-vêtement féminin et masculin en Espagne. Avec un chiffre d'affaires de 380 millions de francs par an et 26 millions de bénéficiaires, cette entreprise est plutôt spécialiste des produits bas de gamme. Le groupe Devenlay (2 milliards de francs de chiffre d'affaires) a, lui, une politique de marques et de produits haut de gamme. Dès janvier 1989, les deux sociétés devraient créer une filiale de distribution dont Devenlay sera l'actionnaire majoritaire, et qui diffusera ses produits sur le marché européen.

● Le nouveau bureau de l'AJBB. - L'AJBB (association des journalistes de l'habitat, du bâtiment et de l'immobilier) a élu son nouveau bureau. Le président en est Daniel Ducher (Urbanpress), assisté de trois vice-présidents : Jocelyne Depeysson (Diagonale), Georges Méhéri (ILM Aujourd'hui) et Jean Payzieu (Antenne 2). Le secrétaire général, François Lamarre (Architecture Actualité), le trésorier, Jeanne Vallée (Indicateur Bertrand). Les autres

membre du bureau sont Michel Bénéchou (photographe indépendant), Florence Bertrand (Investir), Viviane Cartaire (Le Particulier Immobilier), Michèle Fournet (Le Magazine de la construction), Bruno Ischer (Murs, murs), Catherine Néresse (De particulier à particulier), Jean Pierlé (France-Sol), Catherine Pierre (Architecture, mouvement, continuité) et Francis Rambert (Architectes, architectes).

L'intéressement

Économie

L'Etat et les siens

Transports : des machines et des hommes

(Suite de la 1^{re} page.)

Tous les acteurs du monde des transports complètent ce panorama par la calamiteuse organisation politico-administrative qui régit les transports publics en France. Car l'Etat met plus que son nez de propriétaire ou de bailleur de fonds dans les affaires d'Air France, de la SNCF, de la RATP et des entreprises de transports urbains.

Il a étendu à ces entreprises des règles contraignantes en matière de relations salariales. Il détermine le pourcentage d'augmentation, invente des garde-fous comme le fameux « GVT » (1) et contrôle les effectifs. Comment les dirigeants se sentiraient-ils responsables de la gestion sociale dans ces conditions, puisqu'ils ne sont pas en mesure de négocier avec les syndicats. Ni les salaires ni les effectifs. M. Paul Reverdy, président de la RATP, a dit, dans ces colonnes, le poids de cette déviation institutionnelle (1^{er} Monde du 14 décembre).

Il n'est donc pas étonnant que les responsables gèrent à la petite semaine les problèmes de relations humaines, qu'ils n'ont pas été formés à traiter, réservant toute leur énergie pour les questions techniques plus gratifiantes. Un ministre des transports communiste veut-il qu'on embauche à la SNCF ? On embauche à tour de bras. Un ministre socialiste décide-t-il que ce fardeau va à contre-courant de l'évolution ? On débâche au rythme de dix mille emplois par an.

Et tant pis si ces coups d'accordéon et une pyramide des âges aberrante mettent le feu aux poudres en désespérant les jeunes et les diplômés. L'important, c'est que les trains arrivent à l'heure. Le décalage entre des outils techniques de plus en plus modernes et performants et une gestion sociale archaïque est devenu véritablement déterminant.

Le « syndrome de Laborit »

Ce cocktail de tensions et d'aberrations dans l'organisation déclenche chez les salariés ce que M. Emmanuel Edou, ancien directeur du cabinet du ministre des transports, Jacques Douffieux, appelle le « syndrome de Laborit » (2).

« Lorsqu'on soumet une souris blanche à des électrochocs, elle survit sauf si on la coince complètement, analyse-t-il. C'est la même chose pour les hommes qui n'ont plus de perspectives. Or c'est ce qui se produit dans plusieurs secteurs des transports. Les salaires voient les augmentations indiciaires réduites à peu de chose par la fin de l'inflation galopante. Ils n'ont plus d'espoir d'avancement, car les exigences de la productivité ont stoppé l'embauche. Enfin, le système hiérarchique en vigueur dans les entre-

prises publiques de transport n'est pas loin de l'âge de la pierre et il paralyse tout le monde : les ingénieurs bloquent les contrôleurs aériens qui, à leur tour, bouchent l'horizon des électroniciens de la navigation aérienne. »

Dans un monde en mutation rapide, les grilles et les statuts deviennent des barreaux de prison auxquels s'accrochent les syndicats. Impossible de les aménager puisque ceux-ci demanderaient aussitôt l'extension des avantages reconnus pour tel corps à l'ensemble de la fonction publique. L'immobilisme devient la règle.

Les grèves actuelles rappellent la pertinence du mot de Chateaubriand : « L'amour-propre en souffrance a fait de grands révolutionnaires ». Les salariés de la RATP ont été présentés comme des hantés ; depuis 1986, on leur a dit qu'ils avaient, eux, la garantie de l'emploi et qu'ils généraient des déficits colossaux ; on les a astreints à des efforts de productivité. Ils en ont assez d'être coupables et mal payés. Ils se rebellent.

Toujours à la RATP, les ouvriers d'entretien en ont assez de voir que les conducteurs du RER pouvaient obtenir 250 francs de primes diverses

Lyon, de nombreux bacheliers en situation d'échec, explique-t-il. Nous sommes entrés à la SNCF en 1983. Nous avons vingt-huit-trente ans et, primes comprises, nous sommes payés entre 6 200 et 7 400 F brut. Notre encadrement vient d'arrêter la notation pour les 200 agents de niveau 3 capables de passer au niveau 4. Quarante ont été notés et, compte tenu du petit nombre de départs à la retraite, trois ou quatre seulement seront promus. Nous ne demandons pas mieux que de travailler avec plus d'efficacité, mais nos efforts ne serviraient à rien. »

De temps en temps, poursuit-il, nous, les agents commerciaux, nous nous jetons des défis. Ce sera à qui jouera au meilleur vendeur. C'est à qui proposera au client une place de première, une carte de réduction, une carte Kiwi ou un repas dans le TGV. Huit fois sur dix, ça marche parce que nous sentons bien les attentes du voyageur qui nous fait face. Que s'est-ce qu'on nous reproche quand nous nous défendons comme ça ? 7 francs par carte Kiwi placée au-delà de trente-deux, et notre chef nous propose de nous récompenser en nous payant un repas ! Pourquoi nous donner du mal puisque nous ne serons pas

d'une mise en concurrence. Par exemple, dit-il, la RATP pourrait consulter l'entreprise privée de Dietrich pour vérifier que ses propres ateliers d'entretien du métro sont au bon niveau. On substituerait un dialogue économique au dialogue réglementaire. Air France pourrait aussi filialiser l'entretien de ses avions. »

Pour M. Strobel et Colin, il n'est plus possible de poursuivre le laisser-faire actuel. « Dans la société moderne, les systèmes de transports sont redondants », disent-ils. La SNCF peut se substituer à Air Inter en grève : la voiture individuelle peut remplacer le métro. En matière de

marchandises, le chargeur a une multitude d'opérateurs et d'itinéraires à sa disposition. Quand la poste est en panne, le courrier express s'y substitue, mais cela coûte dix fois plus cher. Si l'on ne met pas à plat le système actuel, si on ne prend pas garde aux dysfonctionnements sociaux qu'il génère, on assistera à une multiplication des incidents qui ne pénaliseront pas les gros usagers, les détenteurs de l'information et les riches. Il ne serait pas admissible que les plus mal lotis de la société se retrouvent avec des transports au rabais. »

En définitive, ce remue-ménage dans les transports prouve que le temps de la

réflexion est venu et que celle-ci ne devra plus porter exclusivement sur la technique ou sur l'économie rigoureuse, mais qu'elle devra intégrer l'homme, machine fragile et affective qui obéit à des lois aussi impératives que celles de la physique ou des comptes.

ALAIN FAUJAS.

Demain : le mal-être des postiers par FRANÇOISE VAYSSE.

(1) Glissement vieillesse technique. (2) Henri Laborit, biologiste et écrivain.



prises publiques de transport n'est pas loin de l'âge de la pierre et il paralyse tout le monde : les ingénieurs bloquent les contrôleurs aériens qui, à leur tour, bouchent l'horizon des électroniciens de la navigation aérienne. »

payés de nos efforts ? Nous voudrions une formation adéquate et un intrinsèque aux résultats. Nous voudrions que la SNCF considère le métier de vendeur comme un vrai métier. »

Mise en concurrence

Que peuvent faire les entreprises publiques en général et les transports en particulier pour sortir de cette désespérance ? « Le seul gisement de productivité qui subsiste dans ces entreprises, c'est la motivation du personnel, répond M. Alain Chupin, secrétaire national de la CFTD pour l'économie, la communication et la fonction publique. Pendant longtemps, la croissance automatique leur avait évité de se poser la question. Aujourd'hui, elles ne progressent plus si elles ne rendent pas à leur personnel des perspectives d'avenir. La clé de ce déblocage, c'est la mobilité. Il faut faire changer de métier et de lieu des personnes qui sont enfermées. Et la clé de la mobilité, c'est une formation digne de ce nom. »

« Il convient aussi, ajoute M. Chupin, de faire évoluer le service public, sinon ce sera la privatisation assurée. De ce point de vue, l'attitude de la CGT est un sacré handicap parce qu'elle empêche tout assouplissement pour répondre aux besoins des usagers. Prenons EDF : les déménagements se faisant pendant le week-end, il serait préférable de ne pas couper le courant lorsque quelqu'un quitte son appartement et de régulariser avec son successeur. La CGT s'oppose à cette simplification parce que cela risquerait de supprimer des emplois. Les directions, qui n'ont pas de stratégie sociale, emboîtent le pas pour ne pas avoir d'ennui et mettent en porte à faux les organisations syndicales qui souhaitent une mise à jour. »

Tout le monde ne prône pas cette voie. M. Emmanuel Edou estime que le salut ne peut venir dans un premier temps que d'une décentralisation, puis

L'intéressement à Air France

Parmi les mesures capables de donner aux personnels des entreprises publiques motivation et sentiment de travailler à une tâche collective, figure l'intéressement aux bénéfices et la participation. Air France pourrait distribuer, au titre de 1988, 162,5 millions de francs, soit 4 655 francs par salarié.

M. Bernard Attali a fait approuver, le 29 novembre, par le comité central d'entreprise une modification de l'accord de participation et le lancement d'un système d'intéressement.

* Participation. En fonction du bénéfice net, du niveau du capital social, de la masse salariale et de la valeur ajoutée de l'exercice, une réserve spéciale de participation est constituée chaque année au bénéfice du personnel.

Selon l'ancien système, cette réserve pouvait ne pas suivre l'évolution du bénéfice net. Ainsi, en 1986, celui-ci s'était élevé à 677 millions de francs et la participation à 52,2 millions, mais en 1987, les chiffres respectifs s'établissent à 717 millions et à 49,3 millions.

L'application des nouvelles modalités permettra de répartir 90 millions de francs, soit 2 640 francs par salarié. Confor-

mément à la loi, cette somme sera bloquée pendant cinq ans.

* Intéressement. La prime d'intéressement variera en fonction de l'évolution du rapport entre l'excédent d'exploitation et le chiffre d'affaires. Plus ce rapport sera élevé, plus importantes seront les sommes versées. Dans un deuxième temps, le montant sera minoré en cas de bénéfice net inférieur à 750 millions de francs. Deux indices prenant en compte les parts de marché prises par la compagnie et la ponctualité de ses avions pourront améliorer la prime jusqu'à 40 %.

Dans un troisième temps, la somme obtenue est répartie en deux parts égales, l'une centralisée et l'autre décentralisée dans les services qui pourront majorer ou minorer de 20 % le résultat. Le versement de la part décentralisée fera, sauf pour 1988, l'objet d'une retenue de 1 % par jour d'absence dans l'année.

L'hypothèse 1988 prévoit de distribuer 72,5 millions de francs, soit 2 015 francs par salarié.

Al. F.

PREFECTURE DE LA SARTHE Direction des Affaires Décentralisées

PREFECTURE DE LA MAYENNE Direction de l'Administration Générale et de la Réglementation

PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE Direction de la Réglementation

AVIS AU PUBLIC

PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE LIGNE ÉLECTRIQUE AÉRIENNE A DEUX CIRCUITS 400 000 VOLTS « DOMLOUP (35) - LES QUINTES (COMMUNE DE 72 - LAIGNE-EN-BELIN) »

Par arrêté interpréfectoral du 22 novembre 1988, les préfets des départements de la Sarthe, de la Mayenne et de l'Ille-et-Vilaine ont prescrit l'ouverture d'un enquêteur conjointement sur l'utilité publique du projet de construction, par Electricité de France, d'une ligne aérienne à 2 circuits 400 000 volts « DOMLOUP (35) - LES QUINTES (72 - commune de Laigné-en-Belin) » et sur la mise en compatibilité des plans d'occupation des sols des communes concernées.

ENQUÊTE PRÉALABLE A LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE

Le dossier sera déposé pendant 40 jours consécutifs, à compter du lundi 19 décembre 1988 et jusqu'au vendredi 27 janvier 1989 inclus dans les lieux suivants :

Département de la Sarthe :
- Préfecture de la Sarthe, au Mans ; sous-préfecture de La Flèche et dans les mairies des communes de Assières-sur-Vègre, Auvers-le-Hamon, Avoise, Cérons-Foulloutourte, Juigné-sur-Sarthe, Laigné-en-Belin, La Suze-sur-Sarthe, Mézary, Noyen-sur-Sarthe, Parigné-le-Pôlin, Saint-Jean-du-Bois, Saint-Ouen-en-Belin, Saint-Gervais-en-Belin et Yvré-le-Pôlin.

Département de la Mayenne :
- Préfecture de la Mayenne, à Laval ; sous-préfecture de Château-Gontier et dans les mairies des communes de Astillé, Beaulieu-sur-Oudon, Beaumont-Pied-de-Bœuf, Bouere, Bouessay, Le Buret, Cossé-le-Vivien, Grez-en-Bouere, Houssay, Méral, Origné, Quelaines-Saint-Gault, Ruillé-Froid-Fonds, Saint-Charles-la-Forêt, Saint-Loup-de-Dorat, Villiers-Charlemagne.

Département de l'Ille-et-Vilaine :
- Préfecture de l'Ille-et-Vilaine, à Rennes et dans les mairies des communes de Bais, Brielles, Chané, Domagné, Domalain, Domloup, Gennes-sur-Seiche, Le Pertre, Louigné-de-Bais, Moutiers, Noyal-sur-Vilaine, Ossé, Pire-sur-Seiche, Saint-Germain-du-Pinel, Vergéal.

Les documents seront mis aux heures habituelles d'ouverture à la disposition du public, qui pourra en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ouvert à cet effet.

ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LA MISE EN COMPATIBILITÉ DES PLANS D'OCCUPATION DES SOLS
Le projet de construction de la ligne électrique 400 000 volts (DOMLOUP - 35 - LES QUINTES - 72 - Commune de Laigné-en-Belin) nécessite la mise en compatibilité du plan d'occupation des sols des communes suivantes :

- Assières-sur-Vègre - 72, Auvers-le-Hamon - 72, Cérons-Foulloutourte - 72, Juigné-sur-Sarthe - 72, Laigné-en-Belin - 72, La Suze-sur-Sarthe - 72, Mézary - 72, Noyen-sur-Sarthe - 72, Parigné-Le-Pôlin - 72, Saint-Ouen-en-Belin - 72, Yvré-le-Pôlin - 72, Bouere - 53, Méral - 53, Origné - 53.

Un dossier relatif à la mise en compatibilité de chacune de ces communes sera déposé pendant 40 jours consécutifs, à compter du lundi 19 décembre 1988 et jusqu'au vendredi 27 janvier 1989 inclus dans les lieux suivants :

- A la préfecture de la Sarthe, au Mans ; et à la préfecture de la Mayenne, à Laval pour l'ensemble des communes concernées de chaque département.

- A la sous-préfecture de La Flèche - 72, et de Château-Gontier - 53, pour l'ensemble des communes concernées de chaque arrondissement.

- A la mairie de chaque commune pour ce qui la concerne.

Les documents seront mis aux heures habituelles d'ouverture à la disposition du public, qui pourra en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ouvert à cet effet.

COMMISSION D'ENQUÊTE

M. le président du Tribunal administratif de Nantes a désigné les personnes suivantes :

Président : M. Claude Bouche, lieutenant-colonel du génie, en retraite.
Membres : M. Jacques Delcroix, ingénieur électricien, M. Jean Duchesne, artisan en retraite, M^{me} Jeanne Dufour, professeur d'université en retraite, M. Roger Guillemot, contrôleur divisionnaire des impôts, en retraite.

Suppléants : M. André Nayl, lieutenant-colonel, en retraite, M. Louis Vallée, professeur, en retraite.
Le président ou un membre de la commission d'enquête recevra en personne les observations du public.

Pour le département de la Sarthe

- le Mardi 20 décembre 1988, à la sous-préfecture de La Flèche, de 13 h 45 à 17 h 45
- le Vendredi 6 janvier 1989, à la mairie d'Avoise, de 9 h à 12 h
- le Mercredi 11 janvier 1989, à la mairie de Noyen-sur-Sarthe, de 13 h 30 à 17 h
- le Vendredi 13 janvier 1989, à la mairie de La Suze-sur-Sarthe, de 14 h à 18 h
- le Jeudi 19 janvier 1989, à la mairie de Cérons-Foulloutourte, de 14 h à 17 h
- le Samedi 21 janvier 1989, à la mairie de Laigné-en-Belin, de 10 h à 12 h
- le Vendredi 27 janvier 1989, à la préfecture de la Sarthe, au Mans, de 14 h à 17 h

Pour le département de la Mayenne

- le Mardi 20 décembre 1988, à la sous-préfecture de Château-Gontier, de 13 h 30 à 18 h
- le Vendredi 6 janvier 1989, à la mairie de Grez-en-Bouere, de 14 h à 17 h
- le Mercredi 11 janvier 1989, à la mairie d'Origné, de 14 h à 18 h
- le Mardi 17 janvier 1989, à la mairie d'Astillé, de 14 h à 18 h 45
- le Samedi 21 janvier 1989, à la mairie de Cossé-le-Vivien, de 10 h à 12 h
- le Mardi 24 janvier 1989, à la mairie de Beaulieu-sur-Oudon, de 9 h 30 à 12 h 30
- le Vendredi 27 janvier 1989, à la préfecture de la Mayenne, à Laval de 13 h 30 à 16 h 30

Pour le département d'Ille-et-Vilaine

- le Mardi 20 décembre 1988, à la mairie de Saint-Germain-du-Pinel, de 14 h à 17 h 30
- le Samedi 7 janvier 1989, à la mairie de Bais, de 8 h 30 à 12 h
- le Mercredi 11 janvier 1989, à la mairie de Pire-sur-Seiche, de 9 h à 12 h
- le Lundi 16 janvier 1989, à la mairie de Domagné, de 9 h à 12 h
- le Vendredi 20 janvier 1989, à la mairie de Domloup, de 15 h à 18 h
- le Vendredi 27 janvier 1989, à la préfecture d'Ille-et-Vilaine, à Rennes, de 13 h à 16 h.

En outre, et pendant toute la durée de l'enquête, les observations pourront également être adressées par écrit au président de la commission d'enquête.

1) Pour le projet de déclaration d'utilité publique
- A la préfecture de la Sarthe, siège principal de l'enquête, place Aristide-Briand - 72041 Le Mans Cedex.
- A la préfecture de la Mayenne, siège de l'enquête, 16, place Jean-Moulin - 53024 Laval Cedex.
- A la préfecture de l'Ille-et-Vilaine, siège de l'enquête, 3, avenue de la Préfecture - 35026 Rennes Cedex.

2) Pour le projet de mise en compatibilité des P.O.S.
- A la préfecture de la Sarthe pour les communes concernées du département.
- A la préfecture de la Mayenne pour les communes concernées du département.

La commission d'enquête rédigera à l'issue de l'enquête un rapport et des conclusions motivées tant sur le projet de déclaration d'utilité publique que sur le projet de mise en compatibilité des plans d'occupation des sols.

Copie de ces rapports et conclusions sera tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête dans chacun des lieux d'enquête ci-dessus désignés.

Les personnes intéressées pourront également demander communication de ces documents à la préfecture de la Sarthe - Direction des affaires décentralisées 1^{er} Bureau.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Économie

Un entretien avec John-Kenneth Galbraith

« La nature même de l'agression internationale a changé » nous déclare l'économiste américain

« Ce qui se passe entre l'Est et l'Ouest constitue l'un des plus profonds changements que j'ai connus dans ma vie... » Cette déclaration serait anodine si elle n'émanait de John-Kenneth Galbraith. A quatre-vingts ans, l'économiste américain n'a perdu ni sa verve ni son ton polémique. Une longue et brillante carrière l'a mis à l'abri des modes et des réactions épidémiques. A Paris, pour présenter un livre sur les heures et malheurs du capitalisme et du communisme, fruit d'un dialogue avec l'économiste soviétique Stanislav Menchikov (1) M. Galbraith étend ses jambes interminables et abandonne son demi-sourire ironique pour résumer sa fascination pour une époque où se conjugaient « trois phénomènes extraordinaires ».

Le capitalisme n'a plus peur du communisme et les socialistes discutent des concessions à faire aux lois du marché. « On ne parle plus d'infériorité ou de supériorité militaire des Etats-Unis et de l'URSS. Chacun a accepté de s'installer autour d'une table de négociations pour écartier une guerre nucléaire qui détruirait les deux systèmes. » Bien sûr, « il y aura toujours des idéologues pour polémiquer, après une catastrophe sur la part des centres communistes ou capitalistes ». Mais « l'imperialisme est un art dépassé ». Ce troisième point mérite l'attention. Les deux superpuissances ont découvert les « limites de leur influence » et le poids de la « volonté d'indépendance » de chaque pays, en Amérique centrale pour les Etats-Unis ou en Afghanistan pour l'URSS. La tentation de l'extension territoriale, évidente durant l'ère agricole, s'est éteinte devenue impossible avec l'ère industrielle.

For de sa propre expérience durant l'occupation américaine des pays vaincus de la dernière guerre, Japon et Allemagne, M. Galbraith précise à qui ne le suivrait pas : « L'URSS ne pourrait jamais prendre le contrôle d'une économie aussi complexe que celle du Japon... ni les Etats-Unis prendre en charge une économie aussi complexe que celle de la Pologne. » Sans clore le débat, M. Galbraith estime que, « la nature même de l'agression internationale a changé ».

Ce triple constat se retrouve en filigrane tout au long du livre écrit avec M. Menchikov. Mais depuis la fin de ce dialogue de l'été 1987, entre le vieil enfant terrible des économistes américains et le fils d'un ambassadeur soviétique à Washing-

ton devenu membre de l'appareil en URSS, glasnost et perestroïka ont fait du chemin. « Nul, aujourd'hui, ne peut plus estimer excessif le terme de « révolution » utilisé il y a dix-huit mois par Menchikov pour qualifier l'expérience Gorbatchev », jubile M. Galbraith. « Depuis lors, l'intelligentsia, ceux qui veulent être entendus ont apporté leur soutien aux grands desseins » du numéro soviétique.

Sur le plan économique cette « révolution » a trouvé un prolongement « étonnant » avec « la décision de réduire les forces armées » permettant de dégager les moyens financiers et humains dont « les Soviétiques ont désespérément besoin pour produire ».

Le défi de M. Gorbatchev

Car le défi de Mikhaïl Gorbatchev se heurte à deux problèmes majeurs : « Casser les résistances d'un appareil bureaucratique de quelque quarante millions de personnes qui vivent bien et n'ont guère envie de voir remis en cause leurs privilèges » ; « offrir des biens de consommation et des services dont l'Ouest est devenu le modèle » alors que le « plan soviétique ne peut en gérer rapidement la production ». En ce sens, et contrairement aux « rétrogrades » de son pays, M. Galbraith se déclare « très favorable aux crédits proposés par la France » et d'autres pays européens pour faciliter l'accélération d'un processus qui « demandera du temps ».

S'il veut que « Gorbatchev réussisse », le professeur de Harvard reste lucide. « Il est un fait fondamental et simple », résume-t-il : « Le capitalisme produit généralement plus de biens que d'argent pour les consommateurs alors que le communisme génère plus de liquidités que de produits. » Ce phénomène rendra long et « très difficile la convertibilité du rouble ». Quelques jours après l'annonce d'une dévaluation de 50 % au 1^{er} janvier 1990 de la devise soviétique et d'un programme permettant son libre échange à l'horizon 1995, M. Galbraith fait tranquillement part de son scepticisme. « Je ne crois pas cela possible », dit-il simplement. Avant de lancer, l'œil malicieux : « Trop de Soviétiques possèdent trop de roubles. Si la monnaie devient convertible, le pays connaît, devant les banques, les queues les plus longues qu'il ait connues. Réformer dans les faits le système

des prix, alléger la bureaucratie, réapprendre les règles de la gestion et de la concurrence oubliées durant soixante-dix ans de centralisme et de planification, autant d'obstacles redoutables pour l'équipe Gorbatchev et les réformistes.

Fasciné par l'URSS, dont le système a eu l'avantage sur le capitalisme, d'assurer moins d'inégalités des revenus et moins de chômage, M. Galbraith ne manque pas de jeter un œil critique sur la situation de son propre pays. L'accent mis durant les deux mandats du président Ronald Reagan sur le marché de l'offre et la gestion de l'économie à court terme par les taux d'intérêt ? Un « phénomène de mode », selon lui. Il s'en explique longuement dans la seconde partie de son livre, consacré au capitalisme et tout particulièrement aux Etats-Unis.

Favorable à une réduction rapide du déficit budgétaire par la hausse des impôts et une réduction des crédits militaires, il se fait l'avocat d'une augmentation des crédits sociaux pour pallier « les carences américaines en matière de logement, bon marché, de transports, et éducation primaire de qualité ». Le président élu, George Bush, suivra-t-il, même partiellement, de telles recommandations ? M. Galbraith le devine. « Il n'aura ni le courage de relever les impôts ni l'intelligence de viser une politique à long terme de bas taux d'intérêt pour encourager l'investissement ». Le futur président républicain n'a qu'un avantage : « Contrairement à Ronald Reagan lors de son arrivée à la Maison Blanche, George Bush ne semble pas déterminé à plonger le pays dans la récession. » Une telle récession serait « dangereuse, compte tenu de l'énorme endettement accumulé par les entreprises ». La « meilleure stabilité des pays occidentaux » devrait constituer un garde-fou. Mais il est toujours difficile d'abandonner une « part de son leadership, alors qu'un groupe de vieux politiciens continue d'analyser la situation mondiale en croyant intacte la puissance américaine ». Il leur faudra bien un jour découvrir qu'à l'étranger « on ne pense plus au leadership des Etats-Unis pour leurs troupes, mais pour leur musique, leur mode, leur télévision. Un peu aussi pour leur système universitaire et pour leur technologie... ».

FRANÇOISE CROUGNEAU.

(1) Capitalisme, communisme et coexistence. De l'antagonisme à l'intensité. Interéditions, 224 pages, 112 F.

Malgré la riposte annoncée par les Américains

Les Douze maintiennent leur interdiction d'importation de viande aux hormones

BRUXELLES (Communautés européennes) de notre correspondant

A compter du 1^{er} janvier 1989, la commercialisation et donc l'importation de viande nourrie aux hormones seront interdites dans la Communauté. Malgré la perspective de représailles commerciales américaines, les ministres des affaires européennes des Douze ont en effet confirmé, lundi 19 décembre, leur intention d'appliquer la directive communautaire approuvée en décembre 1985 dont la mise en œuvre avait déjà été différée d'un an.

Le Royaume-Uni, le Danemark, l'Italie, les Pays-Bas auraient volontiers envisagé un nouveau report de l'entrée en vigueur de la directive. M. Willy De Clercq, le commissaire chargé des relations extérieures, appuyé par la majorité du conseil et en particulier par la France, a expliqué que la Communauté se désolidariserait si elle ne s'en tenait pas à sa propre décision. En outre, a ajouté le commissaire, autoriser les Etats-Unis et le Canada à livrer à la CEE

des viandes élevées aux hormones reviendrait à discriminer les producteurs communautaires qui, depuis un an, n'ont pas le droit, eux, d'administrer des hormones à leur bétail. Ce serait également discriminer les fournisseurs des pays tiers qui, contrairement aux Etats-Unis et au Canada, ont déjà accepté des restrictions afin de tenir compte de l'embargo communautaire, autrement dit sont aujourd'hui capables d'exporter des viandes sans hormones.

Afin d'essayer de limiter l'affrontement avec les Etats-Unis, les Douze ont décidé d'exclure du champ d'application de la directive les viandes destinées aux animaux domestiques. Celles-ci représentent plus du tiers des livraisons américaines. Les Etats-Unis ont clairement indiqué que, dans le cas où la CEE persisterait à vouloir appliquer sa directive, ils riposteraient en relevant jusqu'à 100 % les droits de tomates et les boissons fermentées. Les importations qui seraient ainsi sanctionnées représenteraient un volume de commerce d'environ 150 millions de dollars.

La Communauté s'est déclarée depuis longtemps décidée à appliquer ses contre-représailles qui viseraient le miel, les noix, les fruits secs, le maïs en boîte. Fallait-il donner le feu vert à la Commission pour qu'elle les mette en œuvre de façon automatique dès lors que les Américains déclencheraient leurs mesures de rétorsion ? Dans cette affaire qui les embarrasse plus qu'autre chose, les Douze voudraient sincèrement éviter l'incident et ont donc préféré se donner un temps de réflexion supplémentaire. Ils apprécieront la situation en janvier en fonction de ce qu'aurait fait les Etats-Unis.

PHILIPPE LEMAITRE.

FINANCES

A l'Assemblée nationale

Les fonds communs de créances

Les députés ont adopté le texte de la commission mixte paritaire sénateurs-députés sur le projet de loi relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM). C'est la première fois depuis le début de la législature qu'un CMP parvient à concilier les points de vue de l'Assemblée nationale et du Sénat. Les députés socialistes, RPR et UDF ont voté pour ce texte (l'UDC n'était pas présente dans l'hémicycle), tandis que le groupe communiste s'y opposait.

Ce texte prévoit notamment la création de fonds communs de créances (FCC) sur le modèle anglo-saxon. La « titrisation » autorise les banques à négocier les créances qu'elles détiennent.

Le texte proposé par la CMP est très proche de celui adopté en première lecture par le Sénat. La CMP a adopté deux articles nouveaux : l'un est destiné à favoriser un « développement harmonieux » des prêts de titres en France ; l'autre autorise les entreprises d'assurance mutuelle à émettre des titres participatifs.

COMMERCE

Echanges records entre la Chine et Taïwan...

Les échanges commerciaux entre la Chine et Taïwan dépasseront en 1988 la barre des 2 milliards de dollars pour atteindre sans doute 2,5 milliards de dollars, un record absolu, indique le quotidien China Daily. Un institut du commerce international de Pékin M. Wan Rui souligne que le commerce des deux côtés du détroit de Taïwan continuera d'augmenter. Les dirigeants de Taïwan ayant décidé d'ouvrir la liste des produits du continent autorisés à l'importation notamment au charbon, au coton et à l'acier. Ces échanges restent largement déficitaires pour la Chine et transigent, pour leur plus grande part, par Hongkong.

...Accord entre la CEE et la Tchécoslovaquie

La Communauté européenne et la Tchécoslovaquie ont signé, lundi

POINT DE VUE

L'Europe se trompe de réforme fiscale

par Patrick de Fréminet directeur à la Banque Paribas

L'EUROPE fiscale est mal partie, entend-on dire par certains qui dénoncent péle-mêle les égoïsmes nationaux, les déclarations de M^{me} Thatcher ou de M. Rocard curieusement réunis. Et il est vrai que le projet européen de suppression des frontières fiscales relatif à la TVA et aux accises (droits sur les alcools, le tabac et les produits pétroliers) est loin de faire l'unanimité que sa réalisation paraît retardée bien au-delà de 1993.

Avant de se lamenter sur le nouveau mauvais coup qui serait porté à l'Europe, peut-être faudrait-il savoir ce qui est en jeu. S'agit-il d'un grave échec de la construction européenne ou seulement de l'échec d'un projet mal conçu, celui du marché intérieur unique ?

Le projet de la Commission consiste à uniformiser les taux des accises et à réduire les taux de TVA à 2 ou plutôt à 2 fourchettes de taux (4 à 8% et 14 à 20%) afin de supprimer tout contrôle aux frontières. Il n'y aurait donc plus de taux 0 à l'exportation dans la CEE (1). Cependant TVA et accises continueront à frapper les consommations nationales, et tout un système de compensation serait mis en place pour que chaque Etat recouvre son dû.

Ce projet a schématiquement trois mérites : une valeur de symbole par la disparition apparente de la frontière, ce qui est très important pour l'union des Européens ; un nouvel espace de liberté et de choix avantageux pour les citoyens en tant que consommateurs ; la suppression de certains coûts administratifs.

Mais face à ces mérites que de défauts ! Le premier qui saute aux yeux, ce sont les écarts de taux. Aujourd'hui la TVA est totalement neutre puisque le même taux s'applique au produit fabriqué dans le pays, importé de la CEE ou hors de la CEE. Avec le projet de la Commission, cette neutralité disparaîtrait pour les produits venant d'un autre pays CEE. Ainsi les automobiles sont, en France, toutes provenances confondues, taxées à 28%. Si l'on décide de baisser le taux à 20%, M. Tourle-Monde et M. Calvet seront ravis. Mais si en même temps on peut acheter en RFA (en y allant ou par correspondance) une voiture avec un taux de 14%, M. Tourle-Monde sera encore plus ravi, alors que M. Calvet, tous les cadres, ouvriers et employés de Peugeot seront effondrés. Quelle sera cette concurrence faussée par un élément sur lequel les producteurs ne peuvent agir ? A quoi leur servira-t-il de se battre pour réduire de 1, 2 ou 3 % le prix de revient, si l'écart de taux de TVA vient ruiner leurs efforts ?

A cette évidence, la Commission n'oppose qu'un argument : il existe aux Etats-Unis entre les Etats des écarts comparables de taxes indirectes. L'exemple américain est évidemment absurde.

Une administration se rajoutant

L'essentiel de la fiscalité — la fiscalité fédérale — est uniforme, alors qu'en Europe il y a douze fiscalités nationales disparates. De plus les taxes locales américaines sont particulièrement archaïques, et ce pays est un des derniers grands pays à ne pas avoir sauté le pas de la TVA comme l'ont fait plus de soixante-dix pays, dont le Japon récemment. En fait, dans bien des cas, c'est le taux de l'Etat de destination qui est uti-

lisé, ce qui rend faux l'argument « américain » de la Commission.

Deuxième défaut : la TVA est un impôt de consommation qui doit aller dans le budget du pays des consommateurs. Qu'on le veuille ou non, le mécanisme de compensation (2) prévu sera une source de complexité qui non seulement « mangera » les économies de coûts administratifs à la frontière mais aboutira à créer une administration européenne se rajoutant aux autres.

Troisième défaut, le système proposé crée une insécurité de la recette. Tout d'abord, la compensation ne maîtrise pas les pertes de recettes des Etats importateurs nets.

En effet, la TVA payée sur les achats directs faits par les particuliers se déplaçant à l'étranger ne sera jamais compensée faute de moyens de la connaître. Il en sera peut-être de même des achats faits par correspondance ou à distance, sauf à mettre en place de nouvelles formalités.

La quatrième défaut du projet de la Commission est celui mis en valeur par M. Rocard. Les Etats peuvent-ils perdre leur pouvoir de décision sur une recette nationale qui représente de 25 à 60 % ? Cette paupérisation de l'Etat a résolu du fait que d'une part certains Etats, tel la France, devront baisser les taux jusqu'au bas des fourchettes européennes pour ne pas auto-discriminer leurs propres entreprises, d'autre part que dans le futur les Etats n'auront plus de marge de manœuvre sur une part substantielle de leurs recettes, sauf à obtenir un accord unanime des douze.

Trouvez l'erreur

On comprend les critiques et les réserves de beaucoup d'Etats et de nombreux spécialistes : rapport du CNPF de juin 1986, rapports David (octobre 1987) et Boiteux (février 1988), prises de position d'hommes aussi divers que Maurice Lauré, Dominique de La Martinière ou Pierre Uri.

Au point où nous en sommes, il n'est pas inutile de jouer au jeu « trouvez l'erreur ». Tout d'abord, la Commission est partie d'un contresens. La frontière fiscale n'est pas une frontière avec les attributs de la puissance publique permettant de refuser la commercialisation d'un bien non conforme aux normes nationales. La TVA n'a jamais arrêté le moindre produit. Or c'est au nom de la libre circulation que la Commission veut réformer le seul impôt qui ne la perturbe pas. Quel paradoxe !

La seconde erreur résulte de la volonté de rendre communautaire un impôt tout en maintenant national son produit. C'est le quinquiesme du cercle ou l'Ubu est roi !

A partir de telles prémices comment s'étonner que l'on parvienne à déstabiliser un des impôts les plus

modernes et les plus efficaces ? Nous serions presque tentés de dire : le projet fiscal de la Commission est mort, vive la TVA ! Le bilan négatif des mérites et des défauts du projet de la Commission ne justifie pas les efforts budgétaires ou politiques demandés aux Etats.

Faut-il pour autant renoncer à toute harmonisation fiscale ? A l'évidence non. Il y a d'immenses champs à explorer.

La politique fiscale de l'épargne est prioritaire. Ici, il faut une harmonisation minimale pour réussir la libre circulation des capitaux, test en vraie grandeur de la capacité de l'Europe à s'unir.

Après cette priorité absolue, il est indispensable de faciliter les relations fiscales transfrontalières et l'on veut que la coopération industrielle et commerciale entre sociétés européennes dépasse le stade des envoies lyriques.

Or c'est en permanence que des paiements transfrontaliers ont lieu entre entreprises ou entre les sociétés et leurs actionnaires ou prêteurs. Les intérêts, les dividendes et les redevances, pour citer les cas les plus connus, franchissent-ils les frontières sans encombre ? La réponse est non car les subissements des retenues à la source variant d'un pays à l'autre, et qui, surtout, ne sont pas toujours totalement imputables ou remboursables. Ce phénomène connu des spécialistes sous le nom de « traitements fiscaux » crée des doubles-impositions et fait de la frontière un obstacle fiscal réel.

De même si deux entreprises européennes s'associent pour réaliser un travail en commun, un ouvrage ou une production, il n'y a aucune neutralité. Ce travail en commun sera réalisé dans l'un des deux pays, et il va générer des pertes d'abord, puis des bénéfices. Pour celui des associés qui est résident du pays, pas de difficulté : les pertes ou les gains se compenseront avec ses propres pertes ou gains. Mais pour son partenaire étranger, la frontière crée l'opacité, les pertes ne pourront pas le franchir pour s'imputer sur ses résultats fiscaux. Quant aux gains, il lui faudra subir l'impôt au lieu de l'activité commune sans pouvoir toujours se compenser avec des pertes dans son propre pays. Après cela on s'étonne encore que l'Europe industrielle n'existe pas !

Est-il vraiment impossible, pour faire le marché unique européen, de s'attaquer à ces vraies frontières fiscales plutôt que de consacrer tant d'efforts à une TVA pour laquelle il y a fluidité frontalière parfaite ?

La tâche est aussi difficile qu'indispensable. On pense aux conventions qui régissent ces relations fiscales transfrontalières d'un Etat à l'autre : 66 au total, alors qu'une seule pourrait suffire. La fiscalité des groupes s'arrête aux frontières des pays, c'est-à-dire à la frontière. En élargissant aux filiales européennes on déplaçait peut-être moins l'absence de grands groupes européens face aux américains ou aux japonais.

Enfin, au-delà de la fiscalité transfrontalière, il faut rapprocher les régimes fiscaux en faisant porter l'effort non sur de grandes fresques concernant les grands impôts mais sur des points limités pouvant être traités isolément. Des exemples comme le droit d'appart, le gain et les pertes, l'impôt de Bourse ou la taxe sur les conventions d'assurances paraissent de bons sujets.

Ne nous faisons pas d'illusions, le travail sera long dans un domaine où les décisions doivent être prises à l'unanimité. Comme le FMI donne des conseils de politique économique, ne pourrait-on pas créer une sorte de FMI fiscal européen réunissant des experts indépendants capables de conseiller à tel Etat de réduire l'IR ou de l'augmenter, de majorer ou de modifier ses cotisations sociales ?

L'Europe fiscale est mal partie, mais la Commission ne peut s'en prendre qu'à elle-même. Il y a autre chose à faire que rejoindre le chœur des pleureuses européennes, à moins de préférer décidément le spectacle à l'action.

(1) A l'heure actuelle une marchandise exportée ne subit jamais la TVA dans le pays de départ (sans D) mais lors du franchissement de la frontière et au taux du pays importateur.

(2) Il faudra notamment savoir de quel pays vient la TVA déduite en France pour réclamer le montant à ce pays, mais chacun de ceux-ci nous présentera aussi sa propre facture, se compensant ou non avec la sienne. Content de vérifier tout cela sans déclarations précises et formalités de contrôle !

NDLR. — Maurice Lauré est Directeur de la TVA, Dominique de La Martinière a été directeur des impôts de 1967-1973, Pierre Uri qui a été professeur à l'université de Dauphine et conseiller économique et social, a écrit plusieurs ouvrages d'économie, notamment sur la fiscalité.



il, y a le o- r- se le se et s- dé en ti- n- x- es lit té- s- ec lo- on ar un irs ix nt ui s- rs, la, de six qui nu ec- ur ns la ne le in- : le sé- lés ion nt ro- ue re, nsi ec- ont ion po- ux ion ce- de ces ux de

pe de riforme

[Faint, illegible text from a newspaper page on the left edge of the advertisement]



“Pour la CGE,
il faut être aujourd’hui
un leader incontesté pour
aborder de nouveaux
continents.”



Aujourd’hui, la bataille est économique. Pour chaque nouvelle conquête, hors de nos frontières, il faut obtenir un leadership incontesté, développer les percées technologiques, élargir son champ d’action. Aujourd’hui, les hommes de la CGE partagent une même volonté : se donner, aux quatre coins du monde, les moyens de gagner.
Pour toute information, taper 36.15 code CGE.

HDM

Épée française à garde défilée. Vers 1545-1550 école de Fontainebleau.

هكذا من الأصل

Marchés financiers

BOURSE DU 19 DECEMBRE

Main table containing market data for 'Règlement mensuel' with columns for 'VALEURS', 'Cours', 'Précédent', 'Dernier', and '% +/-'. It lists various companies and their stock prices.

Comptant (sélection) SICAV 19/12

Table with multiple columns for 'Comptant' and 'SICAV' sections, listing various financial instruments and their current prices.

Cote des changes Marché libre de l'or

Table with columns for 'COURS', 'COURS DES BILLETS', 'MONNAIES ET DEVISES', and 'COURS', listing exchange rates and gold market data.

PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4330

Handwritten note: مكنز من الأصل

